

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE SOCIALE
ET DE LA JEUNESSE



Rapport d'activité 1999

Département Jeunesse
Service National de la Jeunesse

*CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG*

Mai 2000



1. L'ACTION DU MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE SOCIALE ET DE LA JEUNESSE	4
1.1 L'action politique du Département de la Jeunesse :	4
quelques considérations d'ordre général	
1.1.1 Relations avec les communes / Les plans communaux jeunesse	5
1.1.2. Le réseau luxembourgeois des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes (CRJAJ)	6
1.1.3. Les aides financières aux communes	7
1.1.4. Les aides financières aux associations et mouvements de jeunesse.	7
1.1.5. La recherche jeunesse	7
1.2. Développement de la politique jeunesse au niveau international.	8
1.2.1 Le programme «Jeunesse pour l'Europe III».	9
1.2.2. Le programme Service Volontaire Européen pour Jeunes	10
2. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	11
2.1. L'animation du SNJ	12
2.1.1. Domaines de l'animation	12
2.1.2. Partenaires du SNJ	14
2.1.2.1 Les Jeunes	15
2.1.2.2. Le Monde scolaire	16
2.1.2.3. Les Communes	27
2.1.2.4. Le réseau des centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes	27
2.1.2.5. Autres Services et organismes de Jeunesse partenaires du SNJ	28
2.2. Formation	30
2.3. L'information en faveur des jeunes	38
2.3.1. Information : Accès généralisé	38
2.3.2. L'information active	39
2.4. Le Service Informations Juridiques et Sociales	41
2.4.1. Objectifs du « Service Informations Juridiques et Sociales. »	41
2.4.1. Evolution des demandes de 1992 à 1999	42
2.4.1.1. Evolution globale des demandes par année	42
2.4.2.2. Evolution des demandes par année et suivant la catégorie des demandeurs	43
2.4.2.3. Evolution des demandes par année suivant le statut social des demandeurs	44
2.4.3. Les demandes d'informations en 1999	45
2.4.3.1 Les demandeurs d'informations	45
2.4.3.2. Les préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations et d'aide	45
2.4.4. Observations et réflexions concernant les perspectives d'évolution du « Service d'Informations Juridiques et Sociales »	47
2.4.4.1. L'Information	47
2.4.4.2. La Formation	48
2.4.4.3. La prévention et l'intégration sociale	48

TABLE DES MATIERES



2.5.	Le Centre de Médiation	48
2.5.1.	Présentation	48
2.5.2.	Bilan et analyses chiffrés	49
2.5.3.	Actions	50
2.5.4.	Orientations	51
2.6.	La Prévention primaire des toxicomanies	51
2.7.	Mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi	52
2.7.2.	Projet « Centre de réinsertion pour jeunes »	52
2.7.3.	Ecole de la deuxième chance	53
2.7.4.	Aide-junior	53
2.8.	Coordination Régionale : un nouveau service du Service National de la Jeunesse	54
2.8.1.	La coordination régionale Nord/Est	54
2.8.2.	La coordination régionale Sud	55
2.8.3.	La Coordination régionale Centre	56
2.9.	Le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe	56
2.9.1.	Documentation	56
2.9.2.	Recherche	57
2.9.3.	Évaluation	58
2.9.4.	Conseil	58
2.10.	Le Service Volontaire	58
2.11.	Le MERITE Jeunesse	59
2.11.1.	Le bilan humain 1999	59
2.11.2.	La réalisation du programme	59
2.11.3.	Les activités de support	60
3.	LES CENTRES RESIDENTIELS POUR JEUNES	61
3.1.	Le Centre de formation et de rencontre Eisenborn	62
3.2.	Le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels	63
3.3.	Le Centre d'Erpeldange	66
3.4.	Le Centre de la Jeunesse de Marienthal	66
3.5.	Le Centre international de la jeunesse "Osterbour" à Larochette	67
3.6.	Le Centre-Nature de Lasauvage	68
3.7.	Le Centre de Lultzhausen	69
3.8.	Le Centre de Hosingen	71
3.9.	Le Centre de Weicherdange	71
3.10.	Le Centre d'Echanges Internationaux et de Formation Européenne de Munsbach	71

4. LE SECTEUR CONVENTIONNE	75
4.1. Le réseau des centres de rencontre d'information et d'animation	75
4.1.2 Le Centre de rencontre pour jeunes-Amigo	75
4.2. Maison des Jeunes et de la Culture de Bettembourg a.s.b.l.	78
4.3. Centre d'Information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse de Diekirch	80
4.4. La Maison de Jeunes de Dudelange	82
4.5. Le Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes Echternach	86
4.6. Centre ARI	88
4.7. Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes Grevenmacher	91
4.8. Jugendhaus UM SPÄICHER Keespelt	91
4.9. Jugendhaus « An der Sonn » Lorentzweiler	93
4.10. Jugendhaus Miersch	98
4.11. Péitenger Jugendhaus	101
4.12. Réidener Jugendtreff	102
4.13. Jugendzentrum "De Keller" Roeser	104
4.14. Jugendhaus Rëmeleng	106
4.15. Maison de Jeunes Soleuvre	107
4.16. Jugendhaus Steinsel	109
4.17. Centre Information Jeunes Wiltz	110
4.18. CENTRE INFORMATION JEUNES, CIJ	112
5. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	117
6. RELATIONS ET ACTIVITES INTERNATIONALES	118
6.1. Les accords culturels	118
6.1.1. Belgique-Communauté flamande	118
6.1.2. France	119
7. CONGE EDUCATION	120
8. PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 2000	127



1. L'ACTION DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA JEUNESSE

1.1. L'action politique du Département de la Jeunesse : quelques considérations d'ordre général

L'action politique du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse repose, en ce qui concerne l'action du département jeunesse et du Service National de la Jeunesse, pour l'essentiel sur la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, sur la Déclaration Gouvernementale du 12 août 1994 et sur l'arrêté grand-ducal du 11 août 1999 portant constitution des ministères et détermination des compétences ministérielles.

Suite à la constitution d'un nouveau gouvernement après les élections législatives, les compétences du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale relatives à la politique de jeunesse sont :

- Service national de la jeunesse
- Éducation extrascolaire et activités de loisirs
- Relations avec les mouvements de jeunesse
- Conseil Supérieur de la Jeunesse
- Formation d'animateurs et de responsables d'activités de loisirs
- Centres multiservices et centres résidentiels pour jeunes
- Congé éducation

Tout comme le Ministère de la Jeunesse, le Service National de la Jeunesse a donc été intégré dans le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse.

L'accord de coalition publié dans le mémorial B-50 du 21 octobre 1999 confirme largement la politique de la législature précédente.

Citons :

1. Le principal but de la politique de jeunesse est d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits comme de leurs devoirs. Il y a lieu de veiller avant tout à favoriser la participation des jeunes à la société, à offrir aux jeunes une information de qualité, à promouvoir l'égalité des chances pour tous les jeunes, voire à assurer la promotion de valeurs fondamentales telles que la démocratie, la solidarité, la tolérance. A cette fin, il appartiendra au Ministère de la Jeunesse de coopérer avec tous les ministères concernés pour coordonner les diverses politiques sectorielles concernant les jeunes.

Il s'orientera pour ce faire aux lignes directrices et aux plans d'action (participation des jeunes ; communication avec les jeunes ; travail de jeunesse, bénévolat, partenariat) élaborés dans ce domaine.

2. Pour garantir un rôle plus actif des jeunes dans la vie politique du pays, l'âge pour l'électorat passif sera ramené de 21 à 18 ans également pour les élections législatives et européennes. Cette même réduction d'âge sera opérée pour les élections sociales. En vue d'assurer une meilleure participation des jeunes à la société et aux différents processus de décision les concernant, il est notamment prévu de réformer la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise afin qu'elle joue désormais le rôle d'organe consultatif appelé à donner son avis lors de l'élaboration des textes légaux et réglementaires touchant de plus près les jeunes. Au niveau communal, le Ministère de la Jeunesse continuera à promouvoir les actions destinées à assurer une participation des jeunes à la vie publique communale et notamment les plans communaux jeunesse.

3. Participer au processus de décision présuppose une information des jeunes qui soit la plus objective, la plus complète et la plus enrichissante possible. Le Ministère de la Jeunesse poursuivra sa politique exprimée dans le cadre de son plan d'action communication qui englobe : information, aide, conseil, médiation et prévention.

Pour accueillir, informer et guider les jeunes, une meilleure coordination et coopération entre les différentes actions des services de l'État seront mise en place.

Le Ministère de la Jeunesse poursuivra l'organisation annuelle des forums nationaux de la jeunesse. L'accent sera mis sur l'accès généralisé des jeunes aux nouvelles technologies d'information et de communication. Ainsi les projets d'information active tant au niveau national qu'international seront développés.

La mise en œuvre des programmes européens retiendra toute l'attention du Gouvernement. Un accord de coopération en matière de jeunesse sera élaboré pour la Grande Région.

Par ailleurs une attention particulière reviendra à la médiation, où il conviendra d'épauler le jeune en cas de conflit et à la prévention, où il s'agira de mettre en œuvre tous les moyens afin de protéger les jeunes contre toutes formes de dépendances.

4. Dans le cadre du Plan d'Action National en Faveur de l'Emploi, le Ministère de la Jeunesse et le Service National de la Jeunesse développeront en collaboration avec les communes concernées et notamment les communes qui ne sont pas à même de réaliser de tels projets sous leur seule responsabilité, des projets tels que le projet PIC (Point Information Communal), un projet qui offre une possibilité de formation aux technologies de l'information pour de jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre des Contrats Auxiliaires Temporaires (CAT).

5. Le Ministère de la Jeunesse propagera le service volontaire des jeunes qui a pour but de favoriser l'engagement actif des jeunes dans la société en leur facilitant l'exercice d'activités d'intérêt général qui peuvent leur apporter une expérience formatrice. Tout en affirmant le principe de la subsidiarité entre les actions des instances publiques et des ONG, la création d'une plate-forme de coopération, notamment en ce qui concerne le travail international de la Jeunesse, sera mise en route.

6. Au niveau des infrastructures, le réseau des centres d'information, d'animation et de rencontre sera consolidé et développé. La création d'une infrastructure permettant aux associations de jeunes de disposer de locaux appropriés sera envisagée. Celle-ci pourrait, le cas échéant, être utilement insérée dans le cadre des structures en construction au « Gees-sekneppchen » et notamment du « Forum » en voie de réalisation.

7. Les mesures de soutien au développement du Centre d'études (CESIJE), du Centre de médiation et des Centres de formation pour animateurs de jeunesse seront continuées.

La politique engagée depuis les élections législatives de juin 1999 est respectueuse de la Déclaration Gouvernementale du 11 août 1999, surtout lorsqu'il y est dit que le principal but de la politique de la jeunesse est d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits comme de leurs devoirs.

Le Service national de la jeunesse a été renforcé par l'engagement d'un universitaire et de trois éducatrices graduées. Les structures de coordination régionale ainsi créées servent en premier lieu à assurer le tutorat des CAT engagés par le SNJ, mais aussi à assurer, au niveau régional, la coordination et le suivi du travail jeunesse.

1.1.1. Relations avec les communes / Les plans communaux jeunesse

Le Plan Communal Jeunesse est un outil de travail que le Ministère de la Jeunesse met à disposition des communes luxembourgeoises, dans le cadre de la mise en œuvre de son « Plan d'Action n°1 : Participation des Jeunes ». Cet outil a deux finalités, à savoir d'un côté permettre aux communes de mener une politique de la jeunesse planifiée de manière rationnelle et de l'autre côté d'inclure au maximum les destinataires de la politique jeunesse dans ce processus de mise sur pied d'un cadre politique à l'action envers la jeunesse au niveau communal.

Un outil est censé fournir des aides précises tout en laissant à son utilisateur la possibilité de s'en servir librement. Cette double attente a été réalisée par le Ministère de la Jeunesse dans le cadre de la brochure « Plan Communal Jeunesse », éditée en décembre 1997. Ce document présente un canevas pour réaliser un Plan Communal Jeunesse, canevas qui tente de rencontrer au mieux les deux finalités de planification rationnelle et de participation des jeunes à cette planification.

L'année 1999 a été l'occasion de finaliser la phase pilote démarrée en 1998 avec quatre communes, à savoir Dudelange, Lorentzweiler, Sanem et Wiltz.

Durant les premiers mois de l'année, une enquête quantitative auprès des jeunes de ces quatre communes a été menée auprès d'un échantillon d'environ 1100 personnes âgées entre 12 et 20 ans. Cette enquête était en fait en fait une collaboration entre différents partenaires. Le Centre d'Études sur la Situation des Jeunes en Europe a élaboré le questionnaire et analysé les résultats. L'Institut luxembourgeois d'Études de marché et de Recherches Sociales (Ilres) s.a. a mené le travail de terrain, les groupes d'experts locaux ont transposé les résultats dans l'action. Les responsables du Ministère ont coordonné le projet.



Les responsables communaux ont ensuite décidé de discuter plus loin les résultats de cette enquête avec les jeunes eux-mêmes. Cette idée a débouché sur l'organisation de trois forums locaux de la jeunesse, le 10 juillet 1999 à Lorentzweiler et Dudelange et le 18 septembre 1999 à Wiltz. Le Ministère a assisté et coordonné l'organisation de ces forums, notamment en organisant une formation spécifique pour animateurs de forums locaux de la jeunesse.

Durant l'automne, les communes se sont alors engagées dans un processus de mise en commun de toutes les questions relevées lors des travaux antérieurs pour en faire une conclusion sous forme de plan d'action.

1.1.2. Le réseau luxembourgeois des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes (CRIAJ)

L'année 1999 a été surtout marquée par l'élaboration d'une nouvelle convention. La collaboration en tant que département jeunesse au sein du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse a permis d'harmoniser les textes du secteur conventionné de l'ancien Ministère de la jeunesse avec les autres secteurs conventionnés du Ministère de la Famille.

En 1999 le réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes regroupe 21 associations sans but lucratif qui gèrent.

- des centres locaux à: Bettembourg, Diekirch, Differdange, Dudelange, Echternach, Esch/Alzette, Ettelbruck, Grevenmacher, Kehlen, Luxembourg, Mondercange, Pétange, Roeser, Rumelange, Sanem, Walferdange, Wiltz.

Le centre de Walferdange qui a ouvert ses portes au courant de l'année 1998, a été conventionné en 1999. L'ouverture des centres de Niederanven et de Schuttrange a été reportée, de même que l'ouverture d'un Centre de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes sur le terrain de la ville de Luxembourg.

- des centres régionaux regroupant respectivement les communes de Lintgen, Lorentzweiler, Mersch et Steinsel d'une part et les communes de Beckerich, Bettborn, Ell, Grosbous et Redange d'autre part.

Suite à des pourparlers menés en 99, une réorganisation du centre régional des communes de Lintgen, Lorentzweiler, Mersch et Steinsel aura lieu. Un site régional sera exploité par les communes de Lorentzweiler et Lintgen, tandis que les communes de Mersch et de Steinsel géreront des sites locaux à partir de 2000.

- le centre national d'information et d'échanges pour jeunes, qui outre son rôle quant au traitement et la collecte des informations au niveau national se charge des relations du réseau avec des services similaires des autres pays. Il représente le réseau dans les structures européennes ou internationales d'information et de conseil pour jeunes.

- l'entente des gestionnaires de Maisons de Jeunes, qui a notamment pour mission de travailler de façon permanente sur l'élaboration, l'introduction et la supervision de directives et procédures communes relatives à la gestion du personnel et des finances, ceci en coordination et coopération avec tous les centres et les autres partenaires concernés.

La situation des centres de Grevenmacher, de Diekirch, de Rédange et d'Ettelbruck a été consolidée par une augmentation du nombre du personnel et/ou des tâches du personnel existant.

En collaboration avec l'entente des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes, la mise en place de procédures communes relatives à la gestion des finances sur base informatique a été généralisée dans presque tous les centres. Cette mise en route nécessite un encadrement intensif des associations sur place.

L'entente est de même le partenaire privilégié du ministère en ce qui concerne l'élaboration de procédures communes relatives à la gestion du personnel.

Une augmentation de tâche auprès du Service National de la Jeunesse a permis de renforcer l'encadrement et le suivi des travaux offerts dans les différents centres.

Plusieurs communes sont en contact avec le Ministère de la Jeunesse pour créer à court et à moyen terme des centres locaux et/ou régionaux. C'est en complément avec les partenaires intéressés le réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation que le ministère pourra compter à moyen terme sur tout un ensemble d'antennes régionales et communales. Ainsi il pourra remplir pleinement sa mission d'interlocuteur de la jeunesse



1.1.3. Les aides financières aux communes

Le ministère a participé aux frais de construction, respectivement de l'aménagement de centres pour jeunes par 12 communes.

Les communes de Sanem, Lorentzweiler, Erpeldange, Differdange et Dudelange ont été subventionnées dans l'intérêt de la mise en œuvre, respectivement pour la réalisation d'un plan communal jeunesse. De même le SYVICOL pour l'organisation du séminaire 'Formation à l'organisation de forums 'Jeunesse' dans l'intérêt de la réalisation du plan d'action 'Participation'.

1.1.4. Les aides financières aux associations et mouvements de jeunesse.

Les associations et mouvements de jeunesse, tant au plan national que local, ont profité des aides du ministère pour financer leurs diverses activités et initiatives. De même, le ministère a participé aux frais de secrétariat d'une partie des grands mouvements de jeunesse.

Les associations suivantes ont profité des subventions pour la construction et l'aménagement de leurs centres de rencontre. La majeure partie des fonds a été investie dans l'installation, respectivement l'amélioration des mesures de sécurité et d'hygiène dans ces centres :

la FNEL (Ferme Misère),
les groupes locaux de la FNEL de Strassen, Mersch et Dudelange,
l'Association des Lëtzebuurger Guiden (Bilsdorf),
l'Association Nationale de Lëtzebuurger Scouten (Neihaisgen),
les groupes locaux des Lëtzebuurger Guiden a Scouten de Belvaux, Dudelange, Pétange et Steinfort,
l'Association des Girl-Guides Luxembourgeoises (Cents et Colpach),
le Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) Rumelange,
les Oeuvres Paroissiales de Bettembourg (Maison des Jeunes),
la Congrégation Notre-Dame (Eisenborn),
la Fabrique d'Église Lorentzweiler (locaux pour guides et scouts de Lorentzweiler),
l'Association Maison des Jeunes Esch,
la JEC (Schülercafé),
Haus vun der Natur (Kockelscheuer).

Lors de l'établissement du budget de l'exercice 2000, l'article 27.0.52.000 (Participation de l'État aux frais de construction et d'aménagement de centres résidentiels pour jeunes) a été éliminé suite à l'intégration des services du Ministère de la Jeunesse dans la nouvelle structure du Ministère de la Famille (Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse) qui dispose du fonds pour le financement des infrastructures socio-familiales.

1.1.5. La recherche jeunesse

Pendant les dernières années, les autorités publiques ont mené une série d'actions au profit de la recherche jeunesse. En juillet 1996, le Ministère de la Jeunesse avait initié un atelier de travail sur les besoins et perspectives de la recherche jeunesse. En février 1997, le Ministère de la jeunesse de l'époque avait organisé en collaboration avec le CESIJE (Centre d'Études sur la Situation des Jeunes en Europe) un séminaire européen pour mieux être en mesure d'évaluer la situation luxembourgeoise par rapport à la situation générale en Europe. De même a été créée une commission consultative à la recherche et un groupe d'experts pour la recherche jeunesse. En 1998, Le Ministère de la Jeunesse a présenté le « Rapport sur la situation de la recherche jeunesse au Luxembourg », analysant les données existantes sur les jeunes dans toutes les banques de données gérées par le secteur public luxembourgeois.

En 1999, le Ministère de la Jeunesse, ensuite le Ministère de la Famille, de la Jeunesse et de la Solidarité ont continué les actions des années précédentes dans trois directions, en coopération étroite avec le Centre d'Études sur la Situation des Jeunes en Europe.

En ce qui concerne la recherche une activité importante a pu être réalisée en collaboration avec le Césije envers les communes actives dans le cadre des plans communaux jeunesse. Ont été analysés et présentés les résultats de l'enquête menée auprès des quatre communes engagées dans la phase pilote du projet. Le CESIJE a présenté les résultats finaux de l'enquête Grinzane Cavour, portant sur les jeunes et le cinéma, en ce qui concerne le Luxembourg. Il y a ensuite toujours une activité importante au niveau de la grande région où un partenariat rassemble des acteurs de France, d'Allemagne, de Belgique et du Luxembourg autour de la recherche jeunesse.

Le Ministère de la Jeunesse, ensuite le Ministère de la Famille, de la Jeunesse et de la Solidarité ont participé à une enquête menée sous la coordination du Ministère de la Santé et portant sur le comportement des jeunes en matière de Santé. A été formulé encore un projet de recherche sur la mobilité transfrontalière des jeunes en matière d'emploi, projet dont le travail d'enquête est en route depuis lors.

En ce qui concerne la deuxième direction, celle de la documentation, le centre de documentation sur la jeunesse, la recherche jeunesse et la politique de la jeunesse a été élargi durant l'année 1999. Ce centre de documentation est basé au CESIJE.



Le Ministère, le Service National de la Jeunesse et le CESIJE ont mené une action d'évaluation dans le secteur des maisons des jeunes. Celle-ci a permis d'entreprendre ensuite des actions telle que la supervision.

Parallèlement à ces activités de recherche, le Ministère a négocié, avec le Ministère du Budget, durant toute l'année la finalisation d'une convention de financement pour le CESIJE.

1.2. Développement de la politique jeunesse au niveau international.

Si l'année 1998 était marquée par la première conférence mondiale des ministres de la jeunesse du Conseil de l'Europe, 1999 a connu un Conseil Jeunesse au niveau de l'Union Européenne le 27 mai 1999 sous présidence allemande.

A l'ordre du jour figurait de nouveau le programme d'action communautaire en faveur de la jeunesse.

Le financement du programme, qui sous présidence autrichienne n'avait pas pu être résolu, a trouvé un accord au niveau de 350 MEuro pour 5 ans.

La commission a déclaré de veiller à l'équilibre entre les actions « Service Volontaire Européen » et « Jeunesse pour l'Europe ».

De plus le Conseil a pris acte du mémorandum de la présidence « Les Jeunes et l'Europe : notre avenir ». Une contribution de la présidence au rapport sur le pacte européen pour l'emploi.

La lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants et le programme DAPHNE, relatif à des mesures destinées à prévenir la violence envers les enfants, les adolescents et les femmes, étaient deux autres points de l'ordre du jour du Conseil.

Un deuxième Conseil jeunesse s'est tenu sous présidence finlandaise, à Bruxelles, le 23 novembre 1999.

Le Conseil a entendu une présentation de Madame Reding, commissaire, sur les orientations de la Commission dans le domaine de la jeunesse. Une proposition de recommandation dans le domaine de la mobilité des étudiants, des personnes en formation, des jeunes volontaires, des enseignants et des formateurs est annoncée.

La Commission se propose l'élaboration d'un Livre Blanc sur la politique de la jeunesse, à la suite d'un vaste processus de consultation impliquant aussi bien les experts que les jeunes.

En ce qui concerne le programme d'action communautaire « Jeunesse », les négociations entre le Parlement Européen et le Conseil devraient débuter dans le processus de conciliation en janvier 2000.

Le Conseil a approuvé une résolution sur la dimension éducative informelle des activités sportives dans les programmes de la Communauté européenne en faveur des jeunes.

Le Conseil a eu un bref échange de vues sur le projet de conclusions relatif à la mise en œuvre des mesures de lutte contre le tourisme sexuel impliquant les enfants.

Au niveau du Conseil de l'Europe le Comité Directeur Européen pour la jeunesse et le Conseil mixte sur les questions de la jeunesse ont fixé les priorités suivantes de travail pour les années 2000 à 2002 :

- l'éducation non formelle
- la participation des jeunes
- la stabilité dans l'Europe du Sud-Est
- les droits de l'homme.

1) L'éducation non formelle.

Plusieurs objectifs et des actions spécifiques ont été fixés.

Ainsi sera organisé en l'an 2000 un séminaire sur l'éducation non formelle et l'intégration sociale dans le but de comprendre l'éducation non formelle en faveur de l'intégration sociale.

Un projet de charte sur la création d'un réseau de centres nationaux et régionaux de jeunesse a été diffusé et une réunion de correspondants nationaux devrait se réunir pour examiner les critères d'adhésion à ce réseau.

2) La participation des jeunes.

En mai 2000 sera organisée une table ronde sur « les nouvelles formes de participation ».

3) La stabilité dans l'Europe du Sud-Est.

Citons quelques objectifs de cette action :

- contribuer au développement / à la reconstruction de la société civile en Europe du Sud-Est, notamment en encourageant le développement des organisations de jeunesse et du travail de jeunesse volontaire ;
- aider les réseaux et les organisations non gouvernementales de jeunesse à développer des projets au Kosovo ; promouvoir le dialogue interculturel dans la région.....

4) Les droits de l'homme.

Il est prévu d'organiser une manifestation de jeunesse sur le thème des droits de l'homme en juillet 2000. Retenons que le Comité Directeur a procédé à l'audit de la politique jeunesse en Espagne et en Suède.

Le projet de convention sur le service volontaire transnational à long terme devra être soumis une nouvelle fois au Conseil des Ministres.



Le groupe de travail « Jeunesse » du BENELUX avait 2 réunions en 1999, à savoir le 27 avril à Bruxelles et le 2 décembre à Genk.

A l'ordre du jour de ces deux réunions ont figuré les points suivants :

- développement des politiques de la jeunesse dans les différents pays du BENELUX
- concertation sur les activités du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne en matière de jeunesse ;
- coopération avec les Pays Baltes : évaluation 1999 et planning 2000 ;
- évaluation et suivi du séminaire BENELUX sur la participation des jeunes au niveau local ;
- préparation d'un séminaire BENELUX sur l'information des jeunes ;
- examen d'une possibilité de coopération avec la Pologne, la Hongrie et la Roumanie.

Le séminaire BENELUX sur la participation des jeunes au niveau local s'est déroulé les 3, 4 et 5 novembre à Bruxelles avec une forte participation luxembourgeoise.

Du 15 au 16 décembre 1999 eut lieu à Luxembourg une première réunion pour discuter d'une coopération transfrontalière entre les 3 pays du BENELUX et les régions du Hajdù Bihar (Hongrie), du Bihor (RO) et de Lublin (PL).

En 2000 deux visites d'études sont programmées, ainsi qu'un échange de jeunes en Roumanie.

Un stage de formation pour animateurs Benelux-Pays Baltes aura lieu du 15 au 22.7. au Centre d'Echanges Internationaux à Munsbach.

Un stage de formation pour animateurs, dans le cadre de la coopération transfrontalière Benelux – Hongrie – Roumanie – Pologne aura lieu du 24 au 31 juillet 2000 à Munsbach.

Du 4 au 10 décembre 1999 a eu lieu la réunion annuelle de la « Platform » lors de laquelle chaque pays/région a présenté ses projets à réaliser dans le domaine des échanges de jeunes en 2000.

1.2.1 Le programme «Jeunesse pour l'Europe III».

Le CNIEJ en coopération avec le Service National de la Jeunesse, effectue la fonction d'Agence Nationale du programme « Jeunesse pour l'Europe ».

En ce qui concerne la gérance du programme au niveau national et européen, l'Agence peut s'appuyer sur le réseau des Centres de rencontre, d'animation et d'information pour jeunes en matière de dissémination de l'information sur le programme « Jeunesse pour l'Europe » et de conseil des associations et personnes intéressées.

Pour réaliser les objectifs, le programme est divisé en différentes actions:

ACTION A.I.1: Soutien direct aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes

Au titre de cette action, le programme prévoit l'octroi d'une aide financière directe aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes, entre des groupes de jeunes d'au moins deux États membres de l'EEE ainsi que des pays associés.

En 1999, 29 demandes de projets ont été introduites auprès de l'Agence nationale, dont 23 projets ont été subventionnés, 5 projets ont été refusés et un projet a été annulé. Un montant de 159.779.- Euro a été accordé, ceci pour effectuer des échanges de jeunes.

ACTION A.II.1: Initiatives jeunes

La Commission propose de soutenir des projets montés et gérés par les jeunes, leur permettant de développer leur esprit d'initiative et leur créativité.

En 1999, 10 demandes (en 1998 il s'agissait de 3 projets) ont été introduites auprès de l'Agence, dont 1 projet a été refusé. Un montant global de 38.163.- Euro a été accordé.

Les thèmes des projets les plus fréquents sont l'information des jeunes, le patrimoine culturel au niveau local et européen et la participation accrue des jeunes dans la société au niveau local, ceci par le biais d'activités culturelles et artistiques.

ACTION A.II.2: Activités de service volontaire

Les jeunes intéressés à effectuer un volontariat ont été dirigés vers le Service volontaire européen.

ACTION B.I.: Soutien général à l'action A

En 1999, l'Agence luxembourgeoise a été particulièrement active dans ce domaine. L'Association des Aveugles en collaboration avec l'Agence nationale ont organisé une visite de courte durée pour animateurs de jeunesse, ceci du 19 au 27 septembre 1999. Le sujet de cette visite était «Le rôle des jeunes bénévoles dans le travail social avec des jeunes et des adultes. Possibilités et problèmes. Les traditions luxembourgeoises d'entraide et de solidarité nationales.». 16 animateurs de jeunesse venus de toute l'Europe ont participé à cette visite de formation et d'information.

Sur le budget de l'année 1999, nous avons réussi à faire partir 14 animateurs de jeunesse (9 en 1998) à des visites de courte durée ou des stages de formation se déroulant dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe».

ACTION C : Coopération entre les structures des États membres

Les activités prévues dans l'Action C, comme, entre autres, des échanges d'expériences ou encore la création de partenariats et de réseaux, visent à promouvoir l'intensification de la coopération entre structures responsables de la jeunesse dans les États membres, indispensable pour une véritable action communautaire en la matière. Deux projets transfrontaliers ont été subventionnés dans le cadre de cette action.

ACTION D: Echanges avec des pays tiers

Les échanges avec des pays tiers permettent aux jeunes impliqués de mieux comprendre leurs situations et leurs cultures respectives et de développer à cet égard leur esprit de solidarité. Une institution sociale a introduit une demande auprès de la Commission européenne qui a été refusée en raison d'une réception tardive du projet.

1.2.2. Le programme Service Volontaire Européen pour jeunes

Le SVE poursuit deux buts principaux. D'une part, il s'agit de proposer aux jeunes un nouveau type d'expérience d'apprentissage interculturel, susceptible de faciliter leur intégration sociale et professionnelle. D'autre part, il tend à contribuer au développement des collectivités sociales.

Le SVE est ouvert à tout jeune âgé de 18 à 25 ans et résidant d'un pays membre de l'Espace Economique Européen, soit des pays de l'UE, ainsi que de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein. Aucune qualification particulière n'est requise.

En 1998 et 1999, 15 volontaires venant de France, d'Autriche, d'Angleterre, et d'Allemagne ont participé à des projets d'accueil luxembourgeois (Kulturfabrik, Centre Osterbour, Coopérations, Waldorfschoul, Haus vun der Natur, Mouvement écologique, Caritas, Croix Rouge, Institut d'Europe, IMC) pour une durée allant de 6 mois à 1 an. Parallèlement, 13 volontaires luxembourgeois se sont engagés auprès des projets de service volontaire dans les pays suivants : Grèce, Allemagne, France,, Espagne, Irlande, Angleterre , Italie, Autriche et Pays Bas.



2. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

Suite à la constitution d'un nouveau gouvernement après les élections législatives, le Service National de la Jeunesse a été intégré dans le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. Rappelons que depuis sa création en 1964 le SNJ était attaché soit au Ministère de l'Education Nationale (de 1964-1969 et de 1974-1989) (à noter que de 1985 à 1989 la dénomination du Ministère était « Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse »), soit au Ministère de la Famille (1969 - 1974), soit au Ministère de la Jeunesse (1989 - 1999).

Par la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, le législateur a confié au SNJ les missions suivantes:

- aider et conseiller les jeunes et favoriser toutes les initiatives propres à occuper leurs loisirs d'une manière éducative;
- contribuer à l'action d'animation des organismes s'occupant des loisirs des jeunes;
- contribuer à la formation et au perfectionnement des cadres des organisations de jeunesse et d'autres organismes s'occupant des loisirs des jeunes;
- assister l'organisme représentatif de la jeunesse sur le plan national dans l'organisation de son secrétariat administratif;
- faciliter la liaison des organisations et mouvements de jeunesse avec le gouvernement ainsi qu'avec les services et administrations de l'Etat et des communes;
- aider les administrations communales et les associations privées à créer et à animer des lieux de rencontre et des maisons de jeunes;
- gérer et animer les centres de la jeunesse attachés au Service;
- organiser et coordonner des activités périscolaires;
- organiser des activités socio-culturelles, soit seul, soit en collaboration avec les organismes publics et privés;
- constituer une documentation et éditer des publications en relation avec ses objectifs; réaliser des études relatives à la jeunesse.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la législation relative au plan d'action national en faveur de l'emploi, le SNJ a pu développer des projets pilotes comme les Points Information Communaux (PIC).

Grâce à l'engagement d'un universitaire et de trois éducatrices graduées le Service National de la Jeunesse a pu créer des structures de coordination régionale qui servent en premier lieu à assurer le tutorat des CAT engagés par le SNJ, tel que prévu par la loi précitée, mais aussi à assurer, au niveau régional, la coordination et le suivi du travail jeunesse.

La mise en œuvre de la loi dite ASFT a mobilisé beaucoup d'énergie des agents du SNJ, surtout au niveau du réseau des maisons de jeunes.

Le service animation a été confronté à un vaste programme d'activités avec des jeunes réfugiés de l'ex-Yougoslavie.

La coopération avec les communes pour offrir dans nos centres résidentiels lors des «Oppen Zentren» des activités éducatives a pu se développer.

Une nouvelle activité internationale dénommée «Interarts» a été organisée avec l'appui de la Chambre des Métiers à Bourglinster et à Eisenborn

Le service formation s'est distingué par l'élaboration du projet « aide-junior » dans le cadre des maisons de jeunes, la participation à l'idée de la création d'une école de la 2^e chance, l'organisation du projet Copilote pour les animateurs des maisons de jeunes et la supervision des éducateurs/éducatrices des maisons de jeunes.

Le service communication a pu pousser l'information des jeunes dans les maisons de jeunes à un niveau jamais encore connu grâce au projet PIC (points information communaux) et au «carrousel», projet qui est décrit plus en détail ci-dessous.

En ce qui concerne les centres résidentiels d'importants travaux sont en cours à Bourglinster, Marienthal et Larochette.

Enfin le Service National de la Jeunesse, ensemble avec l'Agence Nationale des programmes communautaires Jeunesse a pu lancer le programme «Service Volontaire».





2.1. L'animation du S.N.J.

Par la suite seront développées les réalisations concrètes dans les domaines de l'animation, de la formation, de l'information, de la prévention et de la recherche.

Par son action le Service National de la Jeunesse veut contribuer à renforcer la cohésion sociale, culturelle et démocratique parmi les jeunes.

Partant des priorités fixées dans les lignes directrices de la politique en faveur des jeunes, il s'avère nécessaire de prévoir des actions spécifiques pour jeunes pour transposer ces objectifs politiques dans la vie de tous les jours des jeunes.

Il est évident que pour mener à bien ces actions, l'Etat n'entend pas se substituer à l'initiative privée, mais doit se concerter, dans un esprit de subsidiarité, avec les autres acteurs du secteur jeunesse pour réaliser une politique cohérente en la matière. L'initiative publique sera complémentaire et non concurrente à l'initiative privée. Il revient au Service National de la Jeunesse la mission d'initier, de coordonner de telles actions et d'en être, selon le cas, le moteur, tout en restant constamment à l'écoute des autres acteurs. Il sera notamment le rôle du ministère d'initier des actions complémentaires dans les domaines où il constate des besoins non satisfaits. Vu les dimensions de notre pays et les possibilités des différents acteurs, la coopération et le partenariat sont souvent la meilleure solution pour mener à bien de nombreuses actions.

L'animation des loisirs n'est pas, n'a jamais été, une bulle coupée du reste du monde. Elle ne saurait donc être à l'abri des soubresauts d'une société dont il est devenu terriblement banal de dire qu'elle est en crise. Elle ne peut ainsi prétendre esquiver ni les pernicieux effets du chômage, ni les profondes modifications de la cellule familiale, et leurs conséquences sur la vie et le comportement des jeunes. Elle ne peut pas non plus toujours échapper aux crispations qui sont la marque de nos temps de doute et d'incertitude. L'objectif d'une animation des loisirs est de réconcilier la jeunesse avec son temps, de donner un sens à l'action, à la participation, à l'engagement et à la responsabilisation. En matière d'animation et de pédagogie le maître mot reste l'autonomie. Il faut éviter le trop plein, l'activisme. Il convient de rappeler qu'une «bonne» animation, c'est celle qui laisse vivre sa vie au jeune, qui n'intervient pas dans tous les moments de sa vie.

La majorité des activités du SNJ sont mises sur pied à la demande et en coopération avec les jeunes et les organisations de jeunesse et offrent une structure d'insertion et d'orientation, notamment pour jeunes non organisés.

Au cours de l'année 1999 le SNJ a organisé en collaboration étroite avec ses partenaires 154 activités (avec 5.739 participants) proposant aux jeunes une offre variée et adaptée à leurs préférences personnelles.

2.1.1. Domaines de l'animation

* Activités d'été pour les jeunes réfugiés des Balkans

Sous la tutelle du Commissariat du gouvernement aux étrangers et du Service National de la Jeunesse, plusieurs organisations parmi lesquelles ASTI, CARI-TAS, CROIX ROUGE, CAJL, CLAE ou encore le Ministère de l'Education Nationale ont réuni leurs efforts pour offrir un programme varié d'activités sportives et culturelles aux jeunes réfugiés. Les organisateurs du programme d'activités ont veillé à ce que les jeunes puissent prendre régulièrement l'air et sortir ainsi des murs de la foire au Kirchberg. Des tournois de streetball, de basket de rue, les visites à la piscine municipale ou au cinéma Utopolis ont su enthousiasmer les jeunes. Un camp de vacances a été organisé à Hosingen, quatre jeunes réfugiées prenaient part au camp international "Inter-Arts" à Eisenborn et à l'action "Bambösch". Les responsables du site du Marienthal, où 102 personnes à dominante kosovar résidaient, offraient aux 36 enfants des activités sportives et créatives. Une fête interculturelle que les familles de réfugiés ont préparé a clôturé le programme.

* Projet « Travail Filles »

En novembre 1999, le groupe de travail « Animation », en collaboration avec deux représentantes du Ministère de la Promotion féminine, a invité tous les intéressés au sujet « Travail Filles » à une réunion de concertation. Il en résultait d'une part le besoin d'approfondir son savoir-faire face aux situations quotidiennes de discrimination (discrimination verbale) et d'autre part des stratégies pour attirer plus de filles dans certaines MJ.

La proposition a été faite de continuer sous forme de séminaire regroupé à chaque fois en deux parties : La première partie est ciblée sur une réflexion traitant la position spécifique de soi-même par rapport au sujet même.

La deuxième partie est ciblée sur l'élaboration de compétences pratiques pour la vie quotidienne.

*** Documentation**

Le Service Animation, en collaboration avec le réseau des maisons de jeunes, a élaboré la brochure « Initiatives, Actions et Projets pédagogiques ». Cette brochure regroupe des projets ou initiatives pédagogiques réalisés dans diverses Maisons de Jeunes du Luxembourg et constitue une documentation utile et intéressante d'inspiration. La nécessité d'une telle brochure est mise en évidence par le fait, que très souvent les projets ne sont pas exprimés sous forme écrite, souvent à cause d'un manque aigu de temps, souvent l'éducateur ou l'éducatrice est le seul dépositaire intellectuel du projet. Avec le départ du ou de la responsable les expériences précieuses sont perdues. Les traces écrites d'un projet peuvent éviter cette situation.

Outre la documentation des projets achevés par les différentes Maisons de Jeunes, la brochure présente dans sa première partie deux types de plan pour la rédaction d'un projet pédagogique.

Voici un extrait de projets qui figurent dans la brochure :

Atelier de danse Hip Hop

Projet Chobira

Projet DEFI FILLES

Droit de vote pour les étrangers

Exposition photos 24/24

Kachconcours

Photographie et prévention toxicomanie

Roundabout Aids

*** Camps, colonies, week-ends - activités pour enfants et jeunes**

La valeur pédagogique d'un camp sous tente ou d'une colonie de vacances n'est plus à démontrer vu la foule de nouvelles expériences qu'ils procurent aux enfants et aux jeunes. On y pratique une éducation aux loisirs permettant de découvrir les joies et possibilités de loisirs actifs dans un milieu naturel. Les espaces de détente et de dévouement, les activités ludiques, adaptées au public auquel elles s'adressent, permettent le plus possible la découverte, la création, l'expérimentation. Les camps et colonies initient à la vie en groupe, à l'apprentissage de la vie sociale, au respect des autres, à l'acceptation de règles communes et favorisent ainsi le développement psycho-social.

*** Patrimoine culturel**

Dans le domaine du patrimoine, dont le concept s'étend massivement désormais à bien d'autres objets que les monuments (paysages, urbanisme, industrie..), l'animation devient un élément-clé des politiques de mise en valeur. L'animation vise à mettre en rapport des objets et des lieux avec les jeunes et permet ainsi de vivre une partie de notre histoire sur des sites représentatifs du Luxembourg.

*** Ecologie et environnement**

La nature, on l'a sur place et il faut en profiter: camps, stages, sorties, rallyes-nature permettent un contact intense et direct avec l'environnement naturel et aussi une meilleure compréhension des problèmes relatifs à la protection du milieu naturel. Sentir, toucher, découvrir la nature, l'aspect pédagogique se résume simplement: sans plaisir pas de découverte.

*** Activités Internationales**

Comme dit le vieux proverbe, «les voyages forment la jeunesse». Des échanges de jeunes, des activités dans un cadre européen, des visites de villes et de pays constituent autant d'activités permettant de s'ouvrir au monde extérieur: séparation d'avec les parents, éloignement géographique. Bien sûr, ce sont les jeunes des classes moyennes et aisées qui partent à l'étranger, il faudra faire des efforts pour offrir des voyages à coût modéré pour les jeunes défavorisés.



*** Activités artistiques, techniques et manuelles**

Les activités aident à aiguïser la curiosité, à cultiver les côtés «bidouilleurs», inventifs ou créatifs..... Les activités d'expression technique et manuelles vont demander une découverte, un apprentissage d'un outil. Il y a pouvoir sur la matière, le matériau, mais ce pouvoir il faut l'acquérir. Les activités d'expression dramatique(ou théâtrale) sont toutes les situations de faire semblant, d'être quelqu'un d'autre, de simuler. Là aussi il y a langage mais il est dialogue, discours, communication.



*** Le monde scolaire**

Ce qui revient à reconnaître ce que plus personne ne songe à nier: l'école n'est pas en mesure de répondre à elle seule à l'ensemble des besoins des jeunes. Les animations éducatives périscolaires plaident pour un partenariat, une complémentarité entre école et intervenants extérieurs. Ainsi le SNJ coopère très étroitement avec le monde scolaire.

*** Les communes**

Il est important de toucher les jeunes au plan local dans leur environnement habituel. Le SNJ met à la disposition des communes des centres pour accueillir les jeunes pendant les vacances d'été. Les «Oppen Zentren» sont une initiative SNJ pour aller à la rencontre des communes : un responsable avec un staff d'animateurs assure l'animation du groupe.

*** Le Réseau des Centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes**

Il y a une demande de plus en plus forte des « cas », d'encadrer les jeunes en difficulté, leur procurer l'aide dont ils ne bénéficient pas dans leur famille. Outre les activités permanentes, telles kicker, billard, ping-pong...les activités sporadiques telles tournois de foot, organisation de fêtes..., le SNJ participe à l'organisation de projets à caractère national.

*** Les organisations et organismes de Jeunesse**

Le SNJ entretient des liens très serrés en matière de coopération et de coordination d'activités et de projets avec le monde associatif en général et les organisations et organismes de jeunesse en particulier.

*** Activités sportives et de plein air.**

La participation à une de ces activités pourra constituer un premier contact avec un sport inconnu ou mal connu. L'activité sportive n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen, un support pour permettre à chacun de s'affirmer, se découvrir et par la-même grandir et développer ses ressources physiques et psychiques.

2.1.2. Partenaires du SNJ

*** Les Jeunes**

De nombreux jeunes désirent organiser leur temps libre de manière constructive, soit en adhérant à une organisation, un club de jeunesse, soit en cherchant à s'occuper individuellement ou en groupes non organisés. Il est important de répondre à ces désirs et d'offrir des activités qui permettent à la jeunesse de meubler ses loisirs de façon enrichissante.





2.1.2.1 Les Jeunes

Le programme d'activités qui s'adresse directement aux enfants et jeunes essaye de s'orienter selon les besoins et demandes des jeunes concernés et propose des activités dans les domaines divers.

1. CAMPS, COLONIES, WEEKENDS

17 activités ont été organisées avec la participation de 840 jeunes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Groupe animateur de la CAJL, le CIJ Wiltz, le CMP Mondorf.

Activité	date	garçons	filles	total
Bicherwiirm a Liesrate-Weekend	06.02.-07.02.	15	22	37
De Fluch aus dem Sonnentempel	14.02.-20.02.	18	22	40
Ouschtercolonie	11.04.-17.04.	33	39	72
Päischcolonie	24.05.-29.05.	14	23	37
Zeltkolonie I	18.07.-24.07.	26	34	60
Camp Erpeldange I	20.07.-30.07.	55	45	100
Spillvakanz I	22.07.-31.07.	28	26	54
E Weekend um Bauerenhaff	24.07.-25.07.	12	9	21
Zeltkolonie II	28.07.-03.08.	32	32	64
Camp Erpeldange II	03.08.-13.08.	39	18	57
Spillvakanz II	05.08.-14.08.	23	28	51
Knax-Camp I & II	17.08.-20.08.	60	39	99
Erliewniscolonie	18.08.-28.08.	35	22	57
Contact - Adventure Camp	20.08.-30.08.	8	4	12
Hierschtcolonie	31.10.-06.11.	21	19	40
Wantercolonie	28.12.-02.01.	17	22	39
TOTAL:		436	404	840

2. PATRIMOINE CULTUREL

58 jeunes ont participé à 6 activités. Les Amis de l'Ardoise ont été les coorganisateur de ces offres.

Activité	date	garçons	filles	total
Stage d'archéologie industrielle	13.02.-14.02.	5	6	11
Stage d'archéologie industrielle	16.04.-18.04.	5	3	8
Schuppi-Weekend	22.05.-23.05.	5	2	7
Camp d'archéologie industrielle	18.07.-29.07.	6	5	11
Stage d'archéologie	11.09.-12.09.	8	6	14
Stage d'archéologie	30.10.-31.10.	5	2	7
TOTAL:		34	24	58



3. ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

161 jeunes ont participé à 14 stages, work-shops et camps. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Regulus Junior Club, le Panda-Club, le Mérite Jeunesse Benelux.

Activité	date	garçons	filles	total
Mir si Bauer	17.02.	3		3
Mir entdecken de Bësch am Fréijoer	13.04.	9	7	16
D'Liewen am Buedem	11.05.	1	1	2
Mir gi fëschchen	27.05.-29.05.	19	6	25
Gréngen Zuch	06.06.	14	11	25
E Fräsch huet ët nët liicht	15.06.	2	3	5
Workshop environnemental	19.07.-23.07.	2	4	6
Naturspillvakanz I	26.07.-30.07.	5	5	10
Naturspillvakanz II	02.08.-06.08.	3	6	9
Camp écologique	23.08.-28.08.	15	15	30
Hecken - e spannende Liewensraum	05.10.	1		1
De Bësch am Hierscht	13.10.	1		1
Mir maache Viiz	09.11.	13	10	23
D'Vullen am Wanter	04.12.	3	2	5
TOTAL:		91	70	161

4. ACTIVITÉS INTERNATIONALES

318 jeunes ont participé à 17 activités.

Les activités entre parenthèses sont reprises dans d'autres rubriques. Ont collaboré à l'organisation de ces rencontres: la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, le centre d'échanges internationaux et de formation européenne, le Groupement Ardennes/Eifel, le Groupe Animateur de la CAJL, les enseignants attachés au Service National de la Jeunesse:

Activité	date	garçons	filles	total
Voyages à l'étranger:				
(Wantersport	13.02.-21.02.	14	3	17)
Mëttel- an Nordengland +&London Trip	05.04.-15.04.	19	27	46
Wien live	22.05.-30.05.	1	13	14
(Stage de voile en Méditerranée	22.05.-29.05.	14	7	21)
Echange interculturel entre jeunes	09.08.-20.08.	15	14	29
Malta-Trip	01.09.-10.09.	2	6	8
sous-total:		37	60	97

Activité	date	garçons	filles	total
Voyages à l'étranger:				
(Wantersport	13.02.-21.02.	14	3	17)
Mëttel- an Nordengland +&London Trip	05.04.-15.04.	19	27	46
Wien live	22.05.-30.05.	1	13	14
(Stage de voile en Méditerranée	22.05.-29.05.	14	7	21)
Echange interculturel entre jeunes	09.08.-20.08.	15	14	29
Malta-Trip	01.09.-10.09.	2	6	8
sous-total:		37	60	97

Activités à l'étranger avec participation luxembourgeoise:				
Sport, Freizeit, Sprache	11.07.-17.07.		5	5
London Trip + Camping International	15.07.-31.07.	8	18	26
Frankreich kennenlernen	18.07.-24.07.	7	10	17
Berlin erleben	24.07.-31.07.	1		1
Freizeit kreativ gestalten	25.07.-07.08.	1	5	6
Camp Nature Internationale, Kokkola	31.07.-08.08.	6	8	14
Sunflower Camp, Hongrie	01.08.-08.08.		1	1
Intercultural Training seminar, Lithuanie	07.08.-14.08.	2		2
(Deutsche Waldjugendspiele				173)
sous-total:		25	47	72

Activités au Luxembourg avec la participation de jeunes étrangers:				
(15e Semaine Internationale de Musique	15.07.-25.07.	20	37	57)
International Youth Meeting	15.07.-22.07.	5	7	12
Sports, Culture & Nature	17.07.-26.07.	17	1	18
Internationales Ferienlager	24.07.-31.07.	30	26	56
Inter-Arts	29.07.-07.08.	8	26	34
Echange interculturel	09.08.-20.08.	15	14	29
(Forum pour une Europe multiculturelle				92)
sous-total:		75	74	149
TOTAL:		137	181	318



5. ACTIVITES ARTISTIQUES, TECHNIQUES ET MANUELLES

492 personnes ont participé à 16 activités.

Ont collaboré à l'organisation de ces stages l'UGDA, le Groupe Animateur, la Kulturfabrik, Cithara.

Activité	date	garçons	filles	total
Stage de cirque	13.02.-20.02.	8	11	19
Les musiciens débutants	16.02.-19.02.	25	27	52
Theater mat Kanner	06.03.-07.03.	8	22	30
Didjeridoo	15.05.-16.05.	12	6	18
15e Sem. internationale de musique	15.07.-25.07.	20	37	57
Musekswoch Huelmes	17.07.-24.07.	31	30	61
Wanderzirkuscolonie	24.07.-03.08.	3	10	13
Les cuivres en musique de chambre	29.08.-05.09.	17	6	23
Camp Kreativ	01.09.-10.09.	14	15	29
Gitarrenkurs	09.09.-12.09.	6	11	17
Indianerkonscht- an Handwierk	23.10.-24.10.	1	14	15
Atelier de cirque	02.11.-07.11.	13	23	36
Zesumme sangen a musizéieren	02.11.-05.11.	4	34	38
Les jeunes/enfants qui chantent	02.11.-05.11.	5	32	37
Orchestre d'Harmonie Butgenbach	02.11.-07.11.	17	20	37
Didjeridoo	20.11.-21.11.	5	5	10
TOTAL:		189	303	492

6. ACTIVITES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR

349 jeunes ont participé à 9 stages.

Ont collaboré à l'organisation de ces activités: la CAJL, le Groupe Plein-Air du LHC, le Groupe Animateur.

Activité	date	garçons	filles	total
Wintersport	13.02.-21.02.	14	3	17
Entdeckungsrees an d'Hielen	28.03.	0	2	2
Survival-Trekking	08.05.-09.05.	12	4	18
Stage de voile en Méditerranée	22.05.-29.05.	14	7	21
Initiation au parapente	24.05.	6	4	10
Kayak-Trekking I	03.07.-04.07.	10	3	13
Kayak-Trekking II	10.07.-11.07.	4	7	11
Waasserschi op der Musel	31.07.-01.08.	2	7	9
Jugend-Zuch	26.09..	118	132	250
TOTAL:		180	169	349

	garçons	filles	total
Camps, Colonies, Week-ends	436	404	840
Patrimoine culturel	34	24	58
Ecologie et Environnement	91	70	161
Activités Internationales	137	181	318
Activités artistiques, techniques et manuelles	189	303	492
Activités sportives et de plein air	180	169	349
TOTAL	1.067	1.151	2.218

2.1.2.2. Le Monde scolaire

Des projets, des stages, des activités favorisant l'acquisition de nouvelles connaissances par des méthodes actives sont proposés aux différents ordres d'enseignement par les responsables déchargés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, des Centres et autres Services du SNJ.

Classes Interculturelles (année scolaire 1998/99) - 139 élèves

Les « Classes Interculturelles », mises en œuvre pour la première fois pendant l'année scolaire 1996/97, permettent aux classes du postprimaire une approche active des thèmes tels que la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme, l'exclusion et l'intolérance, tout en axant la sensibilisation et l'information sur le « vivre ensemble » et le respect mutuel.

L'année scolaire 1998/99 a connu un changement quant au public visé. On a élargi l'offre aux classes postprimaires de 5^e/9^e jusqu'aux 3^e/11^e. Cet élargissement est dû à une demande du côté des enseignants qui avaient déjà participé et qui identifiaient des classes d'un grade inférieur intéressé au projet. Le projet est né d'une initiative du Comité National pour l'organisation de la Campagne Européenne de Jeunesse contre le Racisme, la Xénophobie, l'Antisémitisme et l'Intolérance en 1995 et du Service National de la Jeunesse.

La coordination et l'organisation sont assurées par le SeSoPI-Centre Intercommunautaire asbl.

Les « Classes Interculturelles » fonctionnent selon un principe modulaire. Les classes intéressées pouvaient choisir cette année entre 9 modules différents (7 pour l'année scolaire 1997/98) proposés par 7 associations partenaires.

Ces associations étaient (pour l'année scolaire 1998/99) l'ASTM (Association Solidarité Tiers Monde), la Caritas/Service Réfugiés, le CLAE Services (Comité de Liaison et d'Action des Etrangers), Info-Prison asbl, le CID-femmes (Centre d'Information et de Documentation des Femmes « Thers Bodé »), Co-labor et le SeSoPI-Centre Intercommunautaire.

Les classes intéressées s'inscrivent pour la durée d'une journée et choisissent un module thématique. Pendant la matinée, le SeSoPI fait une introduction plus généralisée mais en lien avec la thématique avec des méthodes actives (travaux en groupe, échanges en plénière, visualisations des résultats,...) tout en donnant des informations objectives (sources statistiques, données législatives,...). L'après-midi une des associations partenaires présente la thématique choisie par la classe.

Plusieurs constats peuvent être faits :

- les classes participant au projet proviennent de toutes les régions du Luxembourg (Wiltz : Lycée Technique du Nord ; Esch/Alzette : Lycée Technique, Lycée Hubert Clement ; Differdange : Lycée Technique Mathias Adam ; Diekirch : Lycée Classique et Luxembourg-ville : Lycée Technique du Centre) ; 139 élèves et 9 enseignants au total ont participé ;
- la demande des classes va plutôt vers des offres plus « extraordinaires » que vers des offres reprenant des sujets traités déjà à l'école ;
- l'information sur le projet qui passe par des contacts personnels ou par une lettre distribuée par la directions des lycées aux titulaires potentiellement intéressés, passe mieux que par une autre voie (comme le Courier de l'Education Nationale ou autres).

Classes de créativité 99 - 1 workshop - 13 élèves.

Organisation:

Ministère de l'Education Nationale
Service National de la Jeunesse
COOPERATIONS asbl Wiltz
Ort: Projektzentrum Gruberberg - Wiltz
10 rue de la Montagne L-9538 WILTZ
Tél. 95 92 05-1 Fax: 95 92 08

COOPERATIONS asbl, bekannt für den Jardin de Wiltz und den Wiltzer Kannersommer, ist Träger des Projektzentrums Gruberberg in Wiltz. COOPERATIONS organisiert Projekte und Workshops im Bereich Kunst, Kreativität und Ausbildung. Seit einigen Jahren bietet COOPERATIONS Kreativklassen für Primärschulen an. Lehrer und Schüler haben in einwöchigen Workshops unter der Leitung erfahrener Künstler die Gelegenheit, verschiedene Arbeitsweisen und Techniken im Bereich Kreativität kennenzulernen.

Das Programm ist flexibel und erlaubt, in Kleingruppen angepaßte Projekte zu entwickeln.

Es kann z.B. beinhalten:

Malerei - großformatige Bilder, Gruppenarbeiten, Collagen

Objektbau - Bauen von Objekten aus Recyclingmaterial

Video - Animationsfilme, Kurzvideos

Arbeiten in der Landschaft - Installationen im Jardin de Wiltz

Theater und Musik - Herstellen von Kostümen, Performances.

Im Rahmen des Programms 'Classes Créatives 1999' führte COOPERATIONS vom 5. bis 9. Juli 1999 ein Workshop mit einer Schulklasse aus Noertzange durch. Die Klasse, ein 4tes Schuljahr, übernachtete in der Wiltzer Jugendherberge. Untertags arbeiteten die Kinder zusammen mit zwei erfahrenen Künstlern an musikalischen und visuellen Installationen.

Dauer des Workshops: 5 Tage

Teilnehmer: 13 Kinder, 2 Lehrpersonen



Classes Nationales de Patrimoine

19 classes - 342 élèves + 250 enfants d'autres groupes

Description :

Les Classes Nationales de Patrimoine sont une création commune du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, du Service National de la Jeunesse et du Service des Sites et Monuments Nationaux.

Instituées en 1994, les classes de patrimoine ont pour but de permettre aux jeunes, élèves et étudiants de mieux connaître l'histoire de notre pays à la base des éléments conservés de notre histoire.

Elles mettent l'accent surtout sur des activités et des approches pédagogiques difficilement applicables en classe et complètent ainsi d'une façon agréable - pour l'enseignant aussi bien que pour l'élève - l'enseignement en classe.

En attendant l'aménagement d'une base fixe pour des activités de jeux et d'expériences historiques et compte tenu de la riche variété des sites historiques de notre pays, les offres se font sur des plans, des époques et des endroits différents.

Grâce au personnel spécialisé, des approches et des méthodes de recherche, difficilement réalisables par les enseignants peu spécialisés dans l'histoire du Luxembourg, peuvent être mises en oeuvre.

L'animation des classes de patrimoine est assurée par un professeur d'enseignement secondaire et supérieur détaché à temps partiel par le Ministre de l'Education Nationale à raison de 3 leçons hebdomadaires au total. Sur la base d'indemnités des collaborateurs peuvent être engagés selon les besoins.

Les classes de patrimoine s'adressent aux classes de l'enseignement primaire et postprimaire. L'insertion dans les programmes scolaires est un des critères majeurs de sélection des sites. Le choix des thèmes et des compétences est tel qu'il reprend ou approfondit des éléments du programme scolaire respectif. Les sujets traités sont destinés à être repris et développés en classe à l'aide de fiches de travail.

Bilan 1999

Les activités se répartissent en 1997 sur 2 sites différents choisis en raison de leur aptitude historique et méthodologique et de leur valeur représentative pour l'histoire nationale.

Les sites présentés étaient:

unité «Seigneurs et Châteaux au Moyen-Âge»

(Larochette) unité «Ardenes et Ardoise aux temps

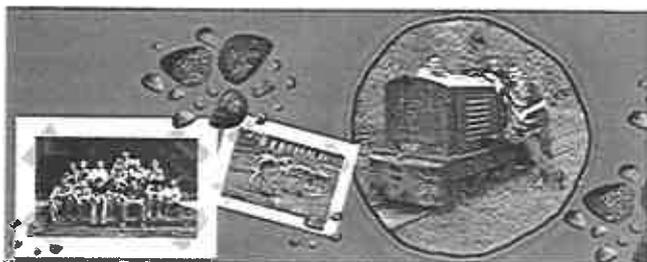
modernes» (Haut-Martelange)

Activités

Seigneurs et châteaux

A Junglinster des ateliers (workshops) dans l'Eglise paroissiale de Junglinster abritant les tombes des seigneurs de Bourglinster initiaient les enfants à l'analyse de pierres tombales et leur valeur comme source historique. Par cette analyse les enfants repéraient une famille du Moyen-Âge et reconstituaient grâce aux données récoltées par eux-mêmes, leur descendance. La journée se terminait par l'introduction dans l'étude du tableau généalogique des seigneurs et son analyse. Des conclusions quant aux coutumes familiales purent être tirées par les enfants eux-mêmes.

Le château de Larochette formait le cadre de la découverte d'un château avec tous ses éléments. D'abord, l'examen des différentes parties d'un château féodal fournissait aux élèves des éléments transférables sur d'autres sites. Ensuite, des textes historiques leur permettaient de répondre aux questions historiques soulevées et leur illustraient comment des sources historiques s'emboîtent pour parvenir à des éléments d'une histoire du château.



Ardennes et Ardoises

Le site des ardoises ardoisières de Haut-Martelange se prêtait fort bien à la découverte de l'Eislék et de sa genèse ainsi qu'à la présentation d'un site industriel complet regroupant les installations allant de l'extraction de la pierre jusqu'à la transformation et le transport de l'ardoise. En plus du savoir proprement dit sur une industrie des Ardennes vieille de plus de deux cents ans, les jeunes se voyaient confrontés à des compétences transférables comme: manier une carte, savoir tirer des conclusions, savoir «lire» les bâtiments. La journée se termine avec la confection d'ardoises par les enfants selon la tradition ancienne et le parcours en train. La rencontre avec d'anciens ardoisiers confronte les enfants avec la réalité du monde du travail au milieu de ce siècle.

Bilan

Les classes se répartissent comme suit:

Haut-Martelange: 12 classes

Larochette: 7 classes

En plus des classes scolaires proprement dites, des enseignants ont animé des journées entières pour des groupes de scouts (environ 250 enfants).

Les responsables d'activités de vacances pour enfants - organisées dans les différentes communes - choisissent de plus en plus le site de Haut-Martelange pour y passer une journée de découverte.

Le site de Haut-Martelange est recherché par des classes scolaires en provenance de la Belgique.

Ce volet pourrait aboutir à un projet de classes de patrimoine européennes.

Cette année, vu la fermeture subite et imprévisible du site de Haut-Martelange par la commune propriétaire, une partie des classes n'a pas pu être accueillie.

Perspectives

Le nombre de demandes pour passer une ou plusieurs journées d'initiation à notre patrimoine s'accroît. Néanmoins le manque d'animateurs se fait toujours sentir. La diminution des décharges accordées par le Ministre de l'Education Nationale et le recours à des enseignants indemnisés rend difficile voire impossible la libération d'enseignants pendant les heures de classe. Toutefois, des enseignants ont manifesté leur intérêt à une collaboration au programme. La majeure partie du temps de l'animateur consiste à élaborer des programmes pouvant être réalisés par des non-enseignants, ce qui n'est pas toujours facile à cause de la longue initiation à l'histoire que des classes de patrimoine réclament. Pourtant, les recherches de personnes pouvant pallier à ce manque de personnel connaissent un succès sûr. Actuellement, nous tendons vers un système bipolaire dans notre politique des classes de patrimoine: Le site de Larochette s'orientera vers les époques de la préhistoire vers le Moyen-Âge, alors que le site de Haut-Martelange est prédestiné à s'occuper des temps modernes avec l'accent sur l'industrialisation. De cette manière, le patrimoine matériel et immatériel de notre pays est bien couvert par deux sites ayant chacun sa spécialité.

Pour l'instant le site de Haut-Martelange est fermé pour toute personne y compris les animateurs. Il était prévu d'accueillir des classes scolaires pour une nuitée; ce projet doit encore attendre. La demande des classes en provenance des pays limitrophes s'accroît (plus de 150 élèves prévus en 2000).

Sur le site de Larochette, où le centre de jeunesse Ouschterbour dispose d'un cadre magnifique, il est prévu d'étendre l'unité «Moyen-Âge» avec des cellules d'activité pouvant même servir à l'animation pour des groupes de jeunes non-scolaires. D'un autre côté nous avons prévu de créer une nouvelle unité «Préhistoire». La mise en service d'une salle de travail annexe permet dès cette année, d'occuper le centre plus régulièrement avec des classes.



Une roue à aubes, dont l'installation est prévue pour 2000, permettra d'initier les enfants à un exemple d'énergie au Moyen-Âge et servira aussi d'élément d'animation. La construction de cabanes des époques préhistorique et carolingienne est à l'état de projet. Il doit rendre le site de Larochette plus attrayant au point de vue touristique. Cette infrastructure permettra aussi de confronter les enfants avec la vie de la préhistoire ou du Moyen-Âge d'une façon plus vivante.

Pour conclure, nous nous posons la question s'il ne faudrait pas prévoir sous peu l'organisation de classes européennes de patrimoine, initiative prise depuis longtemps dans les autres pays européens dans le but de présenter aux jeunes le patrimoine national respectif. Il serait temps que le Grand-Duché de Luxembourg s'insère dans ce circuit européen.

FORUM POUR UNE EUROPE MULTICULTURELLE 1999

Date: 10 - 18 novembre 1999

Organisateurs:

Service National de la Jeunesse - Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
Le Centre d'Echanges Internationaux de Munsbach

Participants luxembourgeois et partenaires européens:

L.M.R	Portugal/E.S.Francisco Rodrigues Lobo, Leiria
L.C.Diekirch	Allemagne/Mathem.-Naturwissenschaften. Gymn. Mönchengladbach
L.C.Echternach	Ecosse, Grange Academy, Kilmarnock
L.G.Esch/Alzette	Italie/Liceo G.B. Brocchi, Bassano
L.H.C.E	Espagne/I.E.S. San Cristobal de los Angeles, Madrid
L.G.L.	Belgique/Collège St. Michel, Bruxelles
L.T.Esch/Alzette	Irlande, St.Joseph's Secondary School, Stanhope, Dublin
Ecole Privée Fieldgen	Slovénie, Gimnazijaska Cesta, 10 Trbovlje
L.T.Prive SteAnne	Suède/Sydskaanska Gymnasie-Forbünde, Ystad
L.T. agric. Ettelbruck	Pays-Bas/Terra College, Frederiksoord
L.T. Nord	Autriche/ Höhere Lehranstalt Tourismus u. Hotelfach., Innsbruck
L.T. Bonnevoie	

Lieu: Centre de Conférences, Kirchberg

Langues de travail: anglais et français

Programme:

Le forum débutait par un rallye surprise à travers la Ville de Luxembourg organisé par l'Ecole Privée Fieldgen.

Le forum de discussion commençait par une introduction générale faite par un représentant de la société SES, sur le sujet: « Internet and Information Society: Revolution or « Cul de Sac » ?

Les élèves étaient répartis dans différents ateliers de travail:

Des groupes de discussion

Un groupe vidéo Un groupe presse (presse écrite / journal online)

Groupe musique

Dans les ateliers de discussion, les jeunes Européens travaillaient en groupes internationaux sur le thème des nouvelles technologies. Ils échangeaient leurs idées sur les nouveaux outils de la communication et préparaient les résolutions à soumettre à l'assemblée plénière.

La discussion portait sur plusieurs volets:

Les avantages et les désavantages des nouvelles technologies pour l'individu, pour la société, pour l'école, pour le monde du travail, pour la paix dans le monde..... Les élèves étaient invités à réfléchir sur ces questions et à apporter une réponse personnelle basée sur leur expérience. Ils étaient supposés élaborer des stratégies pour des perspectives d'avenir.

Les résolutions élaborées dans chaque groupe furent discutées lors des assemblées plénières, soumises au vote de tous les délégués et adoptées. Le texte définitif fut remis au représentant du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports lors de la séance officielle de clôture.

Les conclusions de la résolution finale furent commentées lors d'une table ronde animée par Madame Anke BAHL-ikab. Son intervention portait sur le thème: « Identität und Selbstdarstellung von Jugendlichen im Internet ».

Parallèlement aux travaux faits en assemblée plénière et en groupe de travail, les élèves musiciens préparaient le concert de clôture. Le groupe presse et le groupe vidéo se chargeaient de la documentation écrite et visuelle du forum. L'ensemble des travaux fut publié sur un site Internet spécialement créé pour le Forum. Avant la fête de clôture, le groupe vidéo présentait le petit film qu'il avait tourné lors des travaux au Kirchberg. La rencontre se terminait par une « Good-Bye Party » à la salle « Melusina ».



Classes de plein air, stages sportifs Lultzhausen
Détails sous rubrique « Centres résidentiels »

1233 élèves ont profité des 150 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course et au vélo tout terrain. L'animation et l'administration des activités socio-culturelles sont assurées par une équipe de 4 professeurs d'éducation physique qui sont déchargés par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.

Centre de la Jeunesse Marienthal

Détails sous rubrique « Centres résidentiels »
Activités proposées : Activités culturelles : ateliers créatifs, rallies, ateliers de magie etc :
533 participants
Communication 3000 : initiation aux nouvelles technologies et méthodes de communication : 589 participants
Activités d'aventures : spéléo, escalade, orientation, radeau, stages de survie :
2547 participants

Ecologie et environnement

Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels
Détails sous rubrique « Centres résidentiels »

Activités proposées :
Classes vertes
élèves du préscolaire et du primaire : 272 classes - 5440 élèves
Classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique : 71 classes - 1775 élèves
Enseignement supérieur : 22 stages - 515 étudiants.

Ecole Nature Esch-sur-Alzette
107 classes - 1930 élèves

L'Ecole en Forêt d'Esch-sur-Alzette a célébré le 75e anniversaire de sa création et le 70e anniversaire de son ouverture en 1998. Elle a été fondée par une convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'ARBED en 1923 et c'est depuis 1928 que les premiers enfants fréquentent cet établissement qui était destiné au début à recevoir des enfants "débiles" pour y faire une cure d'air pendant l'année scolaire. Depuis que la Ville d'Esch-sur-Alzette est seule responsable et propriétaire de l'EF, celle-ci a été transformée en école-nature municipale grâce à la collaboration du SNJ auquel l'instituteur de l'EF est détaché pour une demi-tâche. Une association «ESCHER WALDSCHOU AN EMWELT» a été créée en 1994 par le personnel enseignant de la Ville pour soutenir les activités de l'EF.

1. A partir du 23 novembre 1998, 19 classes de la 5e et de la 6e année d'études ont suivi un cours de géologie du Luxembourg. Ces cours ont continué jusqu'au 5 février 1999.

2. Entre le 3 décembre 1998 et le 21 janvier 1999, 12 classes de la 1re et de la 2e année d'études de la Ville ont visité la ferme pédagogique "A SEWEN" sous la conduite de l'instituteur de l'EF.

3. Au 2^e trimestre de l'année scolaire 1998-1999, l'EF a participé à la formation des guides-nature en organisant un cours sur la géologie du Luxembourg. Ce cours a été donné au Centre Ecologique de Hollenfels.

4. Le 6 mai 1999, l'EF a organisé un rallye-nature régional autour de l'ancienne carrière de minerai de fer « EISEKAUL » grâce à la collaboration du SNJ, du Musée d'Histoire Naturelle, de l'Administration des Eaux et Forêts, du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse Hollenfels et d'autres organismes et associations. Ce rallye s'inscrivait dans le cadre des rallyes-nature régionaux organisés par le Groupe Mésologique dans différentes régions du pays. 6 classes de 5^e année d'études et une classe de 7^e d'un Lycée Technique étaient présentes à cette manifestation.

5. L'EF en collaboration avec l'association "Escher Waldschoul an Emwelt" a mis sur pied le 6 juin 1999 une après-midi pour les enfants avec leurs parents sous la dénomination « WIBBELDEWAPP MAT DEM DÄNNI AN DEM HECKI » (les mascottes de l'EF). Les enfants pouvaient suivre différents ateliers organisés par le MUSEE-BUS, le CENTRE ECOLOGIQUE DE HOLLENFELS, la SUPERDRECKSKESCHT, les GREEN-HOPPERS, les SMOKE-BUSTERS, le CITIM (Tiers-Monde), les SCOUTS de Lallange. Cette manifestation qui rencontrait un grand succès tant auprès des enfants que de leurs parents aura une deuxième édition le 28 mai 2000.

6. Dans le cadre de l'animation régionale, deux classes de Mondercange ont visité la réserve naturelle sous la conduite de l'instituteur de l'EF.

7. La session de printemps de l'EF, pendant laquelle les trois salles de classe sont occupées par des classes de la Ville sous la conduite de leur enseignant(e) a eu lieu du 29 mars au 13 juillet 1999. L'instituteur de l'EF prenait en charge dans la mesure du possible chacune de ces classes pendant une demi-journée pour les initier sur le terrain à la nature et à l'environnement.

Répartition des classes pendant cette session:
34 classes du préscolaire
18 classes du primaire



8. Au début de l'année scolaire 1999-2000, 13 classes du primaires ont visité « La forêt et les haies en automne » dans les alentours de l'EF sous la conduite de l'instituteur de l'EF. Ces visites ont eu lieu entre le 1^{er} et le 27 octobre 1999. Notons encore que pendant la 1^{ère} même période, l'ISERP a profité de l'infrastructure et des environs de l'EF pour organiser un stage sur le même sujet pour des étudiants de la 2^e année.

2. Entre le 19 novembre et le 8 décembre 1999, 10 classes de 5^e année d'études ont été initiées à la géologie du Luxembourg.

Haus vun der Natur Luxembourg / Kockelscheier

La finalité inhérente à tous les projets de « Haus vun der Natur » est d'inciter l'intérêt des jeunes à la nature, d'expliquer des phénomènes compliqués à l'aide de jeux et d'activités simples, et de montrer par tous les sens la joie qu'on peut avoir au contact de la nature.

Activités principales avec les classes scolaires

Le travail à la ferme biologique

Les animaux de la forêt

La nature au printemps

Les organismes du sol

Les constructions avec du matériel naturel

La grenouille et les amis de l'étang

Le milieu naturel du verger

Les déchets et le recyclage

Le travail au jardin biologique

Quelques détails sur les sujets suivants :

« Mir maachen dat beescht aus eisem Dreck »

Malheureusement le volume des déchets augmente avec la progression du nombre de nos habitants. Le tri et l'analyse du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères donne un aperçu sur les quantités de déchets de tous les jours. Le recyclage est un moyen pour réutiliser les matières, mais les problèmes sont nombreux. Il s'agit donc de faire le bon choix pour éviter les déchets. Les enfants sont confrontés tous les jours au problème des emballages multiples, qui font grossir nos déchets. Nous discutons ensemble le pour et le contre, sans toutefois pénaliser personne. La fabrication de papier est un processus compréhensible pour les enfants du degré supérieur, et une bonne occasion pour eux de fabriquer des feuilles de papier recyclé. La situation n'est donc pas désespérée, car des solutions de recyclage existent. Une visite de l'usine d'incinération des ordures ménagères SIDOR renforce la sensibilisation aux problèmes de notre société de consommation.

Perspectives pour une collaboration active.

La coopération avec différents Services de la Ville s'est montrée très fructueuse. En effet le sujet des déchets traité au cours d'activités diverses à la Maison de la Nature trouve une toute autre dimension s'il est complété par une visite au Centre de Recyclage de la Ville.

Plaidoyer pour les jardins scolaires

Il y a de plus en plus de classes scolaires qui s'intéressent à notre jardin scolaire à Kockelscheuer.

Le jardin ouvre une porte vers la nature.

Le travail au jardin scolaire constitue le cordon ombilical reliant l'enfant à la nature. Au jardin scolaire les enfants sont quotidiennement confrontés à une multitude de phénomènes collatéraux qui les incitent à établir des relations cause à effet. Ce qui compte dans le jardin scolaire, ce ne sont ni les compétences horticoles, ni la récolte exceptionnelle, mais le contact au jour le jour avec le vivant.

Le travail conséquent au jardin scolaire offre toutes les occasions pour un éveil aux sciences réussi. En effet les diverses facettes du jardin scolaire permettent de remplir tous les objectifs visés par le plan d'études de façon complète.

Les thèmes s'enchaînent au rythme des découvertes des enfants. A partir de la croissance des plantes se développe le sujet de la nourriture, le sol fournit matière à étudier les vers de terre et les insectes du sol jusqu'à nous mener au fumage et l'agriculture, les oiseaux du jardin nous font découvrir toute la panoplie du monde des animaux jusqu'aux problèmes de la protection de l'environnement. Les leçons de choses au jardin scolaire se font par tous les sens, renforcent le travail d'équipe et par l'emploi d'outils englobent aussi des aspects techniques et de sécurité.

Jardin scolaire « Haus vun der Natur ».

Le jardin scolaire met à la disposition des élèves et des enseignants un laboratoire vivant permettant toutes sortes d'expérimentations. Dans une première étape les enfants travaillent la terre, plantent et sèment. Dans une deuxième étape les mêmes enfants reviennent pour récolter et déguster. Toutefois ceci ne peut pas remplacer un travail continu au jardin appartenant à l'école.

Cette année 128 classes ont pu profiter des activités à la Maison de la Nature.

Activités diverses :

- une série de trois stages de formation continue pour le compte de la « formation continue de l'entente des Foyers du Jour » sur le thème de la nature au printemps pendant le mois de mars et une série de trois stages sur le thème de la nature en automne .
- stage de formation continue pour enseignants sur le thème : « Komm mat an d'Natur »
- Guide nature : le dynamisme de la production agricole biologique dans le cycle multiannuel (animation réalisée ensemble avec Georges Hoesser ; ferme biodynamique)

- Animation pour « Fest vun der Natur » et « Bauerenmaart »
- Animation pour le Capel
- Animation « Spillfest » Panda Club

Publication :

Brochure pédagogique «Komm mat an d'Natur »
La brochure réalisée par l'équipe pédagogique de la maison de la nature s'adresse à des enseignants, des chefs de groupes d'organisations pour jeunes et des responsables d'organisations environnementales.

L'équipe du service pédagogique de la Maison de la Nature a élaboré une brochure pédagogique proposant des activités en relation avec la nature. Ces activités sont expliquées en détail et peuvent se réaliser avec un minimum de matériel dans un bosquet ou parc à proximité de l'école du quartier. Cette brochure a été présentée en octobre 1999 lors d'un stage pour les enseignants intéressés de la Ville de Luxembourg. Cette brochure permettra donc à l'enseignant de traiter lui même certains sujets selon les méthodes de la « Naturerfahrung » préconisées par l'équipe de la Maison de la Nature. Notre but est d'offrir un certain nombre de

modèles d'activités ciblés sur la nature, à utiliser tel quel pour inciter les jeunes à prendre plaisir aux contacts avec la nature. Les divers sujets suivent le rythme naturel des saisons pour faire sentir au plus vif les variations et les multiples facettes de la vie au cours de l'année biologique.

Expositions :

- A) exposition sur « les rapaces de nuit » réalisée par la Maison de la Nature et la L.N.V.L.
- B) exposition sur « les exploitations minières à ciel ouvert » (histoire, géologie, végétation et faune) réalisée par le Centre d'Ecologie Hollenfels et Naturschoul Lasauvage.
- C) exposition « Méi Natur em d'Haus » réalisée par la Maison de la Nature.



Nous sommes actuellement en train de compléter et d'améliorer cette exposition pour la rendre plus attrayante aux classes scolaires.

Nous envisageons de montrer cette exposition dans différents bâtiments scolaires de la Ville de Luxembourg au cours de l'année prochaine.

Sensibilisation aux problèmes du Tiers-Monde

De janvier à avril 1999 ont été proposés des stages pour les élèves de 16 à 18 ans au Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels.

Pour le stage « scampis à la sauce indienne » - les effets de la mondialisation sur le Tiers-Monde, ont été accueillies :

- une classe du LGE
- une classe du LTAM
- une classe de l'Athénée
- une classe du Lycée du Nord
- une classe du EPF.

Le stage « Faire Welthandel » a été suivi par une classe du LTC et deux classes d'Ettelbruck.

Le 7 mai 1999 il y a eu une participation à la journée de réflexion dans les écoles, qui avait comme thème « la solidarité » avec deux unités : « le jeu du café » et « Image de l'Inde ».

En juin a eu lieu une réunion de préparation avec le responsable de la campagne « Riz » d'Oxfam-Bruxelles, en vue de faire venir le « Bus Riz » à Luxembourg en 2001.

En outre il y a eu participation à plusieurs réunions en vue d'élargir les activités de sensibilisation des jeunes aux problèmes du Tiers Monde.



**RECAPITULATION
DES ACTIVITES AVEC LE MONDE SCOLAIRE**

		garçons	filles	total
50 ^e anniversaire du Conseil de l'Europe - Assemblée des jeunes	29.04.-30.04.	1	1	2
50 ^e anniversaire du Conseil de l'Europe - Train pour l'Europe	23.09.			300
Parlement mondial des jeunes (UNESCO)	24.10.-26.10.	1	1	2
Forum pour une Europe multiculturelle	15.11.-17.11.			92
Sensibilisation aux problèmes du Tiers-Monde				150
Naturralye Hollenfels	04.05.	9 classes		154
Naturralye Esch/Alzette	06.05.	7 classes		138
Naturralye Luxembourg	11.05.	8 classes		135
Naturralye Luxembourg	13.05.	12 classes		216
Naturralye Kockelscheuer	18.05.	11 classes		160
Deutsche Waldjugendspiele		10 classes		173
Centre Marienthal				3669
Centre Hollenfels	476 stages			7730
Centre Lultzhausen	150 unités			1233
*Centre Lasauvage	187 classes			3366
*Ecole en Forêt Esch	107 classes			1930
*Haus vun der Natur, Kockelscheuer	128 classes			2304
Classes Interculturelles	6 classes			139
Classes de Patrimoine	19 classes			592
Classes de créativité	1 classe			13
TOTAL				14898

* ne sont pas compris dans le total



2.1.2.3. Les Communes:

L'action « OPPEN ZENTREN » fut entamée en 1996 par le SNJ et commence à devenir de plus en plus sollicitée. L'idée est de mettre à la disposition des communes, d'associations, de foyers de clubs de jeunes divers centres du SNJ. Pour 1999 le centre de formation d'Eisenborn s'ajoutait aux centres Hollenfels, Marienthal et Erpeldange. Les responsables avec leur staff d'animateurs assuraient l'accueil et l'animation, néanmoins les groupes doivent être accompagnés d'un responsable.

Les groupes sont invités à amener leur pique-nique.

Centre « Marienthal » du 27.7.-4.9.1999

Programme: Activités «Aventure» pour le groupe d'âge à partir de 10 ans

Programme « Internet » pour jeunes à partir de 15 ans

Programme « Atelier de Magie » pour jeunes à partir de 13 ans

929 jeunes ont profité de ces activités. Il faut mentionner que l'équipe a pris en charge les jeunes réfugiés du Kosovo pendant l'été.

Les communes suivantes ont participé: Roeser, Nommern, Sanem, Mersch, Fischbach.

Centre « Hollenfels » du 30.8.-4.9.1999

Programme: «Een Dag Ritter spillen op der Buerg» pour jeunes de 9-12 ans

Les communes de Bascharage, de Roeser, de Sanem et l'association des parents d'élèves de Nommern ont participé avec 53 jeunes.

Base nautique de Lultzhausen du 28.8. -2.9.1999

Programme: Initiation : Voile, Surf, Kayak pour le groupe d'âge de 12-16 ans

La commune de Burmerange a séjourné avec 16 jeunes pendant un week-end à l'auberge de Lultzhausen: La commune de Sanem a envoyé un groupe de 13 jeunes et la maison de jeunes d'Esch un groupe de 9 jeunes.

Centre de formation Eisenborn du 19-23 juillet 1999

Programme: «Mir dréien ee Film » pour le groupe d'âge de 9-12 ans.

Les communes de Nommern, Sanem, Mamer et Bascharage ont profité de l'offre avec un total de 63 jeunes.

Total: 1.083 jeunes

2.1.2.4. Le réseau des centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes.

L'animation des centres est adaptée aux besoins et désirs de leur « clientèle ». Les activités visent à motiver le jeune et l'encourage à s'engager activement. Le rôle du SNJ est de coordonner les projets.

Kachconcours SNJ-MJ 1999



Comme l'année passée, le Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck de Diekirch ouvrait ses portes le samedi 27 mars à l'occasion du "Kachconcours 99," organisé par le Service National de la Jeunesse et la Maison des Jeunes de Diekirch. 18 équipes, soit 54 jeunes cuisiniers des Maisons de Jeunes de Dudelange, Esch, Redange, Mondercange, Diekirch, Roeser et Ettelbruck vont se mesurer aux recettes proposées par le Jury.

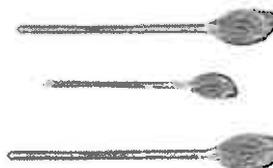
Les objectifs de ce concours sont d'abord la rencontre des jeunes des quatre coins du pays, ensuite la responsabilisation: prendre soin de sa santé dont la nourriture saine constitue un élément clé. Dans notre temps où le four à micro-ondes bipé après 3 secondes il est important de se vouer au "plaisirs et peines" d'un manger préparé de ses propres mains.

Les jeunes participants doivent répartir les différentes tâches dans leur groupe, organiser leur temps, coopérer et faire preuve de leur créativité.

Ils seront répartis en 17 équipes, vêtus de T-shirts, de calottes de SODEXHO et de tabliers de l'agence d'assurances le FOYER avec des noms tels " Uncle Ben's Nieces", "Salz @ Rasta", "GrompereKichelcher".....

Le Jury, présidé par le ministre de la jeunesse, Alex Bodry, le directeur du SNJ Franz Muller et le "Kichechef" Max Kuborn vont se prononcer sur la qualité des plats en se basant sur les critères tels la présentation, le goût, la créativité. Au menu doivent figurer: salades variées, lasagne et tiramisu. Les 3 équipes gagnantes seront récompensées par une coupe-challenge, des bons d'une valeur de 4.500 -2.500.- pour aller déguster un menu copieux dans un restaurant de leur choix et de leur région. Chaque jeune aura des mains de Max Kuborn un

"Bréilëffel" en souvenir du concours 99. La coupe-challenge, remportée par la Maison de Jeunes de Sanem en 98 a changé de maison. En effet l'équipe de jeunes de la MJ de Diekirch a remporté la trophée.



Round about drugs

Dans l'optique de la prévention de la consommation de drogues légales et illégales, une semaine de sensibilisation pour les communes de Diekirch, Ettelbruck et alentours s'est déroulée du 30 avril au 6 mai 1999 à Diekirch. L'objectif principal de ce projet pilote était la sensibilisation et la responsabilisation vis-à-vis des drogues par le biais de l'information d'une exposition "La drogue, un cercle vicieux?" du photographe tchèque Jidrich Streit. Streit a vécu avec de jeunes drogués pour montrer leur situation. La première partie de l'expo commençait par la rencontre avec la drogue, enchaînait sur la vie avec la drogue et l'expo finissait avec des images d'une "ferme" où les jeunes essayaient de sortir de leur dépendance, aidés par des thérapeutes. L'expo a connu une grande résonance de par sa vue réaliste des jeunes drogués.

Toujours dans le cadre de la prévention, Jemas Solo, (Jean-Martin Solt) pédagogue et cabarettiste de Trèves présentait sa "one man show": "Hey, das geht gut rein!...", avec comme thème principal nos habitudes quotidiennes avec les drogues légales voire l'alcool, le tabac....

Son message au public: les drogues ne constituent pas un moyen pour résoudre des problèmes, on remplace seulement un problème par un autre. Afin d'informer davantage le public et d'inciter les jeunes à la participation active, les organisateurs proposaient un rallye à travers la ville de Diekirch. Au départ du parcours les jeunes recevaient des documentations entre autres du CPT (Centre de prévention des toxicomanies) sur cannabis, tabac, alcool, extasy..) de la «Camionnette Szene-Kontakt», MSF (Médecins sans frontières), Solidarité jeunes pour faciliter les réponses au questionnaire distribué.

Organisateurs: Maisons de Jeunes de Diekirch, d'Ettelbruck, CFPC, Centre Pastorale des jeunes, SNJ, Lycée classique de Diekirch, Ministère de la Jeunesse en étroite collaboration avec la Ville de Diekirch, le Lycée technique d'Ettelbruck, MSF solidarité jeunes, CPT, les pompiers et la police de Diekirch.

Programme:

vendredi 30 avril

18.00 Vieille église de Diekirch Vernissage de l'expo de Jidrich Streit "La drogue, un cercle vicieux?" en présence de M. Robert Bonert, directeur du LCD
M. Franz Muller, directeur du SNJ, M. Jacques Dahm, président de la maison de jeunes Diekirch

18.30 Vin d'honneur et agapes

19.30 Cabaret "Hey, das geht gut rein!" de Jemas Solo

lundi 3 mai-vendredi 7 mai

Expo photo: "La drogue, un cercle vicieux?" de Jidrich Streit
Vieille Eglise tous les jours de 15.00-18.00h

Samedi le 8 mai Rallye à travers Diekirch 14.00-18.00h.

Départ: Vieille église

6 Stations et questionnaire

Animation dans la grand-rue par ELDORADIO

2.1.2.5. Autres Services et organismes de Jeunesse partenaires du SNJ:

Le SNJ collabore avec de nombreuses associations ou organismes actifs dans le domaine de l'animation de la Jeunesse, par exemple: Groupe Animateur, Panda-Club, CAJL, Regulus-Junior-Club, UGDA, BCEE, Kulturfabrik ...

"Life Project-Nature and Culture" 30.04.-02.05.1999

Ce projet résultait d'une coproduction de "Jeunes et Environnement", du Centre Culturel "Kulturfabrik" et du Service National de la Jeunesse. Les principaux objectifs étaient de:

- créer un cadre d'échange et de discussion entre les jeunes afin de susciter des engagements personnels
- favoriser la création artistique et encourager la créativité et l'expression de chacun
- promouvoir la conscience écologique et retrouver une relation avec la nature. Les

organiseurs ont fait appel à la créativité et à la personnalité des jeunes participants.

Par le biais de work-shops au libre choix les jeunes ont pu s'exprimer:

1. Didjeridoo, percussion, improvisations musicales
2. Théâtre d'improvisation: "Konsum" et un work-shop d'installation "art recyclé" avec des matières recyclables
3. Workshop thématique "énergie" et construction d'une installation alimentée par l'énergie solaire

Les résultats des workshops furent présentés lors de la fête de clôture. Au programme figuraient un festival du film écologique, le groupe de cabaret «Bader-Ehnert-Kommando» de Hambourg et un live-concert et session JAM. Les organisations actives dans le domaine de l'écologie étaient présentes avec des stands d'information.

"Village du Monde" 1999

Le "Carnaval des Cultures" pour 99 était remplacé par le projet "Village du Monde" qui se déroulait le 10 juillet à Luxembourg-Ville dans le cadre du programme "Summer in the city".

Le workshop: "Structures Gonflables" du Centre Culturel Kulturfabrik et du SNJ s'adressait aux jeunes à partir de 9ans. Sous la direction des responsables de "Curved Air" les jeunes ont travaillé sur une conception. Le projet débutait par une introduction à la création d'un modèle, suivi d'une explication de la construction de sculptures gonflables. Ensuite les jeunes ont appris les techniques et précisions de découpage du modèle. Le pas suivant consistait en une première approche avec la machine à coudre. Pour terminer les réalisations ont été gonflées et flottaient dans l'air.



Activités de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises en 1999

Atmosphär (formation)	SNJ/GA	30.01.-31.01.
Bicherwirm a Liesrate-Weekend	SNJ/GA	08.02.-07.02.
Wintersport Obertraun	SNJ/CAJL	13.02.-21.02.
De Fluch aus dem Sonnentempel	SNJ/GA	14.02.-20.02.
Photo-Stage (formation)	SNJ/GA	18.02.-21.02.
Meng Colonie (formation)	SNJ/GA	27.02.-28.02.
Wéi org. ech eng Aktivitéit? (formation)	SNJ/GA	27.02.-28.02.
Theater mat Kanner	SNJ/GA	06.03.-07.03.
Semaine de Formation 1 ^{er} cycle(formation)	SNJ/GA	11.04.-17.04.
Ouschtercolonie	SNJ/GA	11.04.-17.04.
Kaart a Kompass (formation)	SNJ/GA	01.05.-02.05.
Fréijoerstour op Mannheim	Schüssler Arsène	08.05.-09.05.
Survival-Trekking	SNJ/GA	08.05.-09.05.
Festival international Echternach	AJ Echternach	14.05.-08.07.
Wien live	SNJ/CAJL	22.05.-30.05.
Initiation au parapente	SNJ/GA	24.05.
Grouss Spiller dobaussen (formation)	SNJ/GA	05.06.-06.06.
Package Festival de Wiltz	AJWiltz	02.07.-31.07.
Kayak-Trekking I	SNJ/GA	03.07.-04.07.
Loveparade zu Berlin	CAJL	09.07.-11.07.
Hike (formation)	SNJ/GA	10.07.-11.07.
Kayak.Trekking II	SNJ/GA	10.07.-11.07.
Equitation et Golf à Beaufort	SdS/CAJL	17.07.-23.07.
Spillvakanz I	SNJ/GA	22.07.-31.07.
E Weekend um Bauerenhaff	SNJ/GA	24.07.-25.07.
Wanderzirkuscolonie	SNJ/GA	24.07.-03.08.
Fun Sports Surfing à Lultzhausen	SdS/CAJL	25.07.-31.07.
Waasserschi op der Musel	SNJ/GA	31.07.-01.08.
Voile à Lultzhausen	SdS/CAJL	31.07.-06.08.
Spillvakanz II	SNJ/GA	05.08.-14.08.
Erliewniscolonie	SNJ/GA	18.08.-28.08.
Multisports-nautiques à Lultzhausen	SdS/CAJL	19.08.-27.08.
Contact - Adventure Camp	SNJ/GA	20.08.-30.08.
Les cuivres en musique de chambre	SNJ/GA	29.08.-05.09.
Camp Kreativ	SNJ/GA	01.09.-10.09.
Sailing, Surfing à Nieuwpoort	SdS/CAJL	04.09.-11.09.
Randonnée cyclo à Nieuwpoort	SdS/CAJL	04.09.-11.09.
Kulturhauptstad Weimar	CAJL/SNJ	06.09.-10.09.
Konstruktions- a Bastelstage (formation)	SNJ/GA	18.09.-19.09.
Hierschtcolonie	SNJ/GA	31.10.-06.11.
Zu Fouss duerch d' Stad	CAJL	28.11.
Stadspiller (formation)	SNJ/GA	18.12.-19.12.
Krëschtour Naturpark Saar	CAJL	27.12.-30.12.
Wantercolonie	SNJ/GA	28.12.-02.01.



2.2. La Formation

Le service formation constitue un volet important au sein de l'action du SNJ. Comparable aux autres services du SNJ comme l'animation, l'information, la prévention et la médiation, la formation ne peut répondre aux besoins dans les domaines appliqués qu'avec la collaboration de ses différents partenaires. Les partenaires privilégiés pour la formation traditionnelle du SNJ, c'est à dire la formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs, sont les formateurs du Groupe Animateur de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoise. Les partenaires pour la formation 'copilote' pour animateurs des maisons de jeunes sont des responsables des maisons de jeunes.

La formation pour les agents engagés dans un PIC (point information communal) et l'élaboration de la formation pour les aides-junior ont été deux nouvelles tâches importantes du service formation et sont à voir comme deux mesures de la mise en oeuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi.

La formation pour les délégués à l'information regroupe les différents thèmes importants du volet «information et communication». Centrée sur la pratique, la formation confère aux agents engagés dans le cadre d'un CAT (contrat d'auxiliaire temporaire) les connaissances nécessaires pour travailler dans un PIC.

Un projet de formation «aide-junior» a été élaboré par le service formation et présenté au service de la formation professionnelle du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle ainsi qu'à la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale.

La Formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs

Cette formation s'adresse à tous les jeunes intéressés à partir de 16 ans. A partir de l'année 1998 nos week-ends sont divisés en trois catégories : **A. Aventure**, **B. Techniques d'animation**, **C. Vie en groupe**. Pour obtenir le brevet d'animateur il faut faire valoir une participation à 2 week-ends de chaque catégorie, c.-à-d. entre tous les stages proposés il faudra choisir 2 WE de la catégorie Aventure, 2 WE de la catégories Techniques d'animation et 2 WE de la catégorie Vie en groupe (les WE passés en formation aide-animateur sont naturellement pris en considération). S'y ajoutent deux semaines de formation psychopédagogique et deux stages pratiques.

Lors de nos stages de formation nous sollicitons les jeunes à une participation active cherchant à transmettre un savoir-faire (les méthodes d'animation) reposant en premier lieu sur la compréhension du groupe et la relation animateur-jeune. Les expériences des jeunes sont consolidées et complétées par des méthodes de travail non-scolaires. La formation pour animateurs de loisirs est un des piliers du secteur de jeunesse puisque qu'elle s'efforce de contribuer à l'évolution constante de l'animation en adaptant continuellement ses contenus aux besoins des jeunes.

494 personnes (461 en 1998) ont participé à la formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs.





Activité	Date	Garçons	Filles	Total
Formation Base I (MJ)	09.01.-10.01.	6	9	15
Seminar für Betreuer	29.01.-31.01.	13	8	21
Atmosphär	30.01.-31.01.	6	2	8
Formation Base II (MJ)	06.02.-07.02.	6	2	8
Videostage	17.02.-20.02.	4	0	4
Photostage	18.02.-21.02.	4	9	13
Meng Colonie	27.02.-28.02.	6	11	17
Wéi organiséieren ech eng Aktivitéit?	27.02.-28.02.	2	4	6
Semaine de Formation 2 ^e cycle	05.04.-10.04.	5	5	10
Semaine de Formation 1 ^{er} cycle	11.04.-17.04.		8	8
Survival	24.04.-25.04.	6	11	17
Kaart a Kompass	01.05.-02.05.	8	9	17
Kachen a Brachen	08.05.-09.05.	11	4	15
Formation après-midi de loisirs	08.05.-09.05.	8	21	29
Formation spécifique (MJ)	15.05.-16.05.	3	7	10
Semaine de Formation 1 ^{er} cycle	24.05.-29.05.	7	11	18
Grouss Spiller dobaussen	05.06.-06.06.	9	12	21
Formation après-midi de loisirs	05.06.-06.06.	5	30	35
Après-midi de loisirs (comm. Wintger)	12.06.-13.06.		7	7
Kléng a grouss Spiller (sap. pompiers)	26.06.-27.06.	10	3	13
Formation après-midi de loisirs	03.07.-04.07.	7	9	16
Formation après-midi de loisirs (avancés)	03.07.-04.07.	4	16	20
Après-midi de loisirs (comm. Wintger)	03.07.-04.07.	14	3	17
Hike	10.07.-11.07.	4	7	11
Semaine de Formation 2 ^e cycle	08.09.-12.09.	2	8	10
Konstruktions- a Bastelstage	18.09.-19.09.	2	7	9
Kooperative Abenteuerspiele	02.10.-03.10.	3	10	13
Nuetsraid	16.10.-17.10.	6	19	25
Kachen a Brachen	23.10.-24.10.	3	7	10
Formation Base I (MJ)	23.10.-24.10.	9	2	11
Semaine de Formation 2 ^e cycle	30.10.-03.11.	7	11	18
Semaine de Formation 1 ^{er} cycle	01.11.-06.11.	2	8	10
Formation Base II (MJ)	20.11.-21.11.	9	3	12
Stadspiller	18.12.-19.12.	6	5	11
Problemer an der Grupp	18.12.-19.12.		9	9
Total :		197	297	494

La *commission consultative*, nommée par arrêté ministériel, s'est réunie en 1999 pour consolider les efforts de collaboration et d'équivalences en matière de formation. Du travail commun au sein de cette commission résultent chaque année:

- la publication de la brochure de formation qui donne un aperçu sur les formations offertes par 10 organismes différents et qui permet aux jeunes d'avoir une bonne vue d'ensemble sur les différentes activités et
- la participation à la Foire de l'étudiant pour renseigner les jeunes sur les formations offertes par les différents organismes.

Lors de la remise de brevets la commission consultative a présenté le deuxième volet du dossier de formation pour animateurs intitulé: KAZENAN - Weeweiser fir d'Animatioun vu Kanner-a Jugendgruppen.

Les organisations suivantes ont contribué à sa contribution: CAPEL, Croix-Rouge Luxembourgeoise, COSL, Fédération Nationale des Eclaireuses et Eclaireurs Luxembourgeois, JEC, Lëtzebuerger Guiden a Scouten, Ministère de la Promotion Féminine, Groupe Animateur et Service National de la Jeunesse. Dans l'optique d'offrir un dossier avec une vue aussi large que possible et un maximum d'expérience, une douzaine de textes portant sur la théorie et la pratique des Camps/Colonies et d'autres activités de loisirs a été rédigée. Les textes peuvent être consultés indépendamment l'un de l'autre selon les besoins de documentation de l'animateur. Le troisième volume est prévu pour l'année prochaine.

La formation de base aboutit à une *remise de brevets d'aide-animateur* ou d'animateur.

326 brevets dont 204 brevets d'aide-animateur et 122 brevets d'animateur ont été remis en 1999 à des jeunes ayant suivi leur formation dans les organisations suivantes:

Association des Girls-Guides Luxembourgeoises (AGGL)
Centre d'Animation Pédagogique et de loisirs-Ville de Luxembourg (CAPEL)
Caritas
Croix-Rouge Luxembourgeoise
Fédération Nationale des Eclaireuses et Eclaireurs Luxembourgeois (FNEL)
Jeunesse Etudiante Catholique (JEC)
Lëtzebuerger Guiden a Scouten (LGS)
Services des Sports de la Ville de Luxembourg
Service National de la Jeunesse (SNJ)

En tout, 3536 brevets ont été remis depuis 1987 à des jeunes qui ont terminé une formation.

Collaboration avec les communes

Depuis 1992 le SNJ propose, en dehors de sa formation classique pour animateurs, des stages de formation pour animateurs d'activités de loisirs en collaboration avec les administrations communales. En 1999 les communes suivantes ont participé à une telle formation: Mamer, Pétange, Bettembourg, Differdange, Esch/Alzette, Frisange, Kehlen, Hesperange, Sannem, Garnich, Aspelt, Walferdange, Wintrange avec en tout 124 participants (63 en 1998).

Pour l'année 1999 nous avons regroupé plusieurs communes pour nos stages de formation afin de faciliter un échange entre les animateurs. Sur demande de plusieurs communes nous avons également offert un stage de formation pour avancés (20 participants). Le but de cette formation est de superviser les animateurs et de les inciter à trouver des voies nouvelles dans leur approche avec les jeunes.

Tous les stages de formation se sont déroulés lors d'un week-end. Nos stages sont axés sur l'apprentissage des techniques d'animation diverses ainsi que sur les mesures de sécurité à prendre lors des activités. Le but de cette formation est de faciliter aux animateurs l'encadrement des activités de loisirs.

La formation au niveau communal est reconnue comme une partie de la formation de base des animateurs du SNJ.

La mission de l'équipe de formateurs du SNJ et du groupe animateur est de subvenir aux besoins des communes.

Formation 3e cycle

Cycle de perfectionnement et de spécialisation:
La formation 3e cycle s'adresse à tous les animateurs, chefs de camp/colonie, formateurs, responsables dans des centres de rencontre ainsi qu'à tous les intéressés qui ont envie d'élargir leurs connaissances concernant leur travail avec des groupes. La formation a pour but d'élargir les compétences dans les domaines spécifiques qui n'ont pas pu être traités lors de la formation de base, mais qui jouent un rôle important dans le travail avec des groupes.



Symposium pour communes proposant des activités d'après-midi de loisirs.

Le Service National de la Jeunesse et le Centre d'Animation Pédagogique et de Loisirs (CAPEL) ont organisé le 3^e symposium pour les responsables des activités de loisirs des communes. Le symposium s'adresse aux personnes qui organisent les après-midi de loisirs au niveau communal, aux responsables des activités (chef-animateurs) ainsi qu'aux associations des parents d'élèves participant au déroulement d'une telle activité.

Des participants de 28 communes et associations proposant des activités de loisirs se sont réunis le 4 mars 1999 au Centre de Formation à Eisenborn pour s'orienter sur le thème du jeu.

La première partie du symposium a été placée sous le thème du jeu. Les participants ont pu participer activement à l'exposé du référent de l'académie de Remscheid. Dans la deuxième partie du matin les communes suivantes ont présentées leur projet respectif:

KAYL - l'activité de loisirs à budget modéré,
ECHTERNACH - la ville au Moyen Age,
DUDELANGE - la 'Waldschoul'.

Dans l'après-midi les participants pouvaient s'inscrire dans un des trois 'workshops' suivants:

- * 'Spielküche' - un atelier créatif pour inventer des jeux de société
- * l'organisation d'un grand spectacle de variété
- * 'Naturerfahrungsspiele'.

Une exposition avec des livres sur la thématique du jeu, des photos et différents jeux ont été accessible tout au long de la journée.

Le symposium a été précédé par une conférence sous le thème 'Himmel und Hölle. Spiel und Kreativität als Methoden zur Gestaltung eines gelingenden Lebens' le soir du 3 mars 1999 dans la Thomas Mann Bibliothéque à Luxembourg-ville pour les animateurs de loisirs. A cette manifestation qui s'est déroulée dans le cadre du 3^{ème} cycle ont participé 47 personnes.

Formation «Nët mat mir»

Durant l'année 1999 une formation « comment gérer des conflits » a été organisée par le SNJ. Cette formation, dénommée «Nët mat mir », a été proposée dans une première phase comme formation 3^{ème} cycle pour les animateurs d'activités de loisirs (avec 12 participants).

L'objectif de la formation était de savoir comment gérer et comment réagir d'une manière constructive face à des situations de conflit (Konstruktive Konfliktbearbeitung). L'encadrement a été assuré par deux pédagogues diplômées.

Ayant connu un succès et compte tenu d'une demande d'autres intéressés, le service formation a conclu d'offrir cette formation régulièrement dans le cadre de la formation 3^{ème} cycle.

La formation du Service Volontaire Européen pour les jeunes.

En 1996, la Commission Européenne a lancé l'action pilote 'Service Volontaire Européen' pour les jeunes (SVE). Ce programme offre aux jeunes de 18 à 25 ans la possibilité de passer 6 à 12 mois dans un autre Etat membre dans le cadre d'un projet local relevant du domaine social, culturel ou environnemental. Le SVE se caractérise par l'ambition de combiner service (fourni à une organisation d'hôte) et apprentissage (d'une langue, de compétences et d'expériences pratiques).

Le SVE met les jeunes en contact avec un autre pays, une autre culture et une autre langue. Afin de garantir le succès du programme, une préparation adéquate est nécessaire afin d'aider les jeunes à mieux s'intégrer dans leur nouveau environnement. La formation du service volontaire comporte deux types de préparation différents:

- une formation avant le départ et
- une formation à l'arrivée dans le pays hôte.

La formation avant le départ est ciblée sur les jeunes qui vont quitter le Luxembourg. Cette formation a pour but:

- de clarifier le rôle et les responsabilités du volontaire liés à son statut de volontaire
- de préparer le volontaire aux changements et au 'choc culturel' qu'il risque de vivre
- de le pourvoir de nouvelles compétences sociales et personnelles.

Durant cette formation le jeune volontaire devrait acquérir une vue réaliste sur son passage à l'étranger.

Des formations avant le départ se sont déroulées le 12 et 13 janvier, le 26 mars et du 22 au 24 septembre avec 16 participants. Les thèmes abordés ont été:

- la clarification de la motivation de départ,
- la gestion des conflits,
- la conception de sa propre existence (« Lebensplanung »),
- l'apprentissage interculturel ,
- la connaissance des différents aspects de la communication...Les 16 volontaires qui ont participé à ce stage avaient pour destination respective la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Irlande.



L'objectif de la formation d'accueil est d'aider les volontaires à s'adapter au contexte culturel, social et politique de leur nouveau environnement. La méthodologie se caractérise par une approche orientée vers l'apprenant et basée sur le vécu (via des exercices et des simulations).

Des formations d'accueil se sont déroulées du 14 au 15 juin et du 22 au 24 novembre au Centre de Formation d'Eisenborn. Seize volontaires (en provenance de la France, de l'Autriche, de l'Allemagne, et de l'Angleterre) ont participé au stage dont les thèmes ont été la pédagogie de l'aventure et la connaissance du Luxembourg par l'internet.

- La Formation à «La Participation des Jeunes à la vie de la commune»

« Organisation et animation de forums locaux des jeunes »

Le 9 juillet 1999, a eu lieu au Centre de Rencontre et de Formation d'Eisenborn, une formation intitulée « Organisation et animation de forums locaux des jeunes ». Cette formation, encadrée par la formatrice autrichienne Gabi Schafarik de la « Kommunale Beratungsstelle für Kinder- Jugend- und BürgerInnenbeteiligungsiniciativen (Graz/Autriche) », a rassemblé 15 personnes. Elle avait pour objet d'introduire les participants dans l'idée des forums locaux de la jeunesse. La formation a abouti dans deux forums locaux de la jeunesse, à Dudelange et à Lorentzweiler.

Le concours du service de formation dans l'organisation de ces forums est indispensable dans la mesure où les animateurs nécessitent une formation adaptée à ce genre d'intervention très spécifique.

- Le réseau des maisons de jeunes et centres de rencontre pour la formation de ses animateurs.

Au niveau des maisons de jeunes le SNJ offre non seulement une formation aux animateurs bénévoles (dans le cadre de la formation pour animateur de loisirs), mais également une formation continue pour les éducateurs responsables des centres. D'abord quelques indications sur la formation des animateurs bénévoles des maisons de jeunes: en 1999, la deuxième année où un cycle entier de formation a été proposé, 8 jeunes ont reçu leur brevet d'aide-animateur et 3 celui d'animateur. Le volume et la structure de cette formation ont été harmonisés avec la formation 'classique' pour animateurs de loisirs c.-à-d. 3 WE, la semaine de formation 1er cycle et un stage pratique pour le brevet d'aide-animateur et 3 WE, la semaine de formation 2e cycle et un stage pratique pour le brevet d'animateur.

Les WE sont ciblés sur les besoins des animateurs bénévoles visant en majeure partie leur rôle et leur fonction dans la maison de jeunes. Les semaines de formation portent sur les techniques d'animation ainsi que sur la dynamique de groupe.

Pour le contenu un groupe de travail (comprenant des responsables de jeunes et des formateurs du SNJ) s'était déjà constitué fin 97 pour élaborer le concept de formation. Les expériences acquises des professionnels dans leur travail quotidien avec les animateurs et les jeunes représentaient une importante contribution.

Un dépliant intitulé "Comment devenir copilote dans une maison de jeunes" contient tous les détails concernant la structure et le programme de la formation et constitue une aide d'orientation pour les animateurs bénévoles.

Un superviseur a été contacté pour offrir aux responsables des maisons de jeunes une supervision donnant la possibilité d'un élargissement des compétences personnelles et professionnelles. Ce groupe de supervision s'est rencontré 10 fois au cours de l'année 1999. Lors d'une réunion d'évaluation, vu le succès de l'initiative, il a été décidé de récidiver et même d'instaurer un deuxième groupe de supervision en langue française.

- La formation à la médiation dans le cadre de l'association européenne de jeune médiateurs (AEJM)

Dans le cadre d'une collaboration Franco-Luxembourgeoise sur un projet de médiation qui a abouti à la création du Centre de Médiation au Luxembourg, le Service National de la Jeunesse a invité, l'Association Européenne de jeunes médiateurs (AEJM) à organiser la 4ème session de formation à la Médiation pour médiateurs européens dans son Centre de Formation et de Rencontre à Eisenborn.

Cette formation a été commanditée par le Conseil de l'Europe. Elle a pour objectif de créer un Réseau Européen de Jeunes Médiateurs (R.E.J.M.) qui donnera aux participants la capacité de diffuser, d'enseigner la médiation et d'aider à créer des lieux de médiation dans différents pays européens.

La formation à la Médiation est essentiellement éducation citoyenne et éducation à la paix. C'est apprendre à résoudre nos propres conflits et ceux des autres, mais aussi découvrir une forme de relation plus harmonieuse avec ceux qui nous entourent. Ainsi la médiation apprend-elle à mieux gérer les différends, les petits conflits du quotidien mais aussi à rencontrer les traumatismes de la guerre et à initier une culture de paix entre les protagonistes.

20 stagiaires ont participé du 4 au 11 juillet 1999 à cette formation à la médiation. Ils sont venus de 13 pays différents, dont le Kosovo, la Serbie, la Croatie, la Bulgarie, la République Tchèque ... mais aussi l'Europe de l'Ouest avec le Luxembourg, la France, l'Italie, la Suède...

Pour les stagiaires cette semaine de rencontre a été très importante et significative pour leur avenir. Ils ont découvert que chacun avait un potentiel et qu'ils avaient la capacité de l'utiliser pour s'intégrer dans la société et jouer une part active dans la transformation d'un monde plus humain pour le 3^{ème} millénaire.

**RECAPITULATION DES ACTIVITES DANS LE CADRE
DE LA FORMATION 3^e CYCLE**

Activité	date	garçons	filles	total
symposium pour communes				
Conférence « Himmel und Hölle »	03.03.99			47
Formation Service Volontaire	12-13.01 / 26.03./22.-24.09			16
International Training Leader Course, Umea	12.07.-18.07.	1	1	2
Nët mat mir (formation 3 ^e cycle)	27.11.- 28.11.	1	9	10
Formation participation des jeunes à la vie de la commune				15
Formation médiation	04. – 11.07.			20
	Total:			111



Formation Guide-Nature

Cette formation est coordonnée par le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels en collaboration étroite avec le Service National de la Jeunesse. Une quinzaine de personnes ont régulièrement participé aux cours et excursions suivants :

Activité	date	total
Weidenworkshop Kockelscheuer	06.03.	20
Météo	13.03.	10
Alles iwert d'Steng	20.02.	10
Macro-photographie	24.03.	17
Mycologie 1 ^{ère} partie	18.04.	13
Baggerweiheren	25.04.	10
Feldwirtschaft, Biolandwirtschaft	06.05.	11
Kinnder für die Natur begeistern	08.05.	11
Initiation à l'écologie	09.05.	7
Hexen an Heelkraider	15.05.	13
Naturschutzgesetz	26.05.	5
Pionier und Zeigerpflanzen	30.05.	7
Pelouses calcaires, orchidées	05.06.	6
Gréngen Zuch	06.06.	6
Forêts de la vallée de la Syre	09.06.	7
Les abeilles	12.06.	4
Fledermäuse 1 ^{ère} partie	16.06.	14
Weiher und Fließgewässer	18.06.	8
Déi al Minièren	24.06.	9
Deisermillen	26.06.	8
Fledermäuse 2 ^e partie	30.06.	14
Libellen	04.07.	9
Naturerfahrung mit Kindern	19.07.	5
Mycologie 2 ^e partie	10.10.	7
Wengertenaarbechten	07.11.	6
Lac du Der	14.11.	20
Total :		257

**RECAPITULATION DE TOUTES LES ACTIVITES COORDONNEES
PAR LE SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE**

Récapitulation des activités avec les jeunes:

Camps, Colonies, Weekends	840
Patrimoine culturel	58
Ecologie et Environnement	161
Activités internationales	318
Activités artistiques, techniques et manuelles	492
Activités sportives et de plein air	<u>349</u>

total: 2.218

Récapitulation des activités de formation:

Formation 1 ^{er} /2 ^e cycle	494
Formation 3 ^e cycle	111
Formation Guide-Nature	<u>257</u>

total: 862

Récapitulation des activités dans le cadre de l'action «Oppen Zentren»:

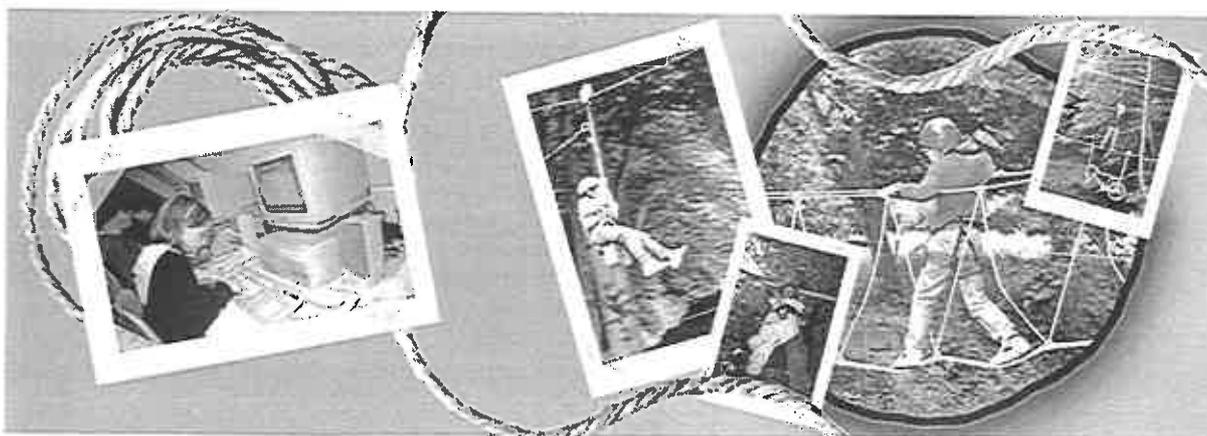
total: 1.083

Récapitulation des activités avec le monde scolaire:

Elèves de l'enseignement primaire et postprimaire

total: 14.898

TOTAL: 19.061





2.3. L'information en faveur des jeunes

Dans le plan d'action *Communication* le cadre pour le développement d'une politique d'information en faveur des jeunes a été tracé. Le rôle des pouvoirs publics, dans ce contexte, ne consiste pas seulement à offrir un cadre adéquat aux acteurs de cette (r)évolution. Ils doivent également veiller à ce que la nouvelle société qui est en train de naître ne devienne une société à deux vitesses, au sein de laquelle coexisteront des individus qui savent... et des individus qui ne savent pas.

Sans savoir, pas de savoir-faire! Si nous voulons que nos jeunes, appelés à gérer la société de demain, soient suffisamment armés pour faire face aux défis de la vie quotidienne, nous devons tout faire et tout essayer pour mettre à leur disposition une information qui soit la plus objective, la plus complète et la plus enrichissante possible. L'information ne doit jamais devenir une fin en soi. Elle doit enrichir les connaissances de nos jeunes. Elle doit les aider à devenir des individus certes intéressés, mais critiques. Elle doit être de sorte à pouvoir les guider lorsque des choix importants sont à faire. Elle doit être franche, fiable et facilement accessible. Cela présuppose aussi la réalisation d'un équilibre délicat entre l'indispensable liberté d'expression et la nécessaire protection de la jeunesse.

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989 et transposée entre-temps dans notre droit interne, précise que les Etats signataires garantissent « à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant ». Eh bien, avant même que l'enfant et les jeunes ne puissent se prononcer, il faut veiller à ce qu'ils soient correctement informés. D'où l'importance de l'art. 17 qui stipule que « les Etats parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériaux provenant de sources nationales et internationales diverses ». Ils sont appelés à encourager les médias à diffuser « une information et des matériaux qui présentent une utilité sociale et culturelle pour l'enfant ».



2.3.1. Information : Accès généralisé

L'information généraliste
une réponse à la demande du jeune
une information facilement accessible permettant une
réelle démocratisation de l'information.

Elle est réalisée en premier lieu par le CNIEJ à Luxembourg et aussi d'une façon différente selon les publics jeunes, dans les PICS et Maisons de jeunes.

L'information des jeunes présente quelques caractéristiques bien définies par la charte européenne d'ERYICA et reprise dans la recommandation du Conseil de l'Europe: elle est généraliste et se fait en réponse à la demande du jeune, elle est objective, neutre et complète. Ces critères la distinguent clairement du travail réalisé par exemple par des Centres d'information spécialisés, les Centres d'information Tiers Monde, le Centre d'information pour femmes, le Centre d'information professionnelle etc.

Le projet PIC

Ce projet a pour objectif la création d'un point d'information pour permettre à chacun, jeune et adulte, d'accéder à une information généraliste proche de son domicile, facile d'accès grâce son environnement proche de la maison de jeunes.

Dans le cadre des mesures pour l'emploi en faveur des jeunes CAT, le Service National de la Jeunesse a lancé en 1998 en collaboration avec différentes communes, des gestionnaires de Maisons de Jeunes et le Centre National d'Information et d'Echanges Jeunes (CNIEJ), un projet pilote « Point Information Communal »(PIC). Les PIC offrent une information générale et gratuite au niveau local, national et international à tous les jeunes intéressés. Suite à l'évaluation après la phase pilote, le projet a été développé en 1999. Actuellement il existe 12 PIC à savoir : ASTI/AMIGO, Bettembourg, Diekirch, Echternach, Esch/Alzette, FNEL, Joker, Lorentzweiler, Pétange, Redange, Wiltz, CNIEJ.

A part l'objectif de créer un point d'information devant faciliter l'accès à l'information au niveau local, régional, national et international, l'idée principale du projet PIC, développé dans le cadre du Plan national pour l'emploi (PAN), repose sur la fonction éducative et intégrante pour le jeune à la recherche d'un emploi. Le poste de délégué à l'information est un emploi utile et intéressant accompagné par une formation spécifique au travail d'informateur et un encadrement professionnel.



Le SNJ a, ensemble avec le CNIEJ, élaboré une formation de préparation à ce travail d'informateur. Pour réaliser une formation aussi proche que possible de la réalité du terrain et qui tient compte des difficultés rencontrées par les CAT, celle-ci a été développée autour d'un projet national, le projet « job-vacances » qui permettait de réaliser une formation « learning by doing ».

Ainsi la plupart des domaines de l'information et du travail pratique (information généraliste, entretiens face-à-face et téléphonique, information active, animation autour de l'information, documentation et recherche, organisation, rédaction de lettres,) ont été abordés lors de cette formation. Dans un premier temps, les jeunes CAT avaient la possibilité de participer à l'organisation d'une foire « job-vacances » nationale pour plus tard organiser une telle manifestation dans leur commune. Ainsi la formation des CAT ne s'arrête pas dans les « cours de formation », mais il s'agit plutôt d'une formation continue, concrète sur le terrain.. Comme les CAT – délégués à l'information travaillent ou bien dans une Maison de Jeunes ou bien dans une organisation de jeunesse où un animateur professionnel, responsable de la maison, s'occupe de l'encadrement général du jeune, le travail du CAT peut être suivi jour par jour. Pour garantir une bonne adaptation de la formation aux besoins de tous les jeunes CAT, le SNJ assure un encadrement individuel de chaque CAT-PIC. Ceci veut dire que dans le cadre de la coordination régionale les plans de travail de chaque CAT sont établis régulièrement en présence des jeunes, ce qui permet de mieux voir les besoins de formation, les difficultés et problèmes du jeune dans son travail.

L'accompagnement dans les démarches à faire lors de la recherche d'un travail est aussi garanti par la coordination régionale.

Il est déjà évoqué plus haut dans ce texte que le but de la formation des CAT-PIC est non seulement celui de garantir une bonne information des jeunes clients du PIC, mais aussi de donner la possibilité aux jeunes CAT d'acquérir des notions leur aidant à mieux s'intégrer dans le marché du travail. Jusqu'à présent 25 jeunes ont profité de cette mesure dont 12 ont trouvé un emploi avant l'expiration de leur contrat CAT, 1 après son contrat CAT, et deux sont retournés à l'université. Pour le moment 10 sont encore engagés sur un poste CAT.

Pour réaliser une information des jeunes sur le plan local et porter l'information vers les jeunes, un présentoir spécifique a été créé qui met à la disposition des jeunes des fiches de synthèse résumant les informations essentielles sur différents sujets touchant en priorité les jeunes. Ces fiches d'information sont exposées sur un présentoir tournant d'où le nom de *carrousel*. Les présentoirs sont placés dans les endroits les plus fréquentés par les jeunes dans les communes du pays et la gérance en est assurée par les *Pic's*

Les fiches d'information ont deux volets :

- les informations nationales et internationales regroupées par le Centre National d'Information et d'Echange pour Jeunes
- les informations régionales et communales regroupées par le pic.

2.3.1.L'information active:

Communiquer aux jeunes leurs possibilités de choix, les rendre aptes à utiliser les potentialités offertes par la société.

Si répondre à la demande et aux questions des jeunes est le premier objectif de l'information des jeunes, il faut que le jeune quant à lui soit aussi en mesure de connaître les potentialités offertes par la société d'aujourd'hui. Des actions de communication destinées à mettre le jeune en mesure de poser les bonnes questions et d'identifier les interlocuteurs désirés sont ainsi du ressort de l'information des jeunes tant qu'elles respectent le caractère généraliste et la déontologie de l'information et l'objectif de réduire la complexité de la société afin d'aider le jeune à mieux construire son projet de vie en toute indépendance et autonomie.

Le projet www.YOUTHNET.LU

Le Service National de la Jeunesse (SNJ) a réalisé un projet Internet en collaboration avec l'Athénée de Luxembourg. Dans le cadre de ses travaux, un groupe d'élèves de l'Athénée a élaboré et réalisé ensemble avec son professeur un concept tout à fait nouveau des pages jeunes du SNJ en donnant une priorité absolue à un accès facile et rapide à l'information.

A part d'innombrables informations sur les structures, les organisations de jeunesse tant nationales qu'internationales et les services offerts par ces derniers, le site présente des bases de données où les intéressés peuvent consulter aisément le catalogue des activités de loisir ainsi que celui des formations offertes par différents organismes.



YOUTHNET.LU est un site réalisé par des jeunes pour des jeunes et géré par un groupe d'élèves de l'Athénée sous la régie d'une ancienne élève. Ceci explique pourquoi le site YOUTHNET.LU est hébergé sur un serveur Alpha du département informatique de l'Athénée de Luxembourg.

Projet Communication 3000 au Centre de Marienthal

Ce nouveau projet en collaboration avec les Pet T permet aux jeunes et aux adultes de s'initier aux nouvelles technologies de la communication tel que l'Internet, la visioconférence, la messagerie électronique.

Au cours de l'année 1999, le Centre pouvait offrir à 589 personnes une initiation aux nouvelles technologies. Le 2000^e visiteur est attendu au début de l'an 2000.

Bornes INTERNET publiques

Grâce à un projet commun avec les P&T luxembourgeois une borne informatique installée au Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes et reliée en permanence au réseau INTERNET permet à tous les jeunes depuis la fin 1997 de profiter de ces nouveaux moyens de communication et d'information.

Le personnel de l'accueil du Centre d'information qui a suivi une formation spécifique se tient par ailleurs prêt à donner une aide au jeune pour trouver l'information désirée.

De même dans le cadre des **points d'information communaux** dans les maisons de jeunes un accès INTERNET avec encadrement (CAT) est offert à tous les intéressés pour des recherches d'information.

INFO-BUS

Le Jugend-Infobus, qui fonctionne depuis juillet 1997, est devenu un outil important et intéressant pour le jeune, lui facilitant l'accès à l'information dont il a besoin. Réalisé en coopération avec le CNIEJ, ce projet a connu un beau succès en 1999. Pour la première moitié de l'année 2000 le bus circulera dans le cadre de la caravane avec des projets spécifiques.

Le Jugend-Infobus est pour chaque action équipé d'une information de base comportant notamment l'information généraliste - p.ex : carte Euro<26, jobs vacances, stages sportifs, séjours linguistiques, vacances actives, le travail à l'étranger etc.... Ces informations sont disponibles soit dans les brochures et dépliants, soit sur vidéo ou en contact direct avec l'animateur.

le projet YOMAG

L'Athénée Interactive, le projet d'établissement de l'Athénée de Luxembourg est partenaire du SNJ dans le cadre d'un projet soutenu par la commission européenne. Le projet qui est surtout intéressant par sa méthodologie et son aspect interactif de l'information jeunesse permettant aux jeunes de s'interroger sur leurs habitudes de consommation liées entre autres à leur « life-style ». Le développement d'une attitude critique vis à vis d'un comportement de consommation qui tendrait à intégrer tout ce que les mass-media véhiculent et désignent comme « in » et « out », est aussi une étape importante dans l'éducation de citoyens autonomes.

La description du projet tel qu'il est présenté par le meneur du projet le *deutsches Verbraucherinstitut* de Berlin : « Aus 5 europäischen Ländern kommen 200 Jugendliche, die ab 1. Februar 1999 im Internet diskutieren. Sie tauschen sich aus über Themen wie Musik, Mode, Essen oder Reisen. Kritisch und witzig, informativ und originell sind die Beiträge und Tipps, die die Jugendlichen ausschließlich selbst schreiben und ins Netz bringen. Verbraucherorganisationen und Schulen aus Deutschland, Österreich, England, Belgien und den Niederlanden stehen hinter dem Konzept und unterstützen die jungen Autoren mit ihrem know how und mit Material.

Yomag.net, das Youth Magazine im Internet, will Jugendliche für Verbraucherfragen interessieren, deshalb bietet es neben Information auch Unterhaltung, interaktive Elemente und viele Möglichkeiten zum Mitmachen. Es werden natürlich auch Produkte und Dienstleistungen geprüft (mit Hilfe der europäischen Verbraucherorganisationen), allerdings wählen die Jugendlichen die Schwerpunkte selbst aus, entscheidend sind ihre alltäglichen Konsumgewohnheiten und Vorlieben.

Zum Start im Februar wurde mit dem Thema Musik begonnen. Die über 30 Artikel und Diskussionsbeiträge zeigen, was Jugendliche interessiert: Wie gründe ich eine Band? Wie arbeitet ein DJ? Wo finde ich die preiswertesten CD's in Europa, wo die billigsten Konzertkarten?

*Wie produziere ich meine eigene CD?
Später folgen die Themen Mode, Körper, Schönheit, Werbung, Sport etc.*

Finanziell ermöglicht wird das Projekt durch die EU und die Verbraucherorganisationen.

Organisiert und begleitet wird yomag.net von der Stiftung Verbraucherinstitut in Berlin.

*Die Internet-Adresse für alle, die sich informieren oder bei yomag.net mitmachen wollen: www.yomag.net »
(deutsches Verbraucherinstitut,)*

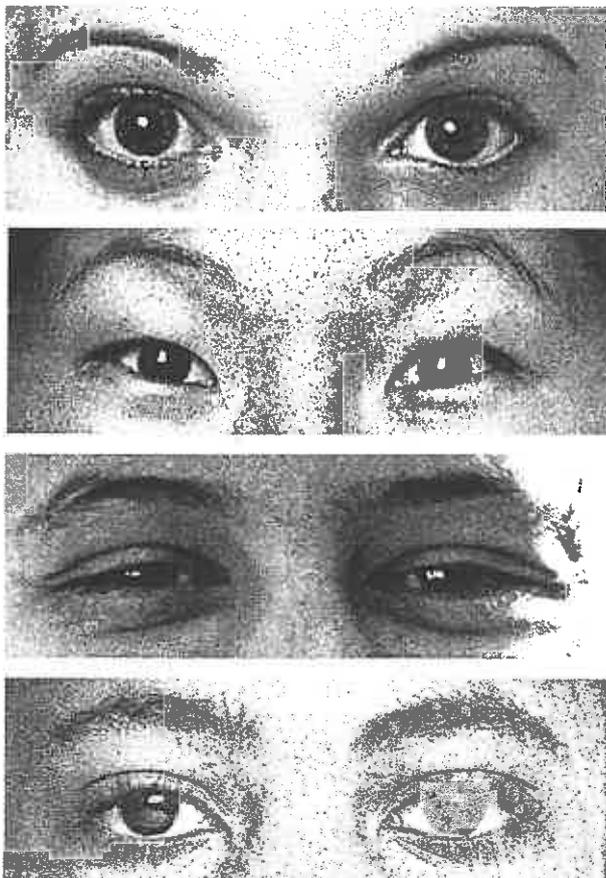
CAMPAGNES THÉMATIQUES DANS LE CADRE DES PICS EN COOPÉRATION AVEC LE CNIEJ

L'idée est de lancer des campagnes d'informations thématiques dans le cadre d'actions ciblées simultanément dans les PICS et Maisons de jeunes, en essayant de regrouper au maximum tous les acteurs et moyens concernés dans le développement d'une approche concertée commune. Pour l'an 2000 le premier sujet sera les jobs-vacances.

L'éducation par groupe de pairs

L'éducation par groupes de pairs permet d'aborder des sujets qui touchent directement le jeune, mais où il éprouve des difficultés et réticences pour s'adresser à un adulte : sexualité, sida, délinquance, violence, racisme.

Dans le cadre des PIC il serait tout à fait possible de développer des campagnes avec des partenaires spécialisés pour mieux approcher les jeunes. L'enracinement des PICs dans les maisons de jeunes est une constellation idéale pour un tel projet



2.4. Le Service Informations Juridiques et Sociales.

2.4.1. Objectifs du

« Service Informations Juridiques et Sociales. »

Ce Service a été institué au cours du deuxième semestre 1992 dans l'optique :

-de faire largement connaître, par des moyens actifs et appropriés, aux adultes et aux enfants les principes et dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux « Droits de l'Enfant »,

-de mettre à la disposition des enfants et des jeunes un lieu où ils pourront obtenir toutes les informations juridiques nécessaires à la connaissance de leurs droits, de soutenir les enfants et les jeunes dans leurs démarches d'instauration dans leurs droits.

Les actions de ce Service s'appuient sur deux principes essentiels :

-ne pas opposer les droits des adultes à ceux des enfants, mais les rendre interactifs, garants les uns des autres,

-donner ou redonner à l'enfant un statut, le faire admettre dans notre société comme étant une personne ayant non seulement des droits, mais également des obligations, sans pour autant confisquer son enfance. En somme, il s'agit à la fois de faire prendre conscience aux adultes que les enfants sont des êtres ayant besoin d'être protégés, qu'ils ont également le droit d'avoir une opinion et que celle-ci doit être prise en considération suivant leur âge et leur discernement. Bref, qu'ils soient considérés comme des « sujets de droits », tout en les soutenant à prendre conscience de leurs responsabilités.

Malgré les bonnes intentions de nombreux parents, leurs attitudes souvent trop protectionnistes à l'égard des enfants, le manque de connaissance ou de respect des droits et obligations réciproques sont en effet très fréquemment, sinon toujours, à l'origine de malentendus ou de conflits qui peuvent surgir entre parents et enfants.

Indépendamment du statut social des demandeurs d'informations juridiques et sociales, le besoin de disposer d'informations précises semble évident, comme en témoignent les tableaux et graphiques suivants.

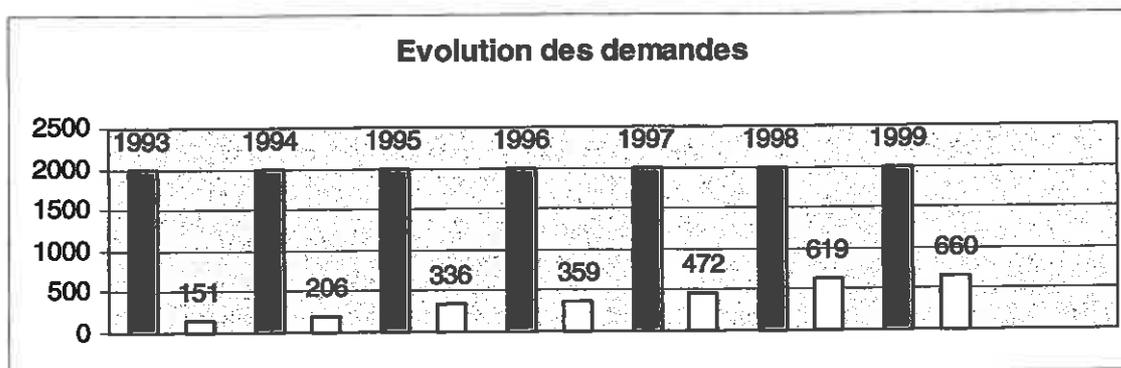
2.4.1. Evolution des demandes de 1992 à 1999

**2.4.1.1. Evolution globale des demandes par année.
(Tableau et graphique I.)**

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
68	151	206	336	359	472	619	660

Observation :

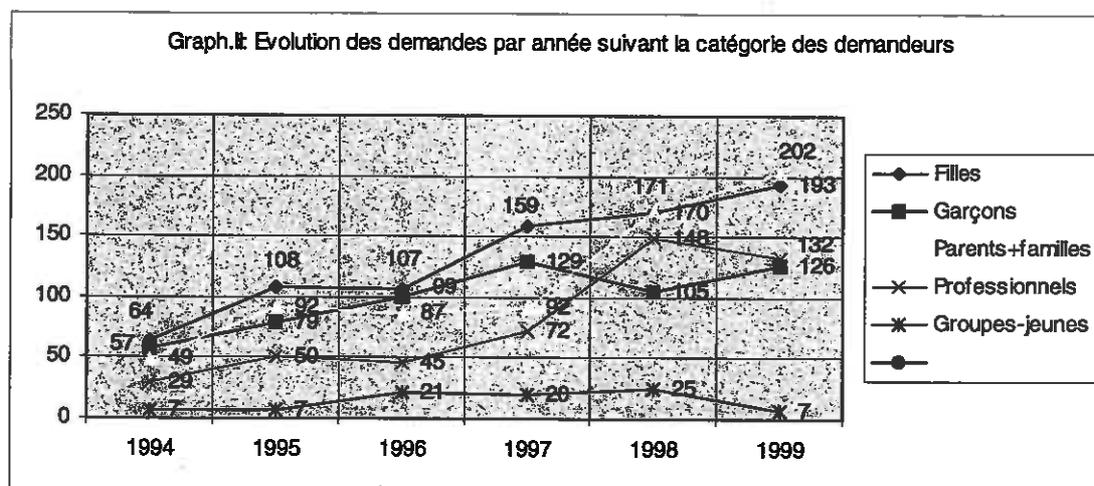
Par rapport à 1998 le Service Informations Juridiques et Sociales a enregistré en 1999 une augmentation des demandes d'informations de 6,62%, et ceci malgré une absence de trois mois pour raison de maladie du responsable de ce Service. Durant cette période la coordinatrice du Centre de Médiation a cumulé durant son travail à mi-temps ses activités propres avec celles du Service Informations Juridiques et Sociales.



2.4.2.2. Evolution des demandes par année et suivant la catégorie des demandeurs.
(Tableau II Graphique II)

Tableau II.	1994	1995	1996	1997	1998	1999
<i>Filles - 18 ans</i>	23	44	40	65	49	<u>51</u>
<i>Filles + 18 ans</i>	41	64	67	94	121	<u>142</u>
s-total	64	108	107	159	170	<u>s-total 193</u>
<i>Garçons - 18 ans</i>	19	16	44	48	34	<u>39</u>
<i>Garçons + 18 ans</i>	38	63	55	81	71	<u>87</u>
s-total	57	79	99	129	105	<u>s-total 126</u>
<i>Parents+familles</i>	49	92	87	92	171	<u>202</u>
s-total	49	92	87	92	171	<u>s-total 202</u>
<i>Professionnels</i>	29	50	45	72	148	<u>132</u>
s-total	29	50	45	<u>s-total 72</u>	148	<u>s-total 132</u>
<i>Groupes-jeunes</i>	7	7	21	20	25	<u>7</u>
s-total	7	7	21	<u>s-total 20</u>	25	<u>s-total 7</u>
Total	206	336	359	472	619	<u>660</u>

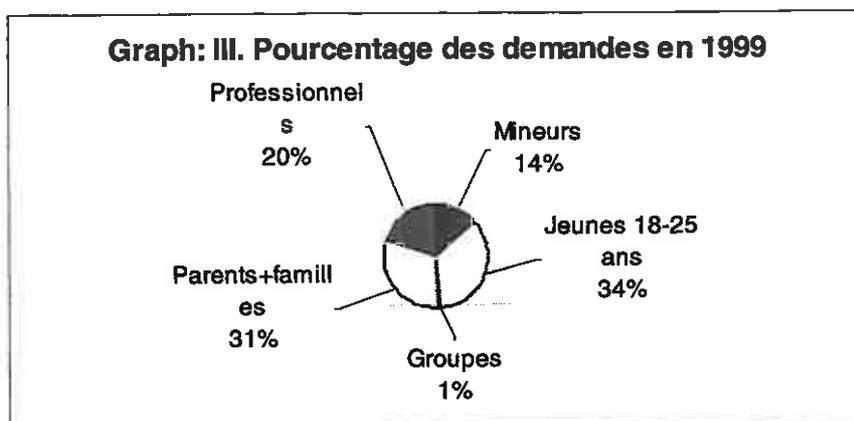
Graph. II: Evolution des demandes par année suivant la catégorie des demandeurs



2.4.2.3. Evolution des demandes par année suivant le statut social des demandeurs.

Tableau III.	Mineurs	Jeunes 18-25 ans	Groupes-jeunes	Parents+familles	Professionnels
1993	26	66	12	30	27
1994	42	79	7	49	29
1995	60	127	7	92	50
1996	88	122	21	87	45
1997	113	175	20	92	72
1998	83	192	25	171*	148
1999	90	229	7	202*	132

Des 202 demandes émanant des parents + familles en 1999, 58 étaient d'ordre personnel et 144 concernaient leurs enfants mineurs ou majeurs.



Le tableau IV, ci-dessous reproduit en détail le nombre de demandes provenant directement de mineurs ou jeunes majeurs, garçons et filles (Ga/Fi) ainsi que les demandes les concernant. Il est à noter que sur l'ensemble des 660 demandes d'informations en 1999, les jeunes, mineurs ou jeunes adultes étaient à 465 reprises, soit dans 70% des cas, à l'origine de la demande ou étaient concernés par celle-ci.

Tableau IV	MINEURS					JEUNES-MAJEURS (18 – 26 ans)						
	Demandeurs Concernés				Total	Demandeurs Concernés				Total		
<u>1998</u>	83	56			139	192	32			224		
	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi
	34	49	28	28	62	77	71	121	17	15	88	136
<u>1999</u>	90	101			193	229	43			272		
	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi
	39	51	57	46	96	97	87	142	30	13	117	155

2.4.3. Les demandes d'informations en 1999.

2.4.3.1 Les demandeurs d'informations.

En examinant le tableau II il est à noter que durant l'année 1999 les demandes émanant des professionnels et des groupes régressent par rapport à l'année précédente. Par contre les demandes provenant des autres catégories, Filles (mineures ou majeures), Garçons (mineurs ou majeurs) ainsi que Parents+ familles, progressent chacune d'une vingtaine d'unités par rapport à 1998.

En observant le tableau III il est à souligner que les demandes d'informations émanant des jeunes adultes sont 1,5 fois plus importantes que celles provenant de mineurs.

D'autre part, il ressort clairement du tableau IV que les filles, aussi bien mineures que majeures, sollicitent davantage le SIJS que les garçons. Par contre, parmi les demandes qui nous proviennent de la part de parents ou de professionnels, celles concernant les garçons, mineurs ou majeurs, sont plus importantes.



2.4.3.2. Les préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations et d'aide.

Le tableau V. ci-dessous permet de se faire une idée des problèmes et difficultés que rencontrent à notre époque les jeunes, ou les adultes en relation avec les jeunes, et à propos desquels ils sollicitent des informations ou une aide.

Les 51 types de questions ou de problèmes relevés dans ce tableau ont été abordés à 1059 reprises en 1999 (817 fois en 1998). Suivant la fréquence des demandes on peut relever par ordre croissant :

	1999	1998	1997
1 Autorité et relations parentales	113	83	47
2 Bourses d'études- participation des parents	101	103	58
3 Logement	85	65	48
4 Divorce – garde d'enfants	64	35	48
5 Droits des jeunes	60	63	49
5 Procédures judiciaires	60	55	30
7 Médiation	56		
8 Droit et contrat de travail	46	33	32
9 Placement	38	29	23
10 Droit de visite	32	27	18
11 Scolarisation	31	25	26
12 Domicile – mise à la porte du domicile parental	29	21	38
13 Prestations sociales et tutelles aux prest. soc.	26	32	27

Tableau V. : Nombre de demandes par sujet.

Tableau V.	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
A.S.B.L	4	3	9	7	13	12	8
Abandon de famille	3	4	1	/	3	1	1
Accouchement/X ; avortement ; grossesse						7	10
Adoption	0	5	3	6	4	6	7
Argent de poche	3	0	0	3	2	1	2
Assistance – aide sociale		2	17				
Assistance judiciaire			6	10	20	9	13
Assurances			4	6	18	11	11
Audition d'un mineur en justice					9	1	4
Autorisation de commerce						4	0
Autorité et relations parentales	26	25	45	53	47	83	<u>113</u>
Bail et loyer ; garantie bancaire	18	20	8	10	9	4	9
Bourse d'études - participation des parents	15	25	69	57	58	103	<u>101</u>
Carte de travail et de séjour	2	10	6	3	16	4	14
Changement de nom	0	1	1	1	1	1	2
Chômage	0	2	5	8	10	13	10
Cohabitation			6	10	9	4	8
Contrat d'apprentissage	4	1	6	5	11	9	8
Délinquance	6	6	8	10	11	10	28
Désaveu - recherche de paternité			2	2	5	3	10
Divorce et garde d'enfants	7	5	18	28	45	35	<u>64</u>
Domicile - mise à la porte du domicile parental	7	17	40	39	38	21	<u>29</u>
Drogues	0	2	5	5	7	7	12
Droit de visite	3	6	6	6	18	27	32
Droit et contrat de travail	7	18	15	16	32	33	<u>46</u>
Droits des jeunes	15	14	37	71	59	63	<u>60</u>
Enfant illégitime			4	5	13	11	20
Formation						11	13
Fugue			4	3	14	5	10
Grâce (demande en)			4	/	-	2	1
Imposition			3	2	2	5	1
Jeux de hasard						1	0
Liberté de consc. et de religion, vie privée						4	5
Logement				52	48	65	<u>85</u>
Loisirs – Sorties – Sports			4	10	19	8	8
Maltraitements d'enfants ; coups et blessures	13	4	10	5	9	15	18
Mariage:- autorisation – contrat - cohabitation	0	1	6	8	8	4	4
Médiation						12	<u>56</u>
Naturalisation - option	5	3	6	2	4	3	3
Pension alimentaire	9	2	18	11	29	16	17
Placement	3	5	18	16	23	29	<u>38</u>
Prestations sociales et tutelle aux prest. soc.	8	3	15	11	27	32	26
Procédure judiciaire	3	11	17	21	30	55	<u>60</u>
Rémunération	0	2	9	2	15	10	14
Saisie sur salaire	0	1		/	4	6	1
Scolarisation	2	2	6	10	26	25	<u>31</u>
Service volontaire						2	3
Sexualité, abus sexuel - prostitution	6	9	8	5	9	8	7
Succession			3	4	7	3	10
Surendettement	4	6	2	/	7	2	4
Tutelles mineurs et majeurs	5	10	6	/	6	11	5
Total des sujets abordés	178	223	443	523	730	817	1059



2.4.4. Observations et réflexions concernant les perspectives d'évolution du « Service d'Informations Juridiques et Sociales ».

L'évolution du « Service Informations Juridiques et Sociales » (SIJS) appelle quelques observations et réflexions par rapport à ses objectifs afin de mieux répondre aux attentes et besoins de ceux qui s'adressent à lui.

Depuis son existence, le SIJS a été progressivement amené à développer ses interventions dans trois domaines différents : 1) au niveau de l'information ; 2) au niveau de la formation; et 3) dans le domaine de la prévention et de l'intégration sociale. Un examen attentif de son action dans ces trois domaines permettra de fixer ses priorités pour l'avenir.

2.4.4.1. L'Information.

Rappelons que c'est pour palier au manque d'informations concernant les droits et obligations réciproques qui sont fréquemment source de conflits entre jeunes et adultes que le Service Informations Juridiques et Sociales a été institué en 1992.

Si en 1997, 65 % des enfants et jeunes de moins de 26 ans étaient encore à l'origine des demandes d'informations adressées au SIJS, ils ne représentaient plus que 44% et 49%, respectivement en 1998 et 1999 sur l'ensemble des demandes et ceci malgré une augmentation en valeur absolue. Ce phénomène s'explique du fait qu'il y a eu au cours des deux dernières années une très forte augmentation des demandes de la part des parents et professionnels. Cette tendance qui se manifeste depuis 1998 ne peut que nous réjouir dans la mesure où elle reflète, à notre avis, l'amorce d'une prise de conscience de la part des adultes, que les enfants et les jeunes sont effectivement des « sujets de droit » depuis la ratification par le Luxembourg, de la convention des Nations Unies sur les « Droits de l'Enfant ».

Les différentes initiatives prises par le SIJS depuis 6 ans pour faciliter l'information des jeunes et adultes sur leurs droits réciproques ne sont certainement pas étrangères à cette évolution. En dehors des permanences d'informations juridiques et sociales qu'il assure au Service National de la Jeunesse, il s'agit notamment :

- de la publication du livre « Jeunes, vos Droits et Devoirs » en 1994,
- d'une intervention hebdomadaire à la radio en 1995 et 1996,
- d'avoir assuré la rubrique « Vos Droits » dans deux périodiques destinés aux enfants et jeunes,
- de participer depuis 1996 à différents groupes de travail qui rassemblent des représentants de différents ministères et services concernés par la promotion des droits de l'enfance et de la jeunesse.

Ce travail d'information et de promotion des droits des jeunes nous paraît d'une part primordial pour le maintien de la cohésion familiale et de la paix sociale et d'autre part, indispensable dans l'éducation des jeunes à la citoyenneté. Il y a donc lieu de le poursuivre et de le développer dans les années à venir. C'est en mettant à la disposition des enfants et des jeunes des moyens d'information individuels et collectifs adaptés à leur âge que nous leurs fournirons un outil pour devenir des adultes responsables.

L'édition de 1994 du livre « Jeunes, vos Droits et Devoirs » est épuisée. Sa réédition était prévue pour le dixième anniversaire de l'approbation de la Convention relative aux « Droits de l'Enfant » par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Ce projet n'a malheureusement pas pu être réalisé à cause de différents événements imprévisibles. Nous espérons que ce travail de longue haleine sera achevé au plus tard pour la date où le Luxembourg devra remettre son deuxième rapport au Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU. Il est envisagé de bouleverser quelque peu la conception de cette publication dans sa forme et son contenu, afin de la rendre plus abordable par nos trois groupes cibles :

- enfants jusqu'à 12 ans
- jeunes de 13 à 18 ans
- jeunes majeurs jusqu'à 26 ans.

2.4.4.2. La Formation

En se référant aux tableaux II. et III. ainsi qu'aux graphiques correspondants, on peut se rendre compte que les demandes d'informations de la part de professionnels du secteur socio-éducatif se situent toujours à la troisième place des demandes qui sont adressées au SIJS. Il existe donc encore auprès de ces professionnels un besoin évident d'information, voire de formation pour ce qui concerne les droits des enfants et des jeunes. Afin de répondre à cette attente, le responsable du « Service Informations Juridiques et Sociales » avait au cours des années précédentes contribué à faire connaître les droits des parents et enfants par son intervention dans le cadre de la formation continue organisée par l'Institut de formation administrative (IFA). En 1999 de telles interventions n'étaient plus possibles faute de temps.

On se souvient que c'est en partant de l'analyse des préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations au SIJS, notamment des enfants et jeunes adultes, que le concept « médiation » et « Centre de Médiation » (voir chapitre particulier) a été développé au Luxembourg à partir de 1997.

Si ce projet a pu se concrétiser aussi rapidement, c'est grâce au soutien du Ministère et du Service National de la Jeunesse dans la mise en place de différentes formations à la médiation pour des professionnels en contact avec des jeunes, tels que juristes, psychologues, pédagogues, assistants sociaux, enseignants et éducateurs. Comme en 1999 des formations complémentaires et continues seront organisées dans les années à venir.

2.4.4.3. La prévention et l'intégration sociale.

Si, à l'origine, le travail du « Service Informations Juridiques et Sociales » consistait essentiellement à faire connaître les droits des jeunes, celui-ci est devenu progressivement subsidiaire par rapport aux demandes de conseils et de médiation dans des situations telles que celles que nous avons relevées dans la partie 3.2., comme par exemple :

- autorité et relations parentales (113 demandes en 1999)
- bourses d'études – participations des parents (101 demandes en 1999)
- logement pour jeunes (85 demandes en 1999)

-

Cette deuxième mission absorbe évidemment beaucoup de temps pour pouvoir soutenir et assister les usagers dans l'établissement de leurs droits. Afin de rester, en tant que Service, crédible au yeux des usagers, notamment aux yeux des jeunes, ceux-ci devraient pouvoir être accueillis en permanence par des personnes disponibles et à l'écoute. En l'état actuel des demandes et compte tenu des multiples activités du responsable de ce Service en dehors de l'information juridique et sociale, et qui concernent plus particulièrement la promotion des droits de l'enfant et la médiation, ceci est de plus en plus du domaine de l'utopie, surtout s'il n'est plus assisté à partir de mai prochain par la jeune juriste, actuellement sous contrat CAT.

Compte tenu du nombre et de la diversité des demandes qui sont actuellement adressées au Service Informations Juridiques et Sociales (voir tableau V.) et afin de pouvoir à l'avenir assurer avec satisfaction ses fonctions d'informations et d'assistances sociales, ce Service devrait à très brève échéance être occupé en permanence par un(e) juriste et un(e) assistant(e) social(e).

2.5. Le Centre de Médiation

2.5.1. Présentation

A) Mission

Le Centre de Médiation a commencé ses activités en 1998 avec pour mission principale d'aider les personnes ayant un différend à établir ou rétablir la communication entre elles et à rechercher, avec l'aide d'un ou plusieurs médiateurs, une solution à leur conflit.

B) Public-Cible

Depuis le début, l'action du Centre de Médiation s'adresse plus particulièrement aux jeunes de moins de 26 ans.

C) Demande d'intervention

Les domaines d'intervention du Centre de Médiation sont restés les mêmes qu'en 1998 à savoir:

- les relations parents-enfants: il s'agit ici de faciliter le dialogue entre les adolescents et leur(s) parent(s) voire de le rétablir

la médiation pour mineurs: c'est l'activité la plus importante du Centre de Médiation. Il a continué la collaboration avec le Parquet du tribunal de la jeunesse de Luxembourg entreprise en 1998. Le Centre de Médiation reçoit certains dossiers de primo-délinquance et a pour mission d'offrir la médiation au mineur mis en cause et à la victime, cela dans un but de responsabilisation du mineur et de réparation pour la victime.

D) Organisation

Le Centre de Médiation a fonctionné en 1998 avec:

- une personne salariée, coordinatrice des activités
- un secrétaire sous contrat ATI (de 5.99 à 9.99 et depuis le 11.99)
- une assistante sociale stagiaire (depuis 11.99)
- 30 médiateurs, prestataires de services.

2.5.2. Bilan et analyses chiffrés

Les demandes de médiation au 31.12.1999

A) Nombres et origines des demandes:

Service d'information juridique et sociale	12
Parquet - Luxembourg	136
Tribunal - Luxembourg	6
Autres	20
	174

Commentaire:

Le nombre de demandes de médiation a connu une augmentation de 37% par rapport à 1998. Le plus grand pourvoyeur de dossiers reste le Parquet du Tribunal de la Jeunesse de Luxembourg.

Outre les trois services cités dans le tableau, les autres services à l'origine des demandes sont les centres médico-sociaux, les SPOS et le SCAS.

B) Nature des conflits

Coups et blessures	28
Droit de visite - droit de garde	10
Endommagement	25
Vol	70
Circulation	3
Harcèlement	1
Injures	4
Fausse alerte	2
Menaces	1
Infractions multiples	6
Relations parents-enfants	17
Divorce	5
Demande de pension alimentaire	2

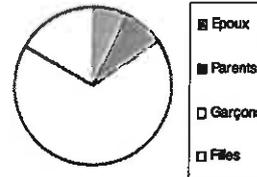
Commentaire:

Les motifs de demandes de médiation ont peu évolué depuis l'année dernière. Le poste de loin le plus important reste les vols. Dans la plus grande majorité des cas, il s'agit de vol à l'étalage auprès de grandes surfaces.

C) Statut social des participants

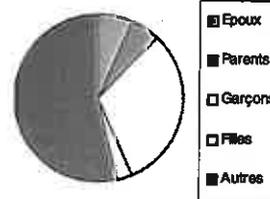
Demandeurs

Epoux	12
Parents	15
Garçons	118
Filles	29



Partenaires

Epoux	12
Parents	10
Garçons	57
Filles	5
Autres	98

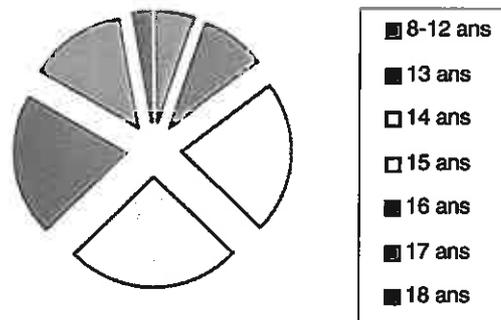


Commentaire:

Si le nombre de partenaires à la médiation est plus élevé que celui des demandeurs, c'est que pour un même conflit, il peut y avoir plusieurs victimes. Le poste «Autres» fait référence aux personnes morales impliquées dans les médiations (ex.: administrations communales, magasins.....)

D) Âge des jeunes impliqués

Âge	Nbr.
8-12 ans	7
13 ans	12
14 ans	27
15 ans	31
16 ans	26
17 ans	18
18 ans	3



Commentaire:

Ce tableau reprend uniquement les âges des jeunes (moins de 18 ans) demandeurs d'une médiation.

Situation des demandes au 31.12.1999

Dossiers traités: 174
Dossiers clos: 131
Dossiers en cours: 43

A) Résultats obtenus

Nombre de médiations. Sur les 131 dossiers clos, 76 ont donné lieu à une médiation, soit 58%.

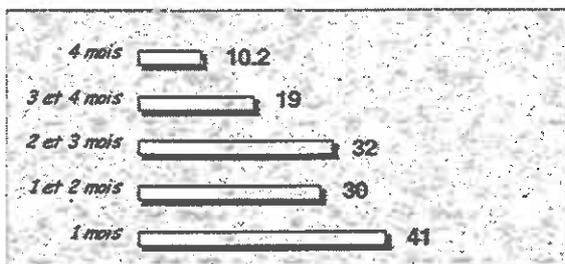
Rencontres entre les partenaires. Sur les 76 médiations, 68 se sont soldées par un accord formel, soit 89%. Dans 8 cas seulement, les partenaires n'ont pas trouvé d'accord.

Refus de la médiation: Sont considérés comme refus de la médiation les cas où l'un des partenaires soit refuse de venir à l'entretien préliminaire, soit, venant à l'entretien, ne souhaite pas rencontrer l'autre partenaire lors de la médiation proprement dite.

C'est généralement le fait de la victime qui soit préfère porter le litige devant les tribunaux soit veut tout simplement oublier ce qui s'est passé, soit encore a déjà été dédommagée.

B) Les médiations dans la durée

Durée de traitement	Nbr. de dossiers traités	%
Inférieure à 1 mois	41	31,00%
Comprise entre 1 et 2 mois	30	23,00%
Comprise entre 2 et 3 mois	32	24,50%
Comprise entre 3 et 4 mois	19	14,50%
Supérieure à 4 mois	10,2	7,00%
Total	132,2	100,00%



Commentaire:

Il est intéressant de noter que la médiation permet un traitement rapide des dossiers. Sur les 131 dossiers clôturés, 103 ont été traités dans un délai de 3 mois, soit 78,5% et 122 dans un délai de 4 mois, soit 93%. La durée de traitement prise en compte est celle qui va de la date de réception du dossier par le Centre de Médiation à la date de la médiation. Elle ne comprend pas le suivi des dossiers, également assuré par le Centre de Médiation, et qui, lui, est nécessairement plus long. Ce suivi concerne plus particulièrement la médiation pour mineurs. Il consiste à contrôler les engagements pris par les partenaires à la médiation (ex: paiement de somme d'argent étalé sur plusieurs mois, travail à effectuer par le mis en cause....)

2.5.3. Actions

Les activités ci-dessous ont été organisées en collaboration avec le Service National de la Jeunesse.

Activités organisées

3-5/02/99 Luxembourg : Echange d'expériences et de réflexions avec l'association SOS.

Cronenbourg : Aide aux habitants de Strasbourg (F) dans le cadre de l'accord culturel franco-luxembourgeois.

2-6/06/99 Luxembourg-Eisenborn : Echange européen sur le thème « Médiation pour mineurs ».

Médiation pénale dans le cadre du programme européen Jeunesse pour l'Europe.

30/11-02/12/99 Strasbourg-France. Suite de la rencontre du mois de février.

Participation à des formations

20-21/03/99 Luxembourg : «Initiation à la médiation pénale»- Régis Halter, juriste-médiateur - Association SOS. Cronenbourg - Aide aux habitants, Strasbourg-France.

14-16/06/99 Namur (Belgique) : « Médiation en protection de la jeunesse et Médiation pénale » - Pierrette Brisson - médiateur Barry - Mignault - Brisson - Québec (Canada).

Participation à des manifestations diverses

27-29/10/99 Leuven (Belgique) : Conférence sur le thème «Victim - Offender Mediation in Europe Making Restorative Justice»
01/12/99 Bruxelles (Belgique) : Journée sur la «Médiation auteur-victime dans la justice des mineurs.»



2.5.4. Orientations

Le Centre de Médiation souhaite que l'année 2000 s'inscrive dans un renforcement de son action et dans une réflexion sur le développement de ses activités.

*Action

La collaboration avec les instances judiciaires devrait se renforcer compte tenu de l'adoption de la loi du 6 mai 1999 relative à la médiation pénale. Outre les dossiers de médiation pour mineurs, le Centre de Médiation devrait se voir confier, par le Parquet, des dossiers de médiation pénale. A cette fin, 16 de ses médiateurs ont été agréés par le Ministre de la Justice. Le Centre de Médiation devrait réfléchir sur un développement de ses activités, et notamment sur la question de savoir s'il doit s'engager dans la médiation familiale. Cette question appelle celles plus fondamentales des priorités que le Centre de Médiation entend se donner dans le développement de ses activités et de ses priorités en matière de formation, de formation continue et de supervision.

*Fonctionnement

Au cours de l'année 1999, le Centre de Médiation a fonctionné avec une personne salariée, coordinatrice de ses activités. Il a eu recours à des personnes sous contrat ATI pour assurer le secrétariat et à une assistante sociale stagiaire. L'année 2000 devrait permettre d'entreprendre les démarches nécessaires pour que le secrétariat soit assuré par une personne salariée du Centre, et ceci dans un souci de continuité et d'efficacité.

2.6. La Prévention primaire des toxicomanies

Comme dans le passé, la prévention primaire a été vue dans un sens très large sans se limiter à l'information sur les drogues illégales. Mais la prévention primaire vise les diverses dépendances psychiques ou physiques et leurs causes.

La population cible se concentre d'une part aux jeunes et d'autre part aux adultes qui jouent un rôle important en tant que parents, enseignants ou éducateurs et en tant que multiplicateurs.

La plus grande partie de nos activités a été réalisée en collaboration étroite avec le Centre de prévention des toxicomanies.

Formation :

3 journées de formation ont été offertes aux éducateurs des Maisons de Jeunes sur des sujets concernant les produits et la prévention.

Toutes les MdJ ont participé à l'enquête nationale du CePT sur le cannabis.

4 séances de prévention ont été offertes aux classes paramédicales au Centre Marienthal.

1 journée de formation pour l'Entente des Foyers de jour sur le sujet « pédagogie de l'aventure et prévention »

Au cours de notre projet (voir rapport Marienthal) avec les Centres socio-éducatifs de Schrassig et de Dreiborn et avec les ateliers de Bitbourg et de Prüm, les responsables se sont regroupés 5 x afin d'échanger des expériences dans le domaine pratique de la prévention.

En collaboration avec le groupe de prévention communal de Roeser, une conférence pour parents et animateurs a été organisée au sujet de la prévention.

Activités :

- Les jeunes de nos partenaires dans notre projet de collaboration (voir plus haut) ont profité au centre Marienthal d'un côté de toutes nos possibilités dans le domaine de l'aventure (journées ou semaines d'aventures) et d'un autre côté ont aidé activement dans l'aménagement du site d'aventures et ceci à des intervalles réguliers (1-2x par mois).

- Dans ce contexte, il faut aussi relever que les activités avec des jeunes en situation difficile contribuent aussi à un pas important dans une démarche de prévention contre la violence.

- Les activités dans l'atelier « Communication 3000 » (nouvelles technologies, internet etc) ont aussi pour but de créer une situation propice dans la prévention au niveau de dépendance des médias.



2.7. Mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi.

2.7.1. Formation pour les agents engagés dans un point d'information communal

Dans le cadre du plan d'action national en faveur de l'emploi, il est prévu que le jeune CAT suivra, si nécessaire, des cours de formation :

« Au cours de la mise au travail temporaire le jeune suivra, si nécessaire, et selon le parcours d'insertion individuel établi pour lui, en fonction de son niveau de formation et de son occupation, des cours de formation décidés et /ou organisés par l'Administration de l'emploi et le Service de la formation professionnelle du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, avec la coopération d'organismes et d'institutions publics et privés qui ont une activité dans le domaine de la formation, notamment continue. »

(Art. 3/2 de la loi du 12 février 1999)

En 1998 et 1999 le Service National de la Jeunesse a développé le projet-pilote d'instauration de délégués à l'information, un projet qui est à voir comme une importante mesure pour créer des postes accompagnés par une formation et un encadrement spécifique.

A part l'objectif de créer un point d'information pour faciliter l'accès à l'information au niveau local et communal, l'originalité du projet PIC repose sur la fonction éducative et intégrante pour le jeune en quête d'un emploi : le Service National de la Jeunesse en collaboration avec le Centre National d'Information et d'Echange pour Jeunes a ainsi développé une formation spécifique au travail d'informateur.

Afin de répondre aux exigences d'une formation qui veut être une préparation à un travail complexe avec des tâches très hétérogènes et qui a un important rôle dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle, la formation fait appel au concept du « learning by doing » et est centrée sur la pratique.

Ainsi durant l'année 1999, lors de la formation, les jeunes ont été confrontés avec les exigences réelles de leur métier en préparant un projet dénommé « Jobs-Vacances ».

Cette formation a été complétée par des connaissances théoriques et des offres de formation générale. La formation confère ainsi aux participants des connaissances théoriques et pratiques de base, essentielles pour travailler dans un PIC. L'acquisition de ces connaissances facilite à la longue le travail indépendant des agents CAT.

Les éléments énumérés ci-dessous sont les thèmes abordés dans le cadre de cette alternance formation pratique/formation théorique :

L'accueil

- l'information généraliste
- Organisation pratique de l'espace
- L'entretien de face à face

Les grands domaines de l'information des jeunes

Par ex. : Projet Carrousel, Organisation de la Documentation, Le secteur jeunesse au Luxembourg

L'information sur l'Europe

Par ex. : Les programmes européens (Jeunesse pour l'Europe, Service volontaire ...) , Les projets européens, La base de données Eurodesk

La recherche de l'information

- Les outils de recherche à utiliser
- Les outils modernes (Internet)

L'information active des jeunes

Par ex. : Info-bus, InfoJeu, Exposition, Communication avec la presse, Publicité, Manifestations

Pour l'année 2000 le SNJ envisage d'offrir pour les jeunes CAT en commun avec l'Action Locale pour Jeunes une formation « recherche d'un emploi », une formation qui se base sur le programme « Op der Sich no Aarbecht » du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

2.7.2. Projet « Centre de réinsertion pour jeunes »

Améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes qui quittent prématurément le système scolaire, renforcer activement l'employabilité des jeunes, ce défi, le SNJ a décidé de le relever.

C'est ainsi, dans l'optique de favoriser l'insertion des jeunes dans le marché du travail, qu'il a été élaboré en 1999 un projet de réalisation d'un centre de réinsertion pour jeunes au Centre Marienthal en commun avec l'a.s.b.l. Objectif Plein Emploi.





2.7.3. Ecole de la deuxième chance

Suite à la demande du premier ministre, le député René Kollwelter a présenté le 24 novembre 1998 un rapport pour une Ecole de la Deuxième Chance au Luxembourg.

L'auteur préconise l'idée de valoriser les acquis des jeunes: « Dorénavant il faut se départir de la seule sélection par l'échec, mais miser surtout à amplifier les acquis et le point forts de chacun, à valoriser d'abord les compétences existantes. »

Le rapport de René Kollwelter souligne la nécessité d'offrir un enseignement différent:

« Les jeunes de l'Ecole de la Deuxième Chance ont besoin d'un enseignement différent de ce qu'ils ont connu lors de leur scolarité antérieure, souvent ils manquent de confiance en eux, souvent ils manquent de savoirs fondamentaux. L'enseignement y dispensé doit aussi différer de celui pratiqué dans différentes aides sociales ou stages d'insertion.

Dans le contexte présent, il faudrait que la pédagogie ne se limite pas à la simple acquisition de connaissances intellectuelles et pratiques, elle doit aussi intégrer un travail sur la socialisation des jeunes et sur leur comportement, elle doit remotiver les jeunes et leur redonner le goût d'apprendre. »

C'est en respectant ce souhait que le SNJ a fait l'offre d'introduire la semaine de formation (évidemment adaptée aux objectifs d'une Ecole de la Deuxième Chance).

Les contenus de cette formation se laissent résumer comme suit:

- Communication
- Dynamique de groupe
- Coopération, team-work
- Gérer des conflits

Cette formation pourrait constituer un approfondissement de l'objectif qui découle de la mesure « vivre en collectif » proposé par R. Kollwelter.

Force est de répéter que le SNJ a développé des formations qui ont une méthode de la pédagogie active et sont par conséquent en concordance avec le souhait d'offrir un enseignement différent.

Une proposition du SNJ est d'intégrer le tronc de spécialisation de la formation aux fonctions d'aide socio-familiale « encadrement direct enfant et famille, animation jeunes » dans l'école de la Deuxième Chance.

L'idée de valoriser les acquis et compétences des jeunes est une idée importante pour le SNJ et fondamentale du secteur travail de jeunesse : comme les deux mesures proposées ici se basent sur la formation pour animateurs, une intégration dans le cadre de l'Ecole de la Deuxième Chance signifierait une valorisation de l'éducation non formelle.

2.7.4. Aide-junior

L'objectif d'adapter le plan d'action national en faveur de l'emploi aux lignes directrices du conseil européen du sommet de Vienne en décembre 1998 a mené le Service National de la Jeunesse à proposer le projet « aide-junior. »

Le projet « aide-junior » est une offre de formation avec plusieurs objectifs :

-conférer aux participants les notions nécessaires dans le domaine de l'apprentissage des tâches à remplir dans le cadre d'un travail dans une maison de jeunes.

-développer des connaissances théoriques et pratiques en vue de la préparation à une profession dans les secteurs du travail de jeunesse.

-créer une offre de formation professionnelle aux jeunes qui se trouvent à la fin de leur trajet scolaire sans pour autant avoir obtenu une qualification professionnelle reconnue.

-former des jeunes qui pourront être des personnes d'identification pour les jeunes.

Après concertation avec le service de la formation professionnelle du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle en 1998 le SNJ a déclaré la volonté d'instaurer la formation dans la formation existante de l'aide socio-familiale.

En 1999 le projet aide-junior a été présenté à la commission de formation aux fonctions de l'aide socio-familiale et « a été accueilli favorablement ».

La formation commencera durant l'année 2000 . A noter qu'il s'agit de la formation aux fonctions d'aide socio-familiale, la fonction que la personne va exercer par la suite pourra être désignée comme aide-junior. De même que les participants aux cours d'aide socio-familiale, les personnes intéressées par la formation aide-junior ont à suivre le tronc commun. Pour le certificat la formulation pour l'aide-junior sera « encadrement direct enfant et famille, animation jeunes ».

2.8. Coordination Régionale : un nouveau service du Service National de la Jeunesse.

Au cours du troisième trimestre de l'année 1999 le Service National de la Jeunesse a lancé un nouveau service qui est la coordination régionale. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National (PAN) pour l'Emploi des Jeunes, trois éducatrices graduées ont été engagées en qualité de coordinatrices régionales. Un agent éducatif universitaire engagé dans le cadre du PAN a comme tâche d'assurer la supervision de la coordination régionale.

Le service de la coordination régionale s'occupe en premier lieu de l'encadrement et du suivi des jeunes CAT engagés par le Service National de la Jeunesse. Les coordinatrices ont un contact régulier avec les jeunes CAT, établissent avec eux leurs plans de travail, font le suivi de leur travail et les soutiennent dans leur recherche de travail. Les coordinatrices aident à l'élaboration des formations pour CAT.

Une deuxième mission est celle de la coordination régionale du réseau des Maisons de Jeunes. L'organisation de réunions régionales, l'aide au développement de projets régionaux entre les Maisons de Jeunes ainsi que l'aide à l'élaboration de la conception des Maisons de Jeunes et ainsi de suite.

Un troisième volet de leur travail est notamment la coopération en travail de jeunesse et la coordination de projets pédagogiques et innovateurs pour jeunes avec les communes et les partenaires régionaux intéressés (plan communal de jeunesse, projets communaux concernant les jeunes, collaboration entre différentes organisations et le Service National de la Jeunesse).

A côté de ces trois champs d'action, les coordinatrices régionales collaborent chacune dans un groupe de travail du Service National de la Jeunesse (animation, formation, information).

2.8.1. La coordination régionale Nord/Est

La coordinatrice régionale du Nord/Est s'occupe des cantons suivants : Clervaux, Wiltz, Redange, Vianden, Diekirch, Echternach et Grevenmacher.

Première phase : prise de contact (par exemple avec les différents responsables de l'ADEM de Wiltz, Diekirch et Echternach, avec les maisons des jeunes de la région, avec l'ALJ, Forum pour l'Emploi, le bureau LEADER, animateur culturel, ...) et présentation des missions de la coordination régionale aux différents services et associations concernant le domaine de travail.

Travail régulier :

Encadrement et suivi social des CAT du SNJ

La coordinatrice est responsable du suivi social des jeunes occupés par un contrat CAT, engagés par le SNJ, dans sa région.

Dans quelques MJ (Echternach, Diekirch, Redange, Wiltz) le SNJ a engagé des CAT pour réaliser le projet « Point Information Communal ».

De même la coordinatrice s'occupe d'autres CAT qui ont comme tâche d'assurer l'animation dans les MJ.

Encadrement de la formation PIC

Toutes les 6 semaines les jeunes engagés par un contrat CAT reçoivent une formation sur des thèmes spécifiques au centre à Eisenborn.

De même on participe aux manifestations, comme la Foire de l'étudiant, où les jeunes peuvent recueillir toutes sortes d'information.

La coordination des maisons des jeunes de la région Nord-Est

Au nord-est il y a 6 maisons des jeunes (Wiltz, Redange, Ettelbruck, Diekirch, Echternach, Grevenmacher) qui se réunissent régulièrement pour discuter de projets régionaux ou du travail quotidien dans les maisons des jeunes.

Coopération avec les communes et autres partenaires régionaux

- Participation au Forum des Jeunes à Wiltz, qui a été organisé par la commune de Wiltz en collaboration avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité et de la Jeunesse.

- Participation au groupe de travail « qualité de vie » organisé par le SIVOUR pour la conception régionale du parc naturel de l'Our.

- Les communes de Schieren, Ettelbruck, Erpeldange, Diekirch et Bettendorf ont décidé de réaliser un plan communal jeunesse en collaboration avec le Ministère de la Famille de la Solidarité et de la Jeunesse et le SNJ en 2000. Par ce projet elles vont réaliser des plans d'action concernant le travail de jeunesse local et régional et intégrer si possible les besoins des jeunes.

- Le lycée classique de Diekirch et le lycée du Nord de Wiltz préparent avec le SNJ un projet dans la grande région (Lorraine, Luxembourg, Rhénanie, Saar, Wallonie et Oupeln). Il s'agit d'une semaine (1-6.5.00) de rencontre et d'échange européen, où les jeunes peuvent découvrir les différences et les ressemblances des différentes régions.

Collaboration au SNJ

La coordinatrice du nord-est collabore activement avec le service de formation du Service National de la Jeunesse et participe de même à l'encadrement de quelques activités organisées par le service animation. (Caravane, expo Hanovre,...)

2.8.2. La coordination régionale Sud.

Dans une première phase il s'agissait de s'initier d'une part aux services internes du Service National de la Jeunesse, d'autre part à nouer contact et à visiter les différents acteurs et intervenants en matière de travail de jeunesse ainsi que dans le domaine de la (ré)insertion professionnelle, implantés dans la région Sud du Luxembourg.

Parallèlement les axes de travail suivants se sont précisés:

- la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'Emploi
- la coordination régionale dans le domaine du travail de jeunesse
- la collaboration dans le Service Animation du Service National de la Jeunesse.

Dans les Centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes à Bettembourg, Esch-sur-Alzette et Pétange, des jeunes en mesure de CAT et les éducateurs tuteurs respectifs avaient participé au lancement du projet-pilote PIC (Point d'Information Communal) afin de favoriser d'une part l'accès des jeunes à l'information et aux nouvelles technologies au niveau local par le biais de l'éducation de pairs. D'autre part le projet-pilote PIC permet spécialement aux jeunes demandeurs d'emploi de suivre une activité régulière et les encourager à contacter des acteurs de divers services et administrations, des patrons et directeurs, contact-clés qui peuvent les aider à s'insérer ou se réinsérer sur le marché de l'emploi. A part les jeunes CAT travaillant sur un PIC, l'encadrement s'est étendu sur des personnes demandeurs d'emploi en mesure de réinsertion professionnelle (stage de travaux d'utilité publique, CAT, ATI) dans un centre périscolaire à Differdange.

L'encadrement de jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre de la mise en œuvre du PAN regroupe les tâches suivantes :

- entretien avec les jeunes demandeurs d'emploi et bilan des compétences
- présentation du projet (PIC, Maison des Jeunes,...) sur lequel ils vont travailler
- participation à la mise en place de la formation concernant le projet PIC
- orientation scolaire, professionnelle ou vers des services et administrations de réinsertion professionnelle
- établissement du plan de travail et suivi du projet en concertation commune avec le tuteur responsable sur le site du projet.

La coordination régionale dans le domaine du travail de jeunesse de la région Sud se faisait dans un premier temps :

-dans le domaine de la coordination régionale des Maisons de Jeunes par un contact plus régulier et des visites des Maisons de jeunes, par la participation à des réunions réseau nationales, régionales, aux commissions de concertation, par la participation à des stands d'information (à Pétange et Differdange...),

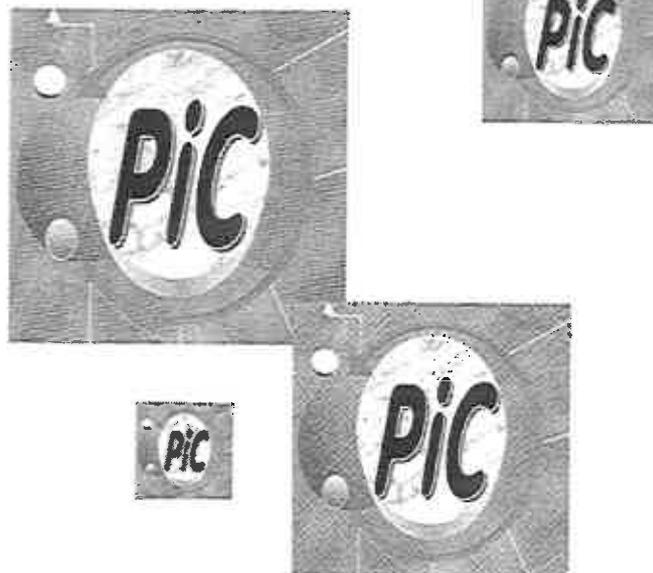
-par la prise de contact avec différentes communes, associations et administrations, par la participation à la Conférence régionale Sud à Esch-sur-Alzette, et dans le cadre du Service Volontaire Européen et le Service Volontaire National par la présence en tant que personne ressource, pouvant être sollicitée par les jeunes faisant leur Service Volontaire dans une association dans la région Sud du pays, tels la « Kulturfabrik » à Esch-sur-Alzette et le « Haus vun der Natur » à Kockelscheuer.

De plus la collaboration dans le Service Animation a porté sur l'élaboration des projets suivants :

-l'organisation de l'atelier vidéo dans le cadre du projet de la Caravane 2000

-la préparation de la réunion du réseau national des Maisons des Jeunes en vue d'encourager le travail avec les filles et du projet « filles » en collaboration avec le Ministère de la Promotion Féminine

-le projet « Chenille » en vue d'une participation des Maisons des jeunes à l'Expo Hanovre l'organisation des « Oppen Zentren ».





2.3.3. La Coordination régionale Centre.

Dans un premier temps le travail de la coordination régionale se concentrait sur la prise de contact avec les différents services intervenant dans l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs, les acteurs dans le travail de jeunesse dans la région Centre, les maisons de jeunes de la région ainsi que l'initiation au travail du service « information et communication » du Service National de la Jeunesse.

Conformément à la mission des coordinatrices régionales, le travail de la coordination Centre s'est défini comme suit :

Encadrement et suivi des jeunes CAT du SNJ :

La coordinatrice régionale du Centre s'est occupée de l'encadrement et du suivi des jeunes CAT du SNJ qui étaient engagés ou bien pour les « Points Information Communaux » PIC (ASTI/AMIGO, Lorentzweiler, FNEL), ou bien dans le cadre d'employés ou d'ouvriers (Centre de Hollenfels, CGJL, FNEL, Athenée, CNIEJ, siège SNJ).

L'idée principale du projet PIC repose sur la fonction éducative et intégrante pour le jeune à la recherche d'un emploi. La coordination régionale s'occupe de l'encadrement de ces jeunes demandeurs d'emploi (les CAT engagés pour les PIC ainsi que les CAT employés de bureau ou ouvriers) dans le cadre de la mise en œuvre de la loi PAN. Le rôle de la coordinatrice régionale est donc celui d'établir un profil du jeune demandeur d'emploi, de suivre l'évolution de son travail. Pour garantir une bonne adaptation de la formation aux besoins de tous les jeunes CAT, des plans de travail de chaque CAT sont établis régulièrement en présence des jeunes et de leur tuteur, ce qui permet de mieux voir les besoins de formation, les difficultés et problèmes du jeune dans son travail. L'accompagnement dans les démarches à faire lors de la recherche d'un travail est aussi garanti par la coordination régionale.

Coordination régionale du réseau des Maisons de Jeunes et coopération en travail de jeunesse avec les communes et partenaires régionaux :

- La coordination des Maisons de Jeunes se définit dans l'organisation de réunions régionales entre les différentes maisons lors desquelles des problèmes pédagogiques ou de mise en œuvre de projets sont discutés. La coordination régionale qui est présente lors des commissions de concertation est en contact permanent avec les responsables des Maisons de Jeunes et les soutient dans l'élaboration de leurs concepts pédagogiques et projets.

-En été fut organisé un camp à Hosingen pour des jeunes réfugiés qui logeaient dans les halls de la foire internationale au Kirchberg. Ce camp fut organisé et dirigé par la coordination régionale Centre en collaboration avec le Commissariat aux Etrangers.

L'encadrement des jeunes participants du Service Volontaire est lui aussi garanti par la coordination régionale (Aidsberodung, école Waldorf, Caritas, Atelier Hollerich, IMC, Mouvement Ecologique, Institut d'Europe)

Collaboration dans le groupe de travail « Information et Communication » :

Les coordinatrices régionales collaborent chacune dans un groupe de travail du Service National de la Jeunesse, dont celui de l'information et communication faisant partie des tâches de la coordinatrice du Centre. Les points forts pour l'année 1999 furent l'élaboration des inputs de la formation PIC, le développement de nouveaux défis pour l'information jeunes, le suivi du projet Eurodesk, la participation à un échange entre le SNJ, la « Arbeiterwohlfahrt Saarbrücken » et Cultures et Liberté (France) en vue du développement d'un « café internet » dans la Grande Région.

2.9. Le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe

Pour consolider ses objectifs dans le domaine de la recherche jeunesse, le Ministère de la Jeunesse a signé en décembre 1998 une convention avec le CESIJE.

Le CESIJE est une association sans but lucratif, fondée en 1995 en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et le Service National de la Jeunesse. À côté des membres luxembourgeois engagés dans l'association, des chercheurs étrangers (français et allemands) ont été impliqués, dès sa fondation, dans l'association. Les objectifs pour l'année 1999 étaient de continuer le travail réalisé dans les quatre domaines de la documentation, de la recherche, de l'évaluation et du conseil.

2.9.1. Documentation

Centre de Documentation et données de base sur les jeunes:

Depuis son début en 1998 le Centre de Documentation a été agrandi pendant la dernière année avec de nouveaux documents et articles se rapportant à la situation des jeunes, aux politiques de la jeunesse et à la recherche dans le domaine de la jeunesse au Luxembourg. La base de données contenant les informations sur les documents du Centre a été actualisée.



Le CESIJE a également rassemblé en 1999 les données concernant les jeunes dans les domaines suivants: la démographie au niveau national et communal (données provenant du CIE et du Statec), le chômage (données de l'ADEM), la mortalité (données du Service statistique du Ministère de la Santé), l'éducation (données sur la promotion des élèves du Ministère de l'Éducation Nationale).

Les données réunies ainsi ont été utilisées par des personnes à la recherche d'informations sur les jeunes au Luxembourg. Entre autres le CESIJE a pu livrer une partie des informations pour le livre sur le travail jeunesse au Luxembourg édité par IJAB (Internationaler Jugend Austausch- und Besucherdienst) et le SNJ.

2.9.2. Recherche

Enquête dans le cadre du Plan Communal Jeunesse:

Après avoir coordonné et finalisé l'élaboration du questionnaire pour l'enquête dans le cadre du PCJ, le CESIJE a réalisé le prétest du questionnaire en octobre 1998. Après quelques modifications, le questionnaire a été transmis à ILReS, chargé du travail de terrain de l'enquête. Le centre a également participé à la formation initiale des enquêteurs par ILReS. La phase de récolte des données a été coordonnée et réalisée par ILReS. En février 1999 ILReS a fini l'encodage et le contrôle des données du fichier avant de le transmettre au centre qui en réalisait l'analyse finale. Une analyse détaillée a été faite pour chaque commune ayant participé à l'enquête. En mai et juin les résultats de cette analyse ont été présentés par le Ministère de la Jeunesse et le CESIJE aux groupes de travail du Plan Communal Jeunesse des 4 communes de Lorentzweiler, Sanem, Dudelange et Wiltz. Sur base des résultats des enquêtes, le centre a réalisé une analyse comparative des communes, qui a été présentée au personnel du SNJ ainsi que d'autres intéressés.

Enquête Grinzane Cavour 1998:

Le CESIJE avait participé à l'exécution d'une enquête sur les lycéens et le cinéma, réalisée en mai et juin 1998 auprès de 1000 lycéens luxembourgeois, proposée et coordonnée par l'association Grinzane Cavour. Début février le centre a reçu de la part de l'association Grinzane Cavour les résultats de cette enquête. Le centre a interprété ces statistiques et a écrit un commentaire sur le comportement des jeunes Luxembourgeois par rapport au cinéma (comparé aux jeunes des 5 autres capitales ayant participé à l'enquête). Le CESIJE a présenté les résultats luxembourgeois de l'enquête au 19e salon du livre à Paris (19 mars), où le document final de l'enquête a été présenté.

Projet dans la Grande Région:

A la fin de janvier 1999 le centre a organisé la troisième réunion du groupe de travail «Grande Région» au Luxembourg. Lors de cette réunion les différents partenaires de ce groupe de travail ont présenté les mesures en faveur de jeunes chômeurs fonctionnant dans leurs pays/ régions respectifs. Le groupe a retenu à la fin de cette session que la thématique commune sur laquelle les différents partenaires voudraient travailler dans le futur serait les trajectoires vulnérables de jeunes en transition de l'école à l'emploi.

En avril 1999 le groupe de travail «Grande Région» s'est réuni une 4e fois à l'université de Saarbrücken. Lors de cette réunion les partenaires ont précisé leurs intérêts spécifiques dans différents projets de recherche.

La 5e réunion du groupe au début de juillet a été tenue à l'IUT de Longwy. Lors de cette réunion les partenaires français de l'Université de Nancy ont proposé que le groupe de travail réponde à un appel à projet du Ministère de l'Éducation Nationale français sur la "Transformation du travail, performance économique et statut de l'emploi". Le groupe s'est mis d'accord de cibler la recherche sur le "Statut de l'emploi: les marges de la fonction publique". Ce projet, présenté début septembre au Ministère de l'Éducation Nationale, a été accepté par celui-ci et pourra débuter dès le début de l'année 2000.

Enquête Jeunes et bien-être (Étude HBSC):

Le CESIJE a représenté le Ministère de la Jeunesse dans le groupe de travail pour l'étude sur les jeunes et leur bien-être. Ce groupe, sous la direction du Ministère de la Santé et composé de représentants du Ministère de l'Éducation Nationale et du Centre Hospitalier Luxembourg, a finalisé en mars/avril le questionnaire de l'étude HBSC luxembourgeoise. Les questionnaires ont été distribués dans les classes secondaires en mai 1999. En juillet le groupe de travail a élaboré une proposition d'analyse des données de l'enquête luxembourgeoise par l'ULB. Les résultats de cette enquête pourront être prévus au cours de l'année 2000.

Projet de recherche sur la mobilité des jeunes au Luxembourg:

En janvier 1999 l'ISERP et le CESIJE ont élaboré un projet de recherche intitulé «Ouverture et mobilité transnationales comme facteurs de socialisation des jeunes». Le Ministère de l'Éducation Nationale a accepté de financer ce projet de recherche par les moyens du fonds Recherche & Développement (au titre I du chapitre 1er). L'étude traite la question de savoir comment les jeunes sont touchés par la situation nouvelle de l'ouverture de l'espace national et comment ils y réagissent, essentiellement quant aux formes de mobilité professionnelle et de formation.

Le groupe cible de l'étude sont les jeunes de 15 à 25 ans résidents et non-résidents qui vivent, travaillent ou étudient au Luxembourg et qui sont touchés par les nouvelles formes de mobilité.

Le choix de la population à étudier se justifie par différentes considérations. L'objectif n'est nullement de donner une description des jeunes comme groupe social déterminé, mais nous voulons plutôt décrire et comprendre les structures sociales de transition entre l'enfance et l'âge adulte qui représente une finalité importante de toute éducation. L'accès à l'âge adulte est donc lié intimement à la biographie sociale et éducative antérieure des individus. Mais comme il ne s'opère effectivement qu'à la fin de l'obligation scolaire pour toucher à son terme vers l'âge de 25 ans, nous nous sommes proposé de choisir la tranche d'âge des 15 à 25 ans comme champ d'investigation. Comme l'effet de l'ouverture de l'espace transfrontalier et de l'internationalisation des trajectoires nous intéresse particulièrement, il semble naturel que nous ne nous limitons pas aux seuls résidents luxembourgeois, mais que nous incluons les non-résidents qui travaillent et étudient au Luxembourg, les ressortissants d'autres pays qui y vivent et les non-résidents luxembourgeois.

Les phénomènes de mobilité sont souvent décrits par un vocabulaire tributaire d'une réalité sociale antérieure. Or, la jeunesse se caractérise aujourd'hui surtout par son indétermination sociale. Beaucoup de jeunes doivent circuler sur des territoires où se constituent des microcultures et où se négocient des identités sociales. Nous ne savons que très peu sur les trajectoires des jeunes, leurs systèmes de références et leur nouveau rapport à l'espace. Pourtant les phénomènes que nous retrouvons surtout dans le milieu urbain sont en quelque sorte représentatifs pour l'évolution et la diversification actuelles de la société.

2.9.3. Évaluation

Maisons de jeunes:

En coopération avec le SNJ, le CESIJE a participé à l'évaluation des maisons de jeunes.

2.9.4. Conseil

Commission Consultative «Recherche» du Ministère de la Jeunesse:

Comme le mandat de la Commission Consultative du Ministère de la Jeunesse n'a pas été renouvelé au début de l'année 1999, le CESIJE n'a pas eu la possibilité de collaborer aux travaux de la Commission concernant la recherche jeunesse.

Services de consultance:

Dans le cadre du Plan Communal Jeunesse le CESIJE a réalisé des services de consultance dans les communes ayant élaboré le PCJ.

2.10. Le Service Volontaire Luxembourgeois.

Le Service Volontaire est réglementé par la loi du 28 janvier 1999.

L'objet de la loi consiste à promouvoir la participation solidaire des jeunes dans des activités de volontariat dans le cadre d'organisations non gouvernementales à but non lucratif. Elle a pour but de favoriser l'engagement actif des jeunes dans la société en leur facilitant l'exercice d'activités d'intérêt général qui peuvent leur apporter une expérience formatrice.

La loi vise :

- le service volontaire au Luxembourg de jeunes qui résident depuis au moins deux ans au Luxembourg,
- le service volontaire de jeunes Luxembourgeois à l'étranger et
- le service volontaire d'étrangers au Luxembourg.

Pendant l'année 1999 un seul projet de Service Volontaire Luxembourgeois a été approuvé : projet présenté par l'association « Jeunes et Environnement ».

Le Service Volontaire Européen poursuit deux buts principaux : d'une part, il s'agit de proposer aux jeunes un nouveau type d'expérience d'apprentissage interculturel, susceptible de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, d'autre part, il tend à contribuer au développement des collectivités sociales.

Le SVE est ouvert à tout jeune âgé de 18 à 25 ans et résidant dans un pays membre de l'Espace Economique Européen, soit dans les pays de l'U.E. ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Aucune qualification particulière n'est requise.



13 jeunes Luxembourgeois, ou résidents légaux, sont partis vers les pays suivants : Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie et Pays-Bas pour participer à un projet de service volontaire dans le cadre du programme communautaire. 15 jeunes de l'Union Européenne, venant de 4 pays (Allemagne, Angleterre, Autriche, France) se sont engagés auprès d'une ONG luxembourgeoise pour participer comme volontaires aux projets d'accueil luxembourgeois (Kulturfabrik, Centre Osterbour, Coopérations, Waldorfschoul, Haus vun der Natur, Mouvement Ecologique, Caritas, Croix-Rouge, Institut d'Europe, IMC) pour une durée allant de 6 mois à 1 an.

Le Service National de la Jeunesse a organisé plusieurs stages de formation pour préparer les jeunes qui sont partis à l'étranger, mais aussi pour les jeunes étrangers qui sont venus au Luxembourg.

Deux réunions de la Commission d'accompagnement ont été organisées ainsi que deux réunions de concertation avec les ONG engagées dans le service volontaire.

A noter que les programmes Service Volontaire Européen et Luxembourgeois ont été présentés officiellement le 19 janvier 1999 en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière, qui ont pris le Haut Patronage du service volontaire.

2.11. LE MERITE Jeunesse.

2.11.1. Le bilan humain 1999

138 jeunes étaient inscrits:

77 au	niveau	bronze
35 au	niveau	argent
26 au	niveau	or

Lors de la remise le 24 novembre au Palais grand-ducal 70 jeunes ont obtenu leur médaille et diplôme, dont:

45 au	niveau	bronze
18 au	niveau	argent
7 au	niveau	or.

2.11.2. La réalisation du programme :

Les Expéditions

USA 1999

L'expédition s'est déroulée du 21 juillet au 6 août 1999. Elle était organisée par le Service National de la Jeunesse.

Le KENT au Luxembourg

Du 3 au 10 août 1999, Rod Dexter et son équipe ont accompagné vingt-trois jeunes, dont 16 du Kent et 7 de Gibraltar pour une expédition dans les régions Buchholz, Stadtbredimus, Waldhaff et Larochette.

L'expédition (Survival) organisée par les « Lëtzeburger Guiden a Scouten » :

L'expédition s'est déroulée du 25 au 30 juillet 1999 dans la région de la Haute-Sûre.

Les Expéditions de l'Ecole Européenne

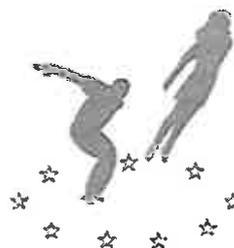
Au niveau Bronze :

Les Vosges, les alentours de Bollendorf et Echternach, la Petite Suisse luxembourgeoise et Luxembourg-Echternach-Schengen.

Au niveau Argent :

Born – Echternach - Altrier et Parc des Ecrins, France.

Le Service Volontaire :



Workshop : Le projet environnemental au Centre "Osterbour"

Lëtzebuerg Guiden a Scouten : « Truppechef », « Bibercheftaine » e.a. Soutien et Aide divers : travaux dans le jardin d'une vieille dame, assistance chez un vétérinaire, promenades et jeux de société avec les habitants d'un hospice pour personnes âgées, visites au « Blannenheem », tutorat pour un élève en difficultés, assistance lors des entraînements d'organisations sportives, s'occuper d'objets perdus à l'école,

Croix Rouge Luxembourgeoise : préparation du Bazar International, participation à la collecte pour le Kosovo,

Centre Don Bosco : encadrement et organisation d'activités de loisir pour des réfugiés du Kosovo âgés de 6 à 15 ans

Protection Civile : Premier secours et service d'ambulancier

Amnesty International : courrier, rédaction d'articles pour le journal, assistance au stand de Noël

Tiers Monde : cuisson et vente de petits gâteaux, lavage de voitures pour la bonne cause

Lëtzebuerg Natur-a Vulleschutzliga : prendre soin de toutes sortes d'oiseaux.

Talents et Compétences :

La danse africaine, le jeu de la guitare, la peinture sur soie, la musique, l'équitation, le théâtre, l'apprentissage du luxembourgeois, la réalisation d'un film Vidéo, l'informatique et d'autres encore.



Les activités sportives :

Quelques exemples : Stage de voile, danse grecque, Hockey, Yoga, préparation et participation aux 24 heures de Wiltz, Fitness, Tennis, Badminton etc. 2.11.3. Les activités de support



2.11.3. Les activités de support

La Foire de l'Etudiant

Les 18 et 19 novembre 1999, la présence du Mérite Jeunesse était assurée au stand du Service National de la Jeunesse.

Le Bulletin d'information "Mérite Jeunesse Info".

Quatre éditions ont été publiées.

La remise des diplômes et médailles 1998 et 1999.

Les différents types d'activités du programme:

Service volontaire (s'engager dans une action utile aux autres)

Talents et Compétences (favoriser l'apprentissage de compétences culturelles, manuelles ou pratiques)

Activités sportives (participer régulièrement à une activité sportive individuelle ou collective)

Expédition (encourager un esprit d'aventure et de découverte).

Le rôle du tuteur, qui conseille, guide et aide le participant.

Le " Record Book " dans lequel le tuteur certifie par sa signature les performances du participant

La BOURSE de la FONDATION MERITE JEUNESSE, une aide financière destinée à soutenir soit matériellement, soit financièrement tout projet ayant un objet similaire à l'objet de la Fondation

Bon nombre de témoignages de participants au programme.

Les réunions pour tuteurs et coordinateurs:

le 29 avril 1999 au Lycée Classique de Diekirch, Annexe de Mersch, le 5 octobre 1999 à la Tour Malakoff à Luxembourg.

Ces réunions permettent aux tuteurs et coordinateurs de s'informer sur l'évolution du programme et de se tenir mutuellement au courant de leurs vues et expériences.



3. LES CENTRES RÉSIDENTIELS POUR JEUNES

Les centres résidentiels pour jeunes sont gérés sur la base d'une convention signée entre le Ministère de la Jeunesse et la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises.

Une motion de la Chambre des Députés du 23 novembre 1995 avait recommandé d'accélérer les travaux de transformation, de modernisation et d'extension des trois Centres d'Eisenborn, Marienthal et Hollenfels. Depuis, le Centre de Formation et de Rencontre d'Eisenborn a été complètement rénové et la fréquentation s'y est largement accrue.

Pour Marienthal, des crédits sont prévus au Fonds d'investissement et les travaux ont commencé.

Pour Hollenfels, une étude d'architecte est en cours pour l'ensemble de l'auberge de jeunesse et du centre d'écologie et de la jeunesse.

Dans le même contexte le centre de Bourglinster est en cours de modernisation et de rénovation suivant la convention conclue le 9 octobre 1998 entre le Ministère de la Culture, le Ministère de la Jeunesse, le Ministère du Tourisme, la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, la Chambre des Métiers et la Commune de Junglinster.

Les partenaires impliqués dans le fonctionnement du Centre sont le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, les Amis du Château de Bourglinster, le Syndicat d'Initiative de la Commune de Junglinster et les Amis de l'Histoire de la Commune de Junglinster.

Les premiers ateliers respectivement stages en métiers d'art ont été tenus au cours de l'année 1999 dans les annexes du château.

Dans le cadre de sa mission le Centre collabore avec toutes les instances publiques et privées qui poursuivent les mêmes objectifs ou des objectifs complémentaires.

Au cours des 5 années écoulées et à la suite d'une programmation à long terme, 106 millions ont été investis dans la transformation, la modernisation et la mise en sécurité des bâtiments. En 1999 les travaux suivants ont été effectués :

Centre de Weicherdange : Achèvement des travaux du chalet sanitaire avec dépôt.

Centre d'Erpeldange : Commencement des travaux du chalet sanitaire. **Centre de Larochette :** Modernisation de la cuisine et aggrandissement du refectoire. Aménagement des alentours.

Centre de Marienthal : Acquisition de la ferme Marienthal et début d'une étude sur l'aménagement du site. Les travaux commenceront après le départ des réfugiés politiques du Kosovo.

Centre de Hollenfels : Suite des travaux de réfection au château.

Parc de Hosingen : Le chalet sera définitivement fermé au mois d'août et les travaux vont débuter au mois de septembre.



3.1. Le Centre de formation et de rencontre Eisenborn

La mission du Centre de Formation et de Rencontre est d'accueillir les groupes et associations de jeunes désireux d'organiser des stages de formation. Un responsable de SNJ sur place a pour mission d'assister les groupes à cette fin. Afin de faciliter le travail de préparation des stages, un coin de documentation a été constitué comportant surtout des livres sur la dynamique de groupe.

Le Centre de Formation peut également être sollicité pour l'organisation de journées d'études, de conférences, de séminaires ainsi que de journées de réflexion. Rappelons que le centre dispose de 3 salles polyvalentes qui peuvent être utilisées pour des séminaires de formation ainsi que pour diverses activités.

La salle dite " Théâtre " peut recevoir facilement une cinquantaine de personnes. Elle est dotée d'une scène avec salle de régie.

L'ancienne chapelle se prête parfaitement pour l'accueil d'un groupe de 25 personnes. La salle de loisirs au deuxième étage invite à la détente.

Depuis sa rénovation la capacité d'hébergement est portée à 51 personnes. Le rez-de-chaussée est équipé de 4 chambres pour chaises roulantes, l'accès aux étages est facilité par un ascenseur pour personnes handicapées. Le centre dispose d'un terrain de sport permettant aux groupes de jouer au volley, au basket et au football. Seul défaut, s'il en est, reste la pénurie des places de parking qui se fait surtout remarquer lors des grandes manifestations.

Au cours de l'année 99 le Centre Eisenborn a totalisé 3776 nuitées contre 2766 en 98. Il a accueilli 1610 visiteurs résultant du fait que l'Action Locale pour Jeunes a procédé à une décentralisation de ces stages " Op der Sich no Aarbecht " !

Contrairement aux années précédentes le nombre des visiteurs se compose prioritairement de groupes venant du SNJ même (c.-à- d., groupe de travail des Maisons de Jeunes, groupe médiation, supervision des MJ, classe interculturelle Sesopi).

Précisons qu'au cours de l'année 1999 le Centre ainsi que les 3 grandes salles étaient occupés pratiquement tous les W.E.

Au mois de mars le troisième symposium pour responsables d'après-midi de loisirs au niveau communal a eu lieu avec comme thème : le jeu. Ce symposium, organisé par le SNJ et le CAPEL, a regroupé des responsables de 28 communes.

Les stages du Service Volontaire Européen ont tous été tenus au Centre d'Eisenborn.

Le centre dispose d'une salle de mixage de vidéo (vidéo cut) permettant la réalisation et la postproduction (montage, bande de son, effets spéciaux) de films de vidéo. Au cours de l'année 1999 dix groupes différents (maison de jeunes, classe du primaire, colonies etc.) ont utilisé le vidéo cut pour l'espace d'une journée jusqu'à une semaine. Comme les deux dernières années le SNJ a organisé deux classes de vidéo pour une classe de la 'Waldorfschoul' avec comme thème le racisme et une classe instituteurs/trices stagiaires de Bruxelles. Ce stage offre aux jeunes la possibilité de s'exprimer à travers le langage cinématographique et de développer leur faculté de travail en groupe. Chaque classe a pu tourner au moins un film de fiction ainsi qu'un film d'animation. Le résultat, c.-à-d. une cassette vidéo, a pu être emporté à la maison.



Le Centre de Formation héberge pour le moment et jusqu'à la fin des renovations de l'auberge de Bourglinster les classes de métiers d'art . Ces ateliers sont proposés par le SNJ et la Chambre des Métiers dans les anciennes dépendances du château à Bourglinster. Cet espace créatif offre aux élèves des 4e, 5e, 6e années d'école primaire pendant trois jours des cours d'initiation dans les disciplines suivantes: reliure, travail du métal (art déco), céramique, tissage, peinture, photographie, travail de verre et mosaïque. Pendant l'année 1999 quatre classes venant de Leudelage, de Luxembourg et du Centre de Logopédie ont participé à ces différents ateliers.

Notons qu'un camp international 'Interarts' avec des participants venus de 6 pays différents, à savoir l'Italie, la Slovaquie, la Hongrie, le Japon, l'Estonie et le Luxembourg, a également profité de ces ateliers de métiers d'art.

Comme dans le passé le Réseau Luxembourgeois des Amateurs d'Ondes Courtes a organisé au Centre des week-ends d'initiation pour débutants et des activités de préparation à l'examen radio-amateur.



3.2. Le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels

La mission du Centre consiste dans l'organisation d'activités de formation, d'éducation, d'initiation et de sensibilisation à la nature.

Le Centre est installé au château. Il comporte 2 salles de travaux pratiques, 2 salles de classe et plusieurs dortoirs avec une cinquantaine de lits, ce qui rend possible l'organisation de classes vertes d'une semaine. Le donjon présente une salle de séjour et 3 salles d'exposition.

Les repas peuvent être pris à l'auberge de jeunesse qui se trouve juste en face du château. L'auberge de jeunesse peut héberger 4 classes en même temps : à ces classes les enseignants offrent le même programme d'animation qu'aux classes qui séjournent au Centre.

L'animation et l'administration du Centre sont assurées par une équipe d'enseignants détachés à temps partiel par le Ministre de l'Education Nationale à savoir:

- 5 professeurs de biologie avec un total de 32 leçons hebdomadaires de transfert de tâche

- 5 instituteurs détachés pour 24 leçons hebdomadaires au Centre

et un employé au Service National de la Jeunesse, pour assurer une grande partie de l'accueil et de l'animation des groupes et des travaux d'entretien du matériel didactique.

Les frais d'exploitation et de fonctionnement sont inscrits au budget du Service National de la Jeunesse.

Pour mieux informer les enseignants sur les activités du Centre, un programme détaillé est publié chaque année dans le COURRIER DE L'EDUCATION NATIONALE au début de l'année scolaire. Dans ce courrier sont indiquées également les démarches à suivre pour les réservations.



ACTIVITES EDUCATIVES PENDANT 1999

3.2.1. Classes de l'enseignement primaire et préscolaire

3.2.1.1. Classes «vertes» d'une semaine

Les enseignants du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse prennent régulièrement en charge les classes qui séjournent pendant une semaine ou une partie de semaine aux Centres de Hollenfels et de Marienthal ainsi qu'à l'Auberge de Jeunesse de Hollenfels.

Pendant cette année scolaire le Centre de Marienthal n'a plus accueilli de classes vertes parce qu'il fonctionne comme Centre d'accueil pour les réfugiés du Kosowo.

Pendant deux demi-journées les élèves découvrent différents milieux de vie. Ainsi 67 classes vertes du primaire ont séjourné à Hollenfels. 1340 élèves ont suivi 158 stages se répartissant sur les sujets suivants:

- biologie des abeilles et apiculture
- la vie dans l'étang et dans le ruisseau
- découverte de la forêt
- la haie et ses fonctions
- la vie dans le sol
- les poissons indigènes
- le jardin biologique
- la vie à la ferme
- écologie des champignons.

Pendant les sorties sur le terrain les élèves sont confrontés directement avec les phénomènes naturels et participent activement à la découverte des différents biotopes en faisant des échantillonnages, des déterminations, des observations à la loupe et des expériences simples.

3.2.1.2. Classes d'une journée

Les enseignants du Centre d'Ecologie organisent également des séjours d'une journée. Ainsi 205 classes (4100 élèves) ont suivi 205 stages se répartissant sur les sujets mentionnés ci-dessus. Notons que 98 classes ont suivi un stage d'une journée à la ferme pédagogique de Meispelt.

En résumé, les enseignants du Centre ont pris en charge 272 classes de l'enseignement primaire avec un total d'environ 5440 élèves pendant 383 stages.





3.2.2. Classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique

Dix-neuf classes de l'enseignement postprimaire ont séjourné entre deux et cinq jours au Centre de Hollenfels ou à l'auberge.

Les autres classes ont passé une journée scolaire au Centre pour faire de l'écologie pratique.

Les enseignants qui prennent en charge les classes vertes essaient de ne pas réduire le stage à une simple étude du milieu. Les mécanismes qui régissent notre environnement et les interrelations homme/milieu sont bien mis en évidence. Ainsi l'objectif primordial des stages d'écologie est de faire acquérir aux élèves une attitude responsable à l'égard de l'environnement. Sur demande les jeunes peuvent aussi se familiariser avec la nature par une approche ludique qui fait appel à tous les sens (apprentissage global).

71 classes de l'enseignement postprimaire (1775 élèves) ont fait un stage d'écologie pratique d'une journée à Hollenfels.

Les sujets qui sont traités sont les suivants:

- «Faire Welthandel»
- écologie et santé
- excursion géologique
- écologie pratique dans la vie de tous les jours
- écosystème eau
- écosystème forêt
- relations dans les milieux naturels
- poissons indigènes
- biologie des abeilles
- lichens et autres bioindicateurs
- «Naturerfahrungsspieler»
- jardin biologique
- champignons
- ferme pédagogique.

3.2.3. Enseignement supérieur

22 stages ont été organisés pour l'Institut Supérieur d'Études et de Recherches Pédagogiques (ISERP), et l'Institut Supérieur de Technologie (IST) entre autres.

Pour résumer il faut souligner que 7730 élèves ou étudiants ont participé à 476 stages écologiques offerts par le Centre.

3.2.4. Formation continue, séminaires, projets éducatifs, conférences, rallyes.

3.2.4.1.. Séminaires pour enseignants

Un séminaire de formation continue pour enseignants du postprimaire s'est déroulé au Centre en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale . Le sujet du stage était la pédagogie relative à la nature. Une suite de quatre stages pour les institutrices de l'enseignement préscolaire présentait différentes approches de découverte de la forêt avec les petits. Ce même sujet fut traité dans un mémoire pédagogique que deux étudiantes de l'ISERP ont rédigé en collaboration avec le Centre de Hollenfels. Elles ont obtenu la note maximale pour leur excellent travail. Les enseignants du Centre ont à leur tour participé à une douzaine de journées de formation continue qui se sont déroulées en partie à l'étranger.

3.2.4.2. Formation «Guide-nature»

A l'exemple des autres pays du Benelux, le groupe mésologique dispense une formation pour les gens qui se destinent à l'animation de groupes de jeunes et d'adultes afin de les sensibiliser aux beautés et aux valeurs de la nature.

Entre 12 et 15 personnes intéressées ont participé régulièrement aux nombreuses activités (cours, conférences, stages d'écologie pratique, excursions,...), offertes dans le cadre de cette formation. L'animateur et les enseignants du Centre de Hollenfels ont organisé et coordonné l'ensemble de ces activités (11 se sont déroulées au Centre) et ont assuré le bon déroulement de la plupart des cours, stages et excursions.

3.2.4.3.PANDA-CLUB a.s.b.l. et REGULUS-JUNIOR CLUB

Les activités de sensibilisation à l'environnement du Panda-Club a.s.b.l. et du club REGULUS-JUNIOR s'adressent à des jeunes de 6 à 18 ans et se déroulent pendant leur temps de loisirs. Quatre semaines de colonie ("Naturspillvakanz op der Buurg") avec 95 participants de 7 à 9 ans ont été organisées pendant les vacances d'été à Hollenfels en collaboration avec un animateur du Centre.

3.2.4.4. Rallyes-Nature

Quatre rallyes-nature furent organisés en 1999, permettant chaque fois à une douzaine de classes de découvrir la nature sous forme de jeu. Les enseignants de Hollenfels ont participé à l'animation et à l'organisation de ces rallyes (en étroite collaboration avec le SNJ).

3.2.4.5. Autres groupes

Il faut mettre en évidence les stages de l'UNION GRAND-DUC ADOLPHE (UGDA) qui permettent à de nombreux jeunes de perfectionner pendant une semaine leurs connaissances et aptitudes en musique pendant les vacances de la Toussaint, de Carnaval et les vacances d'été.

Pendant les weekends et les vacances scolaires un grand nombre de stages offerts par le SNJ se déroulent au Centre (le Centre de Marienthal étant fermé) et des groupes comme l'association CITHARA, les guides et scouts, des fanfares, le groupe animateur de la centrale des auberges de la jeunesse, des centres d'informations jeunes, des associations de protection de la nature des pays voisins, etc. profitent du centre pour y organiser leurs activités.

La sensibilisation à la nature continue pendant les congés scolaires : dans le cadre de la semaine « Open Zentren » et sur demande pour tous les groupes séjournant au Centre.

3.2.5. Expositions, documentation

3.2.5.1. Expositions itinérantes

Les expositions élaborées par les enseignants du Centre ont été montrées dans plusieurs communes (centres culturels p.ex.) sur demande des responsables de ces établissements.

3.2.5.2. Documentation

L'aménagement de la cave du donjon mis en oeuvre par les responsables de l'administration des bâtiments publics a permis d'agrandir la bibliothèque et le stock de matériel audiovisuel et de mieux gérer cet ensemble.



3.2.6. Le rucher d'initiation de Hollenfels

Le rucher de démonstration a été agrandi et lors de l'inauguration de la nouvelle grande salle de classe, les invités ont pu admirer le bon travail de l'administration des bâtiments publics et des corps de métier qu'ils ont engagés. Depuis, la valeur pédagogique du rucher situé dans le parc de Hollenfels a encore augmenté et de nombreuses classes (111) ont visité le rucher en 1999 pour y recevoir des explications sur la vie des abeilles et l'apiculture.

Depuis l'année scolaire 99/00 la grande salle est aussi à la disposition de la commune de Tuntange pour les cours de morale laïque.

L'apiculteur expérimenté de la Fédération des Apiculteurs a assuré l'entretien et l'exploitation exemplaire du rucher. Un certain nombre de cours d'initiation et de perfectionnement concernant l'apiculture se sont déroulés à Hollenfels grâce à la collaboration entre la Fédération des Apiculteurs et du Service National de la Jeunesse.

3.2.7. Réunions

Une quarantaine de réunions ont eu lieu entre les enseignants et les autres responsables du Centre et les organisateurs de stages pour permettre une meilleure collaboration et coordination des activités éducatives ou autres.

3.2.8. Perspectives pour 2000

Un sentier de sensibilisation à la nature et à l'histoire de la région pourrait enrichir la valeur culturelle et touristique des alentours du château. La planification de ce projet est terminée ; il faudra le réaliser cette année-ci, d'autant plus que le Centre fonctionne depuis 25 ans. Un certain nombre de manifestations sont prévues pour fêter cet anniversaire.

D'autre part les étangs du Marienthal qui ne sont plus utiles à l'Administration des Eaux et Forêts, doivent être aménagés suivant des critères écologiques et pédagogiques par les responsables du Centre.

La ferme de Marienthal a été achetée par l'Etat et les plans de rénovation sont réalisés en ce moment : un projet pédagogique et social permettra l'accueil de classes dans ce cadre exemplaire et il sera réalisé en collaboration avec les enseignants du Centre.

Le nombre des classes accueillies a augmenté rapidement ces deux dernières années et une priorité des enseignants du Centre est de satisfaire cette demande croissante d'animation relative à la nature et au patrimoine culturel.

Une rénovation des dortoirs et des salles de séjour à l'auberge et au château prévue dans les meilleurs délais améliorera nettement les conditions d'hébergement.



3.3. Le Centre d'Erpeidange

Le Centre d'Erpeidange comprend un terrain de camping pouvant contenir jusqu'à 100 personnes et un chalet où peuvent loger jusqu'à 25 personnes.

En 1999 le terrain de camping fut utilisé par 472 personnes totalisant 2840 nuitées, dont trois grands camps d'été organisés par le SNJ pour enfants de 9 à 15 ans.

La première partie de l'année l'immeuble fut occupé par 5 familles kosovares.

Les six derniers mois 389 personnes logeaient dans le chalet. Le nombre de nuitées s'éleva à 538.

A l'occasion de manifestations communales 1500 personnes ont profité du centre.

A l'initiative "Oppen Zentren", introduite en 1996 par le Ministère de la Jeunesse en collaboration avec les administrations communales pour permettre à celles-ci d'organiser des activités de loisirs dans des centres de jeunesse, ont participé 180 personnes. Travaux d'entretien et d'aménagement en 1999: Travaux de peinture, remplacement de portes, chauffage dans la salle du «staff».

3.4. Le Centre de la Jeunesse de Marienthal.

Depuis septembre 98, le Centre Marienthal ne peut plus héberger des groupes dû au fait que des travaux de transformation étaient prévus. Depuis juin 99, le Centre a accueilli 80 réfugiés du Kosovo, qui occupent les locaux d'hébergement.

Néanmoins le Centre a été sollicité d'une manière très intensive par des classes et groupes qui voulaient profiter des activités proposées par l'équipe d'animation. L'équipe d'animation se compose d'un instituteur détaché (SNJ), d'une éducatrice graduée (CAJL) et d'un animateur à mi-temps (CAJL).

Activités proposées :

- Activités d'aventures :

- Spéléo, escalade, parc d'aventures, stages de survie, orientation.

Ces activités se situent dans le cadre de notre démarche de la pédagogie de l'aventure ; à côté des activités pour enfants et jeunes, l'équipe propose aussi des formations pour responsables de groupes et a initié un projet international intitulé « Aventure et prévention primaire » (voir détails plus loin).

- « Communication 3000 »

Ce projet en collaboration avec les P et T permet aux jeunes de s'initier aux nouvelles technologies de la communication (Internet, visioconférence, messagerie électronique). Dans le cadre de ce projet, une multitude de formations ont été offertes à des adultes (parents, enseignants, éducateurs, animateurs..).

- Atelier de magie

Cet atelier connaît un succès croissant, surtout auprès des classes préscolaires et primaires.

Dans ce cadre, un nouveau projet « Young magic project » vise à encourager et soutenir les jeunes magiciens du Luxembourg.

Projet « Aventure et prévention primaire »

Ce projet a été initié en collaboration avec le centre de Prévention (CePT), les Centres socio-éducatifs de Dreiborn et Schrassig, les ateliers (Metallehrwerkstatt) de Bitbourg et de Prüm.

Le projet comprend différents aspects et niveaux.

Des activités d'aventures sont proposées aux jeunes des différentes institutions afin qu'ils puissent apprendre à vivre en groupe, se surpasser, accepter leurs limites, gérer des situations inconnues et connaître des moments de réussite : aspects importants dans une approche de prévention primaire.

- Les jeunes aident régulièrement à aménager le « parc d'aventures » afin d'assumer des responsabilités et d'évoluer du niveau purement consommateur au niveau d'acteur.

- Une formation continue est entreprise pour les responsables pédagogiques des différents groupes dans le domaine de la prévention primaire.

- Le projet prévoit pour l'avenir aussi des activités d'aide humanitaire où les jeunes seront dans la situation d'aider les autres. Exemples : - nettoyer les plages après un accident de pétrolier, aider à reconstruire des écoles après un tremblement de terre ou après un conflit (Kosovo)...

Ces activités seront aussi intégrées dans l'accomplissement des divers niveaux dans le cadre du Mérite Jeunesse.

Mérite Jeunesse :

Dans le cadre du Mérite Jeunesse, l'équipe d'animation propose des stages de survie au Marienthal et une expédition à l'étranger : en 1999, un groupe de 12 jeunes a parcouru les Parcs Nationaux du sud-ouest des Etats-Unis. En 2000, un voyage d'aventures sera organisé au Yucatan au Mexique pour découvrir les traces des Mayas.

Oppen Zentren

Pendant les vacances d'été, le Centre Marienthal a accueilli les enfants et jeunes de différentes Communes pour leur proposer ses activités de vacances.

En même temps, une équipe d'animateurs a organisé une multitude d'activités (aventure, natation, jeux, kayak, grandes visites ...) pour les enfants et jeunes réfugiés du Marienthal et du Kirchberg, clôturées par une fête kosovare en collaboration avec les réfugiés et le Magica Club Lëtzebuerg.



Statistiques :

Aventures :	2547
Internet :	589
Magie :	366
Divers :	167
Total :	3669

Détails :	
« Oppen Zentren » :	929 personnes
Groupes internationaux :	350 personnes
Kosovo :	
10 journées d'activités avec	221 personnes
Formations diverses :	265 personnes

Remarques et perspectives :

Même si le Centre n'a pas de possibilités d'hébergement, le nombre d'activités n'a presque pas baissé par rapport au passé.

En considérant les inscriptions déjà faites pour l'année 2000, on peut déjà prévoir une forte augmentation des activités, la période de mars à septembre étant déjà complète depuis décembre 99.

En 2000, on va intensifier les efforts dans le projet avec Dreiborn et Schrassig et essayer de satisfaire avec une équipe restreinte à une demande accrue d'enseignants et de responsables de groupes pour avoir une formation dans les différents domaines.



**3.5. Le Centre international de la jeunesse
"Osterbour" à Larochette**

En 1999 beaucoup de groupes de musique ont visité le Centre. Mais aussi des groupes théâtraux, des clubs de jeunes et des groupes de formation de l'Etat et para-étatiques y ont résidé.

L'année passée 1627 visiteurs ont profité du Centre et ont totalisé 5414 nuitées, ce qui représente une augmentation de 242 nuitées.

263 personnes ont participé à des séminaires d'une journée (séminaires de formation, de sécurité, des réunions d'associations etc.).

Deux jeunes du service volontaire européen avaient travaillé pendant six mois au Centre.

Ils organisaient divers stages créatifs avec des jeunes de 15 à 17 ans de la commune, du Kosovo, et du Mérite Jeunesse.

Différents travaux ont été effectués au Centre en 1999:

- aménagement d'une salle de bricolage
- modernisation de la cuisine et agrandissement du réfectoire (1^{ère} phase).

Un projet de cinq ans pour l'aménagement des alentours du Centre a débuté en 1996. Il sera réalisé par de jeunes chômeurs, de jeunes volontaires du service volontaire européen, du Mérite Jeunesse et par des camps de travail.

Le projet comprend:

- une place de jeux pour enfants
- un sentier "naturel"
- l'aménagement du cours d'eau
- des coins de repos
- des aires de sport.



3.6. Le Centre-Nature de Lasauvage

Pendant l'année scolaire 1999 le Centre-Nature de Lasauvage a pu accueillir 187 classes des communes de Differdange, de Pétange et de Sanem.

* Visiteurs

- L'Ecole-Nature a accueilli pendant cette année scolaire 114 classes de la commune de Differdange, 61 classes de la commune de Pétange et 12 classes de la commune de Sanem.
- Trois groupes d'étudiants ont fait un stage d'une journée dans le Centre-Nature. Thèmes: étude des traces de notre passé, étude d'une localité à partir de sa géographie, introduction à la pédagogie de la nature.
- Visite du centre par un groupe de 60 élèves de Chauffailles, commune partenaire de la commune de Sanem.

* Expositions

- Une exposition "Liewen op der Gewan" fut présentée par le Centre-Nature dans la commune de Differdange où 18 classes ont pu faire la visite. Dans la commune de Pétange 14 classes ont visité l'exposition. Cette exposition fut montrée aussi pendant la Semaine de la Nature dans la commune de Sanem.
- L'exposition sur les minières à ciel ouvert a pu être montrée dans plusieurs communes.
- Guidage de plusieurs groupes dans les minières à ciel ouvert.
- Une nouvelle exposition est en travail en collaboration avec la LNVL: thème: "Gäifvullen an Eilen"
- Meeschter um Himmel / Meeschter an der Nuecht

* Autres activités:

- Comme chaque année un rallye pour 15 classes des premières années d'études de Differdange fut organisé en juin dans la réserve naturelle dite "Aepelboesch".
- Grace au matériel de l'Ecole-Nature du jus de pommes a été produit dans plusieurs classes.
- Participation à une Semaine Ecologique dans la commune de Pétange.
- Participation au rallye régional du SNJ à Esch/Alzette.
- Le "Paradis", jardin pédagogique de Lasauvage, a servi de point de distribution d'un millier de plantes à cette même occasion.
- Visite d'une ferme pédagogique-modèle à Ringel avec deux classes de Differdange.
- Visite de la station d'épuration de Pétange avec plusieurs classes.
- Participation à la campagne "Schoul an Natur" avec dossier pédagogique.
- Participation à un stage sur la gestion durable de nos forêts.
- 46 élèves de 23 classes, gagnants du "Naturquiz", ont participé à la visite de la réserve naturelle "Het Zwin" à Knokke.

* Projets:

Le Centre-Nature avait lancé dans les écoles de Differdange un projet s'appelant "Mein Baum" qui a duré plusieurs mois et qui s'est adressé à toutes les classes du préscolaire et du primaire. Une brochure sur les réalisations des différentes classes a pu être réalisée et distribuée aux participants et aux intéressés.

Un projet "Abfallarme Schule" fut lancé dans les écoles de Differdange et a trouvé beaucoup d'enseignants intéressés. Malheureusement la collaboration avec les services de la commune s'avère compliquée et ralentit le projet.

* Hébergement

Des classes scolaires et des groupes de jeunes ont l'occasion de faire un séjour prolongé dans le centre d'hébergement de Lasauvage et de profiter du programme de l'Ecole-Nature. Les demandes y relatives sont à adresser à l'Administration Communale de Differdange.

* Collaboration

- Comme le Centre-Nature de Lasauvage a rassemblé beaucoup d'expériences au sujet de "ferme pédagogique", nous avons collaboré à un projet-pilote à Meispelt qui a constitué une ferme pour enfants au niveau national. Plusieurs démarches ont été faites auprès des ministères pour créer un réseau de fermes pédagogiques. Une convention entre les différents ministères est en train d'être établie.

Collaboration à l'élaboration d'un cahier de charges pour fermes pédagogiques.

Dans les communes de Differdange et de Pétange différents contacts ont été pris avec les fermiers pour démarrer le projet en l'an 2000 .

- Le Centre de Lasauvage est collaborateur scientifique du Musée d'Histoire Naturelle .

- Il existe aussi une collaboration étroite avec l'ISERP de Walferdange.





3.7. Le Centre de Lultzhausen

Le centre nautique et de plein air de Lultzhausen, créé en 1985 en coopération avec le Ministère de l'Éducation Physique et des Sports, jouit toujours d'une grande popularité.

Depuis le début de la saison nautique 93, l'infrastructure a été sensiblement améliorée avec la construction d'un hangar au bord de l'eau, permettant de pratiquer confortablement la voile, la planche à voile et le kayak. En plus, l'offre a été enrichie par l'acquisition de vélos de course et de vélos tout terrain.

Conscients du problème de sécurité, les responsables du centre ont acquis un bateau à moteur et ont engagé une personne pour l'entretien du matériel. Soulignons que le 22 avril 94 les Ministères de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et des Sports, du Tourisme, la commune de Neunhausen et la Centrale des Auberges de Jeunesse ont signé une convention relative au fonctionnement du centre dénommé **Centre d'animation et de rencontre pour le sport et la jeunesse à Lultzhausen.**

La mission du centre se définit ainsi:

- 1) assurer l'accueil du public, notamment des sportifs et des jeunes, tant à titre individuel qu'en groupe,
- 2) développer des activités relevant de l'éducation socioculturelle pour les jeunes, telles que des classes de plein air et de nature ou des stages sportifs,
- 3) contribuer à l'information et à l'animation touristique.

Les infrastructures du Centre sont constituées de l'auberge de jeunesse, des bases nautiques et du hall sportif. L'animation et l'administration des activités socioculturelles sont assurées par une équipe d'enseignants qui y sont détachés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les 4 professeurs d'éducation sportive avec un total de 20 leçons hebdomadaires de transfert de tâche s'occupent entre autres de l'organisation des classes de plein air pour les classes de l'enseignement primaire et post-primaire, de l'encadrement pédagogique et de la réalisation de stages sportifs.

Les enseignants ont pris en charge des classes scolaires ou des groupes de jeunes pendant une demi-journée, une journée entière, ou toute une semaine pour les initier, familiariser et perfectionner dans les activités sportives.

Pour chaque unité d'enseignement, c'est-à-dire matinée ou après-midi de sport, les groupes étaient encadrés d'un prof d'éducation sportive et pouvaient opter pour 2 activités distinctes.

Environ 1250 élèves ont profité des 150 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course ou au vélo tout terrain.

28 groupes sont venus pour un après-midi, 12 groupes pour une journée entière, 6 groupes le week-end et aussi 7 groupes se sont décidés à séjourner plusieurs jours et 4 groupes une semaine entière. Contrairement à l'année précédente, la pratique du vélo tout terrain a été l'activité préférée des jeunes en 99 avec 42 sorties suivie de la voile (41), du kayak (32), de la planche à voile (29), et finalement du vélo de course (6).

Nous expliquons le choix des jeunes en défaveur du vélo de course par le terrain très dénivelé qui demande aux jeunes un entraînement spécifique préalable.

Nous remarquons un choix évident en faveur du vtt et du kayak en début de saison, où l'eau est froide.

En plus, l'année passée les conditions météorologiques étaient peu favorables.

Soulignons que les groupes s'inscrivent avant tout pour les mois de mai, juin et juillet pour être à peu près sûrs de conditions climatiques agréables.

Cette demande nous a obligés d'accueillir parfois 3 groupes simultanément afin de permettre à un maximum de personnes de pratiquer ces sports.

Ainsi, en mai 22,78 %, en juin 73,34% et en juillet 90% du temps 2 groupes étaient inscrits en même temps. Cette année, il y avait même à plusieurs reprises la situation que 3 groupes devaient se partager les activités.

En 1999, le taux d'occupation moyen est monté de 92,43 % à 95,7% pour les mois de mai, juin, juillet.

Les mois de juin et de juillet ont été les plus convoités avec une occupation complète de 100% par rapport à 87,10 % pour le mois de mai.

Nous constatons une prolongation des activités en septembre et en octobre, ceci spécialement pour pratiquer le kayak et le vtt.



REMARQUE:

On constate pour les visiteurs une progression de 42,54 % (de 865 à 1233) et de plus de 10% pour les unités d'enseignement (de 136 à 150).

L'explication est évidente, car d'une part les activités commençaient plus tôt dans l'année et d'autre part il y avait encore des groupes qui venaient en octobre. Ainsi, la stratégie d'ouvrir le centre pour les classes du primaire porte ses fruits et de l'autre côté la formation des formateurs contribue à faire fonctionner plusieurs groupes simultanément.

En outre, la collaboration avec l'ISERP de Walferdange permet de présenter et de faire découvrir ces activités de plein air aux futurs enseignants de l'école primaire luxembourgeoise.

Notons encore plus ou moins un statu quo pour les classes de plein air.

L'activité sportive d'un après-midi se limite à une initiation.

Les journées entières sont demandées en fin d'année scolaire.

Les W.E. sont très convoités par les groupes qui recherchent un travail plus approfondi.

Plus de 1000 personnes participent annuellement au programme proposé.

La plupart des stagiaires recherchent un travail continu et même réparti sur deux années.

Soulignons le grand intérêt des classes du primaire de Reckange/Mess, Hosingen, Koetschette, Differdange et de Fohren et aussi de l'enseignement préparatoire (Lycée du Nord).

Le centre Lultzhausen en chiffres :

Evolution des activités sportives :

	Kayak	Voile	Surf	VTT	Velo
1995	38	54	34	18	1
1996	46	51	36	22	3
1997	54	42	27	17	2
1998	29	43	23	38	3
1999	32	41	29	42	6



	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
unité d'enseignement	124	112	66	118	118	115	145	158	142	136	150
classes de plein air	6	8	2	2	3	4	3	3	3	3	4
semaines nautiques	3	2	2	4	4	3	3	2	0	0	0
après-midi nautiques	14	13	15	11	22	25	26	26	24	27	28
journées entières	3	3	8	4	7	7	7	20	15	19	12
week-ends	8	6	0	5	8	8	10	9	4	5	6
personnes	1024	1024	699	910	1082	1018	1150	845	915	865	1233

3.8. Le Centre de Hosingen

Beaucoup de manifestations sportives, d'éducation et de loisirs se sont déroulées dans les salles de l'ancien parc à gibier de Hosingen.

Les clubs de tennis de table de Hosingen et de Hobscheid y exercent régulièrement leur entraînement et leur championnat.

1732 visiteurs ont profité du centre:

- 667 du SISPOLO
(Syndicat intercommunal pour le sport et les loisirs)
- 214 Guides et Scouts
- 221 SNJ
- 630 divers

Le total des nuitées s'élevait à 1256 dont:

- 520 au camping, et
- 736 dans le chalet.

Dans les grandes vacances avait lieu un camp créatif avec 30 jeunes réfugiés, organisé par le SNJ.

En automne 2000 vont commencer les travaux de construction du nouveau « Centre de Hosingen. »

Le futur Centre «Jeunesse» du parc de Hosingen offre aux jeunes un centre dans lequel on peut organiser de camps de grande envergure. L'auberge, les cabanes en bois, le camping pour jeunes, le hall sportif et les installations sanitaires constitueront une infrastructure unique de ce genre dans notre pays. Les organismes de jeunesse pourront y mettre sur pied des manifestations internationales et nationales regroupant jusqu'à 500 personnes.

3.9. Le Centre de Weicherdange

Il comprend: - Un chalet pour 20 personnes avec 4 dortoirs, cuisine équipée, salle de classe, salle de réunion, sanitaire. Un camping pour 100 personnes avec un chalet sanitaire, salle de staff et dépôt.

En 1999 on comptait 222 visiteurs au chalet, totalisant 613 nuitées (écoles primaires et post-primaires, scouts, sports, clubs des jeunes, groupes SNJ).

112 personnes ont utilisé le camping avec 546 nuitées.

Un grand camp multilatéral organisé par le SNJ en collaboration avec le groupe animateur avait lieu pendant les grandes vacances.

De menus travaux de construction et d'aménagement ont été effectués en 1999 :

- achèvement du chalet sanitaire pour le camping
- stabilisation de la digue de l'étang
- alentours directs du chalet sanitaire

Le projet d'aménagement des alentours qui se déroule pendant trois ans et qui sera réalisé par des jeunes du service volontaire, des associations de jeunesse, de jeunes artistes et avec la coopération du jardin de Wiltz, comprend:

- aménagement des alentours de l'étang
- aménagement de sentiers
- implantation de quelques sculptures artistiques
- aménagement d'une place de jeux
- petit amphithéâtre.



3.10. Le Centre d'Echanges Internationaux et de Formation Européenne de Munsbach

3.10.1. Création du Centre d'Echanges Internationaux et de Formation Européenne au Château de Munsbach.

Le Centre d'Echanges Internationaux (ci-après «le Centre») a été créé par Convention signée le 23 mars 1990 entre le Ministère de la Jeunesse et l'Institut d'Europe Luxembourg a.s.b.l.

Il résulte de la synthèse de deux intentions:

* celle du Service National de la Jeunesse de disposer d'un Centre et d'un animateur pour organiser des échanges et des rencontres multilatérales de jeunes et de classes scolaires, ainsi que pour participer à la formation d'animateurs socio-éducatifs dans le cadre des programmes de l'Union européenne tels que: «Jeunesse pour l'Europe», Initiatives Jeunes etc.

* celle de l'Institut d'Europe d'engager un administrateur à plein temps chargé de la gestion et de l'organisation de ses activités de formation et d'information européennes.

3.10.2. Les locaux du Centre.

Le Centre fonctionne dans les locaux du Château de Munsbach appartenant à l'Etat et loué à l'Institut d'Europe conformément à la convention du 20 juin 1983. Le Centre peut donc utiliser l'infrastructure du Château et de l'Annexe, à savoir, 2 salles de conférences et de séminaires, 3 salons, la salle de documentation, le bureau des études, le secrétariat et le bureau de l'administrateur, 26 chambres avec 58 lits, la salle des repas, le Bar-cave et un parc de 200 ares.

3.10.3. La Gestion du Centre

Le Centre est géré par un comité de gérance qui se compose de 5 membres: deux membres délégués et nommés par le Ministre de la Jeunesse, dont l'un est le Directeur du Service National de la Jeunesse, deux membres nommés par l'Institut, l'administrateur de l'Institut chargé de l'administration et de l'animation du Centre.

3.10.4. Les activités du Centre.

3.10.4.1. Rencontres internationales et formation européenne des jeunes

Ces activités d'une durée comprise entre un et huit jours sont organisées par le Centre en coopération avec des établissements scolaires, associations ou institutions pour jeunes de la Grande Région Sarre-Lor-Lux ou des pays membres de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe. L'intervention du Centre est soit limitée à certains points du programme, soit étendue à la direction et à l'animation des programmes. Ceux-ci doivent comporter une dimension européenne et permettre l'apprentissage interculturel.

13.06.-19.06. Séminaire de formation européenne pour jeunes français et luxembourgeois et formation complémentaire intitulé: «Formation, relations interculturelles et perspectives d'avenir de jeunes en formation professionnelle dans l'Union Européenne», en coopération avec le Lycée Technique Mathias Adam de Pétange, dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action A) de la Commission Européenne.

Participants: 40, nuitées: 234

11.01. Réunion de préparation
Participants: 7

08.07.-09.07. Réunion d'évaluation
Participants: 6, nuitées: 1

19.06.-22.06. Séminaire de formation européenne pour jeunes lycéens de Suede et de la «American International School of Luxembourg» intitulé «Découverte de cultures anciennes et modernes dans l'Union Européenne», dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action A) de la Commission Européenne

Participants: 23, nuitées: 69

20.04. Réunion de préparation
Participants: 3

15.07.-22.07. Séminaire de formation européenne pour jeunes des Pays Baltes et du Benelux, ainsi que pour lauréats du concours de «L'Europe à l'Ecole» intitulé «Our common future and intercultural cooperation in a united Europe», en coopération avec les Administrations pour la Jeunesse des 6 Etats et le Centre d'Education Européenne (L), dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action A) de la Commission Européenne.

Participants: 36, nuitées: 252

15.04.-18.04. Réunion de préparation
Participants: 4, nuitées: 3

14.07.-15.07. Réunion de préparation
Participants: 7, nuitées: 5

09.08.-17.08. Rencontre interculturelle européenne pour jeunes des régions du Hajdu Bihar (H), du Bihor (RO), de Lublin (PL), de l'Eifel (D), de Belgique, d'Autriche et du Luxembourg intitulée «European Dances, Rhythm and Folk-Rap meeting», dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action A) de la Commission Européenne

Participants: 29, nuitées: 224

05.03. Réunion de préparation
Participants: 5

08.07.-12.07. Réunion de préparation
Participants: 9, nuitées: 13

04.11. Réunion d'évaluation
Participants: 7





10.11.-20.11. Forum pour une Europe multiculturelle 1999 intitulé «Les jeunes et les technologies nouvelles de la communication» pour lycéens des pays membres et candidats de l'Union Européenne, organisé par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, le Ministère de la Jeunesse et le SNJ dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action A). Le Centre a été chargé de l'administration du FORUM.

29.11.-03.12. Séminaire de formation européenne pour lycéens allemands et français intitulé: «Vergangenheitsbewältigung, Erziehungsstile und Zukunftsperspektiven in der Europäischen Union», en coopération avec la «Schule am Ried», Francfort (D).
Participants: 44, nuitées: 176

12.12.-19.12. Séminaire de formation européenne avec stages en entreprise pour élèves du Lycée Technique de Grevenmacher (L), des «Hauptschulen» Wincheringen et Schweich (D), dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action A) de la Commission Européenne.
Participants: 36, nuitées: 231

21.09. Réunion de préparation
Participants: 9

3.10.4.2. Formation d'animateurs de jeunesse

Dans le cadre de la formation d'animateurs du SNJ, le Centre a pour mission de former lui-même ou de participer à la formation du 3e cycle d'animateurs dans les théories et les méthodes de l'apprentissage interculturel. Depuis 1997, il contribue à deux projets du SNJ au niveau de la coopération Benelux avec les Pays Baltes et de la coopération interrégionale avec la Hongrie, la Roumanie, la Pologne et l'Eifel dans le cadre de la «Plateforme Européenne».

28.01.-31.01. Séminaire de formation pour animateurs de rencontres internationales de jeunes d'Allemagne, de Belgique, de France et du Luxembourg intitulé: «L'Europe des jeunes», en coopération avec le Groupement européen des Ardennes et de l'Eifel, Neuerburg (D).
Participants: 21, nuitées: 36

24.07.-30.07. Séminaire de formation du 3e cycle pour animateurs de rencontres internationales de jeunes d'Etats du Conseil de l'Europe intitulé «Méthodes d'apprentissage interculturel», en coopération avec la «Plateforme» du SNJ et la Fédération Internationale des Maisons de l'Europe (FIME), dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action B.I.).
Participants: 20, nuitées: 109

22.06. Réunion de préparation
Participants: 3

07.08.-13.08. Séminaire de formation du 3e cycle pour animateurs de rencontres internationales de jeunes des Pays Baltes et du Benelux, en coopération avec la «Plateforme» du SNJ et dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» (Action B.I.), à Kulautuva en Lituanie.
Participants: 22, nuitées: 132

03.06.-07.06. Réunion de préparation
Participants: 9, nuitées: 12 au Château de Munsbach

06.08.-07.08. Réunion de préparation
Participants: 3, nuitées: 3 à Kulautuva

3.10.4.3. Réunions de coopération nationales et internationales

28.01.-31.01. Réunion de planification pour 1999 dans le cadre de la coopération entre Pays Baltes et le Benelux.
Participants: 6, nuitées: 4

25.06. SNJ et Centre Info Jeunes (CIJ): formation pour collaborateurs des «Points d'Information communale» intitulée: «L'Information active».
Participants: 8

01.07. SNJ et CIJ: formation pour collaborateurs des «Points d'Information communale» intitulée: «L'Information active».
Participants: 8

08.07. Agence Nationale du programme «Jeunesse pour l'Europe» et SNJ: Journée de réflexion et d'évaluation du programme «Jeunesse pour l'Europe».
Participants: 14

29.10.-31.10. Conférence générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL): Réunion de réflexion et de préparation du groupe «Bodensee» au sujet du «Youth Forum», du programme «Jeunesse pour l'Europe» et du «Ostsee Youth Forum».
Participants: 17, nuitées: 18

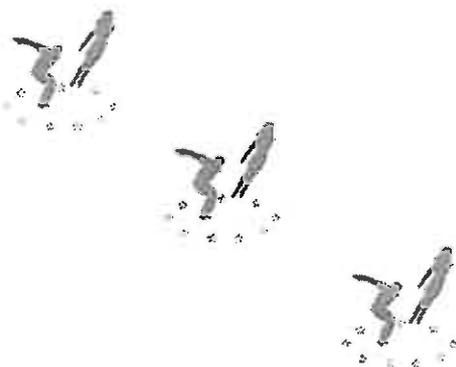
09.12.-12.12. SNJ: Réunion d'évaluation et de planification dans le cadre de la coopération entre les Pays Baltes et le Benelux.
Participants: 5, nuitées: 3

15.12.-18.12. SNJ: Réunion de coopération entre les Pays du Benelux et les régions du Hajdu Bihar (H), du Bihor (RO) et de Lublin (PL). Le Centre a été chargé du rapport des formations et séminaires 1997-1999, d'une partie du programme pour les participants des pays d'Europe Centrale et de l'administration de la réunion.
Participants: 14; logement à l'hôtel.

3.10.4.4. Service volontaire européen

Dans le cadre du programme «Service Volontaire Européen» de la Commission européenne, une jeune Autrichienne, a participé du 18 mai 1998 au 17 mai 1999 aux activités du Centre et a été initiée aux méthodes d'organisation et d'apprentissage interculturel pour rencontres internationales de jeunes.
Participante: 1, nuitées: 136 (en 1999)

Depuis le 5 juillet 1999, une autre jeune Autrichienne a pris la relève jusqu'au 4 février 2000.
Participante: 1, nuitées: 118 (en 1999).



3.10.4.6. Jeunesse pour l'Europe

24.03.-25.03. Participation de l'administrateur-animateur du Centre au Comité de sélection des projets dans les cadre de l'Action D (Pays Tiers) du programme «Jeunesse pour l'Europe» de la Commission Européenne à Bruxelles (B).



3.10.4.5. Mediation Interculturelle

02.03.-04.03. Participation de l'administrateur-animateur du Centre à une
03.05.-04.05. Formation de Formateurs à la Relation Interculturelle
08.06.-10.06. organisée par le SESOPI - Centre Intercommunautaire, Luxembourg.

3.10.4.7. Recapitulatif des activités du centre

Nombre d' <u>activités</u> au Château de Munsbach:	18
Nombre d' <u>activités</u> à l'étranger:	1
	==
Total:	19
Nombre de <u>participants</u> d'activités au Château de Munsbach:	392
(dont activités avec nuitées: 305)	
(dont activités sans nuitées: 87)	
Nombre de <u>participants</u> d'activités réalisées à l'étranger:	25
	==
Total:	417
Nombre de <u>nuitées</u> au Château de Munsbach (y compris les 254 nuitées du SVE):	1.413
Nombre de <u>nuitées</u> à l'extérieur (étranger):	135
	=====
Total:	1.548

4. LE SECTEUR CONVENTIONNÉ

4.1. Le réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation

Le développement du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation constitue aussi un défi pour le SNJ qui devra intensifier ses efforts pour travailler avec ces structures récentes appelées à devenir des interlocuteurs privilégiés des jeunes au niveau local et régional. Chaque centre - étant géré par une association locale, en étroite collaboration avec les autorités communales (et le ministère) - est le garant d'une prise en compte optimale des besoins des jeunes au niveau local. Cependant il faut éviter l'isolement de chaque centre pour assurer une cohérence du travail pédagogique et éducatif. Ainsi dès le début les centres ont été développés dans une approche de favoriser un travail en réseau. L'ensemble de ce réseau est devenu un partenaire important du SNJ pour toucher surtout ces jeunes qui de par leur socialisation n'ont pas les mêmes facilités de participation à la société que d'autres.

Le SNJ est ainsi présent dans les réunions jointes entre les partenaires des centres telles qu'elles sont prévues dans les conventions passées avec le Ministère de la Jeunesse afin de suivre surtout les contenus du travail pédagogique réalisé dans les centres. Des réunions régulières avec les animateurs des centres permettent de rester à l'écoute des besoins des animateurs.

La coopération SNJ/Centres de rencontre, d'information et d'animation est garantie par la nouvelle cellule « coordination régionale » du Service National de la Jeunesse. La mission de ce service consiste à coordonner et à évaluer des projets dans les domaines de l'animation, de la formation, de l'information et de prévention dans les Centres.



4.1.2. Le Centre de rencontre pour jeunes-AMIGO

A.S.T.I. asbl. - Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
33, rue d'Eich
L -1461 Luxembourg
Tél. : 43 83 33 ou 42 17 27
Fax 420 871
CCP 108484-38



4.1.3. Gérance et financement

Le Centre de Rencontre pour Jeunes AMIGO est un service offert aux jeunes des quartiers nord de la Ville de Luxembourg. Le Centre est géré par l'ASTI asbl et conventionné avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. En complément à cette convention, le CRJ-AMIGO profite d'un soutien financier de la Ville de Luxembourg, qui permet d'offrir de nombreuses activités aux jeunes.

4.1.4. La population cible

Le CRJ-AMIGO est ouvert à tous les jeunes des quartiers nord de la Ville de Luxembourg âgés entre 13 ans (ou 7^{ième} secondaire) et 26 ans.

La population du CRJ-AMIGO se compose surtout de jeunes qui habitent les quartiers Eich, Dommeldange et Weimerskirch. Ces jeunes sont souvent confrontés à des problèmes multiples, tels que : problèmes scolaires, problèmes avec les parents, problèmes avec des stupéfiants, problèmes sociaux, etc.

Ainsi leurs demandes formulées quant au personnel éducatif et bénévole du centre sont souvent du genre : aide à la recherche d'un emploi, des informations pratiques quant aux études, des conseils quant aux problèmes sociaux, etc.

En début de l'année 1999 l'AMIGO était lieu de rencontre surtout pour des jeunes entre 15 et 18 ans. Cependant ces jeunes avaient différents problèmes relatifs au règlement du Centre, à l'intégration et à la vie en groupe. Quelques jeunes ont dû être exclus du Centre pour différents cas de non respect des autres jeunes, du personnel éducatif, du mobilier,

Suite à ces renvois, la population des plus âgés s'est de plus en plus désintéressée du Centre et de ses activités.

Depuis la rentrée au mois de septembre, l'AMIGO accueille une population plus jeune (7^{ième} à 15 ans) qui s'est bien intégrée dans un temps très court. Ces jeunes ressortent pour la plupart du Groupe Jeunes qui sert de groupe de transition entre le Foyer de Jour Kannemascht et le CRJ-AMIGO.



Cependant quelques "plus âgés" reviennent plus ou moins régulièrement au Centre pour parler de leurs problèmes sociaux, scolaires, mais ils formulent aussi le désir de retourner en tant que groupe à la maison de jeunes sous condition que les plus jeunes partent. Un compromis a été trouvé sous forme que les plus âgés puissent se rencontrer entre eux un soir par semaine à partir de 19.00 heures.

Ce compromis a été discuté dans une réunion de jeunes et aucune objection n'a été formulée de la part des plus jeunes, vu qu'ils doivent rentrer les soirs entre 18.00 et 19.00 heures.

4.1.5. Personnel éducatif

En 1999 le CRJ-AMIGO, qui dispose d'une tâche d'éducateur gradué à 40 heures/semaine et d'une tâche d'éducateur diplômé à 20 heures/semaine, a de nouveau connu de nombreux changements quant au personnel éducatif.

En juin 99 le poste d'éducateur gradué 20 heures/semaine est devenu vacant et a été repris par une éducatrice graduée.

Les 20 heures d'éducateur diplômé ont alors été occupées par un assistant social qui a été vacant à partir du 05 novembre 1999.

Le poste d'éducateur diplômé n'a pas encore été occupé en date du 31.12.1999

4.1.6. Ouvertures du CRJ-AMIGO

Lundi:	16.00 à 19.00 heures (Rencontre, animation, activités) 16.00 à 18.00 heures (S.O.S. Devoirs)
Mardi:	14.30 à 16.30 heures (Accompagnement scolaire) 16.00 à 19.00 heures (Rencontre, animation, activités)
Mercredi:	15.00 à 19.00 heures (Rencontre, animation, activités) 16.00 à 18.00 heures (S.O.S. Devoirs)
Jedi:	14.30 à 16.30 heures (Accompagnement scolaire) 16.30 à 19.00 heures (Groupe Jeunes)
Vendredi:	15.00 à 18.00 heures (Rencontre, animation, activités) 16.00 à 18.00 heures (S.O.S. Devoirs) 18.00 à 20.00 heures (Sports: entraînement au foot, atelier Breakdance)
Samedi:	14.00 à 19.00 heures (activités 1x par mois)

4.1.7. Projets pédagogiques, ateliers et activités

En 1999 le CRJ-AMIGO a organisé et réalisé de nombreuses activités ponctuelles ainsi que des projets à moyen et à long terme.

Le Projet PIC (communication)

Pendant la première partie de l'année 1999 le CAT du PIC a surtout travaillé sur l'établissement des fiches du carrousel, c.-à-d. envoi de fiches de renseignement aux services sociaux et associations dans le quartier.

Le carrousel sera placé près du shop STARGATE à l'Utopolis au Kirchberg afin d'atteindre un public varié (placement : 09.11.99).

Un deuxième travail important était la mise en œuvre d'un dossier de jobs vacances disponibles dans le quartier.

Un troisième grand projet était l'organisation de l'inauguration du Point d'Information Communal dans le quartier Eich.

Pendant les premiers mois, on s'est rendu compte que le PIC n'était pas assez connu dans le quartier est c'est dans ce cadre que le nouvel CAT a commencé son travail au mois de septembre.

L'Accompagnement scolaire (formation, participation)

L'accompagnement scolaire permet aux jeunes de 7ième et de 8ième secondaire et modulaire de participer à des séances d'apprentissage méthodologique sur la technique apprendre à apprendre seul. Pour l'année scolaire 98/99 seuls 4 jeunes fréquentaient ces séances qui sont ouvertes pour 8 participants.

Cependant cette année, c.-à-d. pour l'année scolaire 99/00 on a donné priorité aux jeunes de 7ième vu les difficultés rencontrées à l'école et vu le grand nombre d'intéressés à ces séances.

Toutes les places sont occupées jusqu'en juillet 2000.

Le S.O.S. Devoirs

Suite au grand nombre d'intéressés à l'Accompagnement Scolaire et à la demande de jeunes fréquentant des classes supérieures de 7ième ou 8ième, on offre depuis septembre des cours d'appui ponctuels selon des horaires fixes (cf. horaire d'ouverture du CRJ-AMIGO). Pendant les heures affichées, les jeunes peuvent demander de l'aide scolaire à l'éducateur présent qui les aide à résoudre leurs problèmes ponctuels relatifs à leurs devoirs à domicile.



Le projet Paris (participation jeunes, information, animation)

Depuis quelques années le groupe de transition du Kannemascht et de l'AMIGO, c.-à d. les jeunes de 6^{ème} primaire et de 7^{ème} secondaire s'organisent avec l'aide du personnel éducatif afin de cofinancer un voyage culturel et pédagogique à Paris. En fait ils préparent des biscuits, des chocolats, des bricolages etc destinés à la vente lors de différentes manifestations ou marchés, p.ex.: Festival de l'Immigration, participation à la Porte Ouverte du Kannemascht, marché de Noël au Supermarché Match, à la Clinique d'Eich, ...).

Dans le cadre d'un projet européen le groupe jeunes s'est rencontré une fois par semaine pour des répétitions de " modern jazz " dans une école de danse.

Sports et ateliers sportifs (participation, animation)

Grâce à l'appui du Service des Sports de la Ville de Luxembourg, les jeunes du CRJAMIGO ont la possibilité d'utiliser une fois par semaine (excepté les vacances scolaires) le hall sportif de l'école primaire d'Eich.

Les demandes de la part des jeunes (qui sont pour la plupart des garçons) sont le plus souvent entraînement au foot, basket, ...

Depuis le mois de novembre, un atelier breakdance a lieu chaque deuxième vendredi de 18.00 à 20.00 heures, atelier dirigé par un jeune de la maison de jeunes de Walferdange qui est membre dans un groupe de breakdance.

Colonies (participation jeunes)

Les jeunes du Groupe Jeunes (de 13 à 15 ans) ont fait un séjour sportif en Belgique germanophone dans le centre de sports et de loisirs de Worriken grâce au soutien financier d'un projet transnational de l'ALOS asbl. En fait, cette colonie aurait dû se dérouler comme échange entre le groupe jeunes de la Montana asbl (Bruxelles) et le groupe jeunes du CRJAMIGO en partie sur un camp et en partie à Bruxelles. Mais les partenaires belges n'ont pu participer vu leur situation financière précaire.

Le groupe des jeunes 15 ans + n'ont pas fait de colonie cette année vu leur manque d'intérêt dans l'organisation et le financement de celle-ci.

Groupe Filles (participation et égalité des chances)

La création d'un groupe fille n'a pas trouvé de grand intérêt lors de la première partie de l'année.

En septembre le personnel éducatif a repris cette idée et a été confronté au fait que les filles du quartier aimeraient bien se rencontrer en tant que groupe, mais leurs parents tiennent trop aux études de leurs enfants et ainsi les filles ont dû suivre ou bien des cours d'appui, des cours de portugais, ... Après de longues discussions, on est quand même parvenu à faire un compromis. Ainsi les filles vont se rencontrer une fois par semaine (le samedi après-midi) afin de faire des activités. Le groupe filles ne sera lancé qu'après l'engagement d'un deuxième éducateur, vu l'emploi du temps surchargé de l'éducateur en charge.

Le travail de rue (information, participation)

Pendant l'année 1999 le travail de rue a eu comme objectif principal la prise de contact avec les jeunes réfugiés du quartier afin de détecter leurs besoins et leurs demandes. Il est un fait que de jeunes réfugiés habitent dans le quartier, mais aucun contact n'existe ou bien avec les autres jeunes du quartier ou bien avec des associations sportives.

Les démarches entreprises sont : prise de contact avec de jeunes médiateurs afin d'en savoir plus sur le mode de vie et la culture des réfugiés albanais et kosovars, traduction des dépliants de l'AMIGO afin de faciliter la communication, prise de contact avec les jeunes et leurs familles ensemble avec un médiateur.

Entre autres des contacts avec le Foyer Don Bosco ont été établis et des soirées de rencontre entre les jeunes, un match de foot amical, et des activités ont été prévus dans ce cadre.





4.2. Maison des Jeunes et de la Culture de Bettembourg a.s.b.l.

Les activités suivantes ont été réalisées au cours de l'année 1999 :

31-12-98
Repas réveillon ; fondue bourguignonne ensemble avec les jeunes MJC

23-01-99
Cours de Break-dance avec Sadat Sekkoum de Thionville grande salle MJC

02-02-99
Activité stagiaire « beignets de carnaval » MJC

06-02-99
Hip-Hop avec Saddat grande salle MJC

13-02-99
Party de Carnaval avec un concours du meilleur déguisement MJC

26-02-99
Journée shopping Trèves (D)

27-02-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

06-03-99
Soirée avec présentation d'un show de Break à Differdange Obercorn

13-03-99
Soirée Spaghetti MJC

17-03-99
Match de Handball contre la MJ de Differdange Differdange

18-03-99
Bowling Foetz

20-03-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

02-04-99
Partie de Quilles Kockelscheuer

03-04-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

09-04-99
Base-ball contre la MJ de Differdange Differdange

15-04-99
Tournoi de Mini-foot contre St-Charles avec Barbecue et Party St-Charles (F)

16-04-99
Karting à Talange Metz (F)

24-04-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC



08-05-99 Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

13-05-99 Tournoi de Mini-Foot avec la MJ de Carpentras Liège (B)

15-05-99 Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

22-05-99 Inauguration de la MJ de Pétange avec présentation Break-Dance

04-03-99 activité Stagiaire « cours de 1er secours » MJC

10-06-99 activité Stagiaire « cours de 1er secours » MJC

17-06-99 activité Stagiaire « cours de 1er secours » MJC

18-06-99 présentation sur scène avec un show Break au Théâtre de Thionville (F)

22-06-99
activité Stagiaire « cours de 1er secours » visite du centre ambulancier MJC

25-06-99 Rallye à travers Bettembourg avec soirée Spaghetti MJC

09-07-99
Journée Walibi-Wavre Wavre (B)

15-07-99
Jeu de Quilles Kockelscheuer

16-07-99
Karting à Talange Metz (F)

30-07-99
Kicker-Géant contre la MJ de Pétange Pétange

25-09-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

02-10-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

22-10-99
Tournoi de Kicker contre la MJ de Walferdange MJC

23-10-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

30-10-99
Halloween-Party MJC

06-11-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

20-11-99
Break-Dance avec Sadat grande salle MJC

26-11-99
Tournoi de Quilles contre la MJ de Differdange Kockelscheuer

09-12-99
Activité Filles soirée spaghetti MJC

17-12-99
Hip-hop Party avec MJ Pétange, Differdange et Thionville Lamadelaine

18-12-99
Match de Mini-foot contre la Mj de Walferdange Hall Sportif



Activités sur quelques jours :

Vacances de ski à Risoul (F) du 12 au 21 février 1999:
Une douzaine de jeunes sont partis dans la neige durant les vacances de carnaval. Ils avaient la possibilité entre le ski et le snowboarding, et ceci dans un des plus beaux surf parcs d'Europe.

10^{ème} anniversaire de la Maison des Jeunes avec une semaine d'ateliers du 25 au 29 mai 1999 :

Les jeunes avaient le choix entre 3 ateliers pendant la semaine de Toussaint

Stage de rythme et de percussions africaines avec Jean-Paul Kooh (Cameroun)

Stage de Hip-hop Break dance avec Sadat Sekkoum (Thionville)

Stage de Capoeira, danse de combat brésilien avec MCDowN (Angola)

Atelier de danse théâtre contemporain et Atelier scénographie et costumes avec la Cie Osmosis de Nancy.

Le samedi 29 mai avec un vaste programme :

18.00 hrs Cérémonie officielle en présence du ministre, des autorités communales, des parents, de la presse et de nombreux autres invités.

19.00 hrs Spectacle présenté par les jeunes ayant participé aux différents stages avec le thème « Roméo et Juliette », version moderne

Spectacle de Capoeira avec la troupe de MCDowN
20.00 hrs Vin d'honneur et gâteau d'anniversaire pour tous les invités

21.00 hrs Party de clôture avec nuit blanche

Une brochure spéciale a été réalisée pour cette occasion, comprenant toute l'histoire de la MJC.

Cet anniversaire a été un grand succès et on tient à remercier la Commune de Bettembourg, la Commission de Jeunesse de Bettembourg et le SNJ pour leur soutien, sans lequel on n'aurait pas pu réaliser cet événement.

Week-end d'aventure à Barvaux (B) :

Durant trois jours, les jeunes ont découvert les joies d'une descente en kayak, un parcours VTT, un rallye de nuit, du Quad (moto à quatre roues) et du camping avec pique-nique et barbecue.

Echange Jeunes à Bourges (F) :

En 98 la MJC accueillait des jeunes Français pour un échange culturel. Du 14 au 22 août quelques jeunes de la commune se sont rendus à Bourges pour poursuivre cet échange. Pendant cette semaine les jeunes ont pu poursuivre des stages de Break-dance, rap(chant et platines), capoeira avec des Brésiliens, graffiti avec un des meilleurs graffeur de France, participation à une émission de radio pour présenter le Luxembourg et ses atouts. Le projet continuera avec un séjour au Luxembourg dans l'année 2000.

Vacances d'été à Salou en Espagne :

Du 3 au 12 septembre, une vingtaine de jeunes sont partis sur les vagues espagnoles à la rencontre des bienfaits du soleil et de l'excellente gastronomie locale. Le beau temps fut de la partie et les jeunes ont largement profité de la piscine, de la mer et des soirées fort animées.

Temps de fermeture cette année :

La 1^{ère} quinzaine du mois d'août

La 2^{ème} semaine du mois de novembre

La dernière semaine de l'année.

La MJC dispose du matériel d'animation suivant :

- un Nintendo64 et ses jeux
- un jeu de fléchettes
- une vidéo et télé
- une table de ping-pong
- une chaîne Hi-fi
- une chaîne portable (pour les cours de break)
- de nombreux jeux de société
- une caméra numérique avec un programme de montage vidéo (financée par la Commission de Jeunesse de Bettembourg)

La MJC dispose également d'une bibliothèque :

Des livres ; romans, BD's, dictionnaires..... en français, allemand et anglais

Des cd-rom's éducatifs et ludiques

Un grand choix de cassettes vidéo

Le jeune qui souhaite bénéficier de cette offre nous laisse sa carte de membre et doit ramener ce qu'il a emprunté dans un certain délai.

Depuis un an et demi la Maison des Jeunes dispose d'un Point Information Communal ; chaque habitant de la commune pourra trouver :

Une information complète sur de nombreux thèmes

Un ordinateur avec accès à Internet en permanence

Un délégué à l'information pour guider une recherche

Des initiations à l'informatique et au cyberspace, et ceci sur un plan national et communal. Outre on trouve des fiches d'information traitant de nombreux sujets comme : études, emploi, bourses et subsides, formation, service volontaire....).

En outre un présentoir (Carrousel) est à la disposition de chaque habitant de la commune dans l'entrée du hall sportif de Bettembourg, où on trouve des infos nationales (permis de conduire, Jeunesse pour l'Europe, travail Aupair, animateurs de loisir, formations) et des infos locales (associations sportives et culturelles, la maison des jeunes, les pompiers, le centre d'intervention...).

Répartition des locaux de la MJC :

Un bistrot avec baby-foot, Nintendo, tables et chaises – pièce principale de la Maison des Jeunes
 Le salon avec la télé et vidéo
 Une petite pièce au deuxième étage qui, pour l'instant, est occupée par les danseurs
 Une terrasse qui en été est utilisée comme lieu principal avec la table de ping-pong
 Une petite cabane sur la terrasse qui pour l'instant sert de dépôt
 Un bureau avec le matériel informatique
 La cage d'escalier, pour l'instant l'endroit pour les fumeurs.

Pendant l'année 1999 la MJC accueillait 5 stagiaires-éducateurs de l'Institut d'Etudes Educatives et Sociales.

4.3. Centre d'Information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse de Diekirch.

29, avenue de la Gare
 L-9233 Diekirch
 Tel: 803764/Fax: 804243
 e-mail: ciraj.dk@education.lu

Introduction

Le Centre d'Information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse, appelé par les jeunes et par les gens de Diekirch « Maison des Jeunes », est ouvert à tous les jeunes à partir de 12 ans de la région de Diekirch.

Il offre un espace de rencontre et de détente, où les jeunes peuvent faire en toute liberté et sans contraintes leurs propres expériences.

La Maison des Jeunes est un endroit où les jeunes se sentent à l'aise, où ils ont droit aux erreurs, où ils peuvent développer leur créativité et leur sens de responsabilité, où ils peuvent créer leur propre identité et où ils sont pris au sérieux.

Heures d'ouverture:

Lundi :	16 ^h -19 ^h
Mardi:	14 ^h -19 ^h
Mercredi:	14 ^h -22 ^h
Jeudi:	14 ^h -19 ^h
Vendredi:	14 ^h -22 ^h
Samedi:	14 ^h -18 ^h



En janvier 1999 le comité a engagé un deuxième éducateur, qui a le rôle d'organiser l'animation à la MJ. Cet engagement favorise l'organisation de plusieurs activités et garantit l'ouverture permanente de la MJ.

En outre la Maison des Jeunes a été rénové en 1999. A cette occasion on a pu installer une salle de billard, un bar et une salle de projection à grand écran.

La Maison des Jeunes couvre les 4 volets suivants :

- * information
- * réunion
- * animation
- * prévention



L'information

L'information joue un rôle primordial dans la vie des jeunes et elle favorise l'évolution du jeune vers l'adulte. L'information permet au jeune d'élargir son horizon, d'acquérir des connaissances dans plusieurs domaines et de promouvoir ainsi l'exercice de son autonomie.

Le Centre Information Jeunes de Diekirch est le bureau régional du Service National de la Jeunesse. Des informations de différents domaines sont disponibles pour les jeunes: colonies de vacances, séjours linguistiques, projets européens, formations, études, emploi, santé,...

De plus on dispose de plusieurs ordinateurs que les jeunes utilisent pour écrire leur lettres ou leurs exposés et ainsi ils peuvent aussi profiter d'un accès Internet. Beaucoup de jeunes utilisent l'outil Internet pour rechercher des informations, d'autres l'utilisent pour faire un « chat ». Bref avec l'accès Internet les jeunes peuvent communiquer avec tout le monde.

A côté de la distribution d'informations, le Centre Information Jeunes vend aussi les cartes jeunes et les ciné-cartes-jeunes.

D'autre part le travail social trouve sa nécessité. Les jeunes viennent de plus en plus demander conseil en cas de problèmes ou en cas d'incertitudes. Des conflits parentaux, familiaux ou entre amis, les problèmes de drogues, les problèmes scolaires, les problèmes de racisme, ..., sont des thèmes qui sont discutés au bureau de l'éducatrice soit deux à deux ou en groupe.

La responsable de la MdJ est souvent l'intermédiaire entre la commune et les jeunes de Diekirch.

En février 1999 le projet PIC, un projet en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, le SNJ et le CNIEJ, a été lancé. Depuis ce lancement un grand nombre de jeunes fréquentent le bureau PIC pour recevoir toutes sortes d'information. Le CAT est le délégué à l'information qui s'occupe de la recherche et de la distribution de l'information. De même il est responsable du carrousel, qui est placé dans un lieu public (Match) et au Lycée Classique Diekirch.

Réunions

La Maison des Jeunes est composée de 3 étages. Au rez-de-chaussée se trouvent le bureau, la cuisine, une petite salle (Kicker) et une salle de réunion. Au premier étage il y a une grande salle (Billard, Bar, Tv, Vidéo), les toilettes et le bureau du PIC avec les ordinateurs. Le deuxième étage comprend seulement une petite salle qui est utilisée pour regarder la Tv et jouer Playstation.

Dans ces lieux les clients peuvent se détendre, bavarder, écouter de la musique, jouer, ..., en résumé vivre ensemble. Des boissons non alcoolisées, des chocolats et des snacks sont en vente.

La maison a été peinte et décorée par les jeunes. C'est pourquoi ils se sentent à l'aise dans le lieu qu'ils ont créé selon leur goût.

Animation

activités régulières:

- entraînement de foot et de basket (tous les mardis)
- entraînement de Capoeira (mercredi et jeudi)
- activités culinaires (tous les vendredis)

activités sporadiques:

- tournois de darts, de Baby-foot, de billard et de ping-pong
- tournois de foot et de basket ball
- matches de foot et de basket ball (avec autre MDJ ou des clubs de Diekirch)
- sorties au cinéma
- sorties récréatives (patinoire, jeu de quilles, bowling, piscine, karting, aqualibi, aquadrome ...)
- party et soirée de danse
- soirée vidéo et soirée bouffe
- visite de grand match de foot
- excursion au Skate Parc (Bruxelles)

projets et activités organisées :

- participation au « projet à l'école » organisé par le CIJ (février)
- concours de cuisine en collaboration avec le SNJ (mars)
- démarrage de l'atelier CAPOEIRA (avril)
- participation à l'organisation de la journée européenne du Lycée Classique Diekirch (avril)
- match de foot international à Maastricht (mai)
- projet « round about drugs » en collaboration avec le CNFPC, la MJ Ettelbruck, le LCD, la commune de Diekirch et le SNJ (mai)
- journée sportive: volley ball, street ball, football et skate-contest (juin)
- fête populaire: Skate-show, Rap-show, retraite aux flambeaux (juin)
- Diekirch Live: fête musicale (juillet)
- Village du monde : vente de crêpes (juillet)
- Halloween party (octobre)
- dixième anniversaire de la Maison des jeunes (novembre)
- workshop « escalade » (novembre)
- fête « père Noël » (décembre)
- Hip-Hop Event à Lamadelaine (décembre)
- participation au « Krëstmaart » (décembre)

séjours à l'étranger:

- Marrakech (février)
- Ostende (mai)
- Sun Parcs (septembre)

projets et activités 2000

- Caravane 2000
- concours de cuisine, le 25 mars
- Sportsdag, le 24 juin
- Diekirch Live, le 8 juillet
- Plan communal jeunesse /Forum des jeunes
- Expo 2000 à Hanovre
- Inter-Arts (camp international)
- projet pour la prévention contre les drogues
- trip culturel à Barcelona
- vacances au Center parc
- tournoi de football international à Maastricht





Prévention:

A la MdJ les jeunes peuvent gratuitement recevoir des préservatifs. Dans le coin «info» ils ont un accès libre à des brochures de sensibilisation (sida, drogues, violence sexuelle, etc).

Nombreux ont été les discussions individuelles / en groupe sur différents sujets (drogues, sida, violence, racisme).

En 1999 la Maison des jeunes a organisé en collaboration avec le CNFPC, la MJ Ettelbruck, le LCD, la commune de Diekirch et le SNJ une semaine de sensibilisation contre les drogues. Ce projet qui s'appelle « round about drugs » est aussi envisagé pour l'année 2000.

Formation

Dans la MdJ 5 jeunes aident à gérer la maison et à organiser des activités. Ces jeunes ont tous suivi une formation d'animateur auprès de l'SNJ. Deux animateurs ont parallèlement suivi une formation internationale «international training leader course» en Suède.

Encadrement

Le fonctionnement de la MdJ est garanti par l'éducatrice graduée, un éducateur diplômé et une équipe de jeunes moniteurs. La présence des moniteurs bénévoles est nécessaire, pour garantir une ouverture de la maison, même lors des activités organisées en dehors de la maison. Les moniteurs sont capables de surveiller la maison des jeunes et de participer en tant que responsables aux différentes activités. Par ce travail ils peuvent faire des apprentissages importants et se développer.

4.4. La Maison des Jeunes de Dudelange.

4.4.1. Introduction.

La Maison des Jeunes s'adresse à toute la population sans exclusivité, mais vise en priorité la promotion culturelle et sociale des couches les plus défavorisées socialement et économiquement.

Par vocation éducative, la Maison des Jeunes suscite et organise la rencontre, le dialogue, la confrontation ouverte à tous les courants de pensées et d'opinions philosophiques, religieuses ou politiques qui souhaitent s'y exprimer.

4.4.2. La Maison des Jeunes.

La Maison des Jeunes est avant tout une structure libre de loisirs. Ceci contrairement aux structures strictes régies par des critères d'adhésion et un fonctionnement fixe, avec peu de flexibilité et un code d'éthique rigide.



La Maison des Jeunes est une maison « portes ouvertes », autrement dit, les jeunes peuvent se procurer une carte de membre mais ne sont pas obligés de s'inscrire. Ils peuvent venir quand ils le souhaitent pendant les heures d'ouverture. La Maison des Jeunes doit être ouverte à tous les jeunes âgés de 12 à 26 ans, habitant la commune de Dudelange et d'ailleurs.

L'horaire d'ouverture d'une Maison des Jeunes doit être adapté aux besoins des jeunes.

La Maison des Jeunes doit représenter un lieu flexible où les jeunes aiment se retrouver, se sentent à l'aise, en sécurité et libres. De plus, la Maison des Jeunes doit permettre aux jeunes de se valoriser ou revaloriser, d'avoir le droit de commettre des erreurs, de développer leur créativité et leur imagination, de créer leur propre identité.

La Maison des Jeunes ne doit être en aucun cas un endroit restrictif ou répressif, mais bien un lieu où les jeunes peuvent trouver écoute, compréhension et construire une relation de confiance avec les autres jeunes mais aussi avec l'équipe des éducateurs. La Maison des Jeunes doit être également un endroit où les jeunes peuvent trouver du personnel qualifié dans le domaine socio-éducatif et culturel.

4.4.3. Remarque générale.

Toute Maison des Jeunes doit disposer d'une infrastructure lui permettant de répondre aux exigences issues de son appellation : CRIAJ c'est-à-dire, Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes.

Rencontre : La Maison des Jeunes doit pouvoir fournir un accueil ouvert, des activités (non) structurées, libres, au choix. Les jeunes doivent y trouver l'occasion de se rencontrer, jouer ensemble, parler en toute intimité de leur problème le cas échéant, avec leurs amis ou à un éducateur.

Information : La Maison des Jeunes doit permettre au jeune un accès à l'information l'aidant à percer la complexité des structures sociales. La Maison des Jeunes doit constituer un relais pour des services spécialisés si suite à un entretien, l'éducateur a relevé une situation problématique -voire même de danger- chez un jeune.

Animation : La Maison des Jeunes doit constituer un lieu où les jeunes pourront trouver l'aide nécessaire pour réaliser un programme d'activités socio-culturelles et éducatives. Les activités sont conçues pour éveiller l'intérêt et éventuellement pour mener les jeunes à développer cet intérêt au sein d'une association. Les jeunes doivent avoir la possibilité de proposer des activités et d'apprendre à se responsabiliser dans l'organisation et la réalisation des activités. Les jeunes « vivent » dans la Maison des Jeunes et la font vivre !



4.4.4. Méthodes de mise en oeuvre.

A. Les infrastructures /le matériel.

Rencontre : La Maison des Jeunes offre aux jeunes de par son infrastructure bien des facilités : elle est située à proximité de la gare, du complexe sportif, de la bibliothèque.

De plus, la conception de la Maison des Jeunes offre aux jeunes trois étages avec des salles aux possibilités diverses : « la stuff » pour se relaxer et parler entre amis, les salles de jeux : kicker, billard et ping-pong.

La Maison des Jeunes est ouverte aux jeunes en fonction de leurs besoins.

Information : Les jeunes ont accès à internet tous les jours à raison de deux heures maximum par jour et moyennant une petite participation aux frais (1Flux /min) et à condition d'être accompagnés d'un animateur bénévole ou d'un éducateur. Il s'agit d'apporter aux jeunes une aide mais aussi de veiller au respect du matériel.

Une permanence info-jeune est assurée par l'équipe des éducateurs. Lors de cette permanence, différentes questions peuvent être abordées : recherche emploi/confection d'un C.V./soutien dans la réalisation des devoirs scolaires/info et prévention dans les domaines affectifs, sexuels, toxicomaniaques et maltraitances...

Un coin lecture et présentation de prospectus de loisirs, tourisme, infrastructures sociales.

Une diffusion du programme d'activités de la Maison des Jeunes chaque mois dans la feuille d'annonce de la commune et sur infokanal.

On a souscrit à un abonnement au Tageblatt et au Jeudi pour recevoir chaque jour un exemplaire du journal. Les jeunes peuvent ainsi consulter l'actualité par la presse écrite.

Animation : Les objectifs d'un centre pour jeunes sont l'intégration des jeunes par une approche participative et un encouragement à une prise de responsabilité croissante au fonctionnement des activités et du centre lui-même.

Ainsi à la Maison des Jeunes, les jeunes ont recours à l'équipe des éducateurs pour les aider à réaliser leurs idées d'activités : organiser des concerts, parties, des ateliers (vidéo, graffiti, photo, breakdance, peinture, poterie, sport).

Les voyages, sorties, week-ends faisant partie de l'animation culturelle et interculturelle.

Les projets socio-éducatifs permettant aux jeunes de s'investir dans un long processus de formation et d'information.

Pour la conception du programme d'activités de la Maison des Jeunes, une réunion avec les jeunes est fixée chaque mois avec réalisation du compte rendu de la réunion par un jeune différent à chaque fois pour permettre à tous et à toutes l'apprentissage de la prise de notes et de la rédaction finale réalisée à l'ordinateur.

B. L'équipe d'encadrement.

L'équipe d'encadrement est composée d'une éducatrice et d'un éducateur. L'éducateur est en fonction depuis le 1/4/99, l'éducatrice est en congé de maternité depuis le 2/12/99 et ce jusqu'au 2/5/2000. Les travailleurs sont secondés dans leurs tâches par une équipe de moniteurs et de monitrices bénévoles qui sont au nombre de quinze. Douze garçons et trois filles.

4.4.5. Processus d'évaluation.

Une évaluation permanente du travail réalisé est nécessaire afin d'assurer que les objectifs soient atteints.

Le type d'évaluation dépend des buts poursuivis mais hélas très souvent aussi du temps dont on dispose. L'équipe d'éducateurs et les membres de l'ASBL se sont fixé comme priorité de pouvoir réaliser des évaluations ponctuelles à raison d'une fois par mois lors des réunions du Comité Exécutif (groupe plus restreint des membres de l'ASBL).

A plus longue échéance, on organise des réunions du Conseil d'Administration à raison de plus ou moins une tous les deux ou trois mois selon les possibilités de chacun. Une Assemblée Générale est fixée annuellement et regroupe tous les membres fondateurs de l'ASBL.

4.4.6. Horaire de la Maison des Jeunes.

A. Nouvel horaire 1999.

Lundi	Fermé
Mardi	11h30 à 19h00
Mercredi	11h30 à 19h00
Jeudi	11h30 à 19h00
Vendredi	15h00 à 22h00
Samedi	15h00 à 22h00

B. Nouvel horaire de vacances scolaires.

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 à 21h00
Mercredi	14h00 à 21h00
Jeudi	14h00 à 21h00
Vendredi	15h00 à 22h00
Samedi	15h00 à 22h00



4.4.7. Rapport d'activités.

Janvier 99.

9/1	Soirée vidéo spécial comique.
15/1	Tournoi de football sur nintendo.
16/1	Tournoi de kicker.
22/1	Tournoi de billard.
23/1	Finale du tournoi de billard.
29/1	Sortie cinéma.

Février 99.

5/2	Tournoi de ping-pong.
6/2	Finale du tournoi de ping-pong.
13/2	Party Saint-Valentin.
20/2	Tournoi de darts.
27/2	Fues-party.

Projet Egalité des Chances, les jeunes vont être apprentis cameraman et reporters. Avec le soutien de la Commission Egalité des Chances de la Ville de Dudelange.

Mars 99.

2/3	La Maison des Jeunes reçoit la visite du Grand-Duc Héritier.
4/3	Réunion des jeunes, réalisation du règlement d'ordre intérieur.

5/3	Sortie cinéma.
13/3	La Maison des Jeunes se rend au gala de gymnastique.
19/3	Tournoi de playstation.
20/3	Visite et shopping à Liège (B).
27/3	Kachconcours à Diekirch.

Projet Egalité des Chances, vidéo, photo, micro trottoir, labo photo au Centre National Audiovisuel de Dudelange.

Avril 99.

3/4	Ouschter party.
6/4	Soirée champion's league.
8/4	Tournoi de kicker à Differdange.
9,10 et 11/4	Week-end à Londres.(GB)
16/4	Présélection pour le concours

Who's Best 99.

17/4	Soirée thématique : l'Espagne.
20/4	Présentation du coffret prévention toxicomanie par le groupe Suchtpreventioun de Dudelange.
23/4	Soirée jeux de société.

Projet Prévention Egalité des Chances, interviews et labo photo au Centre National Audiovisuel de Dudelange.

Atelier breakdance les vendredis de 17h00 à 20h00.
Atelier chorégraphie les samedis de 15h00 à 17h00.

Mai 99.

14,15 et 16/5	Tournoi de football international Baart 99 à Maastricht.(NL)
15/5	Méga party open air.
22/5	Who's Best 99.
25/5	Soirée casino II.

Suite et fin du projet Egalité des Chances, interviews et labo photo au Centre National Audiovisuel de Dudelange. Montage vidéo des interviews.

Projet Camera Obscura au Centre National Audiovisuel de Dudelange.

Juin 99.

1/6	Peinture sur soie.
18/6	Soirée vidéo pyjama.
19/6	La Maison des Jeunes se rend au Festival de la Musique de Dudelange.
25/6	Tournoi de playstation.
26/6	La Maison des Jeunes se rend à la Fête Nationale de la Police de Dudelange.

Atelier breakdance et chorégraphie.

Juillet 99.

2/7	Soirée projection cinéma.
3/7	Marché du Tiers Monde à Dudelange.
3/7	Street Dance Competition Place d'Armes à Luxembourg Ville.
9/7	Journée Walibi.
10/7	Journée Forum Jeunes au Centre Sportif René Hartmann à Dudelange.
11/7	Summer Spill a Spaass à Dudelange.
14/7	Party de clôture de la Maison des Jeunes.
20/7	Journée à la Haardt à Dudelange.

Atelier breakdance et chorégraphie.

Fermeture annuelle de la Maison des Jeunes du 24/7 au 16/8/99.

Septembre 99.

11/9	Journée inter-MJ au Lac de Madinne.(F)
18/9	Journée Portes Ouvertes à la Maison des Jeunes.
24/9	Tournoi de Kicker.
25/9	Soirée vidéo comique.

Atelier breakdance et chorégraphie.

Octobre 99.

2/10	Diddelenger Kino Express.
13/10	Atelier créatif-Papier mâché.
15/10	Tournoi de nintendo.
16/10	Diddelenger Kino Express.
22/10	Soirée jeux de société.
29/10	Soirée Halloween.
30/10	Diddelenger Kino Express.

Atelier breakdance et chorégraphie.

Novembre 99.

3/11	Karting à Metz.(F)
4/11	Atelier créatif-Peinture sur verre.
5/11	Match de volley-ball mixte.
13/11	Diddelenger Kino Express.
18/11	Atelier créatif-Peinture sur verre.
27/11	Diddelenger Kino Express.

Atelier breakdance et chorégraphie.

Décembre 99.

1/12	Atelier créatif-Peinture sur verre.
4/12	Soirée Nanas.
11/12	Diddelenger Kino Express.
15/12	Atelier créatif-Peinture sur verre.
17/12	Hip-hop Event à la salle de Lamadeleine.(Pétange)
18/12	Marché de Noël de Dudelange.
29/12	Démonstration breakdance à l'All Stars Games à Dudelange.
30/12	Réveillon à la Maison des Jeunes.

Atelier breakdance et chorégraphie.

4.4.8. Activités clés de 1999.

Plan Communal Jeunesse.

La Maison des Jeunes de Dudelange collabore au « service volontaire européen » c'est-à-dire accueil d'un jeune allemand pour aider à la gestion journalière de la Maison des Jeunes.

« Objectifs Jeunes ». Démarches en cours par le biais du Jugend Forum du 10/7/99 et mise sur pied du Jugendparlement, Diddelenger Kino Express, Kino Zu Diddeleng,....

La Maison des Jeunes et L'Administration Communale ont organisé une journée « Forum Jeunes » le 10/7/99. Importante participation des jeunes et nombreux ateliers de discussion : ex ; Diddelenger Kino Express, Maison des Jeunes, Cinéma à Dudelange, Jugendparlement,....

Des réunions ont été fixées entre les jeunes et les responsables communaux en septembre 1999. Ensemble, les démarches ont avancé. Ainsi depuis le 2/10/99, un bus est mis à disposition des jeunes pour se rendre à l'Utopolis à raison de deux fois par mois.

Public cible, 10-21 ans. Provenance, Dudelange et alentours. Prix, 150 Flux pour le trajet et le billet de cinéma. Séances, 19h00-19h30. Le bus ramène les jeunes à Dudelange en faisant 5 arrêts.

Le Jugendparlement s'organise également avec les jeunes et la Commune de Dudelange.

Projet Commission Egalité des Chances et des Sexes. Press Book et film réalisés par un groupe de jeunes. Objectifs, sensibilisation du public à la condition de la femme dans la vie associative, politique, professionnelle et privée. Les jeunes ont reçu des appareils photos et films photos gratuitement par le Centre National Audiovisuel de Dudelange. La Maison des Jeunes a mis à la disposition des jeunes la caméra vidéo amateur. Soutien financier par la Commission Egalité des Chances de la Ville de Dudelange présidée par le bourgmestre.. Des personnalités politiques dudelangeoises ont participé au projet en tant qu'interviewés.

Projet Prévention-Information Toxicomanie.

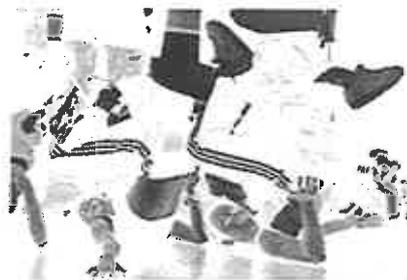
Les jeunes participent à des séances de discussion sur les thèmes toxicomaniaques ou ayant trait au sujet. Ex : la pression du groupe, savoir dire non, informations sur les divers produits et leurs effets sur la santé.

Atelier breakdance.

Séances de cours animés et encadrés par des jeunes. Pour faire connaître son atelier breakdance, la Maison des Jeunes a organisé le 15/5/99 une Méga party open air sur le thème de la culture hip-hop avec démonstration des ateliers breakdance et graffitis. De plus, la Maison des Jeunes a participé au concours street dance à Luxembourg Ville le 3/7/99. Eventuelle participation au prochain street dance en janvier 2000.

Projet d'Education Permanente et Formation pour toutes et tous.

La Maison des Jeunes a permis à un groupe de jeunes de suivre une formation (d'une semaine pour une modique somme de 100 Flux par personne) de Caméra Obscura en mai 99. Deux professionnels de la photo ont enseigné aux jeunes le premier maniement et la confection d'un appareil photo naturel. Ensuite, les jeunes étaient libres de réaliser leur projet « chambre noire ». Libre choix = ouverture à leur imagination et leur créativité.



Fête de la Musique et concours de sélection « Who's Best 99 ».

Le concours Who's Best est ouvert à tous les styles de musique et rassemble sept groupes sélectionnés parmi toutes les candidatures reçues. Le vainqueur du concours se voit octroyé un cachet de 20 000 Flux et aura la possibilité de se produire sur scène en avant-première à la fête de la musique de Dudelange. Les conditions d'admission ont été établies de manière à encourager les jeunes groupes. Il faut avoir moins de 26 ans et 2/3 des membres du groupe doivent encore être étudiants, ou en apprentissage. Un effort particulier est fait pour que les groupes puissent se produire dans des conditions techniques les plus professionnelles possible.

Atelier Créatif.

Les ateliers créatifs ont débuté de manière régulière à partir du mois de novembre 99. Une séance de deux heures tous les quinze jours. Dans un souci d'éducation permanente, ces ateliers s'adressent à tout public et visent à mettre en évidence le potentiel créatif présent chez les jeunes car ils n'ont pas toujours conscience qu'ils ont chacun ce potentiel. L'apprentissage de modes d'expression nouveaux leur ouvrent d'autres moyens pour dialoguer et dire ce qu'ils pensent et ressentent différemment. Par exemple, autrement que par la violence.

4.5. Le Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes Echternach

5, rue des Redoutes L-6476 Echternach
Tel. : 72 71 66/67 ; Fax : 72 71 65
email : cirje@hotmail.com

4.5.1. Introduction

Le Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes d'Echternach est pour les jeunes avant tout un lieu où ils peuvent rencontrer des amis, faire connaissance avec d'autres adolescents et passer leur temps libre.

La rencontre constitue un point très important du travail. Cependant les objectifs de la maison des jeunes d'Echternach ne se limitent pas à ce point, les responsables le considèrent plutôt comme une première étape pour réaliser leurs autres buts (voir projet global du C.I.R.J.E.), dont les plus importants sont :

- participation des jeunes, réalisation de leurs idées et de leurs projets,
- prévention primaire et secondaire (développer la confiance en soi, créer une identité positive de soi-même, ...)
- donner la possibilité aux jeunes de développer leur potentiel dans les différents domaines et d'apprendre des activités nouvelles,
- changer l'attitude de la consommation passive et passer à l'action,
- donner un accès facile aux informations qui les concernent directement.

La maison des jeunes d'Echternach s'efforce de recentrer son travail éducatif sur les axes principaux suivants : Rencontre, Prévention, Information et Animation. Pour réaliser ceci, elle s'oriente selon les lignes directrices et les plans d'action du Ministère de la Jeunesse.

4.5.2. La population cible du C.I.R.J.E.

La maison des jeunes est ouverte pour les jeunes de 12 à 26 ans, mais elle s'adresse avant tout aux adolescents âgés entre 12 et 20 ans.

Les jeunes qui viennent de plus en plus nombreux (en moyenne 30 à 40 jeunes fréquentent le centre durant une journée), habitent dans le quartier, dans la ville ou bien dans la région. Les lycéens de la région viennent surtout - mais pas exclusivement - pendant les heures de midi.

Parmi la clientèle on peut constater une grande diversité. On y trouve aussi bien

- des garçons que des filles (les adolescentes sont de plus en plus nombreuses),
- des Luxembourgeois ainsi que des étrangers (beaucoup de Portugais, mais aussi d'autres nationalités sont représentées),
- des lycéens, de jeunes travailleurs, mais aussi des chômeurs,
- des jeunes consommateurs de drogues et/ou ceux qui étaient déjà en conflit avec la loi et d'autres qui ne sont pas (encore) confrontés à de tels problèmes,
- des jeunes qui viennent de milieux sociaux défavorisés ou bien de milieux sociaux « normaux »,
- et finalement des jeunes de tout âge.

D'un autre côté beaucoup d'enfants ont demandé de pouvoir fréquenter la maison des jeunes, cependant - au moins pour l'instant - le C.I.R.J.E. ne peut pas répondre à leurs besoins. Cette demande a aussi été formulée par des parents et de grands frères et soeurs. On peut donc constater un manque de structure pour enfants.





4.5.3. Encadrement

L'encadrement de la rencontre, des animations, de l'information, des entretiens privés ainsi que la gestion de l'administration ont été assurés par deux éducateurs gradués à mi-temps et un professeur, animateur régional du SNJ. Des animateurs bénévoles ont également organisé et encadré différentes activités. En plus quelques jeunes, qui fréquentent régulièrement la maison des jeunes, ont aussi commencé la formation d'aide-animateurs.

A partir du mois de mars 1999 et jusqu'au mois d'août 1999 une jeune demanderesse d'emploi, avec un contrat auxiliaire temporaire (CAT), s'est occupée du Point d'Information Communale (PIC). Elle a été encadrée par les éducateurs gradués. Ce poste est de nouveau occupé depuis le mois d'octobre.

4.5.4. Rencontre et heures d'ouverture

Durant les heures d'ouverture, les jeunes peuvent venir à la maison des jeunes pour passer leur temps libre. On leur offre certains outils pour se distraire : Baby-foot, jeu de fléchettes, jeux PC, accès Internet, jeux de société, musique, diabolò, journaux ...

Comme la rencontre constitue un point important du travail du C.I.R.J.E., elle prend beaucoup de temps, les heures d'ouverture en 1999 étaient les suivantes :

Lundi :	10.00-12.00 (informations) 12.00-14.00
Mardi :	14.00-18.00
Mercredi :	12.00-14.00 16.00-22.00
Jeudi :	14.00-18.00
Vendredi :	12.00-14.00 20.00-22.00
Samedi :	14.00-18.00

Durant les vacances scolaires les heures d'ouverture variaient pour permettre d'offrir un programme spécial adapté à la demande et aux besoins des jeunes.

A cet horaire s'ajoutaient des consultations individuelles (pour les jeunes et leur famille), du Streetwork (pendant les après-midi et soirs, selon besoin), des activités spéciales et des projets.

En plus on tient beaucoup à la collaboration avec d'autres services et institutions (p. ex. permanence de l'Action Locale pour Jeunes (ALJ) au sein de la maison des jeunes, participation au « Suchtpräventionsgrupp Echternach »).

4.5.5. Projets et activités divers

Projets lancés durant l'année 1999 :

- « Jugendverriedung » : un groupe de jeunes, représentant tous les visiteurs du C.I.R.J.E., prend activement part aux décisions de la maison des jeunes ; ils sont aussi représentés au sein du Conseil d'Administration de l'Asbl.
- Point d'Information Communale (PIC) et Mini-Cybercafé : le but est la distribution d'information et l'accès aux nouveaux médias (pas exclusivement pour les adolescents).
- « Spillnomëtteger » : après-midi de jeux pour enfants (10 à 12 ans) organisés par le « Suchtpräventionsgrupp Echternach » (en collaboration avec le C.I.R.J.E., l'association des parents d'élèves et la Commune d'Echternach) pendant une semaine durant les vacances d'été ; cette activité a été encadrée par des animateurs et par des jeunes de la maison des jeunes.
- Vacances / Stage de voile : la préparation se faisait ensemble avec les jeunes, cependant ce projet a été annulé parce que la majorité des participants se sont retirés au dernier moment.
- « Meederchersowend » : soirées spéciales pour filles (suite à leur propre demande)
- « Kichechef » : activités régulières de cuisine qui sont organisées par les jeunes.

Activités diverses :

- Karting
- Cinéma
- Patinoire
- Piscine
- Modélisme (voiture, avion, ...)
- Tournois de fléchettes (en collaboration avec d'autres maisons de jeunes)
- Tournois de baby-foot (en collaboration avec d'autres maisons de jeunes)
- Participation au tournoi de foot (à Grevenmacher)
- Visite à Trèves
- Graffiti

Travail social et collaboration avec d'autres services:

- Consultations individuelles (pour les jeunes et leur famille)
- Streetwork (pendant les après-midi et soirs, selon besoin)
- Participation active au groupe « Suchtpräventionsgrupp Echternach »
- Collaboration avec d'autres services et institutions (p.ex. permanence de l'Action Locale pour Jeunes).

4.5.6. Perspectives pour 2000

Le C.I.R.J.E. envisage de continuer dans la même direction et espère pouvoir élargir son offre. Pour ce faire une troisième demi-tâche pour un éducateur gradué a été accordée à partir du 1^{er} janvier 2000.

D'ailleurs les locaux s'avèrent déjà être trop petits et inadéquats pour pouvoir répondre à la demande croissante.

Quelques projets prévus pour l'an 2000 :

- Participation au projet Caravane 2000 : ateliers « Vidéo » et « Spaceart »
- Projet « Radio » : émissions régulières réalisées par les jeunes du C.I.R.J.E. en collaboration avec la radio locale (Radio Aktiv)
 - « Kannerhaus » : créer une sorte de maison des enfants, c.-à-d. une structure similaire à une maison des jeunes qui s'adresse prioritairement aux enfants de 10 à 12 ans
 - Aide aux devoirs à domicile
 - Porte ouverte : pour informer les parents et les adultes d'Echternach
 - Collaboration avec les autres maisons des jeunes du secteur Nord-Est (depuis septembre les maisons des jeunes du pays sont réunies en trois secteurs) pour la réalisation de petits projets communs (comme p. ex. tournois)
 - « Spillnomëtteger » : suite au succès de la première édition de ces activités, les organisateurs ont décidé d'élargir l'offre (deux semaines au lieu d'une) pour l'an 2000
 - Vacances : pour l'an 2000, la maison des jeunes d'Echternach envisage d'organiser, avec la participation active des jeunes, un court séjour à l'étranger (la destination exacte sera fixée avec les participants).



4.6. Centre ARI

76, rue de Warken
L-9088 Ettelbruck
Tel: 81 86 86
Fax / rép.: 81 61 59
E-Mail: centari@pt.lu



**Centre
d'Accueil
de Rencontre
et d'Information
pour Jeunes
Ettelbruck
a.s.b.l.**

4.6.1. Introduction:

Le centre ARI se situe à côté du lycée technique d'Ettelbruck et à proximité des trois autres lycées et il est donc fréquenté par beaucoup d'élèves, surtout pendant les pauses de midi. Tout de même, le centre est ouvert pour tous les jeunes sans exception, quelle que soit leur nationalité et leur situation familiale et sociale.

4.6.1. Introduction:

Le centre ARI se situe à côté du lycée technique d'Ettelbruck et à proximité des trois autres lycées et il est donc fréquenté par beaucoup d'élèves, surtout pendant les pauses de midi. Tout de même, le centre est ouvert pour tous les jeunes sans exception, quelle que soit leur nationalité et leur situation familiale et sociale.

4.6.2. Heures d'ouverture:

lu:	11-19
ma:	14-19
me:	11-19
je:	14-19
ve:	11-14 & 16-19
sa:	13-18

4.6.3. Encadrement:

L'animation, l'information, la surveillance et l'administration sont assurées par l'éducatrice graduée responsable du centre. Depuis 1999 un deuxième poste à demi tâche est accordé et occupé par une aide-éducatrice. Malheureusement il n'y a pas d'animateurs

4.6.4. Fréquentation:

Il y a environ 40 à 50 jeunes qui fréquentent le centre chaque jour. Pendant les pauses de midi ce sont surtout des élèves; pendant les après-midi libres et après les heures de classe ce sont plutôt des jeunes du quartier et des communes voisines. Beaucoup d'eux viennent d'une couche sociale défavorisée. On constate une présence de plusieurs nationalités: des Luxembourgeois, Portugais, Yougoslaves, Capverdiens, Italiens, etc. Leur âge varie entre 12 et 17 ans et il y a plus de garçons que des filles. Vers la fin des trimestres scolaires et en été le nombre des présences diminue.



4.6.5. Disposition des lieux:

La maison dispose d'une cuisine / bistrot (là se trouve un ordinateur avec jeux électroniques et accès Internet) ainsi que d'une salle de jeux / accueil avec kicker et stand d'information au rez-de-chaussée. Au premier étage il y a deux salles polyvalentes qui servent de salle de séjour (beaucoup de jeunes y font leurs devoirs), et salle de jeux (table de ping-pong, darts). On y trouve encore une très petite salle de projection vidéo et Dream-Cast. Au deuxième étage se trouve le bureau des éducatrices, mais malheureusement l'accès y est interdit aux jeunes pour des raisons de sécurité: les pièces ne sont pas très grandes et les moyens d'évacuation adéquats font défaut.

Il faut remarquer que toutes les salles du centre sont plutôt petites et étroites et vu le grand nombre de fréquentation des jeunes, la maison est devenue trop petite, ce qui amène des limitations et restrictions.

4.6.6. Fonctionnement de la maison:

Les lundis, mercredis et vendredis, ce sont surtout les lycéens qui fréquentent le centre pendant la pause de midi, afin d'y prendre leur repas, de se soulager du stress scolaire et de bavarder avec des amis.

Des snacks, boissons non-alcooliques et friandises à coûts modérés sont offerts aux jeunes.

Les après-midi libres et après les heures de classe, les jeunes du quartier fréquentent le centre pour se rencontrer, pour jouer, pour participer à des activités, pour „ne rien faire“, pour discuter, pour se détendre, pour écouter de la musique, pour bavarder, rigoler, s'amuser, etc. En même temps ils sont confrontés à certaines règles de la société, ainsi qu'à des règles propres à la maison, qu'ils doivent respecter. Ils apprennent à subir les conséquences du non-respect de ces règles et ils se rendent compte de leur responsabilité.

Les activités à l'intérieur de la maison sont de toutes sortes: kicker, ping-pong, darts, Dream-Cast, Game-Boy, ordinateur, Internet, jeux de société, activités culinaires, décoration de la maison selon calendrier, bricolage, soirées vidéo, peinture, discussions...

En 1999 une carte de membre a été introduite au Centre ARI: elle coûte 50 francs par an et doit être présentée lors de chaque emploi des jeux (ping.pong, Game-Boy, Dream-Cast, ordinateur...). Cela permet aux éducatrices de garder le contrôle et d'éviter ou plutôt de limiter le vandalisme.

En ce qui concerne les devoirs scolaires, ainsi que les questions et problèmes de n'importe quelle nature, les jeunes peuvent à tout moment consulter les éducatrices. Les jeunes viennent de plus en plus demander le conseil des éducatrices en cas de problèmes avec les parents, problèmes familiaux, scolaires, problèmes entre amis, etc.

Des informations de différents domaines sont disponibles pour les jeunes: loisirs, stages, études, formations, colonies de vacances, ...

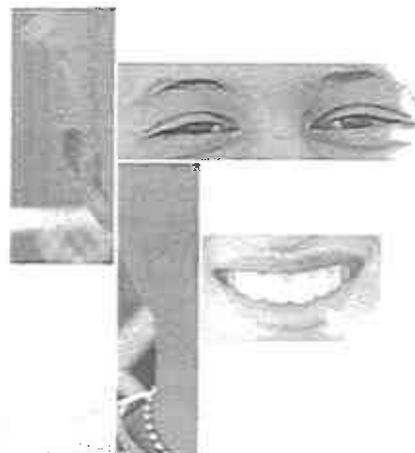
Les cartes „Euro 26“ et „Ciné Euro 26“ sont en vente au Centre ARI. Les jeunes peuvent y trouver aussi conseils et guidance en cas de problèmes.

4.6.7. Activités 1999:

- activités hebdomadaires de cuisine
- bricolage décoration carnaval
- pâtisserie pour carnaval („Fueskichelcher“)
- sorties cinéma
- regarder des films vidéo
- participation lors de la présentation du „Infobus“ au Lycée Technique
- participation avec 2 équipes au „Kachconcours“ à Diekirch
- excursion Europapark Rust
- semaine de prévention contre les drogues „Round about Drugs“ ensemble avec la maison des jeunes de Diekirch, le CFPC d'Ettelbruck, la commune de Diekirch et le Lycée Classique de Diekirch:

exposition de photos, cabaret, rallye pédestre à travers les rues de Diekirch

- tournois de Kicker
- atelier de danse
- soirées de bouffe
- soirée nana





4.7. Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes Grevenmacher

16 rue de Luxembourg L-6750
Tél : 75 92 04
Fax : 75 92 75
E-mail : criaj@pt.lu

4.7.1. Horaires d'ouverture :

Lundi :	14 h à 20 h
Mardi :	14 h à 21 h
Mercredi :	11 h à 22 h
Jeudi :	14 h à 22 h
Vendredi :	14 h à 21 h
Samedi :	13 h à 19 h

Par le CRIAJ, une grande partie des désirs et volontés des jeunes se trouvent réalisés. En effet le CRIAJ est à l'écoute permanente des besoins et envies des jeunes, et essaie de satisfaire aux demandes .

4.7.2. Information :

Des informations concernant divers domaines (colonies, jobs, service volontaire européen, formation, carte-jeunes, carte-ciné...) sont disponibles au centre .

De plus, le travail social au criaj répond à une nécessité, les jeunes viennent très souvent demander conseil auprès de l'éducateur ; les problèmes de drogue, familiaux, entre amis, avec la police, sont des sujets souvent traités au bureau soit en tête-à-tête, soit en groupe . Aussi l'éducateur est également sollicité comme médiateur entre les jeunes et les différents partis avec lesquels ils peuvent rencontrer des difficultés .

Il existe également au criaj un service d'entretien individuel avec suivi pour ceux qui le désirent ; cela se fait sur rendez-vous avec l'éducateur, et ensemble, la recherche de solutions et d'aide s'en trouve facilitée (problèmes sexuels en général) . La confidentialité des propos et l'anonymat sont assurés .

Les jeunes aiment venir au sein du bureau même du criaj pour parler, débattre sur toutes sortes de sujets.

4.7.3. Fréquentation :

La population fréquentant le criaj est stable depuis bientôt une année (environ 20 à 30 jeunes par jour, plus pour les soirées thématiques), mais on remarque surtout que la moyenne d'âge des jeunes fréquentant le centre de Grevenmacher a diminué cette année. En effet on accueille principalement des jeunes dont l'âge varie entre 12 et 18 ans, les plus âgés ayant d'autres centres d'intérêts (copines, travail, voitures,...).

De plus il faut dire qu'à Grevenmacher il existe un grand fossé entre les jeunes qui ont plus de 20 ans et ceux qui ont 16 ans et moins, c'est-à-dire qu'il existe très peu de jeunes actuellement qui sont dans la tranche d'âge 16 -20 ans. Tout ceci a engendré un changement dans la façon de gérer le criaj, aussi bien au niveau des activités, et des horaires que de la pédagogie à adopter. Il s'agit en effet de proposer des services qui répondent aux besoins de personnes très jeunes pour l'ensemble, avec les problèmes et soucis liés à leur puberté. Egalement pour les grandes activités il faut sans relâche insister sur un travail de motivation auprès des jeunes et un travail de persuasion et de confiance auprès des parents des plus jeunes, ce qui explique que pour l'année 1999, peu de grands projets ont pu être organisés faute de « clients » car trop jeunes, ce qui n'empêche pas le criaj de Grevenmacher de pouvoir annoncer un certain nombre d'activités nouvelles et multiples.

Il faut ajouter qu'à l'intérieur du centre, cuisine, jeux vidéo, billard, kicker, TV, magnétoscope, darts, ping-pong, flipper, jeux de société, etc... sont à leur entière disposition . Un bar sans alcool se situe également au centre, et c'est de là que circulent un grand nombre d'informations, les idées d'activités, et on peut remarquer qu'un certain nombre de jeunes qui viennent au criaj pour ne « rien faire » apprécient cet endroit de nonchalance et se laissent souvent capter par l'ambiance du lieu pour ensuite participer avec leurs copains aux stages et activités proposés.

4.7.4. Animations :

Sport :
Entraînement de football(tous les vendredis)
Entraînement de basket-ball(tous les mercredis)
Tournoi de football inter-Mj contre le sida
Luge d'été
Golf
Equitation
Tennis
VTT
Bouée nautique (sport de l'extrême)

Sorties récréatives :

Aquadrôme
Bowling
Patinoire
Cinéma
Soirée vidéo-chips
Karaoké
Piscine
Musée
Schueberfouer

**Activités sporadiques :**

Soirée disco (pyjama party, carnaval, halloween,...)

Soirée « bouffe »

Tournoi de kicker, billard, darts, ping-pong, échecs,...

Organisation de jeux de société géant (pictionary, jeu de l'oie,...)

Modélisme : voiture à moteur thermique

Puzzle, dessin, sculpture sur bois

Deux énormes Nuetsrallyes, jumelés à des barbe-cues

Fabrication de cerfs-volants

Observation avec explication de la faune et flore de la région

Concours de pêche

Initiation sur internet

Informatique

Soutien aux devoirs scolaires surtout en français et maths

Activités extraordinaires :

Walibi en France

Aqualibi à Bruxelles

Sortie à Metz

Musée d'histoire naturelle à Luxembourg

Canoë sur le lac de Cattenom

Visite de la centrale nucléaire de Cattenom

Après-midi de shopping à Trèves

Visite de Paris en Octobre

Marché de Noël à Trèves

4.7.5. Projets :

Mise en place d'une bibliothèque BD, revues, et livres pour promouvoir la lecture

Stage de ski de 3 jours dans les Vosges en février 2000

Week-end de 3 jours en mars à Prague

Projet Jeunesse pour l'Europe « initiative jeunes » : Cheq'été 2000

Projet Caravane 2000 du 21 au 26 mars 2000 en partenariat avec la mission d'impulsion 2000, le LTJB, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports et le SNJ

15 juillet : Beach Party à la piscine de Grevenmacher (jeux dans l'eau, bal-concert, buvette)

Nuetsrallye inter Mj

4.7.6. Financement :

Selon la convention, le Ministère de la Jeunesse et la commune de Grevenmacher se partagent les frais de fonctionnement du CRIAJ.

4.8. Jugendhaus**4.8.1. Introduction.**

Pendant l'année 1999 la maison des jeunes « Um Späicher » à Keispelt a connu beaucoup de changements, entre autres celui du personnel, qui a entraîné la fermeture du centre pendant plusieurs mois.

Le 15 septembre le centre a réouvert ses portes.

Depuis cette date la maison des jeunes se trouve dans une phase de reconstruction. D'une part il y a une infrastructure qui doit être adaptée aux besoins des jeunes et d'autre part il y a une nouvelle relation qui doit s'établir entre l'éducateur et les adolescents. Pendant les mois d'octobre et de novembre prédominait l'effort de faire connaissance d'une nouvelle structure, d'un nouvel environnement et des jeunes qui fréquentent la maison des jeunes.

L'aménagement des locaux se faisait durant les derniers mois de l'année 1999. Ainsi des acquisitions tel un flipper, une table de billard, une console de jeux vidéo, des jeux de société et un distributeur coca-cola ont été faites.

4.8.2. Heures d'ouverture

La maison des jeunes « Um Späicher » ouvre régulièrement ses portes 27 heures par semaine, soit:

Lundi	16 - 21
Mardi	15 - 21
Mercredi	16 - 21
Jeudi	15 - 21
Vendredi	16 - 21

Dans un premier temps la maison était aussi ouverte les samedis après-midi, mais l'expérience a montré qu'il n'y avait pas de demande pour ce jour de la semaine. Mais ceci ne veut pas dire qu'après une certaine période de fonctionnement on ne devrait pas tenter un nouvel essai pour améliorer l'attrait du centre.

La maison des jeunes est accessible à tout jeune âgé entre 12 et 26 ans. A part la condition d'âge aucune restriction n'empêche les adolescents de fréquenter les locaux de la maison des jeunes.

Ceci veut dire que ni race, ni culture (rock, pop, rap,...), ni sexe, ni situation économique ne contrarient l'offre et le travail pédagogique de la maison des jeunes.

4.8.3. Objectif :

Le Centre de Rencontre, d'Animation et d'Information pour Jeunes dit « Maison des Jeunes » poursuit son travail pédagogique dans trois grands domaines du milieu ouvert:

- la rencontre
- l'animation
- l'information et le conseil.

Il faut remarquer que ces trois domaines ne sont pas séparables dans l'espace et qu'il ne s'agit pas de trois zones indépendantes l'une de l'autre. Surtout l'animation et la rencontre sont deux domaines qui sont difficilement séparables.

La rencontre.

La maison des jeunes est un lieu de rencontre où les jeunes peuvent passer, se donner rendez-vous, se relaxer, discuter, jouer, écouter de la musique, s'informer sur des activités ou tout simplement se dérouler.

L'aménagement de l'espace de la rencontre doit être complet afin de pouvoir garder son attrait pour les adolescents. Une grande variété de matériel ludique tel que billard, flipper, kicker, darts et jeux de société ainsi que du matériel audiovisuel comme une chaîne hi-fi, une télévision avec son magnétoscope et ses jeux vidéo offrent aux jeunes la possibilité de se dépenser selon leurs propres goûts.

Mettre à leur disposition un ordinateur avec une imprimante et un accès à internet vise à leur apprendre qu'un ordinateur n'est pas qu'un simple jeu vidéo mais qu'en l'utilisant correctement il peut servir à beaucoup de choses qui rendent la vie plus facile.

En plus donne-t-il aux adolescents économiquement défavorisés la possibilité de se familiariser et de s'entraîner dans les technologies modernes dont ils auront besoin pour leurs études et leurs professions.

L'animation.

L'animation se définit par des activités à court et à moyen terme telles que des activités ponctuelles, des excursions, des sorties et par des projets à long terme tels que échanges, stages, vacances, ...etc. Les activités proposées dans le domaine de l'animation doivent se déduire des demandes, des besoins et des intérêts des jeunes.

Dans le meilleur des cas ces activités sont mises sur pied ensemble avec les adolescents qui fréquentent la maison des jeunes ; l'éducateur est alors organisateur et animateur.

Il est aussi possible que les jeunes organisent eux-mêmes une activité ou un projet; le rôle de l'éducateur est alors celui de rendre possible et de conseiller en cas de problèmes.

Activités internes :

tournois (billard, kicker, darts,..), soirée pizza, soirée vidéo popcorn, soirée spaghetti.

Activités externes :

cinéma, bowling, karting,... ces activités permettent aux jeunes et surtout aux jeunes plus défavorisés de découvrir des loisirs inconnus et d'élargir leur champ d'intérêt et de connaissance.

Activités spécifiques :

porte-ouverte (barbecue) le 29.09.99, rallye de nuit le 29.10.99, participation au marché de Noël le 27.11.99.

Projets :

aménagement des locaux (sep-nov 99), création de dépliants de la maison des jeunes (nov. 99), peinture de la maison des jeunes (déc. 99).

L'information et le conseil.

Le domaine de l'information et du conseil des jeunes présente différentes zones d'intervention:

- l'écoute active
- l'information jeunesse
- le conseil des jeunes.



L'écoute active.

Dans son rôle d'interlocuteur, l'éducateur doit toujours être disponible par une écoute active en ce qui concerne des questions et/ou des problèmes de la part des jeunes.

Cette zone d'intervention est très importante car les jeunes n'ont pas de seuil à franchir pour trouver une réponse à leur demande.

L'information jeunesse.

Un échange continu et systématique d'informations au sein de la maison des jeunes reste indispensable dans l'objectif d'élargir les horizons des jeunes et de leur permettre d'acquérir l'ouverture d'esprit nécessaire pour leur faciliter leur intégration sociale et culturelle dans un milieu en perpétuel mouvement ainsi que de les aider à trouver leurs marques et de faire d'eux des adultes responsables, critiques et autonomes.

L'échange des informations se fait d'une part par des brochures, des dépliants, des livres, des magazines et des CD-Roms et d'autre part par des contacts directs avec différentes associations travaillant dans le domaine social et de la jeunesse telles que le Service National de la Jeunesse, le Centre Information Jeunes, le Planning Familial, Info-Drogues, Aidsberodung,...etc.



Le but de cette collaboration est de présenter aux jeunes les différentes associations ainsi que leurs activités qu'ils font dans le domaine de la jeunesse.

Le conseil.

En cas de problèmes concrets comme par exemple des problèmes à l'école, problèmes au travail, problèmes de sexualité, problèmes de drogues, ...etc le jeune doit avoir la possibilité de demander conseil à une personne de confiance.

Dans son rôle de conseiller, l'éducateur est tenu de prendre au sérieux toute demande de la part des adolescents et de la traiter discrètement.

Si toutefois la demande ou la problématique dépasse ses compétences, il doit recourir (avec la permission du jeune) à d'autres services plus spécifiques et plus performants dans le cas posé.

A ce moment l'éducateur prend le rôle d'accompagnateur et assiste le jeune dans ses démarches.

4.8.4. Projets 2000

Projets à court terme:

soirées d'information sur différents thèmes (drogues, études, emploi,...)

cours de baby-sitting

cours de graffiti

cours d'initiation à internet

participation au marché de Noël de la commune de Kehlen

activités ponctuelles (bowling, cinéma, karting,...).

Projets à moyen terme:

participation au projet «Caravane 2000» (février – juin 2000)

participation au projet «Hanovre»

construction d'un comptoir dans la maison des jeunes

participation de quelques jeunes à la formation de co-pilote

participation au projet concours photo anti-drogues (Lorentzweiler)

organisation de la deuxième édition du Streetball-Contest dans la commune de Kehlen (juin 2000)

stage d'escalade en collaboration avec Vertical Sports

aménagement d'une chambre noire (Dunkelkammer) dans la maison des jeunes en relation avec un cours de développement de photos.

Projets à long terme:

organisation d'un échange bilatéral avec la Finlande

création d'un Point Information Communal (PIC) dans la commune de Kehlen

introduction du projet «carrousel» dans la commune

création d'un journal «D'Jugendhauszeitung»

(initiative jeunes – JpE)

voyage multisports en Ardèche (juillet 2000).

4.9. Jugendhaus

«An der Sonn», Lorentzweiler

Projets réalisés et en cours à la Maison de Jeunes de Lorentzweiler

4.9.1. LIEU DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

Colonie à Prague : (voir rapport en annexe)

Rock am Ring 99 : (voir rapport en annexe)

Projets communs avec la maison des jeunes de Mersch :

Stage d'été (voir rapport plus loin)

4.9.2. SOCIALISATION

(Vie de groupe

Intégration aux associations extérieures

Valorisation de l'image par rapport à la population et par rapport à soi-même

Responsabiliser les jeunes

Transmettre des valeurs éthiques et civiques

Égalité des chances

Promotion des valeurs fondamentales).

Soirées de Bowling

Réunions avec les jeunes : (voir point 3 mise en œuvre)

Concert : les tambours du Bronx. Concert de percussion sur des tonneaux en métal présenté à la Kulturfabrik à Esch / Alzette.

Repas dans la maison des jeunes / Cours de cuisine : Régulièrement on fait des repas où les jeunes peuvent participer à la maison des jeunes, on cuisine, mange et range ensemble.

«Kachconcours» à Diekirch. Une équipe de la maison des jeunes a participé à ce concours.

Meederchersaarbecht : Ce projet a été commencé en 1998 et va être poursuivi en 2000 afin de faire des activités et de journées exclusivement pour filles, afin de les intéresser à venir à la maison des jeunes, et de les motiver à la participation. Un des buts est aussi d'avoir une fréquentation plus importante de filles à la maison des jeunes, ce qui a bien fonctionné avec les premières activités. Maintenant on atteint environ une trentaine de filles de 4 communes différentes et le nombre est croissant. Dès lors des activités spéciales pour filles seront proposées, qui seront probablement dirigées par les aides-animatrices de la maison des jeunes ou des professionnels. Globalement le projet comprend plusieurs activités cohérentes et va se poursuivre en 2000.



Réunions de filles
 Activités pour filles
 Conception de brochures et d'affiches pour la journée des filles
 Préparation de la journée des filles...

Ad. « Meedercheraarbecht » : Pendant les enquêtes que l'équipe du plan communal jeunesse a menées on a remarqué que les filles de la commune sont moins actives dans le domaine de sports/loisirs que les garçons.

Il va donc de soi qu'une des missions de la Maison de Jeunes sera de proposer aux filles des activités qui les intéressent aussi ou même peut-être essentiellement. (Aérobic, Danse, ...)

Colonie à Prague
 Rock am Ring 99
 Divers tournois.
 Projets communs avec la maison des jeunes de Mersch
 Stages d'été (voir rapport plus loin)

4.9.3. PRÉVENTION

Mise à la disposition des jeunes des informations des différents organes de prévention luxembourgeois.

4.9.4. PARTICIPATION

Réunions avec les jeunes
 Graffiti : Quelques jeunes ont fait un graffiti sur un mur de la maison des jeunes
 2 murs d'expression libre : 1 mur pour s'exprimer à l'aide d'expressions et de mots et un par le biais de dessins
 Bëschbotz : Chaque année la commune organise un nettoyage de la forêt, certains clubs dont la maison des jeunes y ont participé.

Projets réalisés à la maison des jeunes de Lorentzweiler avec la commune.

L'ouverture de la maison des jeunes eut lieu avec un grand succès samedi 24.10.98.

Deux jeunes de la commune vont faire fonctionner l'«Info canal» de la commune.

Le «Kannergemegenrot» fonctionne avec deux animatrices de la maison des jeunes, aidées par l'éducateur gradué. Les réunions du «Kannergemegenrot» se font aussi dans la maison.

Le «plan communal jeunesse» a fait ses réunions à la maison des jeunes. Celle-ci sera probablement le site d'information pour les jeunes de la commune pour le plan communal jeunesse.

Le forum pour jeunes, du 10 juillet 1999 fut un grand succès et devra être repris en 2000. Plus de 70 jeunes ont participé à ce forum pour jeunes dont 3 grandes idées ont été retenues :

Une piste de « Roller » dans la commune
 Une place pour griller
 Une salle de fêtes

A la suite du forum, trois groupes de travail se sont créés pour réaliser avec la commune les projets résultant du forum (voir ci avant)

La première action était la visite de la piste de Roller à Dudelange et à Bettembourg en collaboration avec la commune de Lorentzweiler.

Ouverture pour d'autres associations de la commune.

Kannergemengerot

Diverses fêtes de clubs de la commune

Réunions de groupes de scouts

Projet en collaboration avec les maisons des jeunes du centre

Projet Caravane 2000.

4.9.5. INFORMATION

Assistance aux démarches administratives : (correspondance, demandes d'emploi, curriculum vitæ)
 Collaboration avec d'autres institutions (SNJ, CIJ, ALJ, Meederchershaus, Centre de prévention, lycées, garde-chasse, la commune, ...).

4.9.6. FORMATION

Les activités du mercredi. : Il s'agit ici de différents groupes de travail qui travaillent sur des thèmes et des activités diverses afin d'acquérir des connaissances dans des domaines variés.

Cours de cuisine : Il s'agit d'une activité « échange de recettes » entre les jeunes et l'éducateur ainsi que des échanges de recettes de différentes nations et de les réaliser.

Bricolage et réparation : Cette activité est souvent tournée vers la maison des jeunes : fabrication et décoration du comptoir de la maison des jeunes, montage d'affiches, de posters, meubles, graffiti, décoration,...

Création d'une Home Page.

Projets communs avec la maison des jeunes de Mersch.



Les stages d'été.

I. Concept et objectifs des stages d'été.

I.1. Concept Général

La Jugendhaus asbl a organisé trois stages sur trois thèmes différents pendant les vacances d'été. Un stage «nature», un stage «sportif» et un stage «multimédia création».

I.2. Objectifs

Donner l'occasion d'approcher des techniques et des domaines particuliers de manière ludique et conviviale.

Permettre aux jeunes de réaliser un projet ou de s'investir dans une activité sur une période définie.

Apprendre à travailler ou tout au moins à pratiquer une discipline dans un groupe hétéroclite.

Approcher des personnes compétentes dans leur domaine et qui le pratiquent avec professionnalisme. Donner une information la plus complète possible sur les infrastructures en rapport avec le stage existant dans les communes d'implantation de la Jugendhaus asbl.

Développer des approches responsabilisant les jeunes participants.

I.3. Lieu

Chaque site de la Jugendhaus asbl accueille un des stages proposés. Multisport à Steinsel, Multimédia création à Mersch et Nature à Lorentzweiler. Une navette est organisée entre les différentes communes parties prenantes de la Jugendhaus asbl (Steinsel, Lorentzweiler, Lintgen et Mersch) afin de permettre aux jeunes de participer à tous les stages proposés. Ces transports sont organisés en collaboration avec les communes participant au projet.

I.4. Compétence

Ces stages sont animés par les animateurs de la Jugendhaus asbl et par des professionnels compétents dans le domaine se rapportant au stage proposé.

I.5. Public visé

12 à 18 ans pour le stage Multisport

14 à 18 ans pour le stage Multimédia création

12 à 18 ans pour le stage Nature.

I.6. Coût et financement

Le financement du projet devrait être limité par l'utilisation des infrastructures et du matériel de la Jugendhaus asbl, des communes concernées et du prêt de matériel par les différentes organisations de jeunesse et pédagogiques.

Le reste sera financé par une participation demandée aux jeunes et par les fonds de l'asbl. (Postes frais d'animation, frais d'information et matériel d'animation.)

La participation des jeunes devrait s'élever par stage à 1000 Luf tout compris

II. Evaluation

II. 1. Aspect pédagogique

De manière générale, les stages d'été ont permis à des jeunes des différentes communes concernées de se rencontrer et de faire connaissance.

Ces activités ont un impacte occupationnel très important pendant les vacances d'été pour les jeunes qui restent chez eux.

Voir aussi les aspects pédagogiques propres à chaque stage.

II. 2. Fréquentation

Sans doute l'aspect le plus décevant de ces stages d'été. La participation générale pour les trois stages fut de 24 jeunes. Seulement 7 participants au stage Multisport !

Ceci peut s'expliquer de différentes manières :

La situation difficile au moment des inscriptions à la maison des jeunes de Steinsel (démission de l'éducateur et fermeture de la maison)

Pour cause de travaux la maison de jeunes de Mersch n'était toujours pas ouverte.

Si les trois maisons avaient fonctionné correctement à cette époque et que chaque maison aurait pu fournir autant de participants que celle de Lorentzweiler on aurait dû refuser du monde.

III :Rapport

III.1. Rapport du stage « Nature »

Rappel des objectifs :

Le stage a proposé à des jeunes entre 12 et 18 ans d'approcher la nature du point de vue personnel et du point de vue technique.

Ce stage était constitué de différentes composantes et a fait appel à la créativité, aux connaissances sur la nature et aux capacités manuelles des différents jeunes qui y ont participé. En plus ce stage visait à susciter auprès des jeunes un esprit de collaboration et d'initiative.

D'autre part ce stage visait à rapprocher les adolescents de la nature qui est devenue pour certains jeunes, un mot étranger et un espace peu exploité. En fait la nature doit céder aux nouvelles technologies qui sont beaucoup plus intéressantes pour les jeunes.

Résultats sur le plan pédagogique :

Ce stage fut intéressant par plusieurs aspects :

Les jeunes ont dû fournir un travail de groupe pour certaines activités. Ils ont dû rassembler leurs connaissances afin d'arriver à la réalisation de projets. Tous devaient être à l'écoute de l'autre afin de se découvrir mutuellement et de se partager les différentes tâches en fonction des capacités de chacun.

Les participants ont dû développer une certaine créativité tout en respectant la nature et la créativité des autres participants.

Les différentes activités de ce stage ont demandé des capacités manuelles ainsi que des capacités intellectuelles concernant la nature:

Connaissances sur les arbres et plantes de la forêt
 Connaissances sur les animaux de la forêt
 Capacités manuelles afin de construire différents outils
 Cuisiner en forêt
 Capacité de se retrouver dans le noir dans la forêt (jeux de nuit)
 Surmonter sa peur (jeux de nuit)
 Faire confiance aux autres (jeux de confiance).

Sur proposition d'un professionnel certaines activités prévues avant le stage, ont dû être abandonnées, comme p.ex. aller à la pêche, ou avoir un laboratoire spécial pour faire des analyses sur des petits animaux et insectes de la forêt. Le programme du stage nature a dû être modifié à court terme, ce qui a nui à la qualité prévue du stage d'été.

Le stage aurait pu approfondir l'apprentissage des jeunes vis-à-vis de la nature au lieu d'être une récapitulation des connaissances reçues à l'école pendant les cours de biologie.

III.2. Rapport de la semaine Multisport

Résultats sur un plan pédagogique :

Ce stage fut intéressant par plusieurs aspects.

Les jeunes ont vécu en groupe pendant une semaine et plus spécialement pendant les deux jours de randonnée Kayak.

Les participants ont approché une série de disciplines sportives différentes.

De par la diversité des activités proposées, chacun a pu montrer ses qualités et a dû accepter ses faiblesses pour certaines disciplines.

Chacun a approché ses limites et a tenté de les reculer.

Choix des professionnels :

Difficulté de trouver des professionnels pour chaque discipline sportive proposée au participant du stage. Cependant l'intérêt pour cette politique est évident : La qualité des différentes activités est valorisée. Les jeunes ont ainsi pu approcher directement les différentes techniques propres à chaque sport. Dans le cadre du kayak et de l'escalade ce fut même une obligation pour des raisons évidentes de sécurité.

III.3. Rapport du stage Multimédia

Rappel des objectifs du stage Multimédia :

Le stage a proposé à des jeunes entre 14 et 18 ans de s'approprier un moyen de communication moderne et ludique.

Cette initiation, composée de divers ateliers, a fait appel à la créativité des jeunes et a essayé de susciter chez eux un esprit de collaboration. Le but de ce stage était d'aboutir à la réalisation d'une histoire qui les interpelle et d'en explorer les moyens de l'exprimer.

A la fin du stage, ils avaient approché les bases de cette technique de communication et de narration et avaient en main le résultat de leur travail (K7 vidéo ou CD ROM ou Cd Audio).





Déroulement des deux ateliers

A) ATELIER VIDEO

L'atelier vidéo a proposé aux jeunes, durant les cinq jours, de réaliser un film ou un clip.

1^{er} jour : Choix d'une histoire qui les touche particulièrement. Technique de film.

2^{ème} jour : Mini exercice de film. Écriture finale de l'histoire. Préparation du film.

3^{ème} jour : Tournage.

4^{ème} jour : Initiation au montage. Exercice pratique.

5^{ème} jour : Montage. Bruitage. Mixage.

B). ATELIER PHOTO-RADIO-CD-ROM

L'atelier Photo Radio Cd Rom a été encadré par un ingénieur du son et monteur en studio et par un éducateur gradué à la maison de jeunes de Mersch.

L'atelier CD ROM a proposé aux jeunes de réaliser une nouvelle radio et d'y intégrer des images prises avec des appareils jetables sur support CD ROM.

1^{er} jour : Choix d'une histoire qui les touche particulièrement. Technique.

2^{ème} jour : Mini exercice en rapport avec la prise de son. Écriture.

3^{ème} jour : Prise d'images, prise de son, initiation au programme de montage d'image et de son.

4^{ème} jour : Montage.

Résultats sur le plan pédagogique

Les jeunes ont dû fournir un travail de groupe. La recherche d'une certaine cohésion était indispensable pour pouvoir réaliser un travail assez important sur une période aussi courte. Tous devaient être à l'écoute de l'autre afin de découvrir les qualités de chacun et de pouvoir distribuer les différentes tâches en fonction des capacités de chaque participant.

Les participants ont développé un travail de créativité tout en respectant des contraintes liées à la particularité des différents supports et médias utilisés. Ils ont ainsi maîtrisé cette créativité et ont pu mener le projet à bien.

Les différents ateliers ont abordé les différents aspects techniques liés au travail effectué de manière ludique et appropriée. Les participants ont pu approcher différentes disciplines telles que :

La construction scénographique

La photographie

La retouche de photo sur pc

L'éclairage de sujets et d'objets en studio

La prise de son et le mixage de son en temps réel
Le montage de son sur pc
Le montage d'image sur « photoshop »

Le gravage de Cd ROM

La prise d'image vidéo

L'utilisation et la technique de différents formats vidéo

L'incrustation de son sur une bande vidéo

L'incrustation de texte sur une bande vidéo.

Le travail effectué n'aura pas permis aux jeunes de s'exprimer sur des problèmes qui les touchent personnellement et le résultat obtenu ne reflète pas une expression d'émotion ou de ressenti personnel de la part des jeunes. Sans doute cela est dû à la nouveauté de ce mode d'expression pour la plupart des participants et à l'investissement de chacun pour pouvoir maîtriser les différentes techniques.

Choix des professionnels.

Le fait de travailler avec des professionnels a permis d'assurer la qualité du travail sur plusieurs points :

Atelier Vidéo :

Maîtrise parfaite des différentes techniques abordées.

Facilité lors des explications techniques aux jeunes. Diminution des « temps morts » pour raisons techniques. Techniques mises au service des techniques au service du scénario et non l'inverse.

Maîtrise de la construction d'un scénario :

Facilité d'écriture du scénario imaginé par les jeunes tout en évitant les pièges propres à l'écriture de celui-ci.

Facilité lors des explications aux jeunes sur l'écriture d'un scénario.

Maîtrise de l'ensemble des étapes de la réalisation d'un film vidéo : Capacité de planifier l'ensemble du travail pour mener le projet à bien.

Atelier CD-ROM

Maîtrise parfaite des différentes techniques abordées : Possibilité de réaliser un travail techniquement complexe. Facilité lors des explications techniques aux jeunes. Diminution des « temps morts » pour raisons techniques. De manière générale et pour les deux ateliers le fait de confronter les participants à des professionnels implique : une certaine rigueur dans le travail, un respect de l'animateur, une reconnaissance accrue de la qualité de son propre travail, une amélioration de l'image personnelle.



4.10. Jugendhaus Miersch

4.10.1. Introduction :

La Maison de Jeunes de Mersch a ouvert ses portes le 27 septembre 1999.

Lieu :

Maison unifamiliale aménagée en 1999, située 2 rue Jean Majerus aux alentours de la place Saint Michel.
Tel : 26320106
Fax : 26320105

4.10.2. Fréquentation

La Maison de Jeunes est fréquentée l'après-midi et le soir par une moyenne de 27 jeunes. Pendant les heures de midi ou la Maison de Jeunes est ouverte, les jeunes ne doivent pas s'inscrire mais on peut estimer la fréquentation moyenne à 20 jeunes par midi d'ouverture.

Il y a plus ou moins 70 jeunes qui fréquentent la MJ régulièrement.

En théorie, la MJ est ouverte aux jeunes de 12 à 26 ans. En réalité, les jeunes qui la fréquentent ont entre 14 et 19 ans.

On remarque la même fréquentation, quel que soit le jour de la semaine ou la MJ est ouverte, avec parfois un peu plus de monde le samedi.

La MJ est plus fréquentée l'après-midi qu'en soirée.

4.10.3. Objectifs provisoires de la Maison de Jeunes de Mersch

LIEU DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

Rencontres (ami(e)s, connaissances)
Médiation - personne de référence / ressource
Aide administrative
Occupations (activités : kicker, play-station,...)

SOCIALISATION

Vie de groupe
Intégration aux associations extérieures
Valorisation de l'image par rapport à la population et par rapport à soi-même
Responsabiliser les jeunes
Transmettre des valeurs éthiques et civiques
Égalité des chances
Promotion des valeurs fondamentales

PRÉVENTION

Drogues
Violence
Alcoolisme
Sida



PARTICIPATION

Dans la Maison de Jeunes (activités, projets, roulement) Dans la commune

INFORMATION

Dans la Maison de Jeunes et dans la commune (PIC)

FORMATION

Formation continue de l'éducateur, ainsi que formation des animateurs de la Maison de Jeunes.

AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ OU EN QUESTIONNEMENT

La mission des Maisons de Jeunes a évolué avec le temps. D'une part, parce que les problèmes et besoins des jeunes ont changé, d'autre part, parce que certains besoins ne se font remarquer qu'après un certain temps ou parce que l'éducateur est devenu une personne de référence pour une partie des jeunes.

On voudrait pouvoir faire des projets, des activités dans et aussi en dehors de la Maison de Jeunes et pouvoir réagir plus spontanément aux demandes et problèmes des jeunes (études, travail, vie sexuelle, problèmes à la maison, drogues,...) sans devoir négliger les jeunes qui voient dans la Maison de Jeunes un endroit de détente, de rencontre et de loisir.

Quand l'éducateur doit réagir à des besoins, tels que : problèmes familiaux, scolaires,... il doit pouvoir le faire de manière spontanée. Cette spontanéité est très restreinte quand l'éducateur doit fermer la Maison de Jeunes pour réagir.

De plus il s'avère difficile de faire des projets / activités en dehors de la Maison de Jeunes sans négliger les jeunes qui ne participent pas à ces projets.

La disponibilité des animateurs est assez restreinte, vu que la plupart de ceux-ci sont étudiants et ne peuvent pas s'investir à 100 % dans la maison. Nous noterons qu'un animateur ne développe pas un travail professionnel, ce qui doit caractériser le travail de la Maison de Jeunes par rapport à d'autres associations bénévoles qui font elles aussi un travail important mais différent.

Pour pouvoir satisfaire à ces besoins, il faudrait engager un deuxième éducateur. Ces objectifs restent donc à l'état de projet pour pouvoir être réalisés de manière structurée.



4.10.4 Méthodes de mise en œuvre pour la Maison de Jeunes de Mersch

Pour les mêmes raisons que celles citées dans le point 2 (objectifs), la méthode de travail pour la Maison de Jeunes de Mersch n'a pas encore pu être définie dans son ensemble et pour le long terme. On s'attachera à définir ici une série d'axes qui marqueront le travail dans le court terme. De même on exposera une méthode de travail qui servira à définir les objectifs propres à la maison de Mersch et les moyens qu'on mettra en œuvre pour les rencontrer.

LIEU DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

Avec la participation des jeunes on efforce d'aménager le lieu qui a été mis à disposition par la commune de Mersch. Ainsi les jeunes pourront personnaliser le lieu.

Travaux de peinture et de décoration, Gestion journalière de la maison.

Dans un premier temps on organisera un maximum d'activités récréatives dans la Maison de Jeunes pour que celle-ci devienne un lieu de rencontre naturel pour tous les jeunes de Mersch.

Organisation de concours ou d'activité sportive, Soirée divertissante (vidéo, souper etc.).

On tâchera de créer un esprit et un climat de confiance et de faire œuvre de médiation afin que les différents « groupes » de jeunes issus des différentes classes sociales et des différentes souches ethniques puissent se rencontrer et communiquer.

SOCIALISATION

Dans un premier temps on travaillera avec les jeunes la relations avec le voisinage de la Maison de Jeunes. On incitera à une attitude d'ouverture et de respect envers les habitants proches. De par ce fait on visera à diminuer les nuisances que peut engendrer la Maison de Jeunes sur ces habitants et à sensibiliser les jeunes à l'importance de leur attitude et de l'impacte que peut avoir leur image sur l'ensemble des gens qu'ils sont amenés à côtoyer.

Gestion de conflits de voisinage avec les jeunes On travaillera sur une bonne intégration des jeunes dans la commune de Mersch, dans la société au Luxembourg ou en Europe. Discussions de problèmes que rencontrent les jeunes dans la commune ou des conflits pouvant exister avec les autorités ou la police de Mersch.

Rencontre avec les autorités communales, policières ou les différentes figures de la vie sociale à Mersch ou au Luxembourg.

Projet d'échange avec des jeunes d'autres pays européens.

Valorisation de l'image des jeunes au sein de leur communauté et de la population en général.

Développement d'activités telles que spectacles et expositions de différentes réalisations des jeunes.

Aide à la population (nettoyage de lieux publics, aide temporaire pour un événement précis).

PRÉVENTION

On veillera à utiliser au mieux les compétences des différentes associations de prévention au Luxembourg (Centre de Prévention des Toxicomanies, Aids-Berodung etc.) et de mettre au maximum leurs informations à la disposition des jeunes.

PARTICIPATION

On implique au maximum les jeunes à la gestion de la maison.

Réunions avec les jeunes afin de définir ensemble certains aspects la vie de la Maison de Jeunes, (règlement, gestion de la maison) : aménagement de la maison peinture, décoration etc.),

entretien de la maison (nettoyage, réparations etc.). Les jeunes seront généralement partie prenante dans l'organisation de toutes les activités développées au sein de la Maison de Jeunes et même dans la mesure du possible ils seront les initiateurs des différents projets qu'ils veulent développer dans le cadre la maison de Mersch.

INFORMATION

On veillera à utiliser au mieux les compétences des différentes associations de prévention au Luxembourg (Centre National d'Information et d'Echange, Action Locale Jeunes etc.) et de mettre au maximum leurs informations à la disposition des jeunes.

On s'efforcera aussi d'être le relais entre les différentes associations de la commune de Mersch et les jeunes.

FORMATION

Les jeunes seront informés des différentes formations qui existent dans le cadre du SNJ ou d'autres organismes luxembourgeois ou étrangers. On les aidera à remplir les formalités afin de bénéficier de ces formations.

Les activités organisées dans le cadre de la Maison de Jeunes seront le plus possible conçues avec un souci qualitatif et pédagogique permettant aux jeunes d'acquérir différentes techniques et connaissances. Dans la mesure du faisable on associera des professionnels compétents dans les domaines propres aux activités proposées.





4.10.5 Méthodologie préconisée pour l'écriture d'un concept à long terme pour la Maison de Jeunes de Mersch.

Les objectifs des la MJ de Mersch ne doivent pas être définis par l'éducateur mais plutôt par les initiateurs du projet et par le comité de l'asbl. Il serait intéressant d'impliquer aussi, dans la mesure du possible, les autorités communales et les différents acteurs sociaux de Mersch à l'élaboration de ces objectifs. Pour définir ces objectifs il est important de tenir compte.

du public que l'on trouve à Mersch, de la situation des jeunes de Mersch et leurs problèmes, de l'environnement social de Mersch, d'organisations sociales publiques ou privées qui peuvent déjà apporter une aide aux jeunes, de problèmes que les jeunes de Mersch rencontrent pour s'intégrer à la population de Mersch ou à la société en général.

Une fois les objectifs définis, l'éducateur peut proposer un concept pour la Maison de Jeunes qui leur conviendrait.

Le concept tiendra compte :
d'objectifs définis,
des directives du Ministère et du SNJ,
des moyens disponibles,
de l'environnement global dans lequel s'inscrit la Maison de Jeunes.

4.10.6 Projets réalisés et en cours à la Maison de Jeunes de Mersch 1999

LIEU DE RENCONTRE ET D'ANIMATION Organisation d'un tournoi de kicker.
Création d'une affiche.
Organisation des inscriptions.
Recherche des règles du kicker sur Internet.
Organisation et réalisation d'une fête d'une des bénéficiaires de la Maison de Jeunes.
Stage d'été

SOCIALISATION

Travail avec un groupe sur la rédaction du règlement de la Maison de Jeunes. Stages d'été.

PRÉVENTION

Mise à la disposition des jeunes des informations des différents organes de prévention luxembourgeois.

PARTICIPATION

Installation d'un réseau informatique entre les ordinateurs de la Maison de Jeunes.
Travail avec un groupe sur l'écriture du règlement de la Maison de Jeunes.
Fabrication d'un panneau d'affichage.

Séances hebdomadaires de nettoyage de la maison de jeunes. (le nettoyage de la maison est pris en charge par les jeunes)

Réunion de tous les jeunes intéressés par la Maison de Jeunes.

Règlement de la Maison de Jeunes : Débat sur l'intérêt et l'enjeu d'un règlement pour la Maison de Jeunes. Organisation de la rédaction d'un règlement par les jeunes.

Mise au point du nettoyage de la Maison de Jeunes. Débats sur l'esprit de la Maison de Jeunes.

Discussions sur la décoration de la Maison de Jeunes.

Explication de la fonction des animateurs + Exposition de la formation animateur du SNJ.

Projet Caravane 2000.

Peinture de plusieurs pièces de la Maison de Jeunes. Réalisation d'un mini-sondage pour les jeunes qui passent à la MJ de Mersch.

Sondage organisé par les jeunes.

Interrogation sur les centres d'intérêt des jeunes et sur la vision qu'ils ont d'une Maison de Jeunes.

INFORMATION

Mise à la disposition des jeunes des informations en provenance du C.I.J.

Mise en contact de certains jeunes avec L'A.L.J.

FORMATION Création d'un atelier photo dans le but de décorer la salle de jeux.

Technique de maniement d'un appareil « réflexe ».

Approche de la photo noir et blanc.

Stage d'été.

4.10.7. Projets à moyen et à long terme prévus à la Maison de Jeunes de Mersch, 1999

LIEU DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

Pour le site de Mersch il faudra encore développer le lieu de rencontre et d'animation en collaboration avec les institutions de la commune et surtout des jeunes clients de la maison.

Les deux maisons des jeunes offriront régulièrement des activités d'animation et de rencontre sur les deux sites, afin de renforcer le caractère régional.

SOCIALISATION

Un échange européen fait en l'an 2000, « Projet multivisions 2000 » dans le cadre de l'action E du programme Jeunesse pour l'Europe. Un film sera fait et sera présenté à Hanovre 2000.

« Caravane 2000 ».

PRÉVENTION

Une collaboration est prévue avec la « Aids-Berodung » pour l'organisation d'une séance d'information et une activité préventive.

Concours annuels avec une arrière-pensée pédagogique et informative : Il s'agit ici de concours nationaux pour des jeunes entre 12 et 26 ans (photos, affiches, poèmes, slogans) qui seront lancés une fois par an par les maisons des jeunes de la région du centre sous l'initiative de la Maison de Jeunes de Lorentzweiler. Le but sera de montrer la vision des jeunes sur la vie d'aujourd'hui. Chaque concours aura un thème précis et sera suivi d'une exposition, qui pourra bien sûr être utilisée par d'autres institutions pédagogiques, tels que les lycées, les écoles, les autres maisons des jeunes, foyers, etc. Ces photos, affiches, poèmes et slogans pourront être utilisés comme base de discussion sur le thème de l'exposition. (P.ex. en 2000 : Drogues) L'utilisation sera d'autant plus large si elle alimente le thème précis et être une inspiration pour des exposés, des dissertations ou des cours comme la religion, moral laïque, biologie, etc.

PARTICIPATIONCréation d'un groupe de travail « animation ». « Caravane 2000 »

INFORMATION

Collaboration avec l'action locale pour jeunes de Mersch (ALJ) avec laquelle on organisera des journées d'information pour jeunes concernant le travail et les études.

FORMATIONCréation d'un atelier Internet et d'informatique.

Collaboration avec le SNJ pour la formation des animateurs de la Maison de Jeunes.

Atelier vidéo lors du projet caravane 2000.

Participation au projet « Caravane 2000 » organisé par le Service National de la Jeunesse. Cette participation est prévue dans le cadre des ateliers vidéo par l'éducateur, ainsi qu'une participation active des jeunes dans le spectacle.

« Projet multivisions 2000 ».

Stage d'été.



4.11. Péitenger Jugendhaus

4.11.1. Introduction

La Maison des Jeunes de Pétange a ouvert ses portes le samedi 22 mai 1999.

Les jeunes de la commune ont activement participé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée, ils ont travaillé d'arrache-pied pour que tout soit prêt et se passe le mieux possible : préparation de la salle, tenue du bar, vente de casse-croûtes, accueil des visiteurs,...qu'ils en soient ici tous grandement remerciés.

4.11.2. Ces derniers mois ont été riches en événements, échanges et activités.

Un barbecue organisé par les jeunes,

Une journée à Walibi Belgique,

Un Week-end aventure de trois jours en Belgique, au programme :

Kayak, VTT, pont de singe, course d'orientation de nuit, quad,...

Une journée au Karting-club de Talange en France

Tournois de foot, de basket, volley-ball,...

Un tournoi de Kiker géant,

Une journée au Lac de Madine en France.

La plupart de ces activités se sont déroulées avec différentes MJ du sud du pays : Bettembourg, Differdange, Soleuvre, Dudelange. Les jeunes étaient au rendez-vous même si les conditions météo n'étaient pas toujours favorables.

Depuis la rentrée scolaire, la MJ dispose d'un billard et les jeunes travaillent à l'élaboration et à la construction d'un bar.

La MJ a organisé un séjour à Paris début novembre, au programme :

Une journée à Euro-Disney, visite du Louvre et du musée d'Orsay, de la Tour Eiffel, ballade sur les Champs Elysées,...

On avait organisé une grande soirée HIP-HOP EVENT le 17 décembre avec la collaboration de la MJ de Bettembourg, de Differdange et le Club de Prévention de Thionville (France).

Depuis la fin de l'année, la MJ propose des cours de Break-Dance et fitness. Ces cours sont encadrés par des professionnels et se déroulent dans les locaux de la MJ et dans le hall sportif à raison d'une fois toutes les deux semaines.

Tout au long de la semaine la MJ propose :

Des rencontres et des tournois de billard et de kicker, de moments de détente autour du Dart et du Flipper, l'accès à Internet, des soirées vidéo, des rencontres sportives,...



Différents ateliers seront proposés :
vidéo
peinture
dessin.

Toutes ces activités sont organisées et encadrées par l'équipe des animateurs bénévoles et sous la responsabilité de l'éducateur de la MJ.

4.11.3. Point Information Communal

Le PIC (Point Information Communal) et son délégué à l'information sont à disposition pour conseiller et orienter dans les recherches quelles qu'elles soient :
liste des associations de la commune
recherche sur Internet
formation
santé
service volontaire jeunes
mise à disposition de nombreux dépliants et documentations
scolarité
stage en entreprise
job vacances,..

La MJ de Pétange et le PIC (Point Information Communal) restent à disposition pour de plus amples informations, soit sur place dans les locaux ou par téléphone au numéro indiqué ci-dessous.

Voici les horaires d'ouverture :

Mardi	13-18hrs
Mercredi	16-20hrs
Jeudi	13-20hrs
Vendredi	16-22hrs
Samedi	13-20hrs

4.11.4. Objectifs de la Maison de Jeunes de Pétange

Offrir au public un espace de convivialité où il puisse discuter, lire le journal ou les brochures mises à sa disposition, chercher des renseignements et de la documentation ou avoir un entretien avec un membre de l'équipe éducative.

Il s'agit :

d'être à l'écoute des jeunes
de leur montrer de l'intérêt
d'inviter les jeunes à aborder différentes facettes d'un problème
de les orienter dans la mesure du possible vers des structures ou des personnes susceptibles de les aider
d'être un soutien aux personnes qui sont dans une démarche résolutive de leur problème.

Travailler sur le processus de socialisation à travers :
le respect des règles instituées au sein de la MJ,
le respect des règles des jeux,
le respect des personnes et du matériel.

4.12. Réidener Jugendtreff

4.12.1. Projet Pédagogique de la Maison de Jeunes de Redange

Les jeunes de 12 à 21 ans forment la majorité du public touché. On le voit, la tranche d'âge est assez large, et c'est un des fondements du projet.

Pour ce qui est du public visé, l'ambition est de travailler avec une majorité de jeunes, des 5 communes impliquées dans le projet, ceci sans distinction de sexe. En effet, la mixité est depuis longtemps une chose acquise dans cette maison de jeunes.

La population de jeunes qui fréquente la MJ est issue des villages environnants.

Il semble évident que pour les jeunes la MJ est avant tout un lieu de rencontre et d'échanges. Les jeunes viennent également à la MJ pour s'informer et trouver un interlocuteur auprès de l'éducateur.

Dans cet espace qui est le leur, il y a des structures et un règlement à respecter.

Les jeunes fréquentant la MJ signent et acceptent le règlement interne de la maison.

4.12.2. L'équipe

L'équipe de base a changé plusieurs fois au cours de cette année 1999.

Les stagiaires font également partie intégrante du projet de la MJ. Les objectifs de stage comportent entre autres un projet précis que le stagiaire doit mener à bien. Cette tâche nécessite bien des efforts puisqu'elle vient s'ajouter aux tâches plus courantes de la MJ.

En ce qui concerne les animateurs, leur participation à la vie de la MJ n'est pas à négliger. Ils sont très actifs et ont une relation privilégiée avec les autres jeunes.

4.12.3. Les projets et activités

Comme d'habitude les activités ponctuelles ont été très variées, touchant à la fois au sport, au culturel, aux loisirs actifs,...

Journée détente à l'Aquadrôme à Metz: activité organisée par les jeunes eux-mêmes.

Groupe d'escalade pour les filles dans le cadre du projet "fini les compromis"

Visite de l'Université de Liège: en réponse à une demande récurrente de certains jeunes.

Journée Karting.

Journée loisir et détente à Fantasieland.

Soirée vidéo

(films et débats sur des sujets de société).



Atelier photo (développer la créativité des jeunes, réalisation d'un roman photo).

Journée découverte nature en Kayak.

Formation: émergence d'une parole et de l'expression des jeunes pour et par des techniques qui les motivent. Notre but était de favoriser ce genre de démarche dans la légalité et le respect des autres en responsabilisant les jeunes et en leur donnant des moyens et des espaces d'expression adaptés.

Soirée cinéma en plein air: projection d'un film sur la violence urbaine avec débat. Cette soirée était organisée en collaboration avec les scouts d'un village voisin.

Ces activités permettent aux jeunes de s'évader et émanent toujours d'une demande de leur part.

4.12.4. Les activités programmées:

"Fini les compromis": ce projet de travail avec les filles s'inscrivait dans le projet égalité des chances. Le "girl power" créé permettait aux filles de s'exprimer dans un lieu neutre. Des jeux de rôles sur différents thèmes ont été organisés: sexe, violence, travail, liberté,... Des activités d'escalade, de self-défense,... ont été réalisées pour permettre aux filles d'aller jusqu'au bout de leurs envies.

Tout ceci dans le but de donner plus d'autonomie et de confiance aux filles. L'objectif était de leur permettre de s'exprimer sur d'autres modes (expression écrite, orale, photos, dessins,...).

Leur donner la possibilité de se remettre en question et de s'évaluer positivement.

*Le groupe Fire-Performance: ce groupe se composait de 5 jeunes, réalisant des exploits avec le feu. Ils ont d'ailleurs donné des représentations dans différentes villes du pays.

Cette activité a demandé une certaine rigueur aux jeunes, horaires, entraînements,... Les jeunes ont participé activement à l'élaboration de ce projet qui les mettait en vedette.

*Atelier théâtre noir: les objectifs de cette activité devaient permettre la réflexion, le débat, l'expression, la valorisation, l'échange et la création à travers une démarche culturelle et artistique commune. Un groupe d'une dizaine de jeunes s'était inscrit dans la démarche pendant près de six mois.

Les objectifs étaient, la mise sur pied d'un mode de fonctionnement démocratique et ouvert au dialogue, la détermination par le groupe de la forme d'expression et des déplacements vers des représentations de théâtre professionnel.

L'atelier théâtre a été (et est toujours) pertinent car les jeunes manifestent un intérêt particulier pour un tel espace d'expression.

*Le projet Roundabout aids est toujours d'actualité: à la MJ, les jeunes ont la possibilité de recevoir des préservatifs gratuits. Ils ont un accès direct à des brochures de sensibilisation (Sida, drogues, violences,...).

Nombreuses ont été les discussions individuelles ou en groupe sur différents sujets (racisme, drogue, travail,...).

Actuellement, ce projet de prévention mobile, dynamique et interactif sur le sida, l'amour, la vie en couple et la sexualité s'adresse surtout aux adolescents et jeunes adultes.

Ce projet part de l'idée de formation par les pairs. Donc mise en garde et transmission des messages concernant les maladies sexuellement transmissibles et autres questionnements, par des jeunes formés.

*Action locale pour jeunes: Depuis plusieurs mois, on a débuté un partenariat avec l'ALJ locale, ceci afin de sensibiliser les jeunes au monde du travail.

*Création d'un journal sur les Droits de l'homme: un travail d'écriture, de recherche et de documentation a été réalisé par certains jeunes afin de contrer les problèmes de violence qui se présentaient à eux.

Ils ont donc réalisé un journal exprimant et relatant les droits fondamentaux des hommes. Ce journal a été un mode d'expression pour eux, ils ont pu y décrire leurs idées par rapport au racisme et apporter des idées nouvelles.

*Vacances de ski "Aux Arcs 1800": Un groupe de jeunes est parti aux sports d'hiver, ils en ont vraiment profité et se sont éclatés là-bas. Ils sont revenus avec plein de souvenirs et de bonne humeur à partager.

*Vacances à la mer: directement issu d'une demande récurrente de certains jeunes, le projet vacances en bateau a mobilisé bon nombre de personnes pendant plusieurs mois.

Les objectifs étaient les suivants:

-Profiter de cette semaine pour structurer un groupe fonctionnant de manière démocratique.

-Faire vivre à certains jeunes une première expérience de la mer.

-Prise de responsabilité dans des tâches d'organisation.

-Détermination des règles de vie en groupe et le respect de celles-ci.

-Au travers du voyage et de sa préparation, créer des liens, des échanges entre des jeunes ne se fréquentant pas nécessairement et développer la solidarité.

4.12.5. Les projets 2000

Ils sont encore nombreux et variés. Il y a également une réelle envie d'accueillir encore plus de jeunes des villages environnants et de pouvoir s'investir avec eux dans des projets à long terme.

4.13. Jugendzentrum "De Keller", Roeser



4.13.1. Einleitung

Das Jugendzentrum „De Keller“ versteht sich als offenes, niederschwelliges Angebot der Jugendhilfe und Jugendarbeit, welches sich besonders an den Bedürfnissen der Jugendlichen in den Bereichen „Rencontre, Animation, Prévention et Information“ orientiert. Die einzelnen Aktivitäten dienen dazu, den Kontakt zu den Jugendlichen aufzubauen und Vertrauen zu schaffen, und so die Basis für tiefere Beratungsgespräche bieten zu können. Mit Hilfe der Animation wird versucht, die Jugendlichen zu fördern. Dies geschieht vor allem durch das Einbeziehen der Jugendlichen in die Planung, Durchführung und ggf. auch die Evaluation einzelner Aktivitäten, wir versuchen ihnen eine Alternative zum reinen Freizeitkonsum zu bieten, ihnen zu helfen ihre Persönlichkeit zu entfalten und sie soweit wie möglich zur Selbstverantwortung zu erziehen.

Ein weiteres Projekt der „Abenteuerspielplatz“, das bereits über mehrere Jahre läuft und von der Gemeinde finanziell unterstützt wird, trägt unter anderem auch zur Entwicklung der Jugendlichen bei, denn diese sind in Planung, Durchführung und jährlicher Evaluation des Projekts voll beteiligt, sie nehmen an monatlichen Versammlungen und an verschiedenen Formationen teil und übernehmen Verantwortung in den von ihnen frei gewählten Arbeitsbereichen. Durch den engen Kontakt mit den Kindern im Sommer wird auch Gemeinschaft, Konfliktfähigkeit und Eigenverantwortung der Monitricen und Moniteurs gefördert. Das Jahr 2000 bringt einige Veränderungen mit sich was das Projekt „Abenteuerspielplatz“ angeht:

Im Hiddelbösch wurde ein Chalet gebaut (Küche, Abstellraum, Toiletten, Werkbank..), dieses Jahr verfügen wir außerdem über ein original Indianer-Tipi, was mit sich bringt daß die diesjährigen Aktivitäten unter dem Thema „Indianer und die 4 Elemente der Natur“ laufen, dies beinhaltet die bastel, atelier, koch, abenteuer und animations-Bereiche. Es werden hauptsächlich handwerkliche Ateliers angeboten und nebenbei im Wald Indianer-tipis errichtet. Anders als die vergangenen Jahre steht nicht mehr das Errichten der Hütten im Vordergrund sondern die thematischen Ateliers. Die Kinder sollen lernen mit Natur und Umwelt umzugehen und darin zu leben, deshalb verzichten wir dieses Jahr auf die Paletten (die ohnehin nicht naturgerecht sind), und ermöglichen es den Kindern experimentell die Natur zu erforschen.

4.13.2. Nutzung

NEUE ÖFFNUNGSZEITEN:

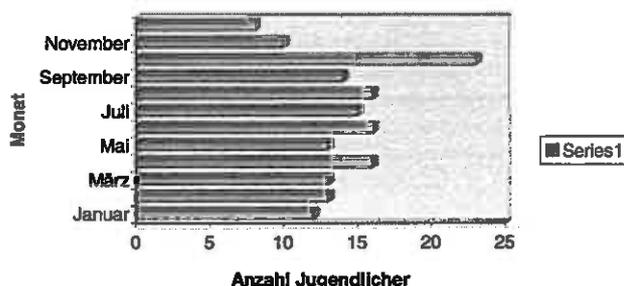
dienstags:	15-22 Uhr (break-dance/Kochkurs)
mittwochs:	16-22 Uhr
donnerstags:	18-22 Uhr (Kino) (14-18 Uhr: „Abenteuerspielplatz“)
freitags:	16-22 Uhr (Ausflüge)
samstags:	16-24 Uhr (thematische Aktivitäten)
sonntags:	16-22 Uhr

„De Keller“ ist jeden Tag bis 18 Uhr exklusiv nur für Jugendliche unter 16 geöffnet. Das Jugendzentrum ist ganzjährig geöffnet, unabhängig von den Schulferien. Es gibt nur eine zweiwöchige Pause Anfang September. Die Besucherzahlen hängen stark von der Schule ab. So ist der Andrang während der Prüfungszeiten deutlich geringer, während freitags und sonntags die Besucherzahl am höchsten ist. Die Jugendlichen scheinen die Räumlichkeiten vor allem als Treffpunkt zu nutzen, um anschließend zusammen auszugehen.

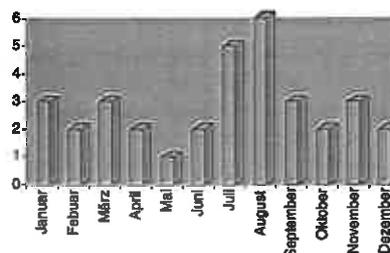
4.13.3. Besucherstruktur

Jugendliche aller sozialer Schichten sind im Jugendzentrum wiederzufinden. Vor allem Luxemburger dominieren die Räumlichkeiten, wobei sehr oft männliche Jugendliche das Jugendzentrum besuchen. Wegen der geringen Besucheranzahl der Mädchen wird seit einiger Zeit verschärft auf Mädchenarbeit eingegangen.

Frequentation



Frequentation Mädchen





4.13.4. Animation

Zusätzlich zu den permanenten offenen Aktivitäten (z.B. Photolabor, Gesellschaftsspiele, Computerspiele, Kochen, Skaten...) wurden auch noch zusätzliche gelenkte Aktivitäten veranstaltet.

4.13.5. Einzelaktivitäten

Datum	Aktivität	Lokalität	Teilnehmer	Co-/Fremd-Organisator
27/1	Kino	Kirchberg	5	
28/2	Fußballturnier	Crauthem.	11/50	
28/3	"Ouschterbotz"	Roeser	13	
3/4	Kochconcours	Diekirch	4/30	MJ Diekirch/SNJ
9/4	Renovierung der Rampe	Roeser	10	
14/4	City-shopping	Bruxelles	5	
1/5	Mai-kranz	Roeser	8	
23/5-24/5	Rock am Ring	Deutschland	13	MJ Lorentzweiler
25/5-28/5	Center Parc	Holland	16	
18/6	Renovierung	Roeser	10	
10/7	Schwimmen	Remerschen	8	
11/7	Nuetsrallye	Roeser	6	Pompjeën Roeserbann
13-14/7	Hike	Wiltz	5	
17/7	Feuerübung	Roeser	6	Pompjeën Roeserbann
18/7	Stock-car	Hesperange	9	
20/7	Wellnesstag (Mädchen)	Roeser	5	
21/10	Dartstournoi	Roeser	6	
31/10-4/11	City-trip Berlin	Berlin 9		
27/28.11	Kultfilm-week-end	Roeser	13	
7/12	Weihnachtsfeier	Roeser	20	
18/12	Manga-night	Roeser	8	
28/12	Horror-night	Roeser		
29/12	City-trip	Metz	8	
30/12	Fußballmatch	Crauthem	6	MJ Monnerech

4.13.6. Regelmäßige Aktivitäten

ganzjährig: 14tägig: Gesellschaftsspielabende

Projekt „Abenteuerspilloplatz“

monatlich: Vollversammlungen

jeden Dienstag Kochkurs

1x monatlich Videoprojekt

wöchentliches Fotoprojekt

permanentes Angebot: Internetzugang, Photolabor, Musikraum, Kicker, Dart, Flipper, Fernseher, Video, DVD, Mischpult, Play-Station, Bibliothek, Gesellschaftsspiele, Half-Pipe, Skate-Rampe

4.13.7. Aktivitäten/Formationen

(ohne aktive Beteiligung von Jugendlichen)

Aktivität	Lokalität	Co-/Fremd-Organisator
Cannabis-formation	Luxemburg	CePT
„Suchtpräventioun an der Gemeng“	Roeser	SNJ

4.13.8. Zukünftige Projekte

Seit kurzem verfügt das Jugendhaus über einige weitere technische Neuheiten wie z.B. einige neue PC-Programme , digitaler Fotoapparat, Schneidprogramm...

Diese Neuheiten ermöglichen es, intensiv mit den Jugendlichen zu arbeiten was die Projekte Homepage, Film, Jugendzeitung und Fotostories angeht, die dieses Jahr anlaufen sollen, sowie ein weiteres größeres Projekt, die Caravane 2000 und die Expo 2000 in Hannover. Diese Projekte ermöglichen den Jugendlichen einen alltäglichen Umgang mit Technik sowie Teamarbeit und die Verarbeitung gegenseitiger Kritik.

4.13.8. Zukünftige Projekte

Seit kurzem verfügt das Jugendhaus über einige weitere technische Neuheiten wie z.B. einige neue PC-Programme , digitaler Fotoapparat, Schneidprogramm...

Diese Neuheiten ermöglichen es, intensiv mit den Jugendlichen zu arbeiten was die Projekte Homepage, Film, Jugendzeitung und Fotostories angeht, die dieses Jahr anlaufen sollen, sowie ein weiteres größeres Projekt, die Caravane 2000 und die Expo 2000 in Hannover. Diese Projekte ermöglichen den Jugendlichen einen alltäglichen Umgang mit Technik sowie Teamarbeit und die Verarbeitung gegenseitiger Kritik.

4.13.9. Agenda 2000

19/2/2000	new-millennium- Party
26/2-4/3 2000	Snowboard-Urlaub in La Plagne (Frankreich)
25/3/2000	Kochconcours in Diekirch
9/5-13/5	Caravane 2000

Noch im Gespräch:

City-trip Prag in den Pfingstferien
 Break-dance Contest-ausflug (Belgien)
 Expo 2000 Hannover
 Karting/Paintball-adventure day
 Rock-am-Ring



4.14. Jugendhaus Rémeleng

4.14.1. Ausstattung des Jugendhauses

Das Jugendhaus Rémeleng öffnete am 7. Juni 1999 seine Tore. Es bietet den Jugendlichen eine Reihe von Aufenthaltsräumen : einen großen Raum mit Kicker, Billard, Tischtennis, Bar und Kochecke, einen Fernsehraum mit Sofas und Sessel, einen Informatik- und Informationsraum mit einer Reihe von Computern und Informationsregalen. Allerdings tragen die Jugendlichen zur weiteren Ausstattung bei : weiteres Mobiliar wird nach und nach hinzugefügt.

4.14.2. 1999:

In den ersten Monaten arbeiteten wir vor allem am Kennenlernen untereinander und der Bildung einer Vertrauensbasis. Somit wurde in erster Linie der Mission « rencontre » des Jugendhauses Rechnung getragen.

Die Jugendlichen selbst haben Teil an der Gestaltung der Aktivitäten und der wohnlichen Einrichtung des Jugendhauses : sie können ihre eigenen Ideen einbringen und verwirklichen.

Das Jugendhaus bietet den Jugendlichen ebenfalls die Möglichkeit, sich zu den unterschiedlichsten Themen Informationen zu verschaffen, dies anhand von Informationsmaterial, das ihnen zur Verfügung steht und vom Medium Internet.

In Zusammenarbeit mit den Jugendlichen werden Freizeitaktivitäten und Projekte geplant und ausgeführt. Im Juli fand eine Eröffnungsparty statt. Am darauffolgenden Wochenende nahm das Jugendhaus mit zwei Mannschaften am Puma Street Soccer in Esch/Alzette Teil. Während den Sommerferien lag der Schwerpunkt auf sportlichen Angeboten : Fußball, Baseball, Hockey, Basketball. Zwischendurch wurden Turniere organisiert : Kicker, Darts, Billard. In den Herbstmonaten kamen Themenabende hinzu : Film, Halloween, Diskussion, Gesellschaftsspiele. Außerdem luden die Jugendlichen auf einen Tag der offenen Tür ein. Das Jugendhaus nahm ebenfalls an der « Journée MJ » Teil, welche sich am Lac de Madine abspielte.

4.14.3. 2000 :

Für das Jahr 2000 sind bereits einige Projekte in Planung : ein Fußballturnier für alle Jugendhäuser des Landes, eine Fußrallye für die Kinder der Vorschule, der erste Geburtstag des Jugendhauses, die Weltausstellung in Hannover, eine Schatzsuche im Internet. Hinzu kommen noch unterschiedliche Aktivitäten und Unternehmungen, welche eher spontan getroffen werden. Außerdem sind eine Reihe von Ateliers in Vorbereitung : Internet, Homepage, Computer, Tanz, Küche, ...

4.14.4. Die Jugendlichen :

Zur Zeit sind hauptsächlich Jugendliche aus Rümelingen Besucher des Jugendhauses. Allerdings kommen auch öfter Jugendliche aus den Nachbargemeinden vorbei : Noertzange, Esch/Alzette, Kayl, Dudelange... Täglich sind im Durchschnitt 20-25 Jugendliche im Alter von 12 bis 18 Jahren anwesend. Die Verteilung Mädchen-Jungen ist etwa 25% zu 75%. Die Jugendlichen kommen aus sehr unterschiedlichen Gründen ins Jugendhaus : zum Abschalten von der Schule, zum Sammeln von Informationen, zum geselligen Zusammensein, zum Besprechen von Problemen, zum Verrichten ihrer Hausaufgaben,...

4.14.5. Öffnungszeiten :

Montag :	geschlossen
Dienstag :	15.00-20.00
Mittwoch	15.00-21.00
Donnerstag :	15.00-20.00
Freitag :	15.00-21.00
Samstag :	14.00-22.00
Sonntag :	geschlossen.

**4.15 Maison de Jeunes Soleuvre****4.15.1. ACTIVITES JANVIER-AVRIL 99**

06/01	FOOT
08/01	FOOT
09/01	BREAK
	SOIREE TELE
13/01	FOOT
15/01	FOOT
16/01	BREAK
	SOIREE PIZZA
20/01	FOOT
22/01	FOOT
27/01	FOOT
29/01	FOOT
30/01	BREAK
02/02	FOOT
05/02	FOOT
06/02	BREAK
	JEUX DE SOCIETE
09/02	RESTRICTION ET RESTRUCTURATION COURS DE BREAK AVEC LES BREAKERS
	FOOT
10/02	FOOT
11/02	FONDATION D'UN COMITE DES JEUNES POUR LA MJ
	FOOT
12/02	BREAK ET SOIREE TELE
13/02	ELABORATION AVEC
16/02	COMITE D'UN PROGRAMME POUR OSTENDE
	EXCURSION BRUXELLES
17/02	FOOT
	FOOT
19/02	FOOT
20/02	SOIREE VIDEO
24/02	FOOT
26/02	FOOT
05/03	FOOT
10/03	FOOT
12/03	FOOT
13/03	BREAK
16/03	ENTRAINEMENT
	CHOREGRAPHIQUE+DANSE
	POUR WILTZ
17/03	FOOT
19/03	FOOT
20/03	BREAK
23/03	ENTRAINEMENT
	CHOREGRAPHIQUE+DANSE
24/03	FOOT
25/03	ANIMATION GUITARE BASS
	INTERVIEW SUR M.J
	ORGANISATION D'UNE SONO
	POUR ANIMATION SCRATCH
	ET BREAK PENDANT 3
	SEMAINES
	PATINOIRE A KOCKELSCHEUER



26/03	ENTRAINEMENT CHOREGRAPHIQUE ET BREAK FOOT, COURSES POUR ANIMATION ET VENTE OEUFS DE PAQUES ET COLORATION DES OEUFS DEMONSTRATION DE BREAK ET DANSE CHOREGRAPHIQUE A LA M. JAWILTZ ET SORTIE CAFE A BASTOGNE
27/03	BREAK, COLORATION DES OEUFS ET SOUPER KEBAB ET ELABORATION PANNEAUX PUBLICITAIRES ET PREVENTE D'OEUFS
28/03	MONTAGE STAND POUR LA VENTE DES OEUFS DE PAQUES A ESCH
30/03	SCRATCH MJ YANNICK
31/03	FOOT
01/04	ELABORATION DES AFFICHES POUR LA PARTY REUNION POUR OSTENDE
01/04	RENDEZ-VOUS DU COMITE AVEC DANY'S PIZZA
02/04	SOIREE VAN DAMME A AMNEVILLE ET SOUPER PIZZA HUT A LUXEMBOURG VILLE
03/04	REUNION PREPARATOIRE AVEC LES JEUNES POUR LES VACANCES D' OSTENDE
05/04	OSTENDE
06/04	OSTENDE
07/04	OSTENDE
08/04	OSTENDE
09/04	FOOT
10/04	COURSES ET ORGANISATION PARTY
13/04	SCRATCH DJ NANNICK
14/04	FOOT
15/04	DEMONTAGE SONO
16/04	FOOT
17/04	BREAK, PARTY ANNIVERSAIRE ET JEUX DE SOCIETE
21/04	FOOT
23/04	FOOT, SOIREE PHOTOS : GROUPE PARIS EN VISITE
24/04	BREAK
28/04	FOOT
30/04	FOOT, SOIREE PHOTOS
04/05	PROJET AVEC LE TROISIEME AGE (AL A JONK)
05/05	FOOT
07/05	FOOT



4.15.2 ACTIVITES MJ MAI/JUIN

18/05	HIGHWAY JEUX DE QUILLES AVEC LE 3ème AGE PROJET "AL A JONK"
22/05	BREAK, TOURNOI DE BILLARD
25/05	TOURNOI KICKER
26/05	FOOT
27/05	ACHAT DE NOUVEAUX JEUX DE PLAY STATION
28/05	FOOT
29/05	BREAK, VIDEO NIGHT
01/06	VISITE FONDATION KANNERSCHLASS
03/06	BOWLING
05/06	BREAK, TOURNOI DE PING-PONG
09/06	FOOT
10/06	BREAK DANCE AU SCHEIERHAFF PROJET "AL A JONK" + SERVICE
11/06	FOOT
12/06	BREAK DANCE, SOIREE RACLETTE
15/06	JEUX DE SOCIETE AVEC LE 3ème AGE "AL A JONK"
16/06	FOOT
17/06	KARTING
18/06	FOOT



4.15.3 LA MAISON SERA FERMÉE DU SAMEDI 19/06 AU LUNDI 28/06

RESPONSABLE :

FOOT	MIKE KOSTER,
TOURNOI KICKER	LAURA PREGNO
TOURNOI BILLARD	STEVE JACOBY
TOURNOI PING-PONG	CHRISTOPHE JACOBY

4.15.4 ACTIVITES MJ JUILLET

29/06 - 16/07

**ENCADREMENT DES 6èmes CLASSES PRIMAIRES
DE LA COMMUNE DE SANEM AU SEIN DE LA
MAISON DES JEUNES DURANT LES APRES-MIDIS
ET SOIREES**

19/07	CERF-VOLANT
21/07	BIVOUAC EN BELGIQUE
22/07	BIVOUAC EN BELGIQUE
23/07	BIVOUAC EN BELGIQUE
24/07	BEACH-SOCCER ET PARTY
25/07	BEACH-SOCCER
27/07	BEACH SCHEUERHOF
28/07	BRUXELLES
29/07	BEACH SCHEUERHOF
30/07	BEACH SCHEUERHOF
31/07	BEACH SCHEUERHOF

4.15.5. ACTIVITES MJ EN AOÛT

03/08	CAMP A ECHTERNACH
04/08	CAMP A ECHTERNACH
05/08	CAMP A ECHTERNACH
06/08	BEACH SCHEUERHOF
07/08	SELF-DEFENSE
12/08	BEACH SCHEUERHOF
13/08	BEACH SCHEUERHOF
14/08	SELF-DEFENSE
17/08	CAMP AVIANDEN
18/08	CAMP AVIANDEN
19/08	CAMP AVIANDEN
20/08	BEACH SCHEUERHOF
21/08	SELF-DEFENSE
24/08	BEACH SCHEUERHOF
25/08	GROTTE MARIENTHAL
26/08	BEACH SCHEUERHOF
27/08	BEACH SCHEUERHOF

4.15.6. ACTIVITES MJ SEPTEMBRE

07/09	ATELIER DE MAGIE
08/09	CERF-VOLANT
11/09	RALLYE
14/09-21/09	ACTIVITES NORMALES A L'INTERIEUR DE LA MJ

4.15.7. LA MAISON DES JEUNES SERA FERMÉE DU MERCREDI 22/09 AU SAMEDI 11/10 INCLUS

4.15.8. ACTIVITES MJ NOVEMBRE/DECEMBRE

06/11	SOIREE PFANNKUCHEN (25 PERS.)
13/11	SOIREE SPAGHETTI (18 PERS.)
20/11	SOIREE PIZZA
25/11	ATELIER DESSIN (POUR TOUS)
04/12	MARCHE NOEL A BELVAUX (20 PERS.)
	SOIREE SPAGHETTI (20 PERS.)
07/12	VISITE DE ST. NICOLAS (POUR TOUS)
11/12	SOIREE MENU CHINOIS



4.16. Jugendhaus Steinsel

Au début de l'année, le « Jugendhaus Steinsel » était géré par l'A.s.b.l. Jugendhaus qui dirige également le site de Lorentzweiler et, depuis septembre 1999, le site de Mersch. Un rallye de nuit a été organisé en collaboration avec le Club des Jeunes et la Commission de la Jeunesse de la Commune de Steinsel.

Suite à une entrevue avec le Ministre de la Jeunesse en juillet 1999, il a été convenu d'un commun accord avec l'A.s.b.l. Jugendhaus et les communes respectives de scinder l'A.s.b.l. en trois ou quatre A.s.b.l. autonomes à gérer leur propre site.

En septembre 1999, le Collège échevinal de la Commune de Steinsel a pris contact avec les responsables de la Croix-Rouge en vue de leur confier la gérance du Jugendhaus Steinsel à partir du 1^{er} janvier 2000.

En novembre 1999, le service de la Croix-Rouge Jeunesse a sondé le terrain et a pris un premier contact avec les jeunes fréquentant le Jugendhaus. Après le réaménagement du Jugendhaus, qui est effectué par le service responsable de la Croix-Rouge Jeunesse au titre de bénévolat ensemble avec les jeunes, le site va reprendre ses activités au début de l'année 2000.



4.17. Centre Information Jeunes Wiltz

4.17.1. Activités ponctuelles

JANVIER :

Concert rock avec quatre groupes rock (D-Fact, def DUMp, Average, Cleanstate) ainsi que le groupe de breakdance U.N.L.F.) 16.01.'99 Organisé, coordonné et réalisé par le CIJ.

But :

sensibiliser les jeunes plus âgés qui ne figurent pas parmi les clients réguliers du CIJ.

aider ces groupes à faire de la publicité pour leur cause.

FEVRIER :

« Actualisation de la publicité du Service Babysitting » 08/12/27.02.'99

Activité mise en œuvre avec les jeunes baby-sitters inscrits au service Baby-sitting du CIJ

Formation PIC 02/17/23.02.'99

Médiation des structures de base du concept PIC ainsi que les contenus des formations PIC organisées par les différents groupes de formation du Ministère de la Jeunesse.

Video'owend 19.02.'99

Organisé, coordonné par le CIJ et réalisé par un des aides-animateurs.

MARS :

Mega Dance-Show 26.03.'99

Organisé et coordonné par le Centre Information Jeunes avec participation active de trois Maisons des Jeunes, à savoir Diekirch, Differdange et Soleuvre

But :

réaliser en collaboration avec les jeunes des différentes Maisons des Jeunes une soirée extraordinaire. favoriser la communication à travers la danse.

Formation Babysitting 30.03.'99

Organisée, coordonnée et assurée par le Centre Information Jeunes et les services de l'Action Familiale et Populaire.

AVRIL :

Formation Baby-sitting 01.04.'99

Organisée, coordonnée et assurée par le Centre Information Jeunes et les services de l'Action Familiale et Populaire.

MAI :

« Breakdance » – échange 28.05.'99

Echange des différents styles du Breakdance avec les jeunes de la Maison des Jeunes d'Echtemach.

JUN :

Botz-aktioun mat Spaghettisfrees 08.06.'99

But :

Sensibiliser les jeunes à respecter leur environnement.

Multiculti-owend 11.06.'99

Sensibiliser les jeunes à d'autres cultures (prendre conscience de vivre dans une société multiculturelle) que la leur par l'intermédiaire d'une soirée culinaire encadrée par des jeux de société.

JUILLET :

Stand d'Information à l'occasion de la fête du Lycée du Nord 07.07.'99

But :

favoriser et faciliter au mieux l'accès à l'information présentation du Stand « Carrousel ».

Dance-show / 24 Stonne Velo Woltz 09.07.'99

But :

participation active à la vie locale de la commune.

Spill, Sport a Spaass, 19.07. au 31.07.'99

En collaboration avec le Service Educatif de l'Ecole Primaire de Wiltz, le CIJ a organisé, coordonné et réalisé deux semaines de sports-loisirs (New Games, Rallye, Kayak, Mountain-bike, Mini-Olympiade , Spéleo, jeux dans la nature, etc.) pour les enfants de 9 à 12 ans.

But :

promotion du sport sous son aspect ludique et non compétitif

sensibilisation des enfants à l'apprentissage de la découverte du potentiel pédagogique et didactique du Parc Naturel de la Haute Sûre : sur les traces de l'eau et de la nature et du site naturel du Marienthal, notamment l'aventure dans les grottes.

Puma Streetsoccer à Esch/sur/Alzette 24.07.'99

Participation d'un groupe de jeunes de la maison à une activité organisée par la Maison des Jeunes d'Esch/Alzette.

SEPTEMBRE: (sept '99-juillet 2000) :

Projet de danse « Just move let's dance »

La danse un plaisir créatif, individuel et collectif motive beaucoup de jeunes, ceux qui pratiquent et ceux qui observent. La moyenne d'âge se situe entre 13 et 17 ans, filles et garçons. Lors de ce projet plusieurs groupes de danse se sont créés, pratiquant le « Moderndance », le « Breakdance » et la « Danse Africaine ».

Les ateliers de danse se caractérisent surtout par les mouvements improvisés.

But :

que les jeunes essayent de créer, sur leur musique, leurs propres compositions chorégraphiques et qu'ils trouvent par le biais de la danse une source de plaisir et de communication.

Forum des Jeunes : 18.09.'99

Projet élaboré, organisé et coordonné par la Commune de Wiltz en collaboration avec le Ministère de la Famille et le Ministère de la Jeunesse, le personnel du CIJ, où quelques jeunes, clients réguliers de la maison, ont participé.

Animation par un groupe de danse du CIJ (Modern dance et Breakdance)

But :

Sensibiliser les jeunes à la politique communale.

OCTOBRE :

Danzatelier « Mat Jonker fir Jonker » 12.10.'99

Suite du projet de danse « Just move let's dance » ; des jeunes danseurs (du groupe Breakdance) et danseuses (du groupe Modern dance), supervisés par le personnel éducatif du CIJ, organisent des ateliers de danse réguliers pour les jeunes de la région.

But :

apprendre à élaborer et à coordonner un projet ; apprendre à responsabiliser le jeune comme organisateur et animateur d'un projet .

NOVEMBRE :

Forum des Jeunes : 20.11.'99

Suite du projet de septembre '99 ; réunion avec les jeunes pour révision et concrétisation de leurs idées/doléances élaborées en septembre, afin de pouvoir les présenter aux responsables de la Commune de Wiltz.

Coordination assurée par les mêmes responsables qu'en septembre.

DECEMBRE :

Mini-Atelier « Maach mat » 07.12.'99

Création de cartes de vœux (Noël/Nouvel An, fête d'anniversaire...etc.) ; atelier organisé, coordonné et réalisé par le CIJ .

Nocturne à Wiltz 17.12. et 19.12.'99

Animation pour enfants pour le Syndicat d'Initiative de Wiltz par huit jeunes du CIJ.

Groussen computer & Elektronik Floumaart : 19.12.'99

Organisé, coordonné et réalisé par un animateur du CIJ.

4.17.2 Activités régulières et services permanents

31-12-98.1 MILKBAR

Le Milkbar du CIJ fonctionne tous les lundis, mercredis et vendredis. Il est coordonné par le personnel éducatif et réalisé par les animateurs.

ATELIERS DE DANSE

Danzateliers : Modern dance, mardi de 14.00 à 15.00hrs, Breakdance jeudi de 15.00 à 16.00hrs, ateliers hebdomadaires.

LES SERVICES PERMANENTS :

Babysitting (31 jeunes babysitters inscrits en '98/99)

Formation pour Babysitters

Formation pour les aides-animateurs

Job-vacances (70 à 80 demandeurs – étudiants en '99)

Vacances et séjours linguistiques

Carte Jeunes et Ciné Carte Jeunes

Publication des activités sur le « Info Canal » de Wiltz.

PUBLICATION :

La publication des activités a été faite par les voies de diffusion suivantes :

Flyers

Affiches (LNW, points de rencontre communaux des jeunes)

Diffusion par voie orale

Info Canal Wiltz

Radio LNW 102,2.





4.18 CENTRE INFORMATION JEUNES, CIJ

Le Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes ou plus communément connu sous le nom de CIJ, est une association sans but lucratif créée en 1987. Il fonctionne sous la tutelle du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. Le Centre est un lieu accessible à tous les jeunes et moins jeunes, élèves, étudiants, travailleurs, chômeurs, etc., renseignant les jeunes, mais aussi les parents et autres personnes en contact avec les jeunes, sur différents points d'intérêt et sur n'importe quelle question.

C'est en grande partie la demande des jeunes qui détermine l'offre et les sujets traités au CIJ. Les sujets sont multiples, certains points d'intérêt pouvant varier selon la saison ou selon l'âge des visiteurs, et qui dépendent certainement de l'évolution de la réalité et de l'environnement des jeunes.

Suivent les principaux domaines sur lesquels le Centre Information Jeunes informe et offre ses services:

- Cartes Jeunes EURO<26: vente de la Cartes Jeunes EURO »et de la Ciné- Carte Jeunes

- Séjours linguistiques, séjours au pair à l'étranger, vacances actives: conseils et inscriptions pour des séjours linguistiques et séjours au pair, préparation des jeunes aux séjours, inscriptions pour des séjours sportifs U.C.P.A. (stages sportifs) pour jeunes gens et adultes, inscriptions des vacances pour enfants et juniors (VACANCES pour tous)

- Etudes: enseignement secondaire et supérieur, études à l'étranger, cours de langues, échange ou année scolaire à l'étranger

- Travail: Job-vacances, travail pour étudiants et stages au Luxembourg et à l'étranger

- Service «Cours de rattrapage»: Les offres des différents étudiants, enseignants et autres personnes pouvant dispenser des cours dans différentes matières scolaires sont recueillies dans un classeur qui peut être consulté par les jeunes désireux de suivre des cours de rattrapage

- Vie active et sociale, santé, vie privée et vie sociale du jeune

- Loisirs: Organisation de séjours actifs, culturels et sportifs au Luxembourg et à l'étranger pour les titulaires de la Carte Jeunes EURO26, vente de billets d'entrée pour des concerts et soirées organisées pour jeunes (KULTURFABRIK)

- Logement: Recherche et conseils pour étudiants et stagiaires à la recherche d'un logement à Luxembourg

- Informations et conseils juridiques

- Borne Internet accessible gratuitement à tous: les visiteurs du CNIEJ peuvent consulter librement l'Internet, envoyer des E-mails, se renseigner sur les différents sites ou le fonctionnement du net et demander une assistance pour une recherche intensive de différents sujets.

- Enquête et recherche active sur différents thèmes intéressant les jeunes

- Jeunesse pour l'Europe

- Service Volontaire Européen

- Eurodesk

- Vente du livre «Jeunes vos Droits et Devoirs»

- Vente du livre «Le Guide du Job-Trotter»

- Mise à disposition des fiches de renseignements utiles 'Carrousel'

On a constaté que souvent le premier contact d'un jeune avec le CIJ se fait par le biais des services susmentionnés et que grâce à ces services offerts, les jeunes recourent au CIJ par après pour d'autres informations. Le Centre Information Jeunes est un lieu d'accueil bien adapté aux jeunes. L'aspect est informel. Le Centre se veut un point de rencontre où les jeunes viennent librement, dans un cadre qui ne ressemble en rien à une administration. Les heures d'ouverture s'étendent sur l'heure de midi. L'accueil ne se limite pas nécessairement à recevoir des jeunes et à répondre à leurs demandes: parfois, il est nécessaire d'aider le jeune à formuler sa demande. Le jeune doit en premier lieu se sentir à l'aise. Il est essentiel qu'il puisse très simplement, très directement avec ses propres mots, poser ouvertement des questions élémentaires et recevoir une réponse adaptée. L'assistance qu'il peut obtenir ne consiste pas uniquement à lui fournir une réponse toute faite à sa question, mais plutôt à l'informer s'il le désire sur les différentes possibilités qui existent et à lui laisser le choix d'en choisir celle qu'il juge le mieux appropriée. Il s'agit également de ne pas prendre en main les responsabilités du jeune, mais de le soutenir simplement dans sa démarche pour préserver ou même accroître sa capacité d'autonomie.





Le Centre est également un lieu où les jeunes gens, qui ne cherchent que s'informer sur les nouveautés ou flâner, peuvent y passer leur temps libre. L'auto-documentation est possible grâce au matériel exposé. L'assistance est disponible, mais pas toujours nécessaire. L'essentiel, c'est que le jeune qui ressort du centre ait la conviction que sa démarche n'a pas été en vain. L'information qu'on propose est ouverte, complète, accessible sans contrainte financière ou réglementaire, anonyme et impartiale. Elle est généraliste et s'adapte à la demande des jeunes. Elle est spécifique dans les domaines où le jeune ne trouvera pas un autre service d'entraide ou d'assistance.

A relever que le CNIEJ sera transféré dans des nouveaux locaux situés dans la Galerie Kons, 26, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg. Ce nouvel emplacement plus spacieux permettra certainement la réalisation de nouveaux projets sur place (par exemple: extension de l'utilisation de l'Internet par les jeunes, projet d'un cybercafé.

Un grand nombre de jeunes viennent au CNIEJ pour se documenter sur des sujets précis. D'autres questions sont d'ordre pratique (par exemple demander l'adresse d'un service ou d'une association, avoir des renseignements plus généraux).

Le rôle de l'éducateur dans l'accueil des jeunes est essentiel. Il faut avant tout une grande sensibilité envers les jeunes, afin d'être capable de déceler d'éventuels problèmes personnels qui pourraient se dissimuler derrière la question de certains jeunes.

La collaboration avec d'autres services et organismes s'occupant des intérêts des jeunes est primordiale et nécessaire. Dans certains cas il arrive que le CNIEJ ne se sent plus capable de résoudre un problème par ses propres moyens. C'est à ce moment qu'il faut recourir aux services spécifiques d'autres organismes, tout en montrant au jeune qu'on prend au sérieux son problème et qu'on s'occupe de lui.

Assistance et centre de ressources du réseau luxembourgeois des centres d'information, de rencontre et d'accueil pour jeunes et des points information communaux.

Cette mission du CIJ a été réalisée de la manière suivante:

- collecte et gestion de la documentation au CIJ afin de la distribuer, sur demande, aux centres locaux et régionaux,
- sur demande, publication des activités des différents centres et organisations dans le périodique du CIJ dénommé 'TAM TAM' et lors des diffusions radio du 'Schülerradio' sur le 'Soziokulturellen Radio 100.7',
- participation collective à des foires, fêtes scolaires et autres manifestations. Le CIJ a mis son stand à la disposition du réseau des centres,

- vente de la Carte Jeunes EURO<26 et informations dans tous les centres locaux et régionaux, notamment par le biais des PIC (Point Information Communal). Le CIJ a supervisé cet aspect du travail en réseau,
- projet « écoles »: présentation du CIJ et du réseau des centres d'information, de rencontre et d'accueil pour jeunes dans les classes de lycées,
- projet « Jugendinfobus » JIB.

Statistiques

Suivent quelques données statistiques concernant l'accueil des jeunes au centre pendant l'année 1999. La période de l'étude s'étend du 05 janvier 1999 au 24 décembre 1999 inclus. En 1999 le centre était ouvert pendant 247 jours par rapport à 245 jours ouvrables pour 1998. 11979 demandes ont été enregistrées en 1999, ce qui correspond à une légère hausse de la demande par rapport à l'année précédente, pendant laquelle 10755 demandes ont été relevées.

Le Centre Information Jeunes a accueilli 5750 visiteurs (7323 en 98), reçu 3389 coups de téléphone (3360 en 98), dont 1000 appels ont été notés sous la rubrique 'divers' (appels transférés) et qui ne sont pas repris dans les statistiques spécifiques relevées par l'accueil et présentées ci-après. Ces appels peuvent cependant être directement ou indirectement en rapport avec les domaines (rubriques) enregistrés par l'accueil. En outre, 2841 lettres reçues ont été comptées au courrier pour l'année 1999. La moyenne par jour correspond à 48,4 demandes introduites.

Le CIJ comme éditeur

1) TAM-TAM

TAM TAM - bulletin d'information du centre information jeunes.

Un seul numéro a été édité en 1999, publiant les principaux thèmes d'intérêt des jeunes, diverses activités consacrées aux jeunes, manifestations intéressantes, projets du CIJ et nouveautés. Pour l'an 2000, 4 numéros sont prévus.

2) Emission du 'Schülerradio' sur le 'Soziokulturelle Radio 100,7.

Pendant quelques années le CIJ a approché les jeunes par le biais d'une émission radio. En février 1997 le CIJ a réussi à établir une émission sur les ondes ELDORADIO 105,0. Cette émission a été produite et diffusée exclusivement par un groupe de 5 jeunes entre 17 et 21 ans.





Par un travail assidu, le groupe a réussi à avoir une place fixe dans le programme de ELDORADIO pendant une heure de la semaine. Début de l'année 1999, le programme a été transféré aux ondes du SOZIOKULTURELLE RADIO sur 100,7. Aujourd'hui, le projet 'Schülerradio' a pris la dimension d'une organisation autonome de la part d'étudiants coopérant ensemble au Lycée Michel Rodange, lieu où sont concoctés par les jeunes les divers thèmes de chaque émission qui est diffusée tous les jeudi après-midi pendant les périodes scolaires de 14.30 heures à 15.00 heures.

L'émission est composée par des reportages, des interviews, des concours, des jeux, l'agenda de la semaine et des nouveautés du CIJ. Des thèmes d'actualité sont traités ainsi que des informations susceptibles d'intéresser les jeunes.

Les projets du CIJ

Le CIJ, dans sa volonté de décentraliser et de diffuser l'information des jeunes à travers le pays, a réalisé différents projets :

Le projet « carrousel »

Un des objectifs de l'information jeunesse est de favoriser et de faciliter au mieux l'accès à l'information à tous les jeunes, mais aussi à tous ceux qui travaillent dans le secteur de la jeunesse ainsi qu'à toute autre personne intéressée.

La décentralisation du travail de l'information est indispensable pour arriver à ses fins dans l'effort de développer au mieux l'information et de faciliter l'accès à celle-ci sur le plan local ou régional.

Dans cette optique, le Centre National d'Information et d'Échanges de Jeunes (CNIEJ) a réalisé un projet de décentralisation de l'information jeunesse; le « projet Carrousel ».

L'objectif primordial du projet est de diriger l'information vers les jeunes en mettant à leur disposition des fiches de synthèse qui résument les informations essentielles sur différents sujets touchant en priorité les jeunes.

Le choix des fiches, éditées et rédigées par le CNIEJ, n'est pas exhaustif et peut être revu au courant de l'année. Les fiches d'information sont exposées sur un présentoir tournant, d'où le nom de carrousel.

Une partie des plateaux-présentoirs du carrousel est réservée aux fiches communales et régionales dont l'édition et la rédaction incombent aux PIC et/ou du responsable de la maison de jeunes locale.

Les présentoirs sont placés dans les endroits les plus fréquentés par les jeunes de la commune, c'est-à-dire tout lieu de passage, tels que halls omnisports, piscines, lycées, écoles, mairies etc...

Tout périodique ou bulletin communal édité par la commune peut aussi figurer sur le présentoir sous condition d'intéresser les jeunes.

Si la gérance du carrousel est de la compétence de l'animateur local, la rédaction et la distribution des fiches relèvent de la responsabilité du CIJ.

Les actions du Jugend-Infobus (JIB)

Pendant l'année 1999, le JIB a été intégré dans trois projets. Le projet le plus important est sans doute celui de la nouvelle conception du bus. Ce «nouveau» bus, mis à disposition par le syndicat des TICE, a été réaménagé par le SNJ en collaboration avec le Centre Information Jeunes. Par l'expérience acquise pendant les années précédentes, un réaménagement plus efficace, plus fonctionnel et mieux adapté aux besoins a été réalisé.

Un espace de projection, une grande table de travail (espace pour installer jusqu'à 8 ordinateurs), un point «Information et Conseil jeunesse», des zones de consultation libre,

(auto-documentation) ainsi que plusieurs placards et armoires pour le stockage du matériel, permettent au personnel éducatif d'intervenir dans plusieurs domaines avec des actions plus ciblées.

Grâce au câblage et à l'installation électrique, le bus pourra dorénavant fonctionner en tant que «cyber-bus», ce qui augmentera son attrait.

Le droit des jeunes à l'information

En 1999, le JIB a été intégré au projet «Information à l'école», dont la première phase avait été réalisée en 1997. Le projet ayant été limité en 1997 et '98 aux lycées techniques à Luxembourg ville, a été élargi en 1999 aux lycées classiques à travers le pays (Diekirch, Ettelbrück et Pétange), ceci en collaboration avec les différents PIC (Points Information Communaux).

Le projet prévoit toujours les actions suivantes :

1. Présence du Jugend-Infobus à l'école.
 2. Présentation du Centre Information Jeunes :
- La présentation du Centre Information Jeunes se fera d'une façon active. C'est-à-dire, dans une première phase, la classe sera partagée en petits groupes de 4 à 5 personnes. Chaque groupe sera désormais responsable d'un personnage fictif.

Ce personnage, présent dans l'Infobus sous forme d'un mannequin, aura une personnalité et un caractère définis. Chaque élève du groupe essaiera de s'identifier à ce personnage. Pendant 20 à 30 minutes, les élèves auront la possibilité de fouiller l'Infobus à la recherche d'informations susceptibles d'intéresser et d'aider leur personnage.

Dans une seconde phase, une discussion en classe est prévue. Elle portera sur les choix que les différents personnages ont fait face aux situations qui se sont présentées. Les jeunes seront ainsi informés sur les différentes possibilités qui existent ainsi que sur les différents services et structures pour jeunes comme p.ex : les services sociaux (ADEM, planning familial,...), les études à l'étranger, les jobs vacances, le service volontaire européen pour jeunes, la médiation, les droits des jeunes, les séjours linguistiques, les vacances actives, la carte jeunes EURO<26, etc ...

Le Centre Information Jeunes entend ainsi montrer aux jeunes qu'une information polyvalente est possible, tout en favorisant chez eux des choix libres et responsables.

Participation au «Labyrinthe de l'information» (Jeu de société)

Le CIJ a été présent dans les écoles suivantes :

Diekirch, Lycée technique

~260 élèves

Pétange, Lycée technique Mathias Adam

~435 élèves

Ettelbrück, Lycée technique

~216 élèves

L'information jeunesse mobile dans ma commune

Dans l'optique de la décentralisation de l'information jeunesse, le CIJ a proposé en avril 1999 à chaque commune un projet d'information mobile destiné aux jeunes, en garantissant une présence régulière du Jugend-Infobus dans un lieu public de la commune, en collaboration avec les Points Information Communaux déjà existants.

Le projet a débuté en novembre 1999 dans 5 communes et se déroulera pendant une période d'essai de 4 mois.

Formation des CAT travaillant pour les Points Information Communaux.

Dans le cadre du Plan National en faveur de l'Emploi, il est prévu que le CAT suivra des cours de formation.

Le Centre Information Jeunes a développé et réalisé une formation spécifique au travail de l'informateur pour la jeunesse.

Le Guide pour Jeunes 2000

En collaboration avec la société G.M.E.P. de Montigny-Metz, un guide d'information destiné aux jeunes a été réalisé. Ce guide regroupe sur 50 pages des informations sur tout ce qui touche à la vie quotidienne des jeunes : études, loisirs, art et culture, partir à l'étranger, les programmes de mobilité de la Commission Européenne, emploi, chômage, congé sportif et autres, annuaire etc... Par le biais de ce guide, le CIJ entend favoriser l'esprit d'autonomie et d'initiative des jeunes.



La carte EURO<26, le passe-partout des jeunes de 12 à 26 ans

Depuis son introduction en 1988, la Carte Jeunes EURO<26 au Luxembourg n'a cessé d'attirer de nouveaux titulaires. Si en cours de l'année 1999, le nombre de titulaires de la carte EURO26 a connu une certaine régression par rapport à l'année 1998, on peut néanmoins noter une hausse des ventes vers la fin de l'année. Cette hausse s'explique surtout par le fait que de nouveaux avantages ont été recherchés.

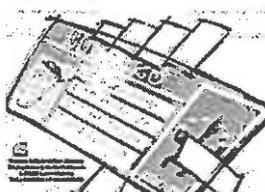
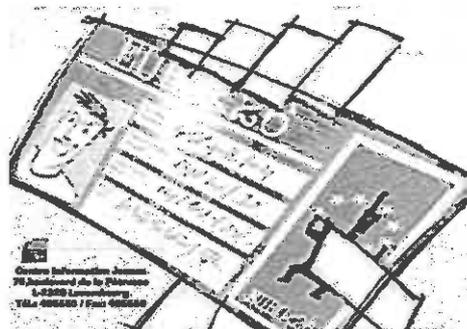
Les meilleurs atouts de la carte luxembourgeoise restent néanmoins l'assurance-voiture qui lui est affiliée, les réductions dans le domaine des sports-loisirs, les billets d'entrée au cinéma à tarif réduit ainsi que le bulletin d'information Tam Tam qui est distribué aux titulaires de Cartes Jeunes 4 fois par an.

Par ailleurs, de nombreux jeunes l'achètent pour en profiter pendant leurs vacances ou études à l'étranger, la carte étant désormais active dans plus de 30 pays européens. Tous les avantages des cartes sont réciproques.

Le CNIEJ représente le Luxembourg dans l'Association Européenne des Cartes Jeunes. Les objectifs de l'association sont définis de la façon suivante:

«L'Association a pour objectif notamment d'assurer la promotion et le développement de la Carte Jeunes dans tous les pays soucieux d'offrir aux jeunes de moins de 26 ans un accès privilégié aux transports, hébergements, loisirs, culture, prestations et services de toute nature et plus généralement à toute activité susceptible de favoriser leur épanouissement, leur mobilité et d'améliorer leur niveau de qualité de vie.»

Le représentant de la carte EURO<26 au Luxembourg est membre du conseil d'administration de l'AECJ et y représente le Benelux et la France. Ce conseil se réunit 4 à 5 fois par an pour gérer l'association suivant les décisions de l'assemblée générale des membres. Un bureau européen avec 3 permanents assure la coordination des différentes cartes, des projets de l'association.



Les avantages des différentes Cartes Jeunes européennes sont disponibles sur le site Internet de l'Association Européenne des Cartes Jeunes EURO<26 ainsi que dans les guides respectifs de chaque organisation de carte. (www.euro26.org)

Le Conseil de l'Europe octroie un budget annuel à la Conférence des Cartes Jeunes pour ses activités européennes en faveur de la jeunesse.

Les Cartes Jeunes Euro<26 constituent une véritable source de renseignements, en relation étroite avec d'autres agences d'information s'occupant spécifiquement des jeunes. Les Cartes EURO<26 communiquent ainsi des informations à plus de 2 millions de jeunes à travers l'Europe, ceci grâce aux magazines EURO<26 qui contiennent des informations et articles destinés aux jeunes.

Autres activités du CIJ

Le CIJ a accueilli en été 1999 pendant un mois un groupe de 20 enfants russes, originaires de la région contaminée par l'accident de Tchernobyl. Il a assuré le financement de leur séjour, recherché les familles d'accueil et les a suivis pendant leur séjour.

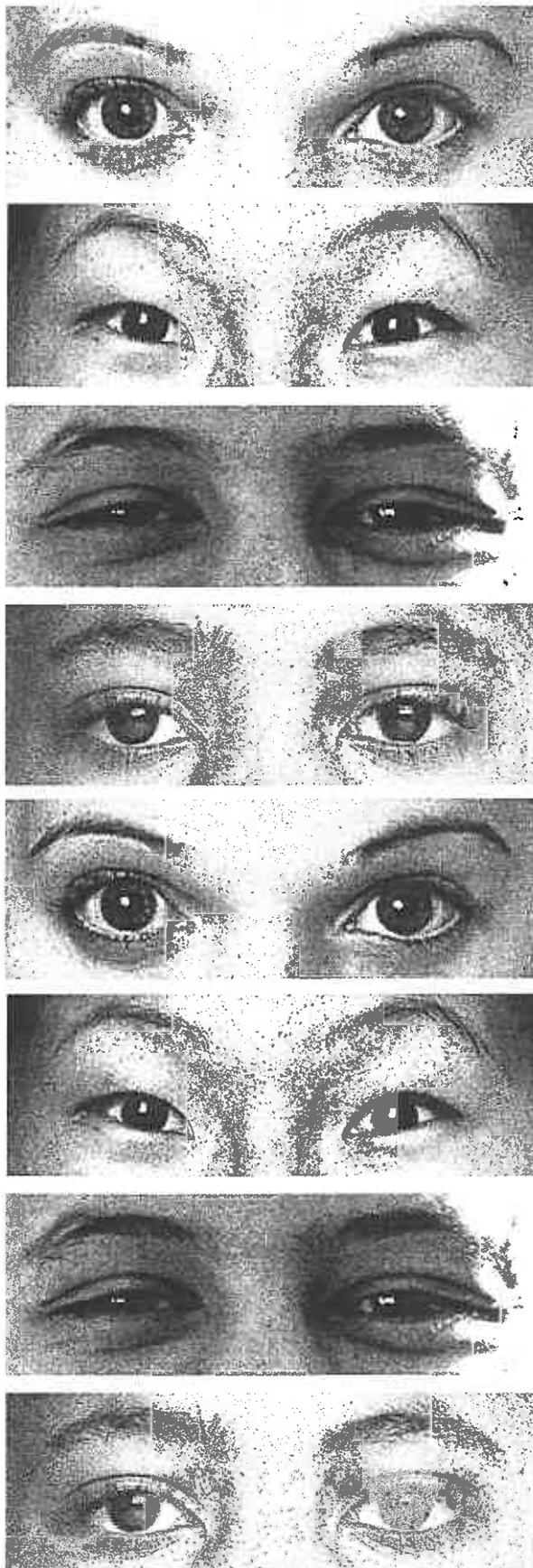
En outre, le CIJ a accueilli un groupe de jeunes Japonais du Lex Institute de Tokio. Pour ces jeunes, le CIJ a recherché des familles d'accueil et a accompagné les jeunes pendant leur séjour.

10 jeunes Luxembourgeois sont partis pour une année à l'étranger par l'entremise du CIJ. Leur sélection ainsi que leur préparation ont été réalisées par le CIJ qui assure aussi leur suivi pendant leur séjour à l'étranger.

De nombreuses délégations étrangères ont été accueillies par le CIJ durant l'année 1999.

Plusieurs stagiaires ont fait leur première initiation au travail dans les bureaux du CIJ.

Le CIJ a participé à la « Foire de l'étudiant » ainsi qu'à la « Foire Vacances ».





5. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

1. Accueil

A l'entrée du Service National de la Jeunesse se trouve une aire de réception avec une documentation diversifiée sur:

- les activités de loisirs proposées soit dans la brochure annuelle du Service National de la Jeunesse soit par des organisations de jeunesse
- des périodiques des organisations de jeunesse
- toute publication que les organisations veulent offrir à un public plus large.

Les jeunes peuvent aussi s'y inscrire aux activités.

2. Salle de conférence.

Elle est mise à la disposition des organisations de jeunesse qui en font la demande pour des réunions et des conférences. En 1999, 13 associations ont utilisé la salle de conférence à 38 reprises.

3. Service de prêt.

Depuis 1998 le Service de prêt du Service National de la Jeunesse se trouve à l'adresse suivante :
97 rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange. Tél. 33 40 14
Fax : 33 40 15.

Dans ce dépôt le Service National de la Jeunesse dispose d'un important stock de matériel destiné au prêt pour les besoins des manifestations et activités des différentes organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping. Ceci permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement indispensable, mais à usage peu fréquent nécessitant un entretien compétent et suivi. En 1999, le Service National de la Jeunesse a reçu 202 demandes de prêt et a mis à la disposition des différentes organisations 9.198 articles tels que tentes, lits de camp, sacs de couchage, ustensiles de cuisine, matériel de sports nautiques, matériel d'escalade, bancs et tables. Ceci représente une nette augmentation par rapport à l'année 1998, avec 175 demandes et 5.285 articles.

Un stock de matériel didactique tels que overheads, projecteurs de diapositives etc. est également à la disposition des jeunes qui en font la demande.

Les principaux utilisateurs du matériel étaient les clubs de jeunes, les scouts et guides, les fanfares, les pompiers ainsi que les administrations communales.

Outre le service de prêt, le responsable du service « matériel » s'occupe aussi du montage et du démontage des camps du Service National de la Jeunesse et des réparations et de l'entretien dans les Centres résidentiels.

4. Le Service Graphique

Le service graphique du SNJ fut créé en 1994 et a comme charges principales :

Les expositions :

- Réalisation
- Travaux graphiques et photographiques
- Réalisation de stands informatiques du SNJ
- Réalisation d'affiches, de brochures, de dépliants etc.

pour les activités et manifestations du SNJ

La documentation:

- Documentation photographique sur les activités et les manifestations du SNJ
- Diathèque

Travaux réalisés en 1999:

- Programmes trimestriels
- Programme annuel des activités pour 2000
- Affiches pour activités du SNJ
- Brochures pour activités du SNJ
- Dépliants pour activités du SNJ
- Divers (Flyers, Layout pour Documents, etc.)



6. Relations et activités internationales

6.1. Les accords culturels

Les échanges internationaux pour jeunes représentent une part importante du programme des activités organisées par le Service National de la Jeunesse.

La réalisation de ces activités s'effectue dans le cadre de la coopération au Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne, du Benelux, de la grande région, du Mérite Jeunesse, d'une plate-forme créée en 1986 pour favoriser les échanges de jeunes, et des accords bilatéraux énumérés ci-dessous.

6.1.1. Belgique-Communauté flamande

A. PROJETS réalisés en 1999

I.) Echange d'experts

I.1 (a) Echange d'experts pendant 2 jours dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositifs liés à l'employabilité des jeunes.

(b) Réciprocité le 30-31 mars 1999 au Luxembourg

I.2 (a) Echange de responsables de la politique de jeunesse au plan local, pendant 2 jours, pour examiner la mise en oeuvre des plans communaux de jeunesse. accueil en Flandres: 20+21 janvier 1999

(b) Réciprocité au Luxembourg 17 et 18 novembre 1999

I.3 (a) Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine des formations d'animateurs de jeunesse

(b) Réciprocité en Flandres 4-6.11.99

I.4 (a) Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine de l'information pour les jeunes.

(b) Réciprocité en Flandres du 5-7 mai 1999

I.5 (a) Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine du service volontaire

(b) Réciprocité au Luxembourg du 12-13 octobre 1999

I.6 (a) Echange d'experts pendant 2 jours pour une visite d'étude concernant les outils pédagogiques en matière de protection de l'environnement

(b) Réciprocité en Flandres en octobre du 13-15 octobre 1999

II) Formation

II.1. Accueil au Luxembourg pendant une semaine de 2 animateurs (18-30 ans) pour suivre un stage de formation dans le domaine des échanges internationaux de jeunes

accueil au Luxembourg 23-30 juillet 1999

I.2. Accueil en Flandres de responsables dans le domaine de la jeunesse luxembourgeoise pour participer à une formation dans le cadre du développement de la participation - ce point n'a pas été réalisé

III) Rencontre de jeunes

III.1. Accueil au Luxembourg de 5 jeunes Flamands pendant 10 jours pour participer à un camp international 1999 - "Sports, Culture and Nature" à Hosingen 1 participant belge

III.2. Accueil au Luxembourg pendant de 10 jours de 2 jeunes musiciens (16-25 ans) pour participer à la 14^{ème} semaine internationale de musique
date: 15-25 juillet 1999 - pas de participants belges

IV) Autres domaines de coopération

IV.1. Coopération dans le domaine d'échanges de jeunes au niveau de la plateforme, notamment en ce qui concerne l'encadrement de groupes de jeunes
1999: "Inter-Arts" 29.7-7.8 1999 à Eisenborn : pas de participants belges

IV.2. Mérite jeunesse : contacts prévus pour 2000





6.1.2. France.

L'accord culturel avec la France regroupe les volets suivants :

Echange d'experts

Sont organisées des rencontres entre des professionnels de différents domaines du secteur jeunesse.

Formation

Ces formations s'adressent aux professionnels ainsi qu'aux animateurs de loisirs bénévoles.

* Accueil en France pendant 3 jours du 19.-22. 12.99 par l'UFCV-Nancy de 2 responsables du Centre Marienthal pour suivre un stage de formation dans le domaine de la pédagogie d'aventure.

Rencontre de jeunes :

* Accueil au Luxembourg pendant 10 jours du 15.-25.-07.99 de 2 jeunes musiciens (16-25 ans) pour participer à la 15^e semaine internationale de musique.

Opérations à faciliter :

* Echange d'experts entre les médiateurs du Centre de Médiation à Luxembourg et les médiateurs du Centre de Médiation à Paris.

La visite à Luxembourg a eu lieu le 03.-05.02.99 et la visite retour le 30.11.-02.12.99

Autres activités internationales

Plate-Forme européenne pour échanges internationaux

La « Platform » constitue un réseau regroupant des organisations ou des organismes travaillant dans les domaines de la jeunesse. Ce réseau est formé de représentants de petits pays ou de régions de grands pays. Depuis sa fondation en 1983 la « Platform » rassemble une liste impressionnante de partenaires: Angleterre, (Kent County Council), Liechtenstein, Allemagne (Mecklenburg-Vorpommern et Ardennen-Eifel), France(Metz), Autriche (Vorarlberg), San Marino, Hongrie(Hajdu Bihar), Finlande(Vaasa), Italie(Veneto), Pologne(Wroclaw) Suède(Umea), Espagne (Pays Basque et Valencia) Belgique,(Communauté flamande), Slovaquie, Estonie (Pärnu), Bélarussie, Russie (Saint Petersburg) et Luxembourg.

Le but de la « Platform » est de motiver des régions d'Europe de forcer la coopération internationale dans le domaine de la jeunesse et d'encourager des échanges multilatéraux. Le prix de séjour dans les pays membres est assez bas et accessible pour tous les jeunes, néanmoins il faut considérer les frais de transport assez élevés dans les pays plus lointains, tels la Suède, la Finlande... Des efforts doivent être entrepris pour subventionner les frais de voyage et pour recruter des personnes qui accompagneraient les groupes de jeunes.

En 1999 le SNJ a collaboré à un échange de jeunes Luxembourgeois: *avec Ardennen-Eifel en Hongrie.

Le «Sunflower-camp 99» accueillait des jeunes du groupe d'âge de 15-25 ans pendant la semaine du 1er au 8 août. Au programme figuraient des ateliers d'art hongrois, des sorties à cheval dans la fameuse Puszta, des excursions à Budapest, Eger, Tokaj.

*avec le Panda-Club en Finlande à Kokkola pour un camp nature international du 31 juillet au 8 août 1999 avec 15 jeunes Luxembourgeois du groupe d'âge 14-18 ans

*deux animateurs de loisir Luxembourgeois ont pu perfectionner leurs techniques d'animation en participant au «International Training Leader Course» en Suède, du 12 au 18 juillet 1999 à Umea.

Camp international «Inter-arts 99»

Pendant la période du 27.7-8.8 1999 le Centre de Formation et de Rencontre d'Eisenborn accueillait une quarantaine de jeunes venus des divers coins de l'Europe pour vivre ensemble la rencontre internationale «Inter-Arts». Inter pour le caractère international et -Arts pour l'initiation dans divers métiers d'arts: en effet le SNJ et la Chambre des Métiers d'Art signent responsables pour l'organisation de cette initiative dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe».

Dans les annexes restaurées du Château de Bourglinster différents artistes professionnels proposaient aux jeunes les work-shops suivants :

- * Peinture
- * Mosaïque
- * Travail de métal
- * Céramique
- * Sculpture de pierre
- * Reliure

L'atelier «Vidéo», encadré par un spécialiste, servait à documenter le déroulement de la rencontre. Les participants filmaient et montaient leurs témoignages dans le vidéo-cut du SNJ, installé au Centre d'Eisenborn.

L'équipe dynamique des animateurs SNJ organisait à côté de l'offre «Arts» des activités sports (Volley-Basket...), des jeux de nuit, des excursions, des visites culturelles... Les divers pays représentés tels l'Italie, la Hongrie, l'Estonie, la Slovaquie, le Japon et le Luxembourg animaient des soirées «nationales» avec leurs spécialités culinaires et culturelles. «Inter-Arts» accueillait aussi trois jeunes réfugiées du Kosovo qui rejoignaient ici des jeunes d'autres pays.

Pendant les dix jours de «Inter-Arts» les jeunes vivaient une atmosphère multiculturelle et se retrouvaient sur un terrain d'apprentissage de la tolérance, de la communication interculturelle et de la solidarité.

7. CONGÉ EDUCATION

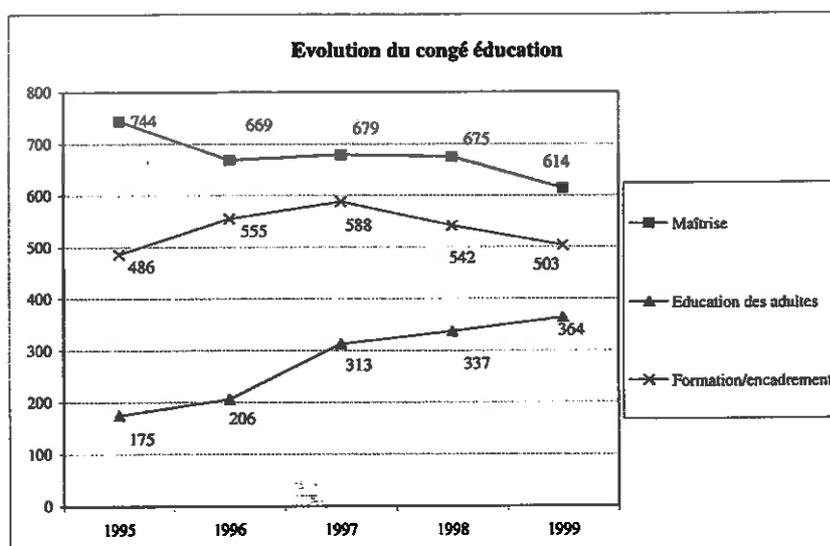
Le congé éducation fut institué par la loi du 4 octobre 1973 modifiée par les lois du 27 février 1984 et 1^{er} juin 1989. L'objectif de ce congé spécial est de permettre aux jeunes exerçant une activité professionnelle la participation aux formations civique et sociale, à la formation et au perfectionnement d'animateurs de jeunesse et à la formation et au perfectionnement de cadres de mouvements de jeunesse et d'associations culturelles et sportives pour autant que les activités de formation et de perfectionnement visent essentiellement les jeunes.

Également ce congé éducation peut être octroyé à des personnes qui exercent une activité professionnelle et qui désirent compléter leur formation professionnelle en participant aux cours officiels d'études pour adultes à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'étranger.

tableau et chart 1

Evolution du congé éducation

	1995	1996	1997	1998	1999
Maîtrise	744	669	679	675	614
Education des adultes	175	206	313	337	364
Formation/encadrement	486	555	588	542	503
Total	1405	1430	1580	1554	1481

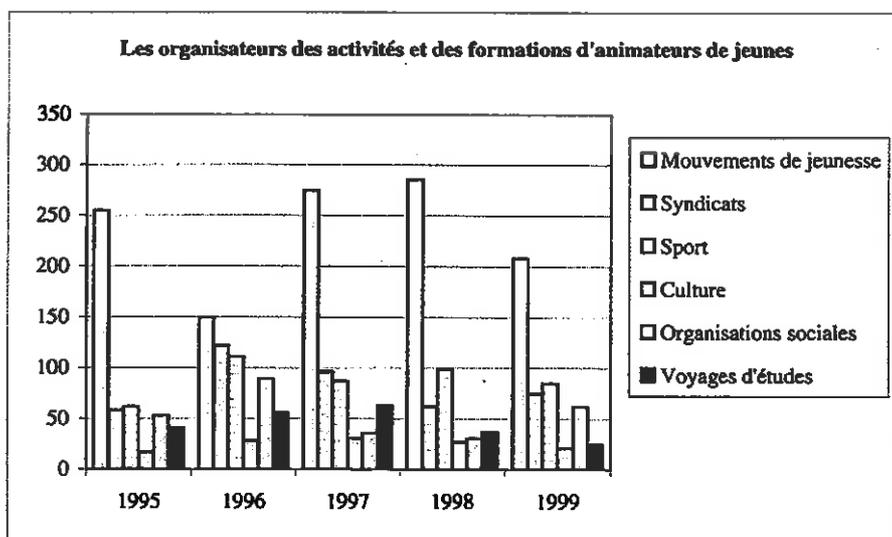


En comparant le nombre de demandes pour l'éducation et la formation des adultes au nombre de demandes pour la formation d'animateurs de jeunes et l'encadrement d'activités de jeunes, on remarque que les demandes pour la formation des adultes sont en augmentation constante tandis que pour la formation d'animateurs et l'encadrement des activités les demandes sont en baisse.

tableau et chart 2

Les organisateurs des activités et des formations d'animateurs de jeunes

	1995	1996	1997	1998	1999
Mouvements de jeunesse	255	150	275	286	207
Syndicats	58	122	96	62	75
Sport	62	111	87	99	85
Culture	17	28	31	27	21
Organisations sociales	53	89	36	31	64
Voyages d'études	41	56	63	37	25
Total	486	556	588	542	477



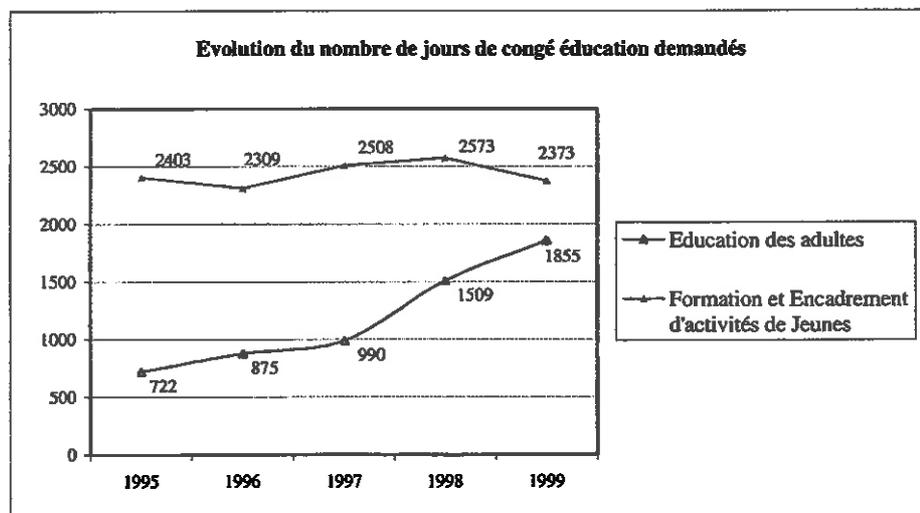


En examinant de plus près l'évolution du nombre de jours et le nombre de demandes dans le domaine de l'éducation des adultes, on remarque que le nombre de demandes entre 1995 et 1999 a augmenté graduellement et s'est stabilisé ces dernières deux années. Ce qui est plus marquant, c'est le nombre de jours accordés qui a augmenté de 722 jours en 1995 à 1855 jours en 1999.

tableau et chart 3

Evolution des jours accordés pour l'Education des adultes et pour la Formation et l'Encadrement d'activités pour Jeunes.

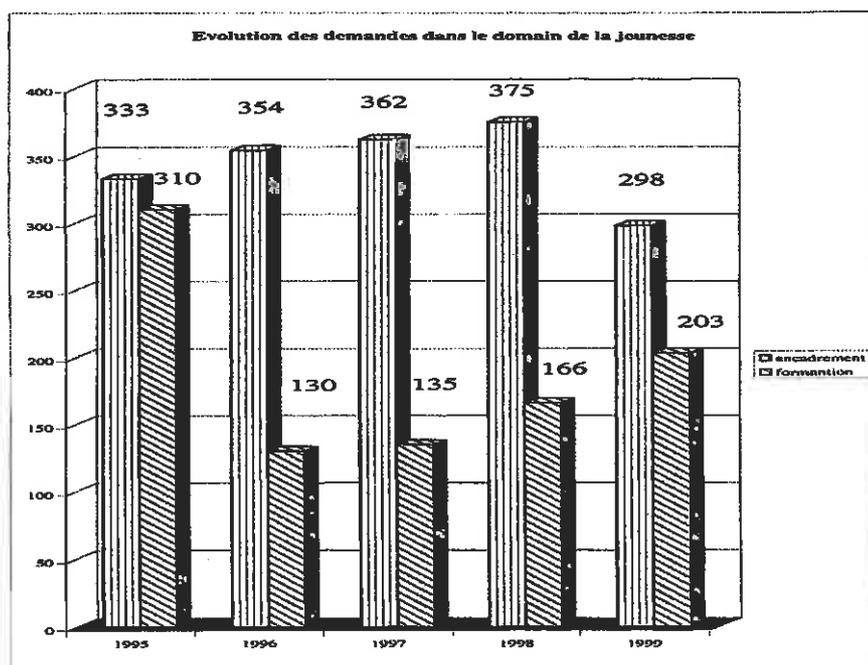
	1995	1996	1997	1998	1999
Education des adultes	722	875	990	1509	1855
Formation et Encadrement d'activités de Jeunes	2403	2309	2508	2573	2373



Les demandes de congé pour les jours d'examen pour l'obtention du brevet de maîtrise tombent sous le volet de la formation professionnelle. En augmentation constante jusqu'en 1993, leur nombre s'est sensiblement réduit à partir de cette date.

Evolution des demandes d'encadrement et de formation dans le domaine de la jeunesse

	1995	1996	1997	1998	1999
Encadrement d'activités de jeunes	333	354	362	375	298
Formation	310	130	135	166	204
Total	643	484	497	541	502

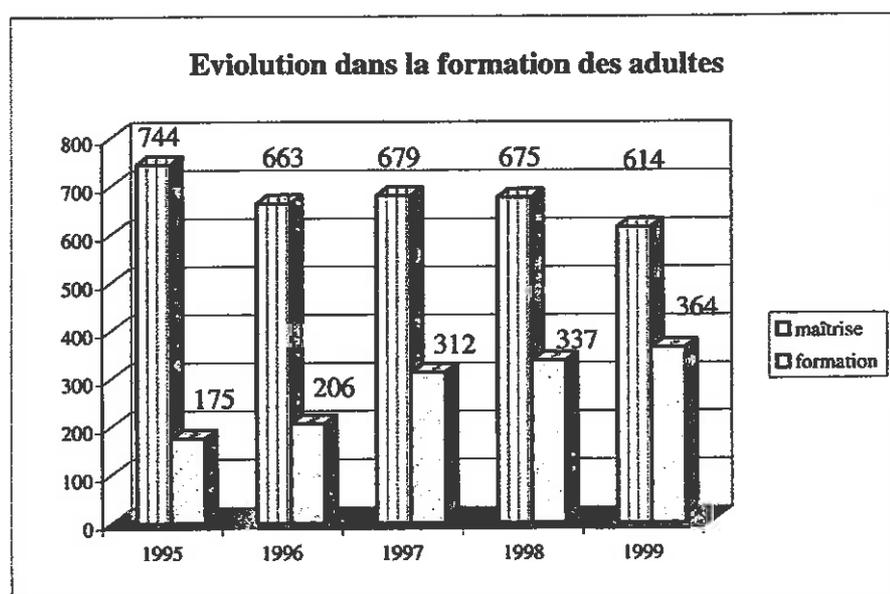


Cette réduction peut trouver une explication dans une régression générale du nombre de candidats inscrits aux examens.

tableau et chart 5

Evolution des demandes dans la formation des adultes

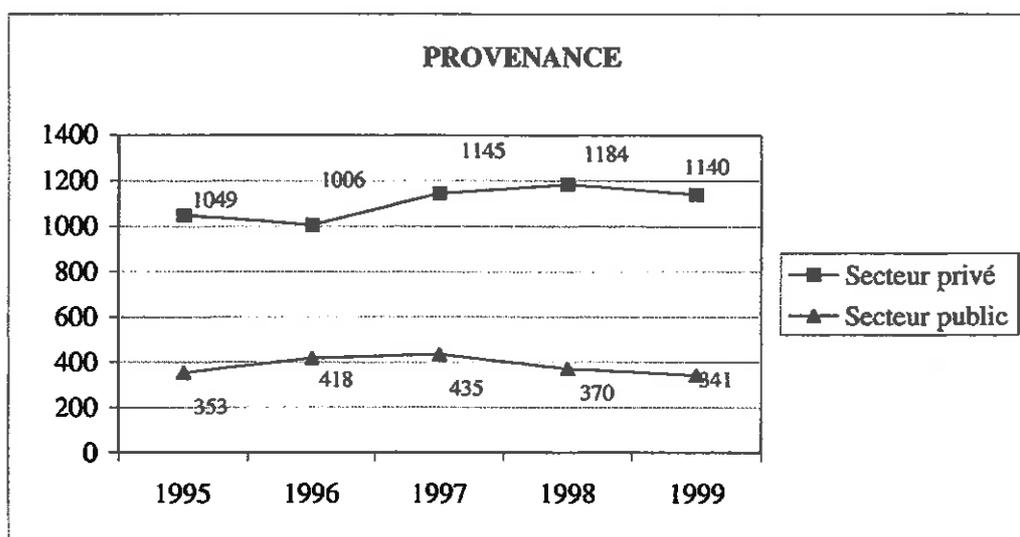
	1995	1996	1997	1998	1999
Maîtrise	744	663	679	675	614
Formation	175	206	312	337	364
Total	919	869	991	1012	978



En ce qui concerne la provenance des bénéficiaires d'un congé éducation, le secteur privé est comme depuis toujours prédominant. L'écart entre le secteur privé et le secteur public est de 799 demandes.

tableau et chart 6

Provenance	1995	1996	1997	1998	1999
Secteur privé	1049	1006	1145	1184	1140
Secteur public	353	418	435	370	341
total	1402	1424	1580	1554	1481

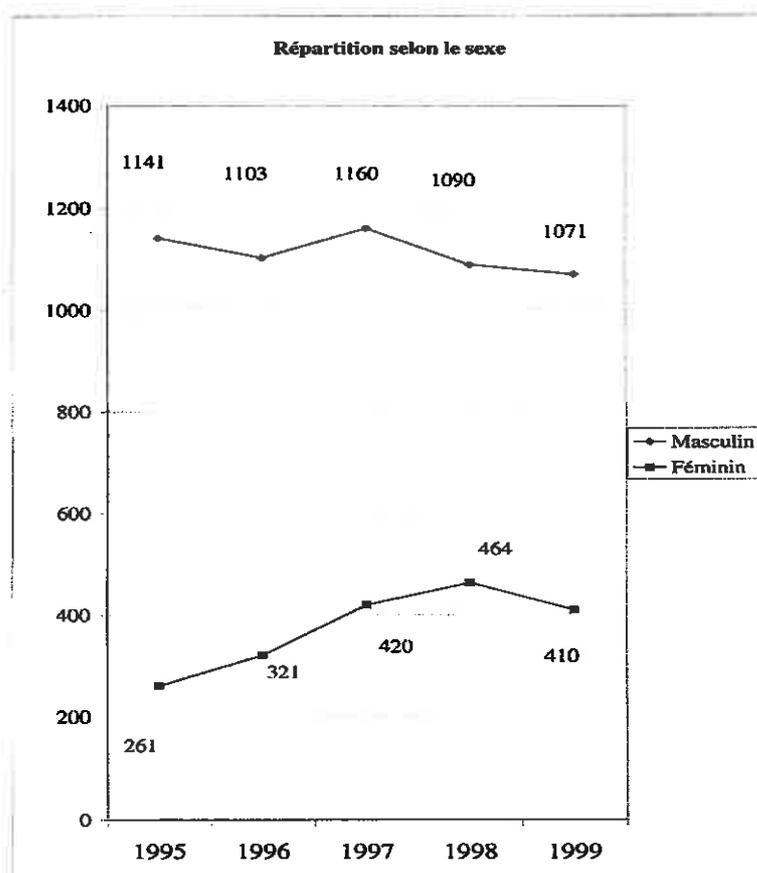


Le taux de demandeurs féminins a diminué de 464 à 410 et reste très loin derrière le taux des demandeurs masculins qui est resté stable par rapport aux années précédentes.

tableau et chart 7

Répartition selon le sexe

	1995	1996	1997	1998	1999
Masculin	1141	1103	1160	1090	1071
Féminin	261	321	420	464	410
Total	1402	1424	1580	1554	1481



PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 2000

DATE	ACTIVITE	AGE	COORGANISATEURS
Janvier			
02-09	Snowboard & Ski, Tröpolach 100% Fun Area	15-	CIJ
15-16	Atelier emol anescht (Formation B)	16-	ASNJ
17-19	Classes européennes «Les jeunes dans la Grande Région Sarre - Lor - Lux»	17-18	CEF
22-23	Bicherwiirm a Liesrate-Weekend	9-12	GA
25	Mat Naturmaterialien Liichtmësslampione bastelen	6-9	RJC
28-30	Seminar für Betreuer bei internationalen Jugendbegegnungen	17-	AE
29-30	Bastelen a kleng Spiller (Formation B)	16-	GA
29-30	Formation spécifique pour animateurs de maisons de jeunes	16-	SNJ
Février			
05-06	Kach- a Bakcours		AJWiltz
10	Déierefuesmasken bastelen	6-9	RJC
12-13	Wéi organiséieren ech eng Colonie (Formation C)	16-	GA
12-13	Kach- a Bakcours		AJWiltz
19-20	Theater mat Kanner I	7-9	GA
19-20	Formation pour animateurs des maisons de jeunes - BASE I	16-	SNJ
19-20	Kach- a Bakcours		AJWiltz
25-04.03.	Wintersport zu Fügen	16-	CAJL
25-04.03.	Skiferien, Mölltal/Flattach (A)	12-14	CIJ
25-04.03.	Vacances de ski, Val Fréjus (F)	15-	CIJ
25-27	Gewaltpräventioun: däitsch - lëtz. Formatiounsweekend	16-	GA
26-29	Photo-Stage (Formation B)	16-	GA
26-04.03.	Colonie Zorten (CH)	12-17	CARITAS
26-04.03.	Colonie Saas-Fee	8-12	CARITAS
26-04.03.	Colonie Liefrange	4-12	CARITAS
26-04.03.	Stage de ski et de surf, Val d'Isère	18-	LNWiltz, ISERP
27-04.03.	Fuescolonie «De geheimnisvollen Talisman», Lultzhausen	9-12	GA
29-03.03.	Les musiciens débutants	7-12	UGDA
Mars			
03-05	Videostage (Formation B)	17-	ASNJ
01-04	Videokolonie	10-12	GA
21	Tock, tock e Spiecht	8-12	RJC
25-26	Theater mat Kanner II	8-10	GA
Avril			
01-02	Formation pour animateurs de maisons de jeunes - BASE II	16-	SNJ
07-21	The Great Tour of Britain and Ireland & London Trip	15-25	ASNJ
08-15	Schivakanz op Tignes	16-	CAJL
08-15	Colonie Saas-Fee II (CH)	13-18	CARITAS
09-16	Ouschtercolonie I, Lultzhausen	10-14	GA
09-15	Semaine de Formation 1 ^{er} cycle	17-	GA
09-15	Semaine de Formation 2 ^e cycle	18-	SNJ
10-22	Colonie Liefrange	5-10	CARITAS
11-22	Colonie Saas-Fee I	9-13	CARITAS
15-20	Seminar Jugendsinfonieorchester Eifel - Ardennen	12-19	AE
15-20	Europäische Medienwoche «Videowerkstatt»	15-21	AE
16-22	Europäische Medienwoche «Internet»	15-21	AE
16-22	Internationale Jugendbegegnung in Frankreich (Tenniscamp)	10-14	AE
17-22	Ouschtercolonie II, Lultzhausen	7-10	
27	Journée européenne «Les jeunes et l'unification européenne»	16-18	CEF
29-30	Abenteuerspielplatz (Formation A)		

8. PROGRAMME DES ACTIVITES
DE LOISIRS 2000



DATE	ACTIVITE	AGE	COORGANISATEURS
Mai			
06-07	Kaart a Kompass (Formation A)	16-	ASNJ
06-07	Formation spécifique pour animateurs de maisons de jeunes	16-	SNJ
13-14	Kooperative Abenteuer- und Naturerfahrungsspiele (Form. A)	16-	ASNJ
13-14	Survival (Formation pour animateurs de maisons de jeunes)	16-	SNJ
20-21	Survival (Formation A)	16-	ASNJ
Juin			
01-08	Stage de voile en Méditerranée	15-	SNJ
03-10	Colonie Liefrange	6-12	CARITAS
03-11	Mam Catamaran duerch d'Normandie, F-Granville	12-14	Panda-Club
04	Gréngen Zuch		Natura, Haus v.d. Natur
05-09	On Tour: Wien 2000	9-12	Panda-Club
05-09	Päischtcolonie Hollenfels	8-12	ASNJ
05-10	Semaine de Formation 1 ^{er} cycle	17-	ASNJ
12	Initiation Parapente	15-	GA
14-20	Rencontre internationale pour jeunes du régime préparatoire	16-18	CEF
17-18	Grouss Spiller (Formation B)	16-	GA
Juillet			
08-09	Sêcherheet a Verantwortung am Grupp (Formation C)	16-	ASNJ
08-09	Hike (Formation A)	16-	GA
09-15	«Frankreich kennenlernen»	10-14	AE
15-22	Rencontre pour jeunes du Benelux et des Pays Baltes	17-25	CEF
16-29	«Freizeit kreativ gestalten»	10-14&15-17	AE
16-29	Computer-Camp	10-14&15-17	AE
17-11.08.	XXe Académie d'été	4	CEPA
17-30	Seminar für junge Dirigenten	18-25	AE
18-28	Camp Erpeldange I	9-12	ASNJ
20-26	Eng Kolonie fir eis all I	11-14	EDIFF
20-29	Spillvakanz I	7-9	GA
20-30	16 ^e Semaine Internationale de Musique	15-25	UGDA
20-30	Ferienkolonie in der Natur	8-12	AE
20-31	Camp d'archéologie industrielle	13-	Frënn vun der Lee
20-05.08.	London Trip + Camping International East Mersea	16-21	ASNJ
21-30	13. Interregionale Jugendwoche für sinfonisches Blasorchester	15-21	AE
22-23	Ski nautique	15-	GA
22-29	Internationale Jugendbegegnung «Berlin erleben»	16-25	AE
22-29	Musékswoch zu Huelmes	10-15	UGDA
24-28	Naturspillvakanz I op der Buerg	7-8	Panda-Club
24-28	Camp écologique	9-12	RJC
24-31	Formation internationale d'animateurs	18-25	CEF
29-07.08.	Inter-Arts	15-18	SNJ
30-05.08.	Sport, Freizeit, Sprache	13-15	AE
30-05.08.	Europäische Medienwoche «Internet - Computercamp»	15-21	AE
30-05.08.	Eng Kolonie fir eis all II	8-11	EDIFF
31-04.08.	Naturspillvakanz II op der Buerg	7-8	Panda-Club
reste à déterminer:	Wanderzirkuscolonie	12-16	GA
reste à déterminer:	Camp Nature an de belschen Ardennen, B-Wellin	9-12	Panda-Club
reste à déterminer:	Mam Boot iwer de Rhein-Mame-Kanal, F:Lagarde	13-16	Panda-Club
reste à déterminer:	D'Ennerwaasserwelt vum Mëttelmier, F-Antibes	14-16	Panda-Club
reste à déterminer:	Eurocamp - Internationale Begegnung Debrecen/Ungarn	16-20	AE

DATE	ACTIVITE	AGE	COORGANISATEURS
Août			
01-11	Camp Erpeldange II	12-14	ASNJ
03-12	Spillvakanz II	7-9	GA
16-25	Normandie 2000	13-17	GA
16-26	Erlewniscolonie	10-14	GA
25-02.09.	Plongée sous-marine à Cannes	18-	GA
25-03.09.	Wien <i>live!</i>	14-30	CAJL
reste à déterminer:	Mam Panda-Club op Paräis	9-12	Panda-Club
reste à déterminer:	Mam Panda-Club op Vieland	12-16	Panda-Club
Septembre			
01-08	Fousstour an d'Vogesen	16-	CAJL
01-10	Camp Kreativ	14-16	GA
03-10	Les cuivres en musique de chambre	12-18	GA
04-09	Semaine de Formation 2° cycle	18-	SNJ
04-10	Expo 2000 - Hannover & Rattenfängerstadt Hameln	16-116	CAJL
07-10	Gitarrenkursus «Musik, Spiel, Natur», Hollenfels	8-12	Cithara
07-10	Gitarrenkursus «Watermusic», Liefingen	13-17	Cithara
16-17	Bastel- a Konstruktionsstage (Formation A)	16-	GA
23-24	Nuetsraid 2000 (Formation A)	16-	ASNJ
Octobre			
07-08	Kach- a Bakcours		AJWiltz
08	Jugendzuch		SNJ
08	Eng Entdeckungsrees an d'Hielen	15-	GSL
14-15	Kach- a Bakcours		AJWiltz
21-22	Kach- a Bakcours		AJWiltz
reste à déterminer:	Hierschtcolonie	9-12	GA
Novembre			
02-05	Zesumme sängen a musizéieren, sech bewegen an danzen	10-15	UGDA
02-05	«Les enfants/les jeunes qui chantent»	7-12 & 13-20	UGDA
12-19	Rencontre pour jeunes Luxembourgeois et Portugais	16-19	CEF
reste à déterminer:	Betreuerseminar	17-	AE
reste à déterminer:	Semaine de Formation 1° cycle	17-	GA
reste à déterminer:	Semaine de Formation 2° cycle	18-	SNJ
Décembre			
03-09	Rencontre - Formation pour éducateurs sociaux de la Grande Région	18-	CEF
27-30	Stage d'Orchestre d'Harmonie, Ecole de musique du Canton de Clervaux	10-20	UGDA
reste à déterminer:	Wantercolonie	8-12	GA
reste à déterminer:	Chrëschttour	16-	CAJL



